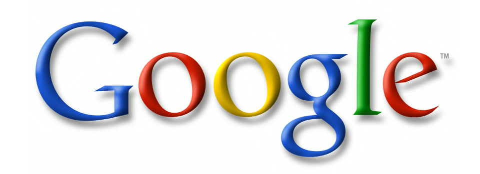

Google



NOUVELLE REVUE

GERMANIQUE.

STRASBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE F. G. LEVRAULT, IMPRIMEUR DU ROI.

NOUVELLE REVUE GERMANIQUE;

RECUEIL

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE,

PAR

UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES FRANÇAIS
ET ÉTRANGERS.

Tome Huitième.



PARIS,

Chez **F. G. LEVRAULT**, éditeur, rue de la Harpe, n.° 81;
Même maison, rue des Juifs, n.° 33, à **STRASBOURG**;
A BRUXELLES, à la Librairie Parisienne.

1831.

NOUVELLE REVUE

GERMANIQUE.



Histoire ecclésiastique.

HISTOIRE DE L'INTRODUCTION DU CÉLIBAT DANS LE CLERGÉ CATHOLIQUE,

PAR M. THEINER.[1]

Chez tous les peuples qui avaient admis la division par castes, les prêtres formaient la caste la plus honorable et la plus estimée. Ainsi nous voyons que les Brahmanes dominèrent dans l'Inde ancienne, de même qu'ils dominent encore dans l'Inde moderne. Les Mages jouissaient d'une grande considération chez les Mèdes, les Chaldéens chez les Babyloniens, les Druides chez les populations celtiques, et les prêtres égyptiens avaient le pouvoir suprême dans leur patrie. Or, le mariage est l'essence d'une caste; par consé-

1 *Die Einführung der erzwungenen Ehelosigkeit bei den christlichen Geistlichen und ihre Folgen : ein Beitrag zur Kirchengeschichte*, von D.r Johann Anton Theiner und Augustin Theiner. Altenburg, Verlag der Hofbuchdruckerei; zwei Bände, drei Abtheilungen, 1828.

quent l'idée de caste implique celle de mariage. Les prêtres de la Grèce et des diverses peuplades de l'Asie mineure étaient mariés dès les temps les plus reculés. L'Iliade nous apprend que Chrysès, prêtre d'Apollon, avait une fille nommée Chryséis; elle fut la cause involontaire de la querelle qui s'éleva entre Agamemnon et Achille. Sans avoir une autorité égale à celle des prêtres égyptiens, les prêtres de la Grèce formaient néanmoins des corporations très-considérées; ainsi les Eumolpides présidaient seuls aux mystères d'Éleusis. Chaque peuplade hellénique avait ses prêtres, son culte et ses sacrifices. Les rois de Lacédémone joignaient le sacerdoce au pouvoir exécutif; ils se chargeaient de tous les sacrifices faits au nom de l'État.

Une seule classe de prêtres, chez les Grecs, observait le célibat : c'étaient les *galli* ou prêtres de Cybèle; ils se mutilaient eux-mêmes, par allusion au supplice qu'on avait fait subir à l'amant de Cybèle, à l'infortuné Attys.

Chez les Romains, les ministres du culte ne formaient pas une caste distincte. On élevait au sacerdoce les citoyens les plus considérés. Les pontifes, qui formaient un collége, jugeaient toutes les causes relatives à la religion et aux rites, et, dans les occasions où il n'existait pas de lois écrites, ils prescrivaient les réglemens qu'ils croyaient convenables. Ils ne devaient rendre compte de leurs décisions qu'à l'assemblée du peuple. Le peuple nomma lui-même ses pontifes aussi long-temps que dura la république. Après la bataille d'Actium, Auguste obtint la faculté d'en augmenter ou d'en diminuer le nombre à volonté. Le grand-pontife (*Pontifex maximus*), élu, dans l'origine, par le peuple, était chargé, conjointement avec ses collègues, de régler le calendrier public. Dans certaines occasions lui et ses collègues avaient droit de vie et de mort; mais les condamnés pouvaient en appeler à la révision du peuple. La charge de grand-pontife était inamovible. Ce dignitaire ne donnait pas toujours l'exemple

d'une moralité irréprochable; car Jules César, qui fût revêtu du pontificat suprême, était d'une lubricité remarquable, comme personne ne l'ignore. Depuis Auguste, tous les empereurs s'arrogèrent le pontificat suprême.

Les augures, nommés par le peuple, étaient également inamovibles; il en était de même des *quindecimviri*, gardiens des livres sibyllins. Il est inutile de dire que, chez les Romains, tous les membres du sacerdoce étaient mariés ou pouvaient l'être. Les lois romaines n'admettaient même pas l'obligation de la chasteté perpétuelle pour les vestales. Après trente années de service elles pouvaient se marier, si elles le voulaient; mais, il faut l'avouer, elles profitaient rarement de cette liberté, et si elles en faisaient usage, on regardait toujours cet événement comme étant de mauvais augure.

Nous venons de voir que le mariage n'ôtait rien à la considération dont jouissaient les prêtres.

Nous en avons d'ailleurs aujourd'hui un exemple remarquable : c'est celui des prêtres protestans. On peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'ils forment l'élite de la société parmi leurs coréligionnaires, et qu'ils se distinguent autant par leurs vertus, que par leur amour pour les lettres et les sciences. Sans quitter le territoire français, on rencontrerait plus d'une preuve de ce que j'avance.

D'où vient donc que le clergé catholique s'obstine à garder le célibat avec une opiniâtreté telle que l'on croirait l'existence du catholicisme et même du christianisme attachée à la solution de cette question?

Les prêtres catholiques nous diront que la première qualité requise pour un ministre du Seigneur, est la pureté d'ame et de corps. En cela nous sommes d'accord avec eux; nous sommes d'accord avec les païens, qui professent, à cet égard, la même opinion. Tibulle disait :

Discedite ab aris
Queis tulit hesternâ gaudia nocte Venus.

Mais les païens, tout en admettant la pureté pour le service divin, n'exigeaient pas une entière chasteté. Ils reconnaissaient bien aussi qu'il fallait jeûner de temps en temps pour plaire aux dieux; mais ils ne se laissaient pas mourir de faim pour leur plaire encore davantage. Il en est de même de toutes les autres macérations, dont le but est de plaire à la divinité; poussez-les jusqu'à leur dernière conséquence, vous aboutirez au suicide. Si donc nous n'écoutions que les conseils de la raison, nous demanderions *à priori* l'abolition du célibat du clergé catholique. Mais on nous objectera la révélation, on se basera sur le néant de la raison, quand il s'agit de vérités révélées. C'est donc dans cette arène que nous combattrons. Nous prouverons que les idées d'abstinence, en général, ne sont ni d'origine mosaïque, ni d'origine chrétienne, mais d'origine indoue. Libre aux prêtres catholiques d'admettre ou non les idées indoues.

En lisant consciencieusement l'ancien Testament, je n'y ai pas trouvé un seul exemple de chasteté absolue. Hénoch, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Aaron, Samuel et tous les Nazaréens, étaient mariés ou pouvaient s'engager dans les nœuds du mariage. Les prophètes eux-mêmes étaient mariés; car Amos dit à Amasias : Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète.

C'est dans l'Inde, patrie probable du genre humain, qu'il faut chercher l'origine des idées de continence et de chasteté perpétuelles; c'est là que naquit la vie ascétique et contemplative. Lors de l'expédition d'Alexandre le grand, les Brachmanes vivaient dans les bois, en véritables anachorètes, trois siècles avant l'apparition du christianisme sur notre globe : Arrien, Strabon, Diodore de Sicile, en font foi dans leurs ouvrages historiques. Ces idées et ces pratiques passèrent de l'Inde dans la Grèce; car ces deux pays eurent entre eux de nombreuses communications dès les âges les plus reculés. L'Hercule grec, le Bacchus thébain, avaient, selon les traditions mythiques, pénétré jusqu'aux extrémités de l'Inde.

Une foule d'autres faits prouvent la multiplicité des emprunts faits par la Grèce à l'Inde sa métropole : ce sont par exemple les langues, l'usage de brûler les morts, le culte du feu, etc.

Les idées d'abstinence et de mortification furent adoptées par la plupart des sectes philosophiques de la Grèce, en ce sens que presque tous les philosophes de ce pays enseignaient que l'ame devait maîtriser et diriger les passions sensuelles. C'était l'opinion d'Héraclite le ténébreux, de Platon, de Zénon de Cittium, d'Épicure, qui disait : Le vrai sage ne se livre ni à une colère véhémente, ni à un amour passionné; il n'est toutefois pas inaccessible aux sentimens d'amitié, de compassion, ni aux jouissances domestiques; mais il peut vivre fort heureux, *même sans femme.*

La secte ascétique des Thérapeutes, antérieure d'environ cent ans au christianisme, était par conséquent indo-judaïque. S. Paul, le seul des apôtres qui prêcha les doctrines ascétiques, ne défendit cependant le mariage ni aux évêques, ni aux diacres, ni aux autres fidèles. Puisque, de son aveu même, quand il conseille le célibat, il n'a pas d'ordre exprès de Dieu : il est permis de soutenir, qu'en cela S. Paul conservait les idées que son éducation lui avait inculquées. Or, S. Paul avait reçu une éducation tout-à-fait grecque; il avait été élevé à Tarse en Cilicie; et Tarse, dit Strabon, contemporain de S. Paul, était une ville tellement philosophique, qu'à cet égard elle avait surpassé Athènes et Alexandrie. En présence de l'aréopage, S. Paul avait étalé son érudition, cité les poètes grecs, etc.

Ainsi, à ce qu'il me semble, la question de droit est établie; le christianisme primitif ne défend pas le mariage aux prêtres: il ne s'agit plus que de savoir comment on peut permettre le mariage aux prêtres catholiques, et par quel moyen on obtiendra cette concession de la part du haut clergé. Un concile œcuménique devrait, à mon avis, décider cette question en faveur des exigences de la civilisation moderne. Le clergé

catholique rentrerait, par le mariage, au sein de la société polie et humanisée, dont il s'éloigne de jour en jour.

Quelques innovations, semblables à celles que je propose, suffiraient pour réhabiliter l'honneur et le crédit d'un corps qui devrait jouer dans la société un rôle distingué, mais jamais tyrannique, et marquer son passage par des bienfaits des paroles de paix, au lieu de l'irritation qu'il produit dans les esprits, et dont (ce que Dieu ne veuille) il finira par être la victime.

Lorsque la révolution de 1789 renversa de fond en comble l'ancien édifice social, une foule de prêtres catholiques se marièrent, sans attendre l'autorisation du saint Siége. Le pape, quelque temps après, ne cassa pas les mariages déjà conclus, mais défendit pour l'avenir tout essai de ce genre. Il y a quelques années, les États de Hesse-Darmstadt traitèrent cette même question, sans pouvoir lui donner de solution, c'est-à-dire qu'ils se déclarèrent incompétens. Ceux de Wurtemberg en firent autant vers la même époque. Une telle discussion ne pouvait passer inaperçue dans un pays aussi éclairé que l'Allemagne. Bientôt il s'engagea une vive polémique sur ce point : pour fournir des argumens solides aux partisans du mariage des prêtres, M. Theiner, prêtre catholique à Breslau, publia l'historique de la question, sous le titre de : *Histoire de l'introduction du célibat forcé parmi les membres du clergé catholique.* Cet écrit volumineux a un grand défaut, c'est de ne commencer qu'au nouveau Testament. Du reste, tous les trésors de l'érudition y sont prodigués. Ayant résolu de traduire cet ouvrage en français, je me suis vu forcé d'élaguer une foule de faits et de détails, peu faits pour l'impatience des lecteurs français. Quoi qu'il en soit, j'ai la conscience de n'avoir rien omis de bien important, et surtout de ne pas avoir altéré le sens de l'original, tout en l'émondant et en le raccourcissant. J'ai pensé, qu'entraînés par l'irrésistible torrent des événemens, les lec-

teurs français n'auraient pas le temps d'approfondir dans tous ses détails l'histoire du célibat imposé au clergé catholique. En attendant la publication de ma traduction, j'ai cru qu'on verrait avec plaisir des extraits de l'ouvrage allemand, destiné par l'auteur à éclaircir une partie de l'histoire ecclésiastique, si précieuse pour l'histoire générale du moyen âge.

Moralité du clergé. Influence du célibat sur sa moralité durant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne.

Il est incontestable que la plupart de ceux qui enseignèrent la doctrine chrétienne dans les deux premiers siècles de notre ère, se distinguèrent par la pureté de leur conduite, par une activité infatigable, par une patience persévérante, par un noble dévouement et par la consciencieuse exactitude, avec laquelle ils s'acquittèrent des devoirs de catéchiseurs et de pères des fidèles. Sans doute les défenseurs du christianisme ne se trompent pas, quand ils prennent à témoin les vertus et la sincérité de ceux qui présidèrent aux communautés chrétiennes. Car si l'on peut admettre en général que ceux qui embrassèrent alors le christianisme encore imparfait, mais animé d'une sainte innocence, étaient le plus souvent guidés par des motifs purs et sincères; si l'on peut croire que l'heureuse influence de la doctrine chrétienne produisit en eux les fruits les plus précieux, à plus forte raison admettons-nous qu'il en était ainsi des docteurs de l'Église naissante; car les communautés chrétiennes ne reconnaissaient comme prédicateurs que les hommes pénétrés du sentiment divin de leur mission, jugés aptes à entrer dans les pénibles fonctions du ministère sacré et jouissant de la confiance de leurs coréligionnaires. Leur ministère ne donnait pas une autorité entraînante; il les exposait seulement à des dangers sans cesse renaissans, dont leur dévouement devait les faire triompher. L'exemple encore récent des apôtres devait avoir sur eux

une puissante influence; la grandeur de leur vocation apostolique devait les enthousiasmer, devait ranimer les plus faibles et élever les mondains au-dessus des choses terrestres. Mais le clergé qui formait déjà un corps particulier vers la fin du deuxième siècle et le commencement du troisième, nous paraît sous un point de vue moins favorable; car déjà il tendait à diriger exclusivement les affaires de l'Église et à s'emparer de ses revenus. L'éloignement toujours plus fort pour la vie sociale que manifestait le clergé, ne pouvait guère avoir d'heureux résultats; car en général les membres du clergé n'étaient pas plus instruits dans les lettres et les sciences que dans la théologie; tous les savans qui faisaient alors la gloire et l'ornement de l'Église, devaient leur érudition au paganisme qu'ils avaient quitté pour les sublimes leçons de l'Évangile. Autant qu'on en peut juger, l'école des catéchumènes, fondée dans la ville d'Alexandrie, était la seule en ce genre, et l'on sait quel mépris les Chrétiens affectaient pour l'instruction des païens. Quoi qu'il en soit, nous voyons dans le courant du troisième siècle plus d'un ministre du christianisme véritablement saint, si la sainteté consiste dans une vie pleine de dévouement, d'honneur et de mérite; ces hommes ont droit aux hommages de la postérité. Bien des noms, il est vrai, sont plongés dans l'oubli; mais la reconnaissance sait apprécier les services qu'ils ont rendus. Comment en eût-il été autrement? L'histoire ne nous apprend-elle pas que l'influence de l'Évangile et cette Providence supérieure qui plane sur le christianisme ont produit, dans les âges les plus barbares et par des moyens incompréhensibles, des hommes bien supérieurs à leurs contemporains par leur morale et leur piété, des hommes qui agissaient sur leur époque avec un pouvoir merveilleux et qui la modelaient de leur main puissante. Toutefois il est certain que dès le deuxième siècle, et surtout dès le troisième, il s'éleva des plaintes très-fortes contre la corruption du clergé catholique.

S. Cyprien disait : « Les prêtres n'ont pas de dévotion fervente, les ministres n'ont pas de foi véritable, ils manquent de miséricorde dans leurs œuvres et de discipline dans leurs mœurs. — La plupart des évêques qui devraient prêcher aux autres de paroles et d'exemple, oublient les choses divines pour ne s'occuper que d'affaires temporelles ; ils quittent leur chaire, délaissent leur peuple, parcourent des provinces éloignées, sont toujours aux aguets pour faire de bonnes spéculations commerciales, et, tandis que leurs frères dans l'église meurent de faim, ils amassent de l'argent, s'emparent des terres par des fraudes criminelles et augmentent leurs revenus par des usures exorbitantes. Quels châtimens une pareille conduite ne va-t-elle pas attirer sur nos têtes ! etc. » Ailleurs encore il dit : « Du reste, nous ne verrions pas, parmi les confesseurs du Christ, les fraudes, les débauches, les adultères, qui nous font gémir et pleurer. »

Arrêtons-nous seulement aux suites immédiates du célibat. Il était naturel que le célibat devait engendrer l'immoralité dès qu'il n'était plus le fruit d'une impulsion spontanée, mais plutôt établi par l'arbitraire d'évêques exaltés ou ambitieux. Ceux qui affectaient la continence, trouvaient aisément le moyen de se dédommager en secret des privations qu'ils s'imposaient en public. En effet, à cette époque on voyait des ecclésiastiques célibataires et des laïques vivre avec des vierges qui avaient fait pareillement vœu de chasteté ; ils voulaient, disaient-ils, vivre ensemble dans une amitié spirituelle, dans un amour platonique. Ils dormaient dans le même lit, et prétendaient rester intacts au milieu des flammes. Ces jeunes filles s'appelaient συνεισακτοί, ἐπεισακτοί, ἀγαπηταί : *subintroductæ*, *dilectæ*, *ascititiæ*, *sorores*, *extraneæ*, *agapetæ*. Des rapports si contraires à la nature devaient aboutir à des excès, même quand de part et d'autre on avait la ferme volonté d'observer le vœu de chasteté. Il serait difficile de déterminer quelle fut l'origine de cette

singulière coutume; car nous n'avons guère de documens sur l'histoire des premiers siècles du christianisme. Peut-être même les excès qui résultèrent de cette cohabitation n'ont-ils pas été décrits au long à cette époque, parce qu'on craignait de fournir aux païens de justes motifs d'accusation. Toutefois les documens que nous avons à cet égard, suffisent pour prouver jusqu'à l'évidence que toutes les institutions fondées sur une base contraire à la nature dégénèrent promptement, sans que les idées élevées qu'on pourrait y introduire arrêtent la contagion. Tertullien disait de ces *agapetæ :* « Elles se font souvent un Dieu de leur ventre; car les frères aiment la société des vierges. Non contentes d'une seule chute, elles traînent après elles une longue chaîne de délits.... Elles niaient leurs fautes, ajoute-t-il, jusqu'au moment où les vagissemens de leurs enfans les trahissaient. » Paul de Samosate, évêque d'Antioche en 260, fut le premier, parmi les prélats, accusé de pareils désordres. Les pères du concile d'Antioche, tenu l'an 269, parlèrent de sa conduite dans leur épître synodale; ils l'accusèrent d'avoir chez lui des *subintroductæ*, et de souffrir que ces femmes vécussent avec ses prêtres et ses diacres. Ils certifièrent que sa conduite avait été imitée par plusieurs ecclésiastiques et en avait fait suspecter d'autres. Ils ajoutèrent : Comment pourrait-il admonester ses subordonnés, lui qui vient de congédier une femme et qui en garde chez lui deux autres, remarquables par leur beauté et leurs charmes. S. Cyprien se plaint amèrement du scandale donné par les vierges consacrées au Seigneur, et qui pourtant se permettaient de semblables liaisons. Plusieurs d'entre elles, qui s'y complaisaient, soutenaient que leur virginité restait intacte, et s'en référaient à l'examen des sages-femmes, à quoi S. Cyprien répondait, que souvent les mains et les yeux des sages-femmes étaient trompés, et que d'ailleurs on souillait par le péché des parties du corps dont l'examen ne pouvait fournir aucun indice. « Coucher ensemble, s'em-

brasser, avoir de longs entretiens, se baiser sur la bouche, dormir honteusement l'un à côté de l'autre, n'est-ce pas là du déshonneur, n'est-ce pas un crime?» — « Quant aux *episcopi* et aux diacres, dit-il ailleurs, comment pourraient-ils exhorter à la pureté et à la continence, puisqu'ils sont les premiers à donner l'exemple de la dépravation?» Il loue ensuite Pomponius d'avoir défendu de pareilles liaisons aux diacres qui en avaient contracté l'habitude. Il ajoute: « S'ils font pénitence au sujet de cette coupable cohabitation, s'ils se séparent, il faut que les sages-femmes examinent soigneusement ces jeunes personnes : si elles ont encore leur virginité, elles rentreront dans la grande communauté chrétienne; mais on les menacera d'une punition sévère et de l'excommunication, dans le cas où elles retourneraient vers les mêmes hommes pour coucher sous le même toit qu'eux et dans le même appartement. Mais si l'une d'entre elles est trouvée *corrupta*, elle sera soumise à une pénitence exemplaire, comme adultère à l'égard de Jésus-Christ; elle ne sera admise au sein de l'Église que lorsqu'elle aura expié sa faute. Si l'homme ni la femme ne veuleut se séparer, qu'ils sachent que leur endurcissement les fera excommunier.» Plus le mariage était défendu, plus ce scandale se multipliait; aussi les conciles ne tardèrent-ils pas à s'en occuper. Le synode d'Elvire (canon 27) défendit à tout évêque et à tout prêtre d'avoir chez lui d'autre femme que sa sœur ou sa fille encore vierge; le concile d'Ancyre (canon 19) fit la même défense. Le troisième canon du concile de Nicée disait: «Nous défendons à tout évêque, prêtre, diacre ou clerc, d'avoir chez lui une *mulier introducta*, excepté sa mère, sa sœur, sa grand'mère ou toute autre personne non suspecte.» Le synode d'Elvire (canon 18) dit: « Si un évêque, prêtre ou diacre en activité est convaincu de fornication, il sera privé de la communion à la fin de sa vie.» Le concile de Néo-Césarée (canon 1.er) dit: « Le prêtre qui commet l'adultère ou la fornication, sera

destitué. » C'était sans doute le clergé célibataire qui se rendait passif de ces peines. Quant aux prêtres mariés, il arrivait souvent qu'ils violaient leur vœu de chasteté, ou que leurs femmes se livraient à l'adultère, parce qu'ils observaient trop fidèlement leur promesse. C'est ce que prouve le soixante-cinquième canon d'Elvire : « Si la femme d'un prêtre est adultère et que son mari, le sachant, ne la renvoie pas à l'instant, il sera, dans ses derniers momens, privé de la communion. » Malgré toutes ces défenses, on aurait dit que le scandale croissait plutôt qu'il ne diminuait. Les femmes coupables tuaient leurs enfans, comme nous l'apprend le soixante-troisième canon du synode d'Elvire. Les conciles parlent aussi de pédérastie et de bestialité, etc.

Concile de Bâle.

1431—1448.

La cour de Rome tarda long-temps à convoquer le concile de Bâle ; car elle ne voulait en aucune manière un concile œcuménique qui traitât la réformation *in capite et membris.* Quand enfin les pères du concile se furent rassemblés, les ecclésiastiques éclairés et les représentans des princes et des nations demandèrent à grands cris l'introduction d'un nouvel ordre de choses. L'archevêque de Tours démontra énergiquement la nécessité d'une réforme fondamentale de l'Église : « Confesseurs du Christ, vous vous êtes rassemblés ici pour détruire la contagion des erreurs, pour effacer les souillures de tous les vices.... Voilà pourquoi notre roi très-chrétien nous a envoyés dans ce sanctuaire de Jésus-Christ ; il a voulu que nous obéissions à votre ou plutôt à son synode sacré ; il a voulu vous aider de tout son pouvoir et dans ses propres intérêts à extirper, à guérir et à ensevelir ces monstruosités, ces scandales, ces excès et ces abus, qui depuis long-temps minent et rongent le cœur de la chrétienté. »

Henri Kalteisen, moine dominicain, professeur de théologie à Cologne et inquisiteur, parla franchement de la décadence de la discipline ecclésiastique, qu'il attribuait surtout à la cour de Rome : « Si vous me demandez : où y a-t-il un autel profané ? je répondrai : presque partout, mais surtout à la cour de Rome, dans la ville de S. Pierre, à cause de la multiplicité des commanderies, des bénéfices et des confiscations au profit des églises. De là la décadence du culte divin, la désolation des églises, la spoliation des fondateurs, les scandales donnés au peuple, et l'avarice manifeste, fruit de l'idolâtrie, dont les bénéficiaires sont entachés. »

Le cardinal Julianus Cæsarinus déplora les retards mis à la réforme de l'Église ; il accusa surtout la conduite du pape Eugène IV. Il y eut dans ce concile plusieurs prélats, qui, dirigés par leur bon sens et par une juste appréciation de l'histoire ecclésiastique, révoltés d'ailleurs par l'incontinence générale des prêtres, se déclarèrent pour l'adoption du mariage, qu'ils certifièrent bon et salutaire pour la discipline ecclésiastique. Ainsi Nicolas Tudeschi, surnommé Albus Siculus ou Panormitanus, le plus célèbre canonicien de son époque, disait : « Non-seulement j'accorde à l'Église le pouvoir d'établir le mariage, mais je crois que le bonheur et le salut des ames exigeraient cette institution salutaire ; je voudrais qu'on donnât pleine liberté à ceux qui, pour plus de mérite, veulent garder la continence ; à ceux qui voudraient se marier, parce qu'il leur est impossible d'observer la continence ; car l'expérience nous apprend que cette loi de continence a des effets contraires à ceux qu'on en attendait ; en effet, les ecclésiastiques ne vivent pas aujourd'hui dans la simplicité et la pureté de cœur requises, mais ils se souillent par des rapports illicites. »

Æneas Sylvius Piccolomini, secrétaire et maître des cérémonies audit concile, professait des principes favorables au mariage des prêtres. Lorsque, le 17 Novembre 1439, Amédée

VIII, duc de Savoie et prince du Piémont, fut élu pape, sous le nom de Félix V, on objecta comme empêchement à son élection le mariage qu'il avait contracté antérieurement. Æneas Sylvius le défendit en disant : « Quant à l'objection du mariage, elle est futile ; car on aurait pu élire un homme dont l'épouse vivrait encore aujourd'hui. Puisque les docteurs agitent la question, si un pape marié peut continuer ses fonctions maritales, il est clair qu'ils admettent comme valide l'élection d'un pape marié. Il y a eu, comme vous le savez, des papes mariés, et S. Pierre, le prince des apôtres, avait une épouse. Peut-être le mariage serait-il avantageux pour les prêtres ; en effet, bien des prêtres qui maintenant se damnent par le célibat, se sauveraient par le mariage. » Sylvius disait, dans une autre circonstance : « Jadis c'était un déshonneur pour les clercs que de ne pas être mariés ou de ne pas l'avoir été ; aujourd'hui on leur défend le mariage : je crois, pour mon compte, que l'on pourrait bien défendre cette défense. »

Alain Chartier, secrétaire du roi de France Charles VII, se déclara pareillement en faveur du mariage des prêtres. « Autrefois, dit-il, un décret de l'Église latine scinda le saint ordre du mariage d'avec le sacerdoce ; ce décret avait pour prétexte la pureté et la chasteté.... Ce décret sépara l'Église grecque de l'Église latine ; plus tard l'avarice inouïe des prêtres a forcé les peuples de la Bohème à sortir du sein de l'Église romaine. *Elle forcera à une pareille extrémité tous les peuples de la chrétienté*[1]. Les ecclésiastiques ont tellement profané leurs propres personnes et leur ordre, qu'aujourd'hui tout le monde, grands et petits, les méprise : tous les cœurs penchent à désobéir à l'Église, et cela parce qu'elle a des ministres dépravés. En effet, comme je l'ai déjà dit, ils ont renoncé au mariage pour se livrer à des unions illégitimes, à des passions inconstantes et dissolues. » Ce pas-

1 Alain Chartier, né en 1386, mourut vers l'an 1453.

sage est extrait d'un ouvrage d'Alain Chartier, qui porte pour titre : *Le Curial ou le Courtisan.*

Si donc, en 1831, un catholique (et l'auteur de cet article appartient à la religion catholique) réclame le mariage pour le clergé de son Église, il ne mérite pas plus le titre de schismatique ni d'hérétique que le cardinal Piccolomini et le savant Chartier. Ceci soit dit en passant pour désarmer quelques esprits trop vétilleux, qui, dans leur sainte indignation, pourraient lui adresser des reproches encore plus virulens peut-être. Puisque nous parlons d'Alain Chartier, qu'il me soit permis de dire qu'il ne fut pas disgracié pour avoir franchement publié ses opinions. On sait qu'il avait une physionomie à peu près aussi belle et aussi agréable que l'ironique maître de Platon: un jour qu'il était endormi dans un des appartemens du palais alors habité par la famille royale, la Dauphine, épouse de Louis XI, s'approcha de lui et le baisa, par amour, dit-elle aux courtisans étonnés, pour cette bouche d'où sortaient de si belles paroles et de si nobles sentences.

Thomas de Rennes, appartenant à l'ordre des Carmélites, trouvait aussi dans les mœurs corrompues du clergé un motif suffisant pour qu'on lui permît de nouveau le mariage. Cet homme déclama contre les excès des prêtres et des moines en Angleterre, en France et en Italie; en ayant fait autant à Rome, il périt victime de sa franchise et de son zèle pour le maintien des bonnes mœurs.

Quoi qu'il en soit, le concile de Bâle ne fit rien en faveur du mariage des prêtres. Il se contenta de recourir à des moyens dont l'expérience avait démontré l'inefficacité. Dans la vingtième séance, qui eut lieu le 22 Janvier 1435, le concile adopta le canon suivant : « Tout clerc, de quelque condition, dignité, ordre qu'il soit, fût-il même évêque ou davantage, qui, deux mois après la publication de ce décret, laquelle sera faite par les évêques dans toutes les églises

cathédrales, continuera à vivre publiquement dans le concubinage, sera par le fait même privé pour trois mois de tous ses bénéfices, et ses revenus seront alors confiqués au profit de l'église de laquelle ressortiront les bénéfices en question. S'il ne congédie pas sa concubine, ou s'il la reprend après l'avoir congédiée, le saint synode veut qu'il soit dépouillé de tous ses bénéfices.... Si ceux qui sont chargés d'infliger la correction aux coupables négligent leurs devoirs, qu'ils soient punis eux-mêmes par leurs supérieurs.... Mais comme, dans quelques pays, les supérieurs ecclésiastiques ne rougissent pas d'extorquer de l'argent aux prêtres concubinaires, et les laissent ainsi pourrir dans leur ordure, le synode défend, sous peine de damnation éternelle, de tolérer désormais le concubinage par un traité quelconque ou par le désir du gain. Ceux qui contreviendront à cette défense seront obligés de payer, pour des œuvres pies, le double de ce qu'ils auront extorqué de la sorte. Les concubines doivent être éloignées de ceux qui les entretiennent par tous les moyens possibles, même à l'aide du bras séculier. Les prêtres ne pourront garder auprès d'eux les enfans qui devront le jour à ce concubinage. Le synode ordonne à tous les laïques, fussent-ils revêtus de l'autorité royale, de favoriser de tous leurs moyens les enquêtes que pourraient faire les prélats relativement au concubinage de leurs subordonnés. Toute incontinence étant défendue par la loi divine, le synode engage aussi tous les fidèles, mariés ou non mariés, à s'abstenir du concubinage; car il faut grandement blâmer ceux qui, ayant une épouse, vivent encore avec d'autres femmes. Que le célibataire qui ne peut observer la continence, prenne une femme, d'après les conseils de l'apôtre. »

J. B. Glück.



SOUVENIRS DE MATTHISSON.[1]

LES BORDS DU RHIN, EN 1786.

Tel est le titre du premier voyage de Matthisson, dont nous allons citer les passages les plus intéressans :

« Je n'oublierai jamais la ville de Mayence, dit-il ; c'est là que je rencontrai l'excellent historien de la Suisse. Je dus, sans contredit, l'accueil cordial que me fit Jean Muller, aux recommandations de mon ami Bonstetten, de Berne, pour les bienfaits duquel il témoignait la plus vive reconnaissance. Muller me parla avec le plus grand enthousiasme des visites qu'il avait faites à Bonnet dans la magnifique villa de Genthod, non loin de Genève ; il me vanta surtout le zèle avec lequel ce célèbre palingénésiste dirigeait ses jeunes amis dans le chemin de la sagesse et de la vérité. Il appela favoris de la Providence tous ceux qui, dans leur jeunesse, avaient pu s'asseoir aux pieds de Bonnet avec un cœur pur et un esprit sans préjugés. Lui-même était un de ces bienheureux élus, et cette préférence, selon lui, valait mieux que tous les empires de la terre. Captivé par cet entretien, je me promenais depuis long-temps avec lui dans les allées du château de plaisance, appelé la Favorite, lorsque, tournant ses regards vers l'est, il s'écria subitement : Partons d'ici, hâtons-nous ; car le jour baisse, et il faut absolument que nous arrivions encore dans la Chartreuse avant le coucher du soleil. Je fus surpris de cette exclamation, qui était pour moi une véritable énigme, et je lui dis : Seriez-

[1] Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. VII, p. 309.

vous assez cruel pour m'entraîner, au plus beau moment de la journée, dans la triste cellule des moines? Je n'ai que faire aujourd'hui d'un *memento mori*, et si vous me le permettez, je resterai plutôt ici à continuer ma promenade. Il me répondit laconiquement : Vous serez content de moi. Aussitôt nous nous dirigeâmes vers le couvent à pas précipités. Il ne m'avait pas trompé. L'œuvre fit connaître l'artisan. La porte du séjour de la muette pénitence et de l'impitoyable mortification s'ouvrit devant nous. Nous traversâmes les sombres allées du couvent, et nous aperçûmes derrière des ogives les tombes des Chartreux. Certes, il faut que leurs confrères encore vivans soient de vrais fanatiques ou des hommes à moitié fous, pour ne pas préférer le repos de la tombe à leurs misères présentes, ou pour ne pas conjurer l'ombre de Joseph II, de leur susciter bientôt un libérateur. Arrivé au bout d'une longue allée, Muller ouvrit une fenêtre et me fit signe de jeter mes regards sur le paysage étendu à mes pieds, puis, se taisant à dessein, il me laissa jouir des émotions que produit ordinairement ce tableau magique sur les personnes qui ne s'attendent pas à un spectacle si ravissant. Une lumière vive et sereine éclairait les plaines délicieuses où la nymphe du Mein vient se jeter dans les bras du Rhin majestueux. Ici Claude Lorrain seul oserait toucher son pinceau, et la lyre de Thomson resterait muette. Muller lisait dans mes yeux la gratitude que je lui devais pour cette fête divine; puis, faisant allusion à ma résistance au moment où nous quittâmes la Favorite, il me dit : Vous craigniez de finir votre journée par le *memento mori* des Chartreux, maintenant vous direz avec Horace : *Vixi.*

« Muller possède une mémoire vraiment admirable ; l'immense colonne des dates depuis la création jusqu'à nos jours est disposée avec le plus grand ordre dans sa tête, et il en fait sortir à volonté toutes celles qu'on lui demande. A mon

départ, Muller m'accompagna jusqu'à la barque qui devait me faire descendre le Rhin, et s'écria : Nous nous reverrons au pied des Alpes. Alors disparut à mes yeux celui qui a su donner à l'histoire moderne l'intérêt de l'histoire ancienne. »

Matthisson décrit ensuite la navigation du Rhin et les bords enchantés de ce fleuve avec un enthousiasme d'autant plus sincère, que, depuis son enfance, un de ses vœux les plus fervens avait été de jouir de ce spectacle.

« Quand nous fûmes arrivés en face du *Mäusethurm*, continue-t-il, notre batelier ne manqua pas de nous raconter l'histoire de l'archevêque Hatto, qui y fut dévoré par les souris à cause de son incontinence; de là le nom de *Mäusethurm* (tour des souris). Dès qu'il eut aperçu Ehrenbreitstein, il s'écria : C'est dommage que nous ne puissions pas y aborder, je vous y montrerais la robe que la sainte Vierge broda jadis pour Jésus-Christ. Ici quelques passagers l'interrompirent, en lui disant : nous n'y perdrons rien ; car nous avons déjà vu cette même robe à Trèves, où on la conserve aussi.

« Pour le voyageur qui descend le fleuve, Cologne présente un coup d'œil imposant; mais dans l'intérieur la ville est boueuse, sombre et étroite. On n'y rencontre que des prêtres et des mendians. Ceux-ci ont leur quartier-général autour de la cathédrale; on les y voit rangés par lignes sur des escabeaux de pierre, qui passent de père en fils et se transmettent par legs à des collatéraux ou même à des étrangers. »

Voulant aller de Cologne à Dusseldorf, notre observateur se mit dans une lourde diligence, dont la marche était si lente, qu'il eut tout le temps de faire des châteaux en Espagne, et d'imaginer, comme il le dit, des contes de fées ou plutôt des contes arabes, comme ceux des mille et une nuits.

« J'avais été, ajoute-t-il, retiré de mes rêveries par une

secousse violente de la diligence; à mon réveil j'aperçus à mes côtés une de ces figures joviales qui, par instinct, ne peuvent souffrir les physionomies mélancoliques; mon voisin parlait tantôt un allemand corrompu, tantôt un français barbare, tantôt un véritable latin de moines. Pour me faire partager sa gaieté naturelle, il m'offrit du kirschwasser, je lui répondis, en le remerciant, que mon estomac ne pouvait supporter les liqueurs. Aussitôt il me répartit : *Non est liquor, me Hercule! est aqua cerasuntica, remedium probatissimum contra melancholiam et spectra cerebri! spiritus aquæ cerasunticæ excitat spiritum hilaritatis, excitat spiritum Phœbi novemque Musarum. Totus mundus celebrat in aqua cerasuntica clarissimam hippocrenen, ex qua canonici, monachi, professores, magistri et studiosi ante psalmodias, orationes, dictamina, disputationes et versificationes usque ad stultitiam poculare solent.* Je ne répondis rien à son verbiage, et il ne tarda pas à s'endormir.

« Arrivé à Dusseldorf, au lieu de lire les journaux les plus récens, j'aimai mieux faire un tour de promenade hors de ville. Non loin de la porte je rencontrai un homme bien vêtu, dont l'extérieur me frappa : comme Alexandre le grand, il penchait sa tête vers l'épaule gauche; de plus, il me semblait avoir une ressemblance extraordinaire avec un portrait du temple des muses de Gleim: ce portrait m'avait toujours captivé par la finesse et l'originalité de la tête qu'il représentait. Bannissant les lois de la bienséance, je lui fis un salut furtif, puis je l'arrêtai, par une allocution soudaine, dans sa marche libre et impétueuse : Excusez mon indiscrétion, lui dis-je, j'ai souvent considéré à loisir dans le temple des muses de Gleim un portrait qui vous ressemblait tellement, que je désirerais bien savoir, si dans cet instant je n'ai pas le bonheur de m'adresser à M. Heinse, que je me figurais encore toujours sur les bords du Tibre ou de l'Arno?

« Quand j'eus prononcé le nom de Gleim, je vis l'amitié

la plus tendre succéder à la surprise sur le visage de l'inconnu; ce fut pour moi un signe de franc-maçon qui me mit en contact immédiat avec celui que j'interrogeais. Vive la peinture! le génie du peintre couronna son œuvre. Celui à qui je parlais n'était autre que Heinse, à l'imagination ardente, revenu depuis peu du jardin des Hespérides, comme un autre Hercule, avec des pommes d'or non moins précieuses. Nos journalistes l'avaient dit mort à Florence, ou bien l'avaient enfermé dans un couvent à Rome.

« Alors Heinse m'accabla de questions sur le vénérable grenadier prussien, qui dans plus d'un labyrinthe tortueux lui avait présenté un fil libérateur : que fait le père Gleim? (*wie geht es dem Vater Gleim?*) Quand le vîtes-vous pour la dernière fois? sa muse le visite-t-elle encore régulièrement à quatre heures du matin, ou bien est-elle devenue plus tardive? marche-t-il encore toujours avec autant de souplesse que s'il allait danser? plante-t-il encore des arbres? à qui donc envoie-t-il maintenant le plus de lettres? auquel des auteurs les plus récens donne-t-il la préférence? Quand j'eus satisfait à ces questions multipliées, il me gratifia du récit de ses voyages dans cette Italie, patrie sacrée de l'art, qu'il avait parcourue, malgré son peu de ressources pécuniaires, avec une persévérance et un zèle dignes des plus grands éloges. Parlant la langue italienne avec la pureté des Toscans, il avait échappé aux mille et un désagrémens que les aubergistes italiens font endurer à tous ceux qui ne sont pas Italiens de naissance. Au milieu de toutes ses tribulations, Heinse transmettait régulièrement à Gleim, son ami zélé et son bienfaiteur, des détails circonstanciés sur ses études et ses aventures. Heinse passe, comme tout le monde le sait, pour un des plus profonds et des plus spirituels connaisseurs de musique; il profita de son séjour en Italie pour se perfectionner à cet égard. Il est de plus un des plus habiles joueurs d'échec qui existent. Nous venions

de terminer notre promenade, et je me trouvais en face de mon auberge; je me séparai alors de lui. Le lendemain, j'étais encore au lit quand il entra pour m'annoncer qu'il serait mon cicérone dans la galerie de tableaux que possède Dusseldorf. Rien ne pouvait me faire un plus sensible plaisir qu'une offre de ce genre. Après m'avoir montré les tableaux d'un genre inférieur, mon guide me mena devant un saint Jean de Raphaël, en me disant: Maintenant tombez à genoux et adorez.

« Sur le soir, Heinse me conduisit hors de ville dans un jardin charmant. C'est l'Élysée de Rousseau, auprès de Clarens, m'écriai-je, après en avoir parcouru différentes parties. L'imagination fleurie d'un poète pouvait seule disposer ce jardin d'une manière si idéale et en coordonner les différentes parties avec tant d'harmonie. Vous l'avez deviné, me dit mon cicérone, l'homme qui vit ici d'une manière si belle et si pure est un grand poète, bien qu'il ne s'occupe nullement de versification. Nous sommes à Pempelfort, dont le propriétaire est l'auteur du Woldemar. Vous en savez assez pour le moment; voyons maintenant où s'est caché notre ami. A peine eut-il prononcé ces dernières paroles, que je vis s'avancer vers nous un homme d'un extérieur noble et avantageux, dont le front ouvert et serein brillait de l'éclat que donne la vertu. C'était Jacobi le philosophe, ou si l'on veut, Jacobi le poète, dont l'amabilité répondait à la beauté des formes; l'étranger qui vient le visiter dans son Tusculum est son ami avant de recevoir de lui les dons de l'hospitalité. Jadis, sous les délicieux ombrages de Pempelfort, coulait aussi l'Aganippe; car George Jacobi, frère de celui auquel nous rendions visite, y composa son ode charmante en l'honneur de la rose. »

EXCURSION EN SUISSE,

EN 1787.

« Je ne m'arrêtai que quelques heures dans la ville de Constance, remarquable seulement par les souvenirs historiques qui s'y rattachent. Il me serait d'ailleurs impossible de reposer tranquillement ma tête dans une ville où l'herbe croît dans les rues, et où le nombre des prêtres, des moines et des mendians surpasse celui des fabricans, des artistes et des ouvriers. La petite colonie de Genévois qui vient de s'établir à Constance, en sera très-probablement expulsée par le fanatisme brutal de la populace, à qui ces hérétiques inspirent une sainte horreur. En effet, il s'est déjà élevé une foule de rixes sanglantes entre les lazzaronis de Constance et les ouvriers horlogers de Genève. Un cicérone, couvert de haillons, vint m'offrir, avec une grimace de dévotion qui me fit rougir d'indignation, de me montrer la place où Jean Huss fut brûlé à petit feu en l'honneur de Dieu. Lui seul, disait-il, connaissait exactement l'endroit où fut élevé le bûcher. Je me débarrassai bien vite de cet odieux lazzarone, en lui disant que j'étais un descendant de ce Martin Luther, annoncé d'une manière prophétique par les deux vers suivans de Jean Huss :

Nach hundert Jahren kommt ein Schwan,
Den wird man müssen leben lan.

Dans cent ans viendra un cygne
Qu'il faudra bien laisser vivre.

« George Muller, frère de celui que j'avais vu à Mayence, vit dans la retraite la plus modeste, et appartient sans contredit à ces philosophes pratiques, dont la plume ne saurait toucher une branche quelconque des connaissances humaines sans l'ennoblir. La droiture, la franchise, la simplicité et la bienveillance forment la base de son caractère.

« A Zurich, le conseiller Fuessli me préparait des jours pleins de charmes. C'était un des habitans les plus éclairés et les plus philanthropes de la Suisse. Personne ne savait mieux que lui l'art d'être l'ami de ses amis. Toutes les fois que ses nombreuses occupations le lui permettaient, il me donnait le plaisir d'une promenade faite sur les bords du lac et qu'il savait choisir avec un tact merveilleux. J'ai vu, dans son cabinet d'études, le portrait de Winkelmann, fait par la célèbre Angélique Kauffmann. Un jour, Fuessli me conduisit dans le bosquet romantique où Salomon Gessner, qui peint tout ce qu'il compose, passe les mois d'été; c'est là, qu'assis sur les bords de la Sihl, à l'onde bruyante, il se voit environné d'un paysage digne de l'Arcadie. Personne n'a laissé dans mon ame de plus doux souvenirs que le vertueux Gessner, qui, réunissant la simplicité et la gaieté sereine de la jeunesse, est devenu la gloire de notre Parnasse, et a vu célébrer son génie depuis le Tage jusqu'à la Néva. Lorsque je le vis, il y avait déjà plusieurs années que, devenu infidèle à la poésie, il consacrait tous ses loisirs à la peinture. Mais ses paysages sont encore toujours des idylles; ils étincellent tout à la fois de poésie et d'originalité. Il avait déjà trente ans, lorsqu'il fut entraîné par sa nouvelle vocation à l'étude exclusive de l'art de Raphaël et de Claude Lorrain. Je ne sais presque plus tenir la plume, me dit Gessner, je l'ai remplacée par le pinceau. Il me demanda un instant après avoir dit cela, quel était celui de ses ouvrages que je préférais : *le premier Navigateur*, répondis-je à l'instant. J'en suis charmé, me répondit-il, l'auteur lui-même le regarde comme son meilleur diplôme de paternité littéraire. En parcourant les premiers fruits de sa muse, nous trouvâmes le commencement d'une comédie intitulée : *Voyage à l'hôpital des fous*, qui nous prouva que Gessner aurait pu être le Ménandre de l'Allemagne, s'il n'en était pas le Théocrite. Conrad Gessner, fils aîné

du poète, s'est fait à Rome une grande réputation pour l'habileté avec laquelle il peint les combats et les paysages; il excelle surtout dans une branche bien difficile, les chevaux. La fille unique de Gessner a épousé M. Zellweger, d'Appenzell, qui a fondé à Gênes une riche maison de commerce. Gessner lui-même est un phénomène rare dans l'histoire littéraire : il écrivit, enlumina et imprima lui-même tous ses ouvrages.

« Séjourner à Zurich sans aller voir Lavater, c'est vivre à Rome, sans contempler celui qui est assis sur le siége de S. Pierre. Ce fut pour moi une grande satisfaction que d'apprendre à connaître personnellement un homme loué et exalté par les uns, tandis que les autres le raillent et le calomnient. Certes, la vérité est ici, non pas dans le juste milieu, mais plus près de l'éloge que du blâme. J'ai appris par expérience qu'il y a dans la société peu d'hommes qui gagnent plus à être connus que Lavater, une de ces apparitions extraordinaires qui s'élèvent à l'horizon de l'humanité. Sa physionomie est une des plus spirituelles et des plus mobiles que l'on puisse imaginer : elle mériterait un article spécial; mais ni Sturz ni Lichtenberg ne devraient s'en occuper. Son profil est d'une originalité telle que la main la plus novice le saisirait facilement. Ses ouvrages renferment des milliers de paillettes d'or, mais il faudrait se hâter de les séparer d'avec le sable; car il publie ses écrits avec une incroyable célérité. Comme poète, Lavater sera mis à côté de Gleim, pour les chansons suisses qu'il a composées ; l'ode sur la chute du Rhin éternisera sa mémoire. Lavater m'avait rendu un grand service dans ma jeunesse, en imprégnant mon ame de la morale pure et saine que renferme son *Journal secret d'un homme qui s'est étudié lui-même.* Quand j'allai voir ce grand écrivain, je le remerciai du service qu'il m'avait rendu; il me répondit: Dieu soit loué, si la poignée de terre qu'on appelle Lavater

a été jugée digne de sauver une amé de sa perte. Durant la visite que je lui fis, il se présenta chez lui huit personnes, dont les unes demandaient des secours en argent, tandis que d'autres venaient le consulter sur des cas de conscience. Toutes sortirent de chez lui plus contentes, plus heureuses et plus tranquilles qu'elles ne l'étaient en y entrant. Dans la conversation, il parle avec beaucoup d'esprit et d'entraînement. Kütner, dans les *Portraits des poètes allemands*; Meiners, dans ses *Lettres sur la Suisse*, et le comte Fréderic-Léopold de Stolberg, dans son *Muséum germanique*, sont, à mon avis, ceux qui ont le mieux su apprécier Lavater comme écrivain et comme homme. Dans un moment d'épanchement, Lavater m'avoua qu'il était très-sensible au reproche qu'on lui faisait de prêcher le catholicisme et de s'être entendu, à cet effet, avec le chef de cette religion.

« Quand je me rendis à Maria Einsiedlen (Notre-Dame des Ermites), j'étais accompagné d'une foule de pélerins qui venaient y gagner des indulgences. Dès qu'ils ne furent plus éloignés de ce sanctuaire que d'une centaine de pas, ils se jetèrent à genoux et avancèrent, dans cette posture, jusqu'au terme de leur pélerinage. On voit dans la cour du monastère une fontaine où, dit-on, Jésus-Christ se désaltéra; tous les pélerins prennent une gorgée à chacun des quatorze tuyaux de cette fontaine. Telle est l'ardeur avec laquelle on s'acquitte de cette obligation, qu'il se distribue autour de la fontaine force coups de poings, chacun voulant arriver le premier. Il est à remarquer que le trésor de la Vierge, qu'on dit d'une richesse immense, ne se compose que de fausses pierreries, substituées par les moines aux véritables. Les pélerins achètent tout autour du monastère une foule de rosaires, d'images de saints consacrées, etc., pour être ensuite conservées dans leurs familles comme de précieuses reliques.

ESQUISSES SUR LA FRANCE,

EN 1790.

« Au fort de l'Écluse, le commandant, vénérable chevalier de Saint-Louis, examina mes papiers et me les rendit en disant : Vous avez bien tort de quitter l'heureuse Suisse pour un pays où bientôt ce sera faire des actes de patriotisme, que de noyer les lois les plus sacrées dans des fleuves de sang. L'œil du vieillard prophétique se remplit de larmes, et une légère rougeur effleura son pâle visage.

« Partout je vis les paysans s'exercer au maniement des armes, et quand on les considérait un instant, ils poussaient des cris de joie et jetaient en l'air leurs bonnets et leurs chapeaux.

« A Nantua, je trouvai dans l'hôtel un vieux soldat qui avait assisté à toutes les batailles de la guerre de sept ans. Il se déclara zélé admirateur du grand Fréderic, et soutint que ce roi seul aurait pu sauver la France sans révolution; mais qu'à présent tout l'espoir du pays reposait sur cette révolution, dont la non-réussite entraînerait la ruine de la patrie.

« Lyon, comme ville manufacturière, ne doit pas voir, avec sympathie, une révolution qui menace d'une stagnation complète le commerce de tous les objets de luxe en général. Le royalisme est très-répandu dans cette ville; il pénètre dans toutes les classes et s'exprime avec énergie dans les cafés, les auberges, les corps-de-garde, les tavernes et même au théâtre. Lorsqu'on chanta dans ce dernier lieu l'air célèbre : O Richard, ô mon roi! l'univers t'abandonne, les applaudissemens couvrirent entièrement les sifflets. Les claqueurs s'étaient munis de plaques de fer-blanc qu'ils avaient attachées à leurs gants.

« Un riche particulier de Lyon allait tous les soirs chez un restaurateur prendre un cruchon de bière avec un petit pain;

en partant il ne manquait jamais d'empocher le bouchon: à la fin de l'année il vint proposer au restaurateur de lui vendre 366 bouchons; celui-ci accepta, et quand il eut reçu les bouchons, il dit à l'avare : Je vous payerai, l'an 2440. Cette scène, qui avait des témoins nombreux, fut bientôt connue de toute la ville, et notre harpagon se vit forcé de quitter Lyon pour échapper aux sarcasmes populaires. »

EN 1791.

« Depuis un an, le parti populaire a fait de tels progrès dans la ville de Lyon, que le parti aristocratique semble presque anéanti. Jusqu'ici toutefois je n'ai pas encore vu de scènes d'horreur dans cette ville; nous y vivons fort tranquillement, grâces aux mesures prises pour le maintien de l'ordre public. Aussi les agitateurs disent-ils que la ville n'est pas encore volcanisée. Cependant tout ici, comme dans le reste de la France, finît par les mots de la nation où à la nation; ainsi j'ai vu sur l'enseigne d'un habile dégraisseur: *Dégraisseur universel de la grande nation.* A chaque instant j'entends annoncer dans les rues des pamphlets que le titre suivant fera suffisamment connaître : *Véritable baume merveilleux contre l'hydrophobie aristocratique.* On a suspendu à la cuisse gauche de la statue de Louis XIV, sur la place Bellecour, une énorme cocarde nationale. Tout cela n'empêche pas les classes supérieures de faire circuler sur les révolutionnaires, et surtout sur Mirabeau, les histoires les plus scandaleuses et les plus invraisemblables.

« La jeune Fréderique Brun se promet des merveilles de cette révolution de France, dont nous deux, cher Bonstetten, semblables aux augures de Cicéron, ne pouvons que rire en voyant les bévues, quelquefois dignes de Bedlam, commises par les meneurs. Par malheur il faudra peut-être bientôt en pleurer plutôt qu'en rire. »

EN 1792.

« J'appris, à Avignon, que le régiment La Marche s'était battu contre le régiment Bourgogne dans les rues de la ville, et qu'il y avait eu plusieurs hommes de tués. Les soldats du régiment Bourgogne avaient traité leurs antagonistes d'aristocrates. Je montai vers la citadelle, théâtre des cruautés de Jourdan et de sa troupe. Les journaux n'ont guère publié que la moitié des atrocités commises par ce monstre. Un marchand avignonnais, témoin oculaire et véridique, me raconta les malheurs inouïs de plusieurs familles du pays, martyrisées par ces cannibales; mais je ne veux pas en souiller ces mémoires. L'église des Franciscains, où repose la belle Laure, et qui fut témoin des horribles massacres dont je viens de parler, est encore fermée; les gardiens ne l'ouvrent qu'à prix d'or pour satisfaire la curiosité des étrangers.

« A Lile, non loin d'Avignon, un statuaire-patriote fit de la tiare pontificale, représentée au-dessus d'une porte, un bonnet de la liberté, en retranchant les ornemens gothiques et recourbant l'extrémité de la tiare.

« Dans l'auberge où j'entrai, le père était partisan enragé de la papauté; la mère, tante d'un orateur populaire de Paris, était démocrate dans toute la force du terme; la fille, ayant eu quelques relations d'amitié avec l'archevêque d'Aix, penchait vers l'aristocratie, tandis que le fils, ex-compagnon du féroce Jourdan, était brigand déterminé. Le frère et la sœur n'étaient pas bien irrités l'un contre l'autre; mais le père et la mère échangeaient continuellement des propos injurieux, et malgré leur caducité, ils gesticulaient l'un contre l'autre, les poings fermés. Je demandai à la jeune aristocrate, si je pouvais passer en toute sûreté la nuit dans l'auberge, vu que, d'après son propre aveu, son frère était un brigand accompli; elle me répon-

dit en véritable soubrette : n'ayez pas le moindre souci à cet égard, mon frère est au fond un excellent fou ; dans la maison paternelle il est doux comme un agneau ; mais sous le commandement de l'odieux Jourdan il fallait qu'il obéît et qu'il fît son devoir, comme il sied à tout homme d'honneur. Le lendemain, la vieille démocrate me demanda treize livres ; je me recriai, et après une longue discussion, je m'aperçus qu'elle voulait dire *tres*, le nombre trois des Latins, qui s'était conservé dans le dialecte du pays. La jeune aristocrate, ayant vu que je ne portais pas de cocarde, me dit, en lançant un regard malicieux à sa mère : plus vous avancerez vers le midi, plus vous trouverez les chiens de démocrates sournois et méchans. Sans la cocarde, vous courriez à chaque instant risque d'en être mordu.

« J'avais fait, dans la ville d'Avignon, la connaissance d'un capitaine de la garde nationale de Montpellier. Je partis avec lui pour Nîmes. Sur toute la route on nous salua par les cris de ça ira, auxquels on est tenu de répondre : cela va, à peu prés de même que dans plusieurs villages catholiques de l'Allemagne on dit : Louange à Jésus-Christ, et on répond : dans l'éternité ! L'enthousiasme pour la révolution va jusqu'au délire dans les départemens du midi. Le seul mot de liberté semble les exalter, et ils ont le ferme espoir d'élever un édifice capable de braver l'Europe conjurée. Non loin de Remoulins nous vîmes un enfant de neuf ans environ ramasser des pierres dans un champ. Lorsque nous nous approchâmes de lui, il interrompit son travail et nous regarda d'un air insultant, en criant à gorge déployée : ça ira ! Mon compagnon, voulant éprouver son patriotisme, s'écria : ça n'ira pas ! L'enfant frappa la terre de son pied, en répétant ça ira ; alors le capitaine s'élança du carrosse et courut vers l'enfant, comme s'il eût voulu lui fendre le crâne. Crie : ça n'ira pas, lui dit-il d'une voix terrible, sans quoi tu es mort ! L'enfant pâlit, se pencha en avant pour rece-

voir le coup mortel, et prononça d'une voix sourde et tremblante : ça ira! ça ira! Le capitaine, enthousiasmé, l'embrassa, lui donna de l'argent et le combla d'éloges.

« A Remoulins, ayant allumé ma pipe de tabac avec un gros verre taillé, je me vis entouré de toutes les femmes du village, qui me prenaient pour un sorcier. L'une d'entre elles me pria instamment de lui faire un trou au tablier avec mon verre ardent; je la contentai, et sa joie fut inexprimable.

« A Nîmes, je vis un vieillard décoré de la croix de Saint-Louis, arrêté par des misérables, dont l'un lui mit au chapeau une cocarde tricolore, après lui avoir reproché de ce qu'il n'en portait pas. Un autre l'arracha en s'écriant: cet infâme aristocrate n'est pas digne de la porter; voyons, que je lui arrache sa décoration de Saint-Louis. Il la prit et la foula aux pieds aux acclamations de la foule qui les environnait.

« Plusieurs jours après, nous vîmes entre Nîmes et Montpellier deux gardes nationaux en fusiller un autre, sans autre forme de procès, parce qu'il avait volé une cuiller d'argent à un curé chez lequel tous les trois avaient été logés.

« Durant notre séjour à Montpellier, on joua le *Camp de Coblentz*, où figuraient le comte d'Artois, le prince de Condé et Mirabeau-tonneau, ainsi que plusieurs autres émigrés de marque. »

LA FÊTE DU RETOUR AU CHATEAU DE BODMAR, EN 1793.

« Salis habitait le château de ses pères, appelé Bodmar. Il avait épousé la fille unique du célèbre Pestalozzi. Depuis long-temps je désirais revoir cet ami chéri: j'eus enfin ce bonheur, au mois de Juillet 1793. Il avait échappé aux scènes d'horreur du 10 Août, et traversé la France dans

toute sa largeur pour rentrer en Suisse. Lorsque je vis Salis, il venait de composer quelques chansons, dignes d'être connues des Grâces elles-mêmes. Mais telle est sa modestie, qu'il s'est décidé avec beaucoup de peine à en publier des extraits ; il craignait qu'après sa mort des compilateurs indiscrets ne livrassent tous ses fragmens à l'impression. »

L'ERMITAGE AUPRÈS DE FRIBOURG,

EN 1793.

« Il existe non loin de Fribourg en Suisse un ermitage creusé dans le roc par deux anachorètes, qui y travaillèrent continuellement l'espace de 25 ans. On y trouve une chapelle surmontée d'une tourelle, une sacristie, un réfectoire, une cuisine, une salle, deux antichambres et une cave. La chapelle a 63 pieds de long sur 36 de large ; la tourelle a 70 pieds de haut sur 6 de diamètre ; la salle a 90 pieds de longueur. Jean du Pré de Gryerz, qui construisit l'ermitage avec un de ses amis, mourut en 1708.

« L'ermite que nous y rencontrâmes se plaignit amèrement des enfans des émigrés français, qui avaient entièrement saccagé son petit jardin. Il ajouta : voyez dans quel état se trouve notre sainte religion ! cela crie vengeance au ciel ! si cela dure encore quelque temps, je ne mangerai plus une miette de pain !

« Revenu à Fribourg, je trouvai la table d'hôte garnie d'une foule d'émigrés français, qui accaparèrent toute la conversation. Parmi eux je distinguai surtout un ex-page du comte d'Artois ; il assura, en jurant et en sacrant, par des f..... et des b....., que l'ancienne splendeur de la cour de France serait bientôt rétablie, non pas dans la maudite ville de Paris, où, comme à Troie et à Jérusalem, il ne resterait pas une pierre sur l'autre, mais dans la loyale ville de Lyon, animée du royalisme le plus pur. L'armée des soi-

disant patriotes, ajoutait-il, composée d'un tas de gredins, ne se maintiendra plus guère qu'un mois; quant aux places fortes, des pommes cuites suffiront pour les prendre. Les rois coalisés ne sommeillent pas; ils n'ont en vue que de nous rendre nos illustres prérogatives. Telles sont les rodomontades que l'on entend par toute la Suisse, dans les rues, dans les carrefours, dans les cafés, etc. Un très-petit nombre de ces émigrés se guérit de ces folles illusions et s'occupe utilement, pour ne pas mourir comme Ugolin. J'ai vu deux marquis, assez courageux et assez persévérans pour mépriser les antiques préjugés de leur caste, entrer comme garçons de métier chez un ébéniste et vivre honnêtement du fruit de leur travail. Bientôt les émigrés français seront regardés dans toute l'Europe comme d'ignobles parasites, dont on se débarrassera dès qu'on pourra le faire. Il faut avouer toutefois qu'il se trouve parmi eux des personnes remplies de talens et d'amabilité; mais sur mille je n'en ai trouvé que trois. Tous les autres, se regardant comme la fleur de la civilisation, insultent les nations qui leur donnent une généreuse hospitalité, et font dépendre la régénération de l'univers du triomphe de ce qu'ils appellent la bonne cause. »

RETOUR DANS MA PATRIE,
EN 1794.

« Une lettre que je reçus à Constance, me fit part d'un trait de patriotisme digne des annales de Thucydide ou de Tite-Live : Un grenadier français, séparé de son corps par je ne sais quel accident, errait dans les contrées sauvages du pays de Nice. Soudain il se vit enveloppé et désarmé par une patrouille de Piémontais. Ceux-ci le sommèrent tout d'abord de crier vive le roi! Le grenadier répondit avec sang-froid: ça ira! Tu es mort, reprirent-ils, si tu ne cries pas à l'instant même vive le roi! Le Français répéta d'un ton plus passionné: ça ira! Maintenant, lui disent-ils, pour la dernière fois nous

te sommons de crier vive le roi! Toutes les baïonnettes étaient tournées contre la poitrine du républicain. Celui-ci ouvrit son habit et se dévoua au trépas en criant : ça ira sans moi! A ces mots il tomba percé de coups. Une nation qui possède de tels patriotes, menace d'une terrible vengeance le mépris que ses ennemis affectent contre elle. Une des causes principales de la non-réussite de tant de plans d'invasion contre la France, est le souverain mépris qu'on lui porte. Au commencement de la guerre, quantité d'officiers de hussards allemands étaient persuadés que ce serait se dégrader que de combattre une pareille canaille. Ils auraient voulu qu'on fît marcher sur le Rhin quelques régimens de Juifs, dignes antagonistes des patriotes français.

« Les prisonniers français qui se trouvent à Ulm, au nombre de mille, sont traités avec douceur; aussi sont-ils très-mécontens de ce qu'on se propose de les transporter à Lintz, où leur sort sera bien moins supportable. Parmi les officiers je vis un jeune Strasbourgeois qui se distinguait par ses talens et ses connaissances; il étudiait la théologie, lorsqu'il fut entraîné par le torrent de la révolution dans une carrière que probablement il ne pourra plus abandonner.

« Ici dans le Palatinat la haine des impériaux contre les Prussiens se manifeste dans toutes les occasions, et plusieurs officiers ont avoué franchement qu'ils aimeraient mieux marcher contre l'aigle noire, dont les ailes sont encore souillées du sang de leurs pères, que contre les bonnets rouges des Français.

« J'ai déjà parlé du mépris que nos Allemands témoignaient pour les Français; quelque temps avant la retraite désastreuse de Wurmser, un général disait à son état-major : encore une chasse aux lièvres, messieurs, et Strasbourg nous appartiendra.

« Depuis Francfort-sur-le-Mein jusqu'à Marbourg, je voyageai avec un jeune officier prussien, qui à la vue des

ruines d'un ancien château me cita plusieurs strophes de mon élégie, et me témoigna le désir de connaître personnellement l'auteur. Il apprit, non sans étonnement, que c'était son compagnon de voyage.

« Lichtenberg, le plus spirituel des écrivains actuels de l'Allemagne, est dans la société très-aimable et très-insinuant. Dans les opinions qu'il émet il règne tant de douceur et de modestie, qu'il se concilierait la bienveillance des personnes même qu'il raille dans ses satires. Il a toujours refusé jusqu'ici de publier la collection de ses articles de littérature qui ont paru dans les journaux et que l'on regarde comme de véritables chefs-d'œuvre en fait de critique.

« Je vis avec un profond sentiment de tristesse Bürger, couché sur un lit de douleur. La maladie et l'infortune avaient brisé les ressorts de son ame. Maigre, pâle et défiguré, il appartenait plutôt à la mort qu'à la vie. On avait peine à comprendre les faibles sons qui sortaient de sa bouche mourante. Il me parla de mes poésies, et me vanta surtout celle que j'avais intitulée *Elysium*. Bürger ne désespérait pas de sa guérison ; il me parla d'ouvrages qu'il se proposait de faire, et qui devaient désarmer la critique la plus sévère.

« Je vis à Gœttingue le professeur Buhle, qui a travaillé dix ans à une nouvelle édition d'Aristote, et le fameux botaniste Blumenbach.

« Klopstock, qui sortait depuis peu d'une maladie longue et dangereuse, me dit en me voyant : Je vous avais bien dit que nous nous retrouverions ensemble. Ce grand poète regarde la rime comme un reste de la barbarie monacale; jusques à quand, me dit-il, nos grands poètes, et surtout notre bon Gleim, se laisseront-ils encore duper d'une manière si impitoyable par la rime? Klopstock prétend qu'il n'y a rien d'obscur dans ses odes, et qu'on ne les comprend pas, parce qu'on ne veut pas les comprendre. Il faut, selon

lui, être éclectique en philosophie et n'appartenir à aucune secte.

« Je rencontrai dans la ville d'Altona Gerstenberg, qui s'est entièrement livré à la philosophie de Kant; elle est, selon lui, le phénomène le plus admirable qui ait paru, non-seulement dans l'antiquité, mais encore dans les temps modernes.

« C'est à Wandsbeck que demeure Claudius, qui pour le caractère et les manières ressemble singulièrement à Pestalozzi. Comme ce dernier, Claudius est naïf et original dans ses écrits et dans la société; mais souvent il ne répond que par des monosyllabes aux étrangers importuns.

« Klopstock me montra, dans le cimetière du village d'Ottensen, le tombeau de son épouse, sur lequel il avait fait graver l'épitaphe suivante: *Marguerite Klopstock attend ici, où la mort n'existe pas, son ami, son époux qu'elle aime tant et de qui elle est tant aimée. Nous ressusciterons hors de ce tombeau, toi, mon cher Klopstock, moi et le fils que je n'ai pas pu te donner.*

« J'allai avec M. de Kœpken rendre visite au vénérable Gleim. Ce poète avait encore le feu et l'enthousiasme de sa jeunesse; on aurait dit que la fontaine de Castalie était devenue pour lui la fontaine de Jouvence. Dans un berceau du jardin de Gleim se trouvent les noms de tous les Allemands ou étrangers célèbres qui sont venus visiter le poète-grenadier.

« Durant mon séjour à Weimar, je ne m'éloignai guère de Wieland; ce poète adore la vertueuse épouse qu'il a choisie; avec elle, me dit-il souvent, il oublierait tous ses maux, dût-il perdre tout ce qu'il possède sur la terre. Un jour que je lui exprimais mes regrets de ce qu'il n'avait pas visité l'Italie, cette terre classique des beaux-arts, il serra son épouse dans ses bras avec tout le feu d'un jeune homme, en s'écriant : comment aurais-je pu délaisser si long-temps cette vertueuse, cette fidèle épouse?

« Quand j'arrivai à Jéna, dans la demeure de Schiller, on me dit que monsieur était occupé, mais qu'on pourrait lui parler dans un quart d'heure. On me conduisit dans la chambre de réception, où se trouvait un plan de Rome. Le moyen de s'ennuyer auprès d'un plan de Rome? Toutefois je commençais à peine à monter vers le capitole, lorsque la porte du cabinet d'études s'ouvrit; Schiller s'avança vers moi, en me disant : je vous quitte d'un côté pour vous retrouver de l'autre; il s'occupait d'un article de journal relatif à mes poésies. Quatorze semaines auparavant j'avais vu ce grand poète à Ludwigsbourg dans un état de faiblesse et d'abattement qui faisait craindre pour sa vie; maintenant j'avais le bonheur de le revoir plein de vigueur et de santé. Il m'avoua n'avoir jamais travaillé avec plus de courage et d'activité que dans le moment actuel. Son génie roule encore de vastes projets; il se propose, entre autres ouvrages, de faire une tragédie sur le siége de Malte par les Turcs. Ce sujet lui plaît tellement qu'il m'en parla à trois reprises différentes durant l'entretien que j'eus avec lui.

« J'appris à connaître Gœthe personnellement dans une occasion où son humanité se développa dans toute sa pureté. Il donnait une fête à des enfans dans un jardin situé non loin de Weimar. Il s'agissait de découvrir les œufs de Pâques. Ces enfans folâtres, parmi lesquels étaient de petits Herder et de petits Wieland, parcouraient le jardin et poussaient des cris de joie en découvrant ces trésors habilement cachés. Gœthe, semblable à un père respectable, dirigeait les jeux de la troupe enfantine. Il resta auprès de ces enfans jusqu'après le coucher du soleil. »

VOYAGE EN ITALIE,

EN 1796.

« La superstition de la populace romaine est incroyable. Un charlatan lui ayant montré en ma présence un papier

où il avait écrit le nom de S. Jérôme, assura que ce saint lui était apparu pendant la nuit, qu'il avait lui-même signé son nom, et qu'il avait promis une indulgence plénière à quiconque baiserait sa signature. Partout ailleurs, continua le charlatan, cette grâce divine coûterait 100 sequins (1180 francs), mais ici, je vous la laisserai pour un bayoque (6 centimes). Il fit une recette considérable.

VOYAGE DE LAUSANNE A AOSTE, EN 1801.

« Arrivé à Lausanne, j'allai rendre visite au professeur Levade. Il me montra une gravure qu'il venait de recevoir de Paris et qui représentait Bonaparte; dès ce moment la conversation roula sur le héros du jour. Lorsque Bonaparte conduisit en Italie l'armée de réserve à travers le Pays-de-Vaud, il s'arrêta environ une demi-heure, avec Berthier et quelques autres officiers, non loin de Lausanne, à l'ombre d'un châtaignier. M. Levade, qui désirait voir et entendre cet homme extraordinaire, vint lui proposer de se rendre dans sa maison de campagne qui n'était pas éloignée; ce fut ainsi que la conversation s'entama. Dès que Bonaparte eut appris qu'il parlait à un professeur, il lui fit la question suivante avec beaucoup de vivacité : Que dites-vous, en Suisse, de la philosophie de Kant? M. Levade répondit : Général, nous ne la comprenons pas. Bonaparte en témoigna de la joie, et frappant vivement de sa main droite sur sa main gauche, il dit à Berthier : L'avez-vous bien entendu? Kant n'est pas compris en Suisse! Un des apôtres du sage de Kœnigsberg avait remué ciel et terre à Genève pour faire de Bonaparte un prosélyte de la nouvelle doctrine. Mais l'apôtre ne la comprenait pas bien lui-même, et Bonaparte aurait mieux aimé s'entrenir de tactique avec les ombres de Polybe, de Folard et du grand Fréderic. La conversation tomba ensuite sur Rousseau, et le premier consul demanda

s'il était éloigné du village de Clarens, afin, dit-il, de voir un lieu immortalisé par le génie. »

HUIT JOURS A PARIS,

EN 1803.

« Je dirigeai mes pas vers le chantier où l'on construisait les vaisseaux plats pour l'expédition d'Angleterre. L'un d'entre eux fut lancé à l'eau au moment même où j'arrivai sur le quai ; trois autres étaient chargés de soldats qui s'exerçaient à ramer au milieu des acclamations d'une foule innombrable. On criait du haut des quais : A bas ces b...... d'Anglais! à quoi les soldats répondaient: Ils seront f......

« Les cours du jardin des plantes les mieux suivis, surtout par les dames, sont ceux de MM. Cuvier, Lacépède et Faujas de Saint-Fond. Le beau monde désire avoir quelque teinte de zoologie, de botanique, de minéralogie et de chimie. »

SOUVENIRS DE WŒRLITZ,

EN 1806.

« Napoléon eut avec le prince d'Anhalt-Dessau l'entretien suivant :

« Napoléon (d'un ton rude): avez-vous fourni votre contingent au roi de Prusse?

« Le prince (sur le même ton) : Non, Sire.

« Napoléon : Pourquoi pas?

« Le prince : parce qu'on ne me l'a pas demandé.

« Alors le front de l'empereur devint plus serein : il changea de ton, et pria le prince d'un son de voix amical, de vouloir bien l'accompagner à cheval. Tous deux allèrent voir les restes du pont de l'Elbe qui avait été brûlé dans le fort du combat; après avoir examiné le tout, Napoléon

assura que dans l'espace de quarante-huit heures un nouveau pont serait jeté sur le fleuve, et le travail fut achevé dans l'espace de temps fixé d'avance par l'empereur. Pour essayer la solidité du pont, vingt-sept régimens de cavalerie, conduits par Murat, le traversèrent à plusieurs reprises.

« Napoléon et le prince dînèrent ensemble, avec le prince Jérome et le général Berthier; Rustan, le fidèle mamelouck de l'empereur, servit les convives. La conversation roula uniquement sur le grand Frédéric, le héros favori de Napoléon, et dont une multitude de bustes et de portraits ornent les appartemens de la Malmaison. Berthier déclara plus tard que le prince d'Anhalt-Dessau était le souverain de l'Europe auquel Napoléon avait témoigné le plus d'amitié. J'espère vous voir à Paris, continua l'empereur. Le prince répondit : Je n'y paraîtrai jamais en qualité de prince allemand, mais bien en qualité de simple citoyen. C'est bien, repartit Napoléon, nous chasserons ensemble. Avant de partir, Napoléon, sur la demande du prince, leva toutes les réquisitions lancées sur les malheureux sujets d'Anhalt. »

« Simonde de Sismondi est un de ces auteurs rares qui gagnent à être connus personnellement. Son épouse, née sur les bords de la Tamise, traduit avec beaucoup d'enthousiasme en anglais les ouvrages historiques de son savant époux. »

« Vers le soir nous arrivâmes à Weissenfels, où un parent de mon épouse, capitaine prussien, qui avait fait avec distinction quatre campagnes, vint nous rendre visite. Il me conduisit au club, où j'appris à connaître le célèbre poète Mullner. D'après ses tragédies, je m'attendais à voir un homme sombre et rêveur; je trouvai au contraire un homme rempli d'urbanité, au front serein et riant. Mullner est d'une stature moyenne, d'une constitution vigoureuse; il a une

figure pleine et fleurie, des yeux vifs et spirituels. Dans l'entretien que j'eus avec lui, je n'eus d'autre regret que de ne pas pouvoir prolonger le temps de notre entrevue. »

VOYAGE EN ALLEMAGNE,

EN 1826.

« Gœthe était, cette année-ci, plus amical et moins cérémonieux qu'il y a deux ans. Je lui parlai de la matinée de Pâques, dont il est question dans *Faust*, et j'eus la fantaisie de lui déclamer moi-même ce beau passage. Quand j'eus fini, il me dit : Vous l'avez déclamé comme si vous l'aviez fait vous-même. Il se plaisait à contempler les petits bustes en fer du grand Fréderic et de Napoléon, fabriqués dans la ville de Wasseralfingen. Il les plaça d'abord l'un à côté de l'autre, Fréderic à droite, puis vis-à-vis l'un de l'autre, en disant : Il faut pourtant que le plus petit considère le plus grand. Le buste de Napoléon avait quelques lignes de moins que celui du grand Fréderic. Dès qu'il se fut aperçu que je les portais sans enveloppe dans ma poche, il les mit dans une feuille de papier, en disant : Il faut avoir les plus grands égards pour ces deux héros. »



ACHIM D'ARNIM,

PAR J. GOERRES.

Achim d'Arnim est mort le 20 Janvier, à sa campagne de Viepersdorf dans la marche de Brandebourg. Comme un soldat qui, placé au premier rang, tombe frappé d'une balle mortelle, il a succombé à une attaque de nerfs, et l'on peut à peine se persuader qu'un homme qui jouissait d'une santé si brillante, ait été enlevé au milieu de sa carrière. Moi surtout, qu'il favorisait de son amitié, je ne puis m'accoutumer à ce douloureux souvenir. Lorsque je fis sa connaissance à Heidelberg en 1807, il était dans toute la vigueur de la jeunesse. Quoique la fraîcheur de son esprit fût un peu affaiblie par une maladie récente, il avait conservé cette chaleur, cette vivacité de sentiment, cette promptitude de pensée et d'exécution, qui formaient les principaux traits de son caractère. J'avais gagné facilement son noble cœur, si plein de confiance et d'abandon; et dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, j'ai trouvé en lui un ami fidèle.

Notre première liaison remonte aux années qui suivirent immédiatement la bataille de Jéna. Le temple de la gloire était ouvert, et l'élite de la jeunesse allemande y faisait son entrée solennelle. Cette marche triomphale, ou plutôt cette pompe funèbre, où l'Allemagne venait ensevelir son ancien empire, offrait un coup d'œil vraiment ravissant. A la tête marchaient les guerriers du conquérant entouré de ses admirateurs. Ils étaient suivis de puissans vassaux portant un costume étranger qui les rendait presque méconnaissables. Un char de guerre pesamment chargé précédait le corps diplomatique. Les armées s'avançaient, prêtes à se dévouer à l'honneur des drapeaux étrangers. Des poètes et des rhéteurs répétaient les

paroles de celui qui dictait des lois à l'Europe. Cette pompe militaire était terminée par les masses, dont les unes dansaient au bruit des acclamations; mais la plupart, plongées dans un morne silence, offraient tous les signes de l'abattement et du désespoir. La cupidité des grands personnages rappelait involontairement ces domestiques avides qui spéculent sur les dépouilles de leur maître. Des princes ambitieux détruisaient l'antique splendeur de l'empire dont ils ne pouvaient se partager les lambeaux. Empressés à ramasser les miettes qui tombaient de la table du maître, ils n'épargnaient ni adulation, ni bassesses pour avoir part à ses faveurs. On se trouvait à l'aise dans l'esclavage, et l'on regardait avec mépris tous ceux qui osaient résister. Les classes inférieures, frappées d'une stupide insouciance, semblaient à peine se rappeler qu'elles avaient une patrie. Le péril et la corruption étaient partout.

Quelques hommes, dispersés dans la foule, sentaient vivement le poids humiliant de la servitude; regardés comme des rêveurs extravagans, ils étaient exposés à la calomnie et aux persécutions. Les journaux fades en louanges rivalisaient de bassesse, et si aujourd'hui l'Allemagne est en proie à un libéralisme outré, qui menace d'une ruine prochaine sa sécurité et son indépendance, elle se courbait alors sous le despotisme étranger, qu'elle semblait vouloir consolider de tous ses efforts. Les savans, occupés à introduire dans leurs ouvrages les changemens journaliers que subissaient la géographie, la législation et la statistique, s'attachaient avec joie à un ordre de choses favorable à leurs intérêts; d'autres, manquant d'occupation, se livraient à d'innocens débats sur la poésie classique ou romantique.

Associés par nos principes à ces rêveurs dont je viens de parler, nous n'avions aucune envie de mêler notre voix à ce concert d'acclamations patriotiques; et beaucoup d'autres partageaient notre opinion, Lorsqu'une épidémie a gagné

toutes les classes d'une nation, l'homme isolé cherche en vain à en arrêter les progrès; et le fléau répandu dans les masses surmonte facilement les résistances individuelles. Les vents qui l'ont propagé peuvent seuls le détruire, et l'opposition trouve alors quelques chances de succès.

Pour adoucir le sentiment de ces maux et vivifier en quelque sorte une affligeante réalité, Arnim se tourna vers l'antiquité. La poésie populaire, qui n'a refusé ses inspirations à aucun siècle, s'offrit à lui pour réveiller le peuple de son sommeil et lui rendre son énergie. Peu auparavant il avait trouvé dans Clément Brentano un attachement qui dura jusqu'à sa mort, malgré la différence de leur carrière et de leurs vues. Un recueil de chansons populaires (*Wunderhorn*) fut le résultat de leurs travaux simultanés. Arnim s'est peint tout entier dans la préface de cet ouvrage. On y voit un homme sensible et ardent, plein de candeur et de gaieté, qui se promène dans les forêts, les prairies, cueille des branches ornées de fleurs dont il se couronne la tête, imite le chant de l'oiseau pour l'attirer, et se plaît à confier à l'écho les accens de sa joie : on y reconnaît cette vive sympathie pour tout ce qui respire, cette généreuse indignation contre les caricatures mensongères du siècle; cette bonté naïve qui succède aux émotions les plus violentes, ces étincelles de génie qui disparaissent un instant pour briller d'un nouvel éclat : tout cela est empreint dans la dernière lettre qu'il m'a adressée peu de semaines avant sa mort.

« O mon Dieu! disait-il, où sont les vieux chênes sous lesquels nous rendions autrefois la justice? où sont ces bornes antiques de notre territoire? Le peuple les a presque oubliées, et nous heurtons leurs racines avec douleur. Lorsque les arbres qui couronnent la cime des montagnes sont abattus, les torrens emportent la terre où ils étaient plantés, et le roc aride n'offre plus de prise à la végétation. Oh! unissons nos efforts pour conserver à l'Allemagne ses anciennes mœurs!

Mais que fait-on aujourd'hui? rien. Le génie du mal brise tous les liens qui nous attachent au sol de la patrie, ce sol qui nous porte et qui a été témoin de nos jeux dans les jours du bonheur. Celui qui édifie sur cette pensée, élève un monument durable pour lui et ses descendans; mais celui qui la repousse n'a point de patrie.» Ce peu de mots peignent fidèlement la pureté de ses intentions et de sa conduite.

Après avoir passé plusieurs années à Heidelberg, Arnim retourna dans son pays. Il épousa la sœur de son ami, femme aussi distinguée parmi les personnes de son sexe, qu'il était lui-même supérieur aux hommes de lettres les plus vantés de l'Allemagne. Retiré à la campagne, il devint père de plusieurs enfans qui répondirent à ses soins. Les pertes qu'il essuya ne purent altérer la sérénité de son caractère. La révolution française avait porté atteinte à sa fortune, il résolut de la rétablir, et la difficulté de cette tâche ne servit qu'à redoubler son courage. Les nouvelles inspirations qu'il trouva dans ses travaux agricoles, nourrirent sa verve poétique. Le retour constant des saisons, des expériences variées avec l'instrument le plus simple, les douces et paisibles occupations de la vie pastorale, le salutaire exercice que procure le soin des forêts, enrichirent encore son génie. On peut en juger par les divers ouvrages qu'il produisit pendant les vingt dernières années de sa vie. Arnim publia, sous le titre de *Jardin d'hiver* (*Wintergarten*), un recueil de nouvelles que l'on peut regarder comme la suite des *Consolations de la solitude* (*Trösteinsamkeit*). Émule de Boccace, dont les contes ingénieux avaient adouci la malheureuse époque de la peste qui désola l'Italie, il sut égayer la longueur de l'hiver par des nouvelles puisées dans des ouvrages anciens et modernes. Une autre production, *Hallé et Jérusalem*, offrit à la curiosité des jeux d'étudians et des aventures de pélerins. La nouvelle italienne et le drame qu'André

Gryphius en a tiré, furent enrichis par son imagination, et se rajeunirent sous sa plume. Au premier acte, la vie d'étudiant tracée d'une main ferme; au second, le ménage israélite et l'indolence de Sélinde, esquissés avec non moins d'énergie; dans le troisième, le jeu des bateliers, les ordres religieux, les alliances du démon et la magie; puis les pélerins sur la mer et la fête du baptême, la mort de l'enfant pêcheur, la maison des orphelins et la jeune fille avec la cigogne, le siége d'Acre, les tentations dans le désert, la vue de Jérusalem, le harem du Bassa, le couvent de nonnes, les trois vieillards, une nuit dans l'hôtellerie, la nomination du chevalier au saint-sepulcre : tous ces tableaux passent rapidement devant nous comme une armée d'esprits que le regard étonné contemple à la voûte du ciel, avec le bruyant cortége qui les entoure. L'exposition claire du sujet, la physionomie expressive des personnages, l'ensemble qui règne dans toute la composition, relevé encore par la vivacité du coloris, en font un chef-d'œuvre à l'abri de toute critique.

Parmi les quatre nouvelles qui parurent ensuite, on distingue *Isabelle d'Égypte*, les *premières amours de Charles-Quint*. La *Vie errante des cigognes et des Bohémiens* se rattache à la jeunesse de l'empereur, et présente un contraste bizarre avec les formes graves et sérieuses de ses dernières années. Un recueil de pièces dramatiques, composées avec beaucoup d'art, fut suivi des *Égaux* (*die Gleichen*), drame qui diffère des autres productions de ce genre, en ce que le héros de la pièce, au lieu de retrouver deux femmes à son retour, n'en retrouve aucune. Arnim composa ensuite les *Gardiens de la couronne*. Cet ouvrage, qui est resté incomplet, commence à la réformation, et porte l'empreinte des deux époques qu'il décrit. Le palais de verre avec ses sept tours défendues par sept torrens, les sentinelles de fer, le pont d'acier avec la source qui traverse le moulin et fait tourner la meule; l'épée que le vieillard aiguise toutes les heures,

le lion du dernier prince de la maison impériale, gardant une couronne d'or dans une boîte de cristal; la princesse et l'époux qui file; l'architecte, le chanteur Grünewald : tous ces tableaux représentent le passé. Mais l'empereur Max et son secrétaire Treitsauerwein, leurs innovations et leurs plans de réforme; l'électeur Fréderic, tenant un luth devant le portrait de la princesse de Schwartzbourg, le duc Ulrich, Luther et d'autres personnages, nous ramènent aux temps modernes, tandis que le château de Hohenstauffen changé en fabrique, le fort de Hoheneck, l'alliance de Souabe et le docteur Faust, servent de transition aux deux époques. Enfin, cinq nouvelles, dont le sujet est très-varié et qui répondent aux jours de la semaine, peignent les scènes de la vie champêtre avec beaucoup de charme et d'esprit. Je passe sous silence plusieurs productions disséminées dans les journaux ou les almanachs, et dont je n'ai pu recueillir qu'un petit nombre.

Ces ingénieuses productions n'excitèrent pas l'intérêt des contemporains. Aucun auteur ne fut plus froidement accueilli qu'Arnim. Un très-petit nombre d'hommes de goût surent l'apprécier; la plupart méconnurent son génie et l'abandonnèrent. Les beaux-arts veulent plaire comme la beauté : faits pour charmer l'esprit, ils ne peuvent se soutenir par eux-mêmes, et les suffrages du public sont le noble prix auquel ils aspirent. Arnim n'eut pas le bonheur de l'obtenir : on comprend aisément qu'il en fut affecté; mais la sérénité d'esprit qui règne dans ses premiers ouvrages comme dans les derniers, prouve que cette disgrâce ne l'affligea pas trop. Nos écrivains ont à faire à un public dédaigneux et léger, qui favorise quelques célébrités dont il jouit pendant les jours de fête; il s'attache ensuite aux productions qui frappent ses sens plutôt qu'à celles dont le mérite est incontestable. La Poésie, d'un air timide et découragé, ose à peine lui présenter son bouquet; la foule qui passe en respire le parfum,

en arrache quelques fleurs et va se repaître ensuite de froides questions politiques et de calomnies. En m'élevant contre cette satiété, si funeste aux bons ouvrages, je n'ai pas en vue ces personnes éclairées que j'honore, et devant lesquelles je m'interdis la plaisanterie.

La vivacité naturelle d'Arnim formait un contraste frappant avec cette indifférence des lecteurs. On dirait que sa poésie est faite pour les habitans de l'air : elle ressemble à l'oiseau qui aime à se percher au sommet des arbres, où il se balance au souffle des vents, tournant la tête avec grâce en battant sans cesse de l'aile, pour exprimer sa joie. Vive, légère, joviale, elle s'épanche en mouvemens libres et variés, qui peignent fidèlement les émotions du poète. Sa prose elle-même prend ces formes légères, sautillantes, et ne peut s'astreindre à une marche régulière. Quand le génie du poète est délivré de ses entraves, obéissant alors à la joie qui l'anime, il s'élève dans les airs, qu'il fait retentir de ses chants, comme l'écho de la montagne répète les joyeuses roulades du berger, et montant de sphère en sphère, il plane comme l'aigle dans les plus hautes régions, jusqu'à ce que, modérant son enthousiasme, il redescende dans les humbles vallées, sans rien perdre de sa vie. Ainsi que l'hirondelle chante encore le matin dans nos climats, et aperçoit au lever de l'aurore la côte d'Afrique au-dessous d'elle, l'imagination d'Arnim ne connaît ni le temps ni l'espace : découvrant une vaste perspective, elle se transporte aisément dans les contrées lointaines où surgissent de vastes mers ; réunissant les tons les plus sublimes aux plus simples, et formant un admirable concert de ces rapports éloignés.

Il est vrai que cette manière d'écrire a ses inconvéniens ; des mouvemens trop libres, des liaisons forcées peuvent déplaire à ceux qui veulent que l'imagination soit réglée par le jugement ; la réalité ne perd jamais ses droits, et lorsqu'on se joue d'elle avec trop d'audace, elle se venge cruellement ;

la raison consent bien à suivre le génie poétique jusqu'à une certaine hauteur, mais ne pouvant se plaire dans les nuages, elle l'abandonne à son essor et rentre dans le domaine de la vie réelle. Arnim, entraîné par son génie, n'a jamais pu se résoudre à ralentir le vol de son pégase, qui, après l'avoir transporté dans les sublimes régions, l'a presque toujours déposé sur de vertes prairies.

Aussi le voit-on rassembler autour de lui une foule d'êtres aériens dont il dispose à son gré, des ombres vaporeuses, de brillans météores, des esprits, des fantômes, des loups-garoux, des anges qui se balancent dans les nuages et s'enveloppent de voiles légers. Ce caractère se retrouve dans les *Révélations d'Ariel*, son premier ouvrage, commencé à Gœttingue, comme dans le dernier, sur la *Vie champêtre*.

Il faut avoir connu Arnim pour le comprendre. Lorsque l'année approchait de sa fin, et que les derniers rayons du soleil d'automne éclairaient la campagne, il faut l'avoir vu se promener gaiement, ralliant tous les fils légers qui se dispersent dans les prairies et sur la lisière des forêts, marchant d'un pas rapide à mesure qu'il s'entourait de ces trésors aériens, chantant des paroles mystérieuses, et enlaçant dans son filet poétique tout ce qui se trouvait sur son passage; les fleurs, les boutons naissans, les scarabées aux riches couleurs, les essaims d'oiseaux, les abeilles, les insectes, tout ce qui se meut dans les airs; les chevreuils, les chamois, les bouquetins et les faons, tout ce qui passe devant les yeux de ce peintre magique, doit lui obéir: les caractères les plus difficiles à tracer, tels que Nelson, Sidney, ne peuvent lui échapper; et à travers ces images, des grenouilles en frai, des porcs-épics, des salamandres, des lézards, des hérissons, des taupes, se voient arrachés de leurs retraites et suivent gaiement les traces du poète, jusqu'à ce que, fatigué de la riche proie qu'il entraîne, il secoue le filet magique et répand toutes les richesses qu'il contient. Le public, qui n'entend pas la

plaisanterie, ne voit dans ces vives et gracieuses peintures que les écarts 'dune imagination déréglée; mais ses goûts favoris doivent exciter l'étonnement de tous les amis de la bonne poésie. Quel regard pénétrant ne faut-il pas aujourd'hui pour découvrir les traces du beau au milieu des difformités et des ruines de la littérature moderne! Arnim a cultivé ces germes du beau et du vrai, et la cruelle indifférence de ses concitoyens a été le prix de ses nobles efforts.

J'eus avec Arnim divers entretiens, non-seulement sur la littérature, mais encore sur la politique et la religion. Il serait difficile de trouver un homme plus attaché à son pays, et surtout à la Prusse, qu'il plaçait au premier rang de ses affections. Je m'attachai d'autant plus à lui, que je remarquai beaucoup de rapport entre ses sentimens et les miens. Au milieu du débordement des opinions, il sut mettre son patriotisme à l'abri des influences qui pouvaient l'altérer. L'espérance de voir naître un ordre de choses plus conforme aux besoins de la société, le soutint constamment dans le domaine de la politique.

Pour moi, qui me suis accoutumé à ne rien attendre des hommes, je n'ai jamais pu ébranler la confiance qu'il me témoignait. Ce n'est pas, au reste, le moment de parler ouvertement de la marche des affaires. A une époque où tout se confond et se dissout, où ceux qui parlent la même langue se comprennent à peine, on ne doit louer qu'avec réserve un homme qui a su mettre de l'unité dans ses opinions, et c'est un devoir de conscience que d'éviter tout ce qui peut augmenter la confusion.

Au milieu de l'effervescence des partis, la prudence a constamment dirigé le zèle d'Arnim, et il n'a souffert aucune injustice. Souvent il cédait au besoin d'exprimer son indignation contre tout ce qui déshonore le siècle. Ce découragement, qui laisse échapper en riant toutes les occa-

sions d'agir, qui s'interdit toute parole hardie, et qui voudrait donner sa lâcheté pour de la sagesse, nous semblait insulter à la nature humaine; toutefois nous le couvrions du manteau de la charité, et tant d'exemples de courage, de dévouement, nous paraissaient balancer les effets de ce mal.

Arnim pensait que ce fléau passerait comme tant d'autres. Pour moi, j'inclinais à croire qu'avant ce temps des châtimens sévères seraient portés, non par la main des hommes, mais par la sagesse de la Providence.

L'égoïsme était à nos yeux la maladie d'un siècle avide d'indépendance, ennemi de toute autorité juste et restreinte par les lois. L'indifférence léthargique qui règne de nos jours, la défiance que de perfides arrière-pensées jettent dans tous les rapports, les mensonges réciproques qui étouffent la vérité, les lâches accommodemens qui se donnent pour de l'habileté et redoutent les mesures décisives, sont une plaie dont le Ciel a frappé ceux qui ne veulent dépendre que d'eux-mêmes.

Nos entretiens sur la politique nous conduisaient souvent à parler de la religion. Arnim avait adopté les principes de l'église protestante. Ses convictions religieuses portaient l'empreinte de son génie poétique, qui leur avait donné sa forme et sa couleur. Il admettait une religion positive appuyée sur des faits historiques. La marche des événemens lui révélait l'existence d'un Dieu comme la structure de l'univers. Mais son imagination, qui remplissait le passé de faits mystérieux, d'harmonies cachées, trouva aussi des sympathies merveilleuses dans la religion. De là vient qu'il plaça dans les airs les voûtes de l'église, et cacha l'autel au sein des vallées. La voix humaine étant trop faible pour remplir ce temple aérien, il y fit entendre les concerts des anges. Ainsi perdu dans les nuages, il se nourrit d'idées vaporeuses, qui ne peuvent s'appliquer à la vie humaine. Une sublime extase lui fait perdre de vue les devoirs de la so-

ciété. Je tâchai de détourner Arnim de ces vues chimériques; mais il resta inébranlable. Je l'en estimais d'autant plus qu'il repoussa toujours ce hideux fanatisme qui ne connaît aucune foi religieuse, aucune religion positive, et doute même de l'existence de Dieu; qui aboutit à une licence effrénée, ou au despotisme le plus scandaleux; qui, en infectant le cœur, étouffe l'esprit public, ébranle l'État et l'Église, désole et corrompt les peuples.

Quelques traits caractéristiques résumeront ce long discours. Arnim avait une ame élevée, une imagination riche, fleurie, poétique; un cœur noble, fidèle, généreux. Ces estimables qualités ont disparu comme un songe. Ce jardin poétique est maintenant dépouillé de fleurs; un vent glacé les a flétries. Les arbres en deuil penchent leur feuillage vers la terre: toutes les sources d'harmonie sont desséchées, et le silence de la mort règne sur le bord des ruisseaux. La fragilité humaine nous force à renouveler ces plaintes qui retentissent dans tous les siècles. Compagne fidèle de nos joies et de nos peines, elle traverse les âges malgré les efforts que nous faisons pour la repousser. Jamais elle ne perd ses droits, et l'homme le plus vertueux ne peut échapper à ses atteintes. Il en a toujours été ainsi, il en sera toujours ainsi; telle est la triste consolation que les Orientaux apportent à la douleur. Nous avons une meilleure espérance. La sagesse divine a voulu borner notre carrière terrestre; et, de même que l'amour de nos parens nous reçoit aux portes de la vie et nous accompagne jusqu'à la tombe, ainsi le Tout-Puissant veille sur nous avec une sollicitude encore plus active, laissant chaque homme accomplir sa destinée, et le rappelant à lui quand le moment est venu.

C. B.

VIE ET CORRESPONDANCE DE FICHTE.

(*Troisième article.*[1])

Cette nouvelle époque d'indépendance et d'études privées et solitaires, qui commença pour Fichte, lorsque, échappant aux persécutions de Weimar et de Jéna, il se réfugia à Berlin, fut pour sa pensée philosophique l'époque d'une révolution nouvelle. Ce n'était point une abjuration de ses anciens principes, mais une rénovation de son système. Il n'était pas, comme Reinhold, homme à changer d'opinions et de méthode à chaque occasion; mais il avait conservé assez de force et de fraîcheur, assez de jeunesse intellectuelle, pour soumettre sa doctrine à un examen nouveau, afin de l'asseoir sur des bases plus solides, et de la modifier s'il était nécessaire. Cette réforme porta principalement sur les idées religieuses, vers lesquelles dut le porter, plus que jamais, l'accusation même dont il avait été l'objet. Nous nous servirons ici des propres paroles de son biographe, pour faire comprendre quel changement s'opéra dans son esprit à cet égard. « Fichte, dit son fils, avait démontré avec une évidence irrésistible, que la conscience ne peut véritablement savoir qu'elle-même. Il s'ensuivait que tout ce qu'elle prétend savoir d'un être qui lui serait étranger, était frappé de contradiction et de nullité. Cependant les idées d'existences autres que le *moi*, sont de fait dans la conscience; mais si l'on demande si ces idées ont des objets, et ce que c'est que ces objets, il n'y a pas théoriquement de réponse à cette question. En appliquant ce raisonnement à l'idée de Dieu, il est évident qu'il est éternellement impossible de le connaître scientifiquement, à moins que la réflexion ne renonce à elle-même, en démontrant sa propre insuffisance, et que

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. VII, p. 193, et p. 330.

le *moi* ne soit ainsi forcé à sortir de lui-même. Mettre, avec Jacobi, à la place de la science, la conscience immédiate de l'existence de Dieu, comme d'un fait qui s'impose de lui-même et qui appelle la foi, ce serait tout au plus se satisfaire personnellement, et l'on ne ferait rien pour entraîner la conviction universelle. La foi se trouve en opposition avec la réflexion, ou la conscience raisonnée et développée; comment se maintiendra-t-elle contre ses objections? Sans doute la foi peut persister dans sa conviction immédiate, sans se mettre en peine de son dénuement absolu de preuves; elle peut même reprocher au raisonnement son vide et sa stérilité; mais le raisonnement continuera incessamment à troubler la foi dans sa possession, à l'inquiéter dans sa jouissance et à l'accabler de doutes. Comment établir enfin la paix entre cette foi d'une part et la réflexion de l'autre? Il faut que la réflexion se détruise elle-même, qu'elle dépose ses armes volontairement, et qu'en raisonnant elle remonte à un point de vue plus élevé, et qu'elle reçoive enfin la foi en la justifiant.

Combler l'abîme entre la foi et la réflexion, établir la paix entre elles, à la suite d'une lutte franche et long-temps soutenue: telle était maintenant la tâche que Fichte mit toute la force de son esprit à remplir. Fidèle à sa doctrine, c'est par la réflexion, en raisonnant, qu'il voulait arriver à la foi; il ne s'agissait pas de retirer la partie de son système déjà établie (il y persistait au contraire d'une manière imperturbable), mais de prouver le droit de sortir du *moi* et d'expliquer scientifiquement d'une part le monde matériel, et d'autre part la conscience ou le monde intelligible. « Les différends qui se sont élevés entre nous, écrit Fichte lui-même à un de ses amis (sous la date du 8 Octobre 1800), ainsi que le mécontentement que plusieurs ont manifesté à l'égard de l'idéalisme transcendental, proviennent de ce que je n'ai pas encore pu réussir à élever mon système du monde

intelligible. » A cette époque de ses laborieuses investigations, Fichte n'entendait plus donner la *Théorie de la science*, telle qu'il l'avait publiée, que pour le fondement, la base d'une philosophie complète, qui aurait deux branches, dont l'une expliquerait le monde sensible, et l'autre le monde moral et intelligible. Mais il était encore à la recherche du lien qui devait les unir à l'idéalisme fondamental. Ce qu'il écrivit à cette époque de transition doit être considéré sous ce point de vue; principalement son livre si remarquable *sur la Destination de l'homme*[1], sa *Réponse à Reinhold*[2], et son *Rapport au public sur l'essence de la philosophie nouvelle.*[3]

Dans le premier de ces ouvrages, au commencement du troisième livre, Fichte passe déjà du doute à la foi, et subordonne la réflexion à un besoin plus élevé de la raison; mais ce n'est que plus tard que cette nouvelle façon de voir prit une forme plus déterminée. On en trouve les premières traces bien marquées dans ses *Leçons sur les caractères fondamentaux du siècle présent*[4], *sur la Fonction du savant*[5], et surtout dans la *Philosophie religieuse*[6], écrits qui furent publiés en 1806. Les *Leçons sur les caractères du siècle présent*, renferment les idées de l'auteur sur la philosophie de l'histoire, idées qu'il développa depuis dans ses *Leçons sur la politique*[7]. Dans ces discours, ainsi que dans

1 *Die Bestimmung des Menschen.* Berlin, 1800, in-8.°

2 *Antwortschreiben an Reinhold.* Tubingue, 1801, in-8.°

3 *Sonnenklarer Bericht an das grössere Publikum, über das eigentliche Wesen der neuesten Philosophie.* Berlin, 1801, in-8.°

4 *Grundzüge des gegenwärtigen Zeitalters.* Berlin, 1806.

5 *Vorlesungen über das Wesen des Gelehrten.* Berlin, 1806.

6 En voici le titre complet : *Anweisung zum seligen Leben, oder die Religionslehre :* Instruction pour parvenir à la vie bienheureuse, ou Théorie de la Religion. Berlin, 1806.

7 Ces leçons furent lues à Berlin en 1813, et publiées en 1820, sous le titre : *Die Staatslehre, oder über das Verhältniss des Urstaats zum Vernunftreiche :* La Politique, ou Rapports de l'État primitif avec le règne de la raison.

tout ce qu'il écrivit dans les derniers temps de sa vie, le fondement de sa doctrine est l'idée d'une révélation éternelle de Dieu dans la conscience; cette révélation de Dieu dans l'humanité se manifeste d'abord sous la forme de l'instinct et d'une foi traditionnelle, et devient peu à peu une vue claire et raisonnée de l'univers, au moyen de l'idée religieuse, de telle sorte qu'enfin la liberté de tous se soumette volontairement et avec une pleine connaissance à Dieu, et détermine d'après cette idée son état politique et juridique, ainsi que la constitution religieuse et politique : le dernier terme de la manifestation divine dans la conscience serait ainsi une théocratie rationnelle, le règne de Dieu amené par le progrès de la raison. Dans ce système, le christianisme ne serait pas seulement une doctrine et un institut religieux, mais, s'il est raisonné, le principe d'une constitution universelle.

La même manière de voir domine dans les discours sur *la fonction du savant*. Le savant, dans l'acception la plus élevée de ce mot, est celui qui, saisi de l'*idée* dans une de ses formes diverses, se sent appelé à exposer cette forme théoriquement ou à l'introduire dans le monde. Et par *idée* l'auteur entend ici la manifestation éternelle de Dieu ou le principe plastique absolu, tel qu'il se révèle dans la conscience individuelle.

Dans la *Philosophie religieuse*, enfin, Fichte montre positivement comment l'idée de Dieu détruit toute réflexion, comment par degrés la conscience, à force de raisonner, s'élève jusqu'à la reconnaissance de Dieu, et comment dans cette idée toute réflexion expire.

Après avoir cherché ainsi à retracer, le plus brièvement qu'il nous a été possible, la marche des travaux philosophiques de Fichte, et avant de rapporter ses destinées ultérieures, il faut indiquer ici la lutte que sa doctrine eut à soutenir contre les opinions contemporaines. L'idéalisme

absolu, depuis sa première apparition dans l'école d'Élée jusqu'à son dernier développement dans les ouvrages de notre philosophe, a toujours rencontré une vive opposition; et chaque fois, plus il était parvenu à se prononcer hautement et à prendre quelque consistance, plus le réalisme, par une réaction nécessaire, s'est efforcé de rentrer dans ses droits et de reprendre son empire. La *Théorie* de Fichte, dans sa première forme surtout, lui suscita de nombreux adversaires. Nous passerons sous silence ceux qui, comme Joseph Rückert, ne lui opposèrent qu'un réalisme grossier, qui peut bien satisfaire tel ou tel individu, mais qui détruit au fond toute véritable philosophie; nous ne dirons rien non plus du réalisme rationnel ou logique que Bardili, secondé par Reinhold, s'efforça, non sans talent, de faire prévaloir. Il n'eut que peu de succès. Les deux écoles rivales, qui, à côté de celle de Fichte et en opposition avec elle, exercèrent le plus d'influence sur la marche de l'esprit philosophique en Allemagne, et qui disputèrent l'empire à l'idéalisme de Fichte, sont la *Philosophie de la nature* de Schelling, et la doctrine destinée à concilier Kant et Jacobi, doctrine dont J. J. Fries fut le principal organe.

Il n'entre pas dans notre plan de mettre ici en parallèle l'idéalisme de Fichte et la philosophie de l'identité. Il suffira de dire que Schelling, choqué de l'absence d'unité dans la doctrine de Kant, crut trouver, jeune encore, cette unité dans la *Théorie de la science*, et contracta pendant quelque temps une étroite liaison avec son auteur, dont il défendit le système dans ses premiers écrits. Mais bientôt il s'en écarta, et devint le fondateur d'une philosophie indépendante, dont le succès ne tarda pas à balancer ou plutôt à surpasser celui de son maître. Fichte ne vit dans la *Philosophie de la nature* qu'un retour au dogmatisme vaincu par Kant; mais il se contenta de s'en expliquer verbalement. Soit mépris des opinions d'autrui, soit confiance dans son propre système, qui, selon

lui, lorsqu'il aurait réussi à le représenter complet et avec toute la clarté dont il était susceptible, se défendrait assez de lui-même, il ne soumit jamais la doctrine du plus célèbre de ses adversaires à un examen public et approfondi. En général, Fichte professait une entière indifférence pour les jugemens qu'on pouvait porter sur sa philosophie. Éloge ou blâme, il l'ignorait également; à peine lisait-il les articles dirigés contre lui. C'est ce qui explique pourquoi il ne répondit pas aux attaques directes de Schelling, quoique celui-ci l'accusât d'avoir emprunté une partie des idées exposées dans ses derniers ouvrages à la *Philosophie de la nature*.

Il tint encore moins de compte des écrits que publia contre lui le professeur Fries[1], qui enveloppait dans le même anathème Reinhold, Fichte et Schelling. Et cette fois il avait raison de ne pas répondre; l'inconvenance des expressions dont Fries, d'ailleurs digne d'estime, se servit dans sa polémique contre ces philosophes également respectables par leur ardent amour de la vérité, ne méritait d'autre réponse que le silence.

La vie extérieure de Fichte, dans les premières années de son séjour à Berlin, offre peu d'événemens et de circonstances remarquables. Il ne prenait plus que peu de part à la polémique du jour et ne veillait plus avec jalousie sur sa renommée. Rien ne répugne plus vite à un esprit élevé que les querelles littéraires, parce que rien n'y est décisif, et que rarement il y a des vainqueurs et des vaincus; ordinairement les deux partis s'attribuent la victoire et entonnent l'hymne du triomphe. Fichte se borna à la société d'un petit nombre d'amis; Frédéric Schlegel avait quitté Berlin, mais il restait son frère Guillaume qui, depuis, accompagna M.me de Staël dans ses voyages, Tieck, qui eut avec les frères Schlegel la principale part à la révolution que subit alors

1 *Reinhold, Fichte und Schelling*. Leipzig, 1803. — *Fichte's und Schelling's neueste Lehre von Gott und der Welt*. Heidelberg, 1807.

la littérature allemande, et Woltmann, qui avait également quitté Jéna pour la capitale de la Prusse. Pendant quelque temps encore il avait des relations maçonniques avec un grand nombre d'hommes distingués, et notamment avec Fessler[1]; relations auxquelles il renonça depuis tout-à-fait. Mais au nombre de ses amis les plus intimes fut Bernhardi[2], qui appliqua les idées du philosophe à ses travaux sur les langues. Le célèbre Hufeland, qui venait d'être appelé à Berlin comme premier médecin du roi, fut à la fois son ami et le médecin de sa maison.

Une chose remarquable, c'est que pendant plusieurs années Fichte n'écrivit rien pour le public. Il avait annoncé pour 1802 une nouvelle exposition de sa doctrine; mais soit qu'il ne fût point encore d'accord avec lui-même, depuis que sa pensée religieuse avait pris une autre direction, soit qu'il ne crût pas le public suffisamment préparé, surtout depuis que d'autres productions philosophiques lui semblaient plutôt troubler qu'éclairer l'opinion, il remit cette publication à d'autres temps. En attendant il cherchait par des méditations solitaires à donner à son système toute la solidité dont il était susceptible, et, par des leçons publiques, à lui préparer

1 Ignace-Aurèle Fessler est une de ces réputations équivoques qu'il est si difficile d'apprécier avec justice. Né en 1756 dans la Basse-Hongrie, de parens allemands et catholiques, il entra, jeune encore, dans l'ordre des Capucins, embrassa en 1791 la religion protestante, et se rendit célèbre par des romans historiques (*Aristide et Thémistocle*, *Matthias Corvin*, *Marc-Aurèle*, *Attila*), par ses travaux maçonniques et par ses destinées aventureuses. Il fut chargé de réformer avec Fichte le rituel de la loge Royal-York de Berlin. Après avoir occupé toute sorte de places, il est aujourd'hui surintendant et président du consistoire de l'Église évangélique de Saratow, où il cherche à faire prévaloir des idées mystiques. Son meilleur ouvrage est son *Histoire de Hongrie*, en dix volumes.

2 Auguste-Fréderic Bernhardi, né à Berlin 1768, élève du séminaire philologique dirigé par Wolf, publia une grammaire philosophique en deux volumes (1800), qu'il fit suivre de travaux semblables qui lui firent un nom parmi les philologues (*Reine Sprachlehre*, 1801, deux volumes, *Angewandte Sprachlehre*, 1803; *Anfangsgründe der Sprachwissenschaft*, 1805). Bernhardi mourut en 1820.

un accueil plus favorable. Sans avoir charge de professeur, et simplement toléré par le gouvernement, il eut bientôt réuni autour de lui un nombreux et brillant auditoire. Il ne se composait d'abord que de quelques jeunes savans ou de jeunes employés, qui s'intéressaient plus particulièrement à la philosophie; mais peu à peu il s'accrut, et l'on vit y accourir et se presser autour du maître de hauts fonctionnaires, des savans et des artistes déjà célèbres, les intelligences les plus différentes : Schlegel s'y rencontrait avec Kotzebue. Des ministres d'État mêmes, et parmi eux le baron d'Altenstein, ne dédaignèrent pas de se faire ses disciples.

Cependant, malgré les persécutions de Jéna, il était impossible qu'au milieu des rivalités universitaires qui heureusement existent en Allemagne, un aussi grand talent que Fichte attendît long-temps qu'on lui offrît une place. Déjà la chaire de philosophie à l'université récemment formée à Charkow, au fond de l'Ukraine, lui avait été offerte, et il allait l'accepter peut-être; une offre semblable lui avait été faite par l'université de Landshut, où Jacobi l'avait fortement recommandé, lorsqu'enfin, le gouvernement de Prusse le nomma professeur de philosophie à Erlangen [1], avec la faculté de passer les hivers à Berlin. En même temps il fut proposé comme membre de la classe philosophique de l'Académie royale de cette ville; mais le scrutin lui fut contraire. Que faire, en effet, d'un philosophe original dans une académie philosophique? La Société des sciences de Munich lui rendit plus de justice : elle l'admit, en 1809, sur la proposition de Jacobi.

Fichte entra en fonctions à Erlangen, au mois de Mai 1805, sous les plus heureux auspices. Il suivit à peu près la même méthode qu'à Jéna, et ce fut avec le même succès; à Erlangen comme à Jéna c'était moins des disciples que des philosophes, des penseurs indépendans, qu'il voulait former.

1 La principauté de Baireuth appartenait encore à la Prusse.

Ainsi qu'à Jéna il avait donné des leçons publiques sur la *destination du savant* (1794), il en fit à Erlangen sur la même matière et dans le même but, sous le titre : *sur la fonction du savant*[1], leçons qu'il ne tarda pas à livrer à l'impression. Grâce à lui, il s'établit entre lui et ses collègues une sorte d'enseignement mutuel. Il fréquentait les cours des autres professeurs, et ceux-ci se réunirent pour le prier de leur faire un cours suivi sur la *Théorie de la science*. Le projet de ce cours, nécessairement si différent d'un cours ordinaire, sera une des pièces les plus curieuses de celles que son fils promet de publier.

A ce commerce scientifique entre les professeurs se rattachait un plan de réforme que le ministre de Hardenberg avait dessein de faire subir à l'université d'Erlangen, plan qui fut depuis en partie exécuté lors de la fondation de l'université de Berlin. Fichte fut chargé de ce projet. Il proposait de former un séminaire de jeunes hommes destinés à l'enseignement, une sorte d'école normale, qui devait préparer une liaison plus intime entre les professeurs, et des rapports plus fréquens entre les professeurs et les élèves. Ce plan fut présenté au ministre en 1806; mais la bataille de Jéna, en livrant la principauté de Baireuth à la France, en empêcha l'exécution, et Fichte lui-même ne retourna plus à Erlangen; il demeura à Berlin pour attendre l'issue de la guerre.

On sait avec quelle témérité les Prussiens s'engagèrent dans la lutte contre Napoléon, qui venait de célébrer à Austerlitz l'anniversaire de son couronnement, et avec quelle sécurité ils attendaient la victoire; Fichte partageait cet enthousiasme, et déjà il projetait ces *Discours à la nation allemande*, que la marche rapide des événemens ne lui permit pas de publier alors. Voici comment dès lors il s'exprimait dans un fragment qui s'est conservé d'un discours adressé aux soldats : « Si l'orateur est réduit à la parole,

1 *Ueber das Wesen des Gelehrten*. Berlin, 1806.

s'il ne peut se mêler à vos rangs pour combattre, pou prouver par ses actions la vérité de ses principes, en brava courageusement la mort; la faute en est uniquement aux temps qui a séparé la vocation du savant de celle du guerrier. Mais il sent que s'il avait appris à manier les armes, ne le cèderait à aucun de vous en courage; il déplore q l'esprit de son siècle ne lui permette pas, comme il fut permi à Eschyle et à Cervantes, de joindre l'effet à la parole. A qu'il voudrait rétablir ce temps! Mais puisque maintenant ne peut que parler, il désirerait que sa parole fût puissa comme le fer, prompte et vive comme la foudre. Et ce n'e pas à l'abri du danger qu'il vous parlera. Il dira des véri qui devant le tribunal de l'ennemi seront dignes de mor et il les dira avec toute la clarté avec laquelle il les v lui-même, avec toute l'énergie dont il est capable, et il gravera son nom. Il ne se cachera point lâchement; il s'e gage sur son honneur à vivre libre avec la patrie ou à p avec elle.

« Cette mission, c'est son cœur seul qui la lui impose; l choses qu'il va vous dire, ce sont ses propres convictio sans arrière-pensée: en les disant, il n'obéit à person Il en assume sur lui toute la responsabilité. Écoutez-le d'autant plus de faveur, que c'est pour lui un vérita besoin de s'arracher avec ses pensées à ses alentours acc tumés, et de se réfugier avec elles au milieu de vous com dans un asyle. Car, il faut l'avouer, et c'est une chose ma nifeste, la nation allemande s'est attiré par sa propre fa

1 Cela n'était que trop vrai; au moment même où Fichte écr ces lignes, le 26 août 1806, le maréchal Berthier fit fusiller à Bra un libraire de Nuremberg, Jean-Philippe Palm, pour avoir mis en culation un pamphlet anonyme, intitulé : *L'Allemagne dans son profond abaissement* (*Deutschland in seiner tiefsten Erniedrigung*), renfermait des plaintes amères sur la tyrannie de Napoléon et sur conduite de ses troupes en Bavière. Et Palm n'était ni l'auteur, ni m le premier éditeur de cet écrit. Ce fait est un de ceux qui contribua le plus à rendre le nom français odieux en Allemagne.

(et peu d'individus en sont innocens), le sort qui vous met aujourd'hui les armes à la main, et elle a mérité le malheur dont sans doute vos victoires vont le préserver. Elle l'a mérité par cette tiédeur, par cette lâcheté, qui rend incapable de faire des sacrifices personnels, d'exposer sa vie et ses biens pour sauver l'honneur. On a mieux aimé souffrir et descendre lentement jusqu'à la dernière ignominie, que de se soulever par une résolution prompte et décisive, que de tout oser. A force de ramper dans la poussière, on en est venu au point de regarder tout sentiment élevé comme une exaltation dangereuse et ridicule.

« Quelle est au contraire la condition du guerrier? Il faut qu'il sache se sacrifier; le véritable honneur qui élève au-dessus de la vie et de ses jouissances : voilà son caractère, sa nature, sa dignité.

« Le moment est arrivé de vous montrer dignes de cette haute mission. Avant le combat, ne vouloir que la guerre et se résigner à toutes ses conséquences; dans la mêlée, demeurer inébranlable, et dans la mort même penser à la victoire, à la patrie, à l'éternité : voilà ce qui n'est donné qu'à vous, et ce qui vous rend dignes d'envie. Mais par votre exemple vous éveillerez l'énergie du reste de la nation. C'est sur vous que se fonde l'espérance de l'ami de l'humanité et de l'Allemagne. Que ne puis-je vous parler de vive voix, et puiser de nouvelles inspirations dans vos regards! »

Pour réaliser ce vœu patriotique d'enflammer par des discours le courage des soldats, Fichte demanda au gouvernement une place convenable dans l'armée. Son offre fut refusée. « Vos idées vous font honneur, lui écrivit un homme d'État; le roi vous remercie de vos intentions. Peut-être en pourrons-nous faire usage plus tard. Il faut d'abord que le roi parle à son armée par des actions, et ensuite l'éloquence pourra ajouter aux avantages de la victoire. » Mais cette espérance de la victoire fut cruellement déçue, et Fichte dut réserver

ses services pour des temps meilleurs. Tout ce qui lui fut permis pour le moment, ce fut de déposer sur l'autel de la patrie une offrande qui était hors de proportion avec ses moyens.

On attendait dans la capitale la nouvelle des premiers succès de l'armée, lorsqu'on y apprit l'issue malheureuse du combat de Saalfeld et la mort du prince Louis; mais l'enthousiasme n'en fit que s'accroître : les grenadiers prussiens, disait-on, avaient juré de venger ce héros, et l'on espérait encore. Le 17 Octobre 1806, au soir, Fichte était réuni avec les siens à une fête de famille; [illegible], la société célébrait les victoires futures de l'armée, et quelques heures après, Berlin savait déjà toute l'étendue de ses désastres. Jamais une population ne passa plus promptement de la plus profonde sécurité à la certitude des plus grandes calamités. La capitale était sans défense; dans peu de jours le vainqueur devait entrer dans ses murs. Toutes les autorités et tous les hommes de quelque distinction se disposaient à la fuite. Fichte résolut de partager le sort des [illegible]. Dès le 18 il passa l'Oder avec son ami Hufeland, pour attendre les événements.

Dans une première lettre, datée de Stargard, le [illegible] Octobre, et adressée à sa femme qui était restée à Berlin, il lui écrivit que son intention était de retourner auprès d'elle si les Prussiens sortaient victorieux de la nouvelle bataille qu'on attendait, ou de se rendre à Kœnigsberg et de renoncer à sa place d'Erlangen, s'ils étaient encore une fois battus. Peu de jours après il reçut la nouvelle de l'entrée des Français dans la capitale; les [illegible] débris de l'armée prussienne fuyaient vers le nord, et vers la fin de Novembre nous retrouvons Fichte à Kœnigsberg, où on lui avait accordé provisoirement une chaire, et d'où il invita sa femme à venir le joindre avec son fils. Au milieu des horreurs de la guerre et du bruit du canon, au milieu

des inquiétudes sur le sort de sa famille et du pays auquel il avait attaché sa fortune, il conservait assez de force de caractère et d'amour de la science, pour continuer ses travaux philosophiques, et surtout pour chercher à résoudre le grand problème dont la solution lui semblait devoir couronner l'édifice de sa doctrine.

« Du reste, écrit-il sous la date du 20 Décembre 1806, mes spéculations vont à merveille. Après le nouvel an je commencerai mes lectures sur la théorie de la science, et jusqu'à cette époque j'espère avoir fait la grande *découverte* dont j'approche de plus en plus. »

Il se livrait à ses études avec plus d'ardeur que jamais, pendant qu'on se battait à Paltusk et à Eilau (8 Février 1807); et quand Danzig eut succombé, et quand les Français s'approchaient de Kœnigsberg, fidèle à sa résolution de partager en tout la destinée de la monarchie prussienne, il quitta cette ville, la veille de la journée de Friedland (le 13 Juin), qui devait décider du sort de la Prusse, et se rendit à Memel, où, le 5 Juillet, il s'embarqua pour Helsingœr. Après une traversée longue et orageuse, il arriva le 9 de ce mois dans la capitale du Dannemarck. Là il résolut d'attendre la paix, qui ne pouvait tarder de se conclure, pour retourner ensuite auprès des siens, avec la conscience d'avoir tout sacrifié à la cause de sa patrie, et de n'avoir cédé, comme elle, qu'à la force et à l'empire de la nécessité.

Il n'aurait voulu retourner à Berlin que lorsque cette ville serait évacuée par les Français; mais l'impatience de revoir les siens et le peu d'attraits qu'avait pour lui le séjour de Copenhague hâtèrent son départ. Il avait renoncé à ses rêves de citoyen et de patriote; il avait été témoin de l'ineptie ou de la faiblesse, si ce n'est de la trahison de la plupart de ceux à qui le roi de Prusse avait confié les destinées de son empire : la nation allemande lui paraissait morte; il ne voulait plus vivre que pour la science.

Enfin, après dix mois d'absence, vers la fin d'Août 1807, Fichte eut le bonheur de se revoir au milieu des siens. Les Français occupaient encore Berlin. Pour échapper à toute espèce de relation avec eux, il se retira avec sa famille dans un pavillon de jardin, où, dans la société du célèbre Jean de Muller, il attendit tranquillement la retraite de l'étranger. Il venait de se lier d'une étroite amitié avec ce grand historien. Malheureusement cette liaison entre deux hommes de génie fut de courte durée : Muller, qui avait fait naître contre lui de graves soupçons à l'occasion d'un discours qu'il avait prononcé, dans l'académie de Berlin et en présence des chefs de l'ennemi, *sur la gloire de Fréderic le grand*, discours par lequel il cherchait à la fois à inspirer aux vainqueurs quelque respect pour les vaincus, et à se concilier leur bienveillance, Muller, qui d'ailleurs était plus cosmopolite qu'Allemand, crut devoir quitter le service de la Prusse; il accepta d'abord une place à Tubingue, et ensuite les fonctions de secrétaire d'État du roi Jérôme : dix-huit mois après il n'était plus.

La Prusse, cependant, réduite à ses anciennes provinces, et déchue de son importance politique, résolut de borner toute son activité à une réforme intérieure, et après avoir perdu la puissance matérielle, de se rendre prépondérante en Allemagne par les lumières. L'instruction publique devint surtout l'objet de sa sollicitude. Il s'agissait d'établir une université à Berlin, et ce fut d'abord à Fichte que l'on commit le soin de rédiger un nouveau plan d'études. Quoique le projet de Fichte ne fût point exécuté, et que d'autres idées prévalussent depuis, il est trop remarquable pour que nous ne nous y arrêtions pas un instant.[1]

[1] Rédigé en 1807, il ne fut livré à l'impression qu'en 1817, sous le titre : *Deducirter Plan einer zu Berlin zu errichtenden höhern Lehranstalt* : Projet d'une école supérieure à établir à Berlin. Stuttgard, chez Cotta.

Presque toutes les universités de l'Europe sont encore telles qu'elles furent fondées il y a quatre ou cinq siècles, lorsque les moyens d'instruction étaient encore rares, et que la parole du maître en était la source principale. Presque partout les professeurs enseignent comme s'il n'y avait pas de livres, et sans égard aux connaissances que les élèves apportent à leurs leçons, ni à celles qu'ils peuvent puiser par eux-mêmes dans les bibliothèques. Le plus souvent il n'y a ni homogénéité, ni ensemble, ni gradation entre les divers enseignemens. Tandis que l'instruction primaire a été, principalement en Allemagne, l'objet d'une multitude d'ouvrages, et qu'on lui a fait subir les changemens voulus par le progrès des lumières, l'instruction supérieure est demeurée stationnaire, quant à la méthode. Çà et là seulement elle a subi quelques modifications isolées et passagères.

Pour remédier à ces vieux abus, Fichte posait en principe que l'instruction dans les universités ne devait pas se borner à reproduire de vive voix, dans les cours publics, ce que chacun pouvait apprendre dans les livres; il voulait en outre que l'on ne se proposât pas uniquement de transmettre aux élèves de simples connaissances, mais que le savoir devînt leur propriété et un instrument entre leurs mains : en un mot, que l'instruction fût une véritable éducation perfectionnée. Selon lui, une université devrait être une *école pratique pour l'exercice de l'esprit scientifique*[1], ayant pour but d'enseigner aux élèves à appliquer librement leurs connaissances, à les mettre en action. En effet, à l'université doivent se former les hommes d'État, les législateurs, les juges, les pasteurs, les instituteurs, les médecins, tous hommes pratiques. Il est vrai qu'elle doit aussi fournir des savans proprement dits, c'est-à-dire des hommes chargés de recevoir comme en dépôt le savoir amassé par les générations antérieures et de le transmettre plus riche aux générations futures. De là même

1 *Eine Kunstschule des wissenschaftlichen Verstandesgebrauchs.*

il résulte que pour ceux-ci, comme pour les autres, l'acquisition des connaissances positives ne doit pas être le dernier but, mais seulement un moyen, un véhicule, pour les mettre en état d'y ajouter, d'ouvrir des voies nouvelles à l'esprit humain, de hâter ses progrès vers la perfection.

Ces principes posés, si tel doit être l'objet de l'enseignement supérieur, il est évident qu'il doit changer de formes et de méthodes. Si l'on admet que tout ce qui est déposé dans des livres bien faits et facilement abordables aux élèves, ne doit point être reproduit en détail dans les leçons des maîtres, mais que ceux-ci doivent surtout s'appliquer à bien diriger les élèves dans leurs études domestiques, et à s'assurer de leurs progrès par des examens graduels et sévères, il s'ensuit que les fonctions du professeur, au lieu de se borner à des discours publics, consisteront principalement en interrogations et en conversations scientifiques avec les étudians; ceux-ci seront habitués à travailler par eux-mêmes, et surtout astreints à faire des compositions fréquentes sur les matières dont ils s'occupent; le maître entretiendra un commerce intime avec l'élève, et ce commerce sera, pour ainsi dire, un *dialogue* continuel entre eux.

Telles étaient les idées fondamentales du plan que Fichte remit vers la fin de 1807 au ministre qui l'en avait chargé. Mais l'occupation de Berlin par les Français se prolongeait; le gouvernement n'y revenait point; l'exécution du projet de fonder une université dans cette capitale dut être différée, et lorsque plus tard il fut réalisé, l'organisation en fut confiée à d'autres mains.

Vers cette même époque, un autre projet, plus vaste et plus difficile, occupait Fichte. Il avait vu avec douleur la ruine de la patrie; la vieille Allemagne n'était plus, et la nouvelle était encore à naître. « Rien ne produit rien, écrivit-il à un homme d'État au sujet de l'avenir des peuples germaniques; et il n'y a pas de transition possible entre deux états

tout-à-fait opposés. Je suis convaincu que sans une rénovation complète de nos sentimens, sans une éducation réformatrice, aucun succès matériel, quel qu'il soit, ne peut faire notre salut. » C'est à cette grande œuvre d'une réforme radicale du caractère national qu'il résolut de vouer ce qui lui restait de force et de vie. Il voulait rendre les peuples de l'Allemagne capables d'une insurrection morale contre leurs oppresseurs, en laissant au temps d'amener l'occasion et les moyens d'une insurrection matérielle. Avant tout il voulait les éclairer sur leur position, leur montrer jusqu'à quel point ils étaient déchus de leur ancienne dignité, et leur montrer ainsi la seule planche de salut qui leur restât. Il était loin de sa pensée de les appeler à la révolte; à quoi une révolte même couronnée de succès leur aurait-elle servi, si eux-mêmes et leur temps demeuraient ce qu'ils étaient? Cependant son entreprise, tout uniquement morale et intellectuelle qu'elle fût, n'était pas sans péril, et ce péril il le connaissait dans toute son étendue. Il avait l'habitude, avant de se décider à quelque grande résolution, de se rendre compte de ses motifs et de discuter ses raisons avec lui-même et la plume à la main. Le succès de cette haute entreprise ne lui paraissait pas trop payé de sa vie; il était prêt à la donner, s'il le fallait, pour le salut commun. « Tout dépend de cette question, se disait-il dans sa délibération solitaire: puis-je espérer que le bien que je pourrai faire, sera plus grand que le danger auquel je m'expose? Le bien est enthousiasme, élévation. Le danger personnel que je puis courir ne doit point être pris en considération, il pourrait même être d'une grande utilité. Quant à ma famille et à mon fils, ils auraient l'assistance de la nation, et le dernier aurait de plus l'avantage d'avoir pour père un martyr. Je ne saurais mieux employer ma vie. »

C'est dans ce but et dans ces dispositions qu'il prononça, pendant l'hiver de 1807 à 1808, dans la salle de l'académie

de Berlin, ses *Discours aux Allemands*, qui ne sont pas seulement un des monumens les plus curieux de la littérature germanique, mais qui sont encore un des faits les plus intéressans de l'histoire contemporaine. Souvent sa voix fut assourdie par le bruit des tambours qui traversaient les rues adjacentes; des espions connus se mêlaient à ses auditeurs. Plusieurs fois le bruit courait dans la ville que le courageux orateur avait été saisi et enlevé par la police ennemie; et, chose singulière! elle ne semblait pas faire attention à lui. Seulement le *Moniteur* annonça en peu de mots qu'un célèbre philosophe allemand donnait à Berlin des leçons publiques sur les moyens d'améliorer l'éducation. Plus tard même, quand, au moment de l'évacuation de la capitale par les Français, le maréchal Davoust fit appeler quelques-uns des écrivains les plus distingués de Berlin, tels que Schmalz, Hanstein, Wolf, Schleiermacher, pour les accabler de menaces sur le sort qui les attendait, si jamais ils écrivaient ou parlaient sur la politique et sur la situation de l'Allemagne, Fichte fut laissé en dehors, lui qui était le seul qui se fût prononcé publiquement contre la puissance de l'étranger.

Tant de travaux et d'émotions avaient cependant ruiné sa santé si robuste; pour la première fois, au printemps 1808, Fichte tomba dangereusement malade, au moment même où il allait commencer ses leçons philosophiques à l'université naissante. Ce ne fut qu'après plusieurs mois de souffrances que sa forte constitution vainquit la violence d'une maladie dont il se ressentit tout le reste de sa vie : sa main gauche demeura paralysée, et les eaux de Tœplitz ne purent lui en rendre entièrement l'usage.

Il s'occupa pendant sa longue convalescence d'études qui semblaient lui devoir demeurer étrangères. Il se livra de nouveau à l'étude des langues du midi et de leurs poètes. Une traduction métrique du premier chant du Dante[1], une

[1] Cette traduction, qui appartient à l'année précédente, se trouve

autre d'un des plus beaux épisodes de la Lusiade [1], et d'autres essais qui n'ont pas été imprimés, furent le fruit de ses études; mais son travail le plus remarquable de ce genre est son *Caractère de Machiavel* [2], avec des fragmens des ouvrages du secrétaire de Florence; il avait déjà écrit cet ouvrage à Kœnigsberg, pendant sa fuite, non sans l'intention d'inspirer aux hommes d'État de sa nation une politique plus hardie et plus conséquente. Les grands et désastreux événemens dont il était le témoin, le portaient alors plus que jamais vers l'étude de l'histoire. Tacite, qu'il préférait avec Sénèque à tous les prosateurs de Rome, surtout les épisodes de ses annales qui se rapportaient à l'ancienne Germanie luttant contre la domination romaine, furent presque la seule lecture pendant qu'il écrivait ses *Discours aux Allemands*. Souvent il récitait quelqu'un des plus beaux passages que l'historien met dans la bouche d'Arminius, puis reprenait sa composition avec un nouvel enthousiasme, ou il les traduisait par écrit, afin d'empreindre son style de l'énergique concision et de la vive indignation de son modèle.

En même temps il consacrait une partie de ses loisirs à l'instruction de son fils unique, qui publie aujourd'hui avec une reconnaissante admiration le zèle plein d'amour avec lequel son père, sans cesse occupé des plus hautes pensées, descendait pour lui dans les moindres détails des élémens de la grammaire. C'est ici le lieu, et nous n'aurons garde de le passer sous silence, de faire mention d'une habitude domestique, à laquelle on ne dérogea jamais dans la maison du philosophe. Tous les soirs, en temps ordinaire, la journée se terminait par un exercice de piété fait en commun. D'abord

Imprimée dans la *Vesta*, publiée par Schroetter et Schenkendorf. Kœnigsberg, 1807.

1 Chant III, stances 118—136, dans le premier numéro du Panthéon de Büsching et Kannegiesser. Berlin, 1810.

2 *Charakteristik Machiavelli's*, dans les *Musen*, journal publié par Fouqué et Nenmann.

la famille, y compris les domestiques, chantait, avec accompagnement du piano, quelques versets d'un cantique; ensuite le chef parlait sur quelque passage du nouveau Testament, particulièrement de l'Évangile selon S. Jean; quand l'occasion s'en offrait, il y joignait des paroles consolantes ou de pieuses exhortations; son but était toujours d'élever l'âme de ses auditeurs au-dessus des vanités et des distractions de la vie vulgaire; habitude précieuse, qui, si elle ne dégénère pas en un pur mécanisme, contribue puissamment non-seulement à sanctifier la vie domestique, mais encore à resserrer de plus en plus les liens sacrés qui unissent les membres d'une même famille.

Cependant l'université de Berlin commençait à s'organiser, et déjà, avant que l'ouverture solennelle en eût eu lieu, des professeurs du premier ordre, le grand philologue Wolf, Schleiermacher, l'illustre interprète de Platon, et Fichte, ouvrirent leurs cours. Le roi avait donné à la nouvelle école un des plus beaux palais de la capitale; les savans les plus distingués de l'Allemagne y furent appelés aux conditions les plus avantageuses, et tous les établissemens et toutes les collections dont peut avoir besoin une université, furent dotés avec une munificence vraiment royale. Il sembla qu'on voulût réaliser une des idées de Fichte, en fondant avec une libéralité sans exemple une institution régénératrice, au moment de la plus grande détresse où puisse jamais tomber un empire. Pour assurer les fruits que l'État espérait recueillir de cette création nouvelle, il était indispensable d'empêcher par tous les moyens légitimes l'habitude du duel, les associations connues sous le nom de *Landsmannschaften*, en un mot, ces mœurs si grossières et si peu en harmonie avec notre siècle, qui sont encore celles des étudians dans plusieurs universités allemandes, de s'introduire, ou plutôt de prendre racine à Berlin; car déjà les étudians venus de Francfort-sur-l'Oder les avaient apportées avec eux. Ce soin fut en

grande partie rentrés à Fichte, doyen de la faculté philosophique, et nommé recteur pendant les deux premières années. A la manie du duel il essaya d'opposer des tribunaux d'honneur, formés par les élèves eux-mêmes, sous la tutelle du sénat académique; mesure qui fut employée pendant quelque temps seulement, et qui ne tarda pas à tomber en désuétude. Pour prévenir les sociétés secrètes et fondées dans des vues étroites, il aurait voulu engager les étudians à former des associations plus générales, ayant pour but de les unir plus intimement, sans distinction de pays et d'origine, d'exciter entre eux une noble et utile émulation, et de nourrir au milieu d'eux l'amour des lois et de la patrie commune. Peut-être fut-ce là le premier germe de la grande *Burschenschaft*, alors si favorisée, et qui depuis, lorsque le danger était passé, fut regardée comme criminelle.

Sous tous ces rapports, Fichte ne réussit qu'imparfaitement; tous ses projets de réforme et ses vues patriotiques échouèrent contre l'obstination prétendue prudente de ces hommes aux demi-mesures et aux accommodemens, qui aiment à suivre la route large et commode du milieu, le plus souvent aussi éloignée du bien que du mal, de la vérité que du mensonge. Aussi ne fut-ce qu'avec répugnance qu'il accepta le rectorat pour la seconde année, et avant qu'elle fût expirée, il crut devoir se démettre de cette dignité difficile. Les termes dans lesquels il donna sa démission, sont assez remarquables : « Je manque absolument, disait-il, de la souplesse nécessaire pour déterminer les maximes de ma conduite d'après la variabilité des circonstances, en conservant néanmoins l'unité du caractère. Ce n'est qu'en suivant des principes invariables que je puis rester un honnête homme. Je ne cachai point ce défaut au sénat académique, lorsque, malgré moi, il me désigna pour la seconde fois aux fonctions rectorales. J'invoque l'intervention du ministère pour qu'il permette à un homme qui est arrivé à sa cin-

quantième année, en suivant toujours la voie de la droiture, d'y persévérer jusqu'à la fin.» Telle fut en effet la maxime de la vie entière de Fichte : il lui était impossible de penser d'une façon et d'agir d'une autre, et toutes les fois que les circonstances semblaient vouloir le forcer à se conduire autrement, il n'hésitait pas, quoi qu'il lui en coûtât, à se soustraire à leur empire. . . . .

On approchait cependant de l'année 1812, et toute l'Europe se préparait à une lutte nouvelle, qui devait être décisive. L'armée prussienne allait suivre la bannière de Napoléon contre la Russie; mais la Prusse et principalement les universités, n'avaient cessé d'être le foyer d'une secrète opposition aux vues du conquérant : la police impériale le savait, et Fichte surtout avait appelé son attention. Son ami Villers, qui joignait à des sentimens français l'amour de l'Allemagne, l'avertit que son nom était au premier rang parmi ceux qu'on regardait en France comme dangereux, et lui conseilla de ne pas attendre l'approche de l'armée, et de fuir en Russie. Fichte répondit que sa vie appartenait à la science et à la patrie, et que sa fuite ne pouvant être utile ni à l'un ni à l'autre, il resterait à son poste. Il resta et demeura tranquille. D'ailleurs les difficultés qui s'étaient élevées entre la France et la Prusse semblaient aplanies, la grande armée traversa Berlin en amie, et Fichte put continuer paisiblement ses travaux. Il prévoyait l'issue de la funeste expédition de Russie, et il était naturel qu'avec toute l'Allemagne il se réjouît de la chute du héros qui pesait trop sur son siècle pour ne pas en être méconnu. Fichte embrassa avec ardeur l'espérance d'un meilleur avenir pour sa chère patrie, et il se disposait à prendre une part active à sa délivrance; il était seulement incertain sur la manière dont il pourrait la servir. Ceindre l'épée, était chose impossible pour lui; il n'avait pour toute arme que la parole et des conseils. Ainsi qu'il en avait déjà eu l'intention avant la bataille de Iéna,

il résolut de les offrir. La délibération dans laquelle il entra avec lui-même sur ce point et qui nous a été conservée, est un monument précieux de la noblesse et de la profonde moralité de son caractère. Avec quelle sévérité il sonde ses motifs! avec quelle fermeté il en retranche toutes les insinuations de l'égoïsme et de l'ambition! avec quel abandon il se dévoue à toutes les conséquences de sa résolution, une fois qu'il l'a reconnue pour bonne, pour la seule qui lui convînt! Il offrit au gouvernement de servir dans l'armée comme aumônier, ou plutôt comme orateur religieux, attaché au quartier-général, d'y prêcher le christianisme selon la Bible, afin d'inspirer aux soldats et aux chefs le mépris de la mort, et l'amour de la patrie et de la liberté. On refusa encore, et peut-être avait-on raison; mais le refus ne troubla point le contentement du philosophe: pour lui, l'offre équivalait au fait, l'intention au succès. Il avait obéi à ce qu'il regardait comme un ordre de sa conscience: dès-lors il était satisfait. Rejeté ainsi sur lui-même, placé dans l'impossibilité de prendre personnellement part à la guerre pour l'indépendance, il lui fut permis du moins de rendre un service immense à la capitale, et de sauver peut-être l'honneur même de la nation. Vers la fin de Février 1813, Berlin était encore occupé par un corps de troupes françaises peu considérable; il eût été facile, en ameutant le peuple et en réunissant ses forces, de détruire ce corps, et le projet en fut conçu par un homme bien capable de l'exécuter. Il réunit un certain nombre de jeunes gens dévoués, et convint avec eux de surprendre nuitamment la garnison française et de brûler ses magasins; il espérait donner par là un grand exemple à l'Allemagne, et forcer le gouvernement prussien, qui tergiversait encore, de prendre un parti décisif. Déjà la nuit où le complot devait être exécuté, était fixée. C'est alors qu'un jeune homme, un élève de Fichte, ne pouvant supporter l'idée de tremper dans un assassinat, lui qui mérita

sur le champ d'honneur le prix des braves, se rendit chez son maître pour lui exposer ses scrupules. Fichte, épouvanté de l'énormité de l'attentat projeté, en dissuade son jeune ami, court aussitôt auprès du chef de la police prussienne, l'engage à empêcher un crime inutile, et parvient ainsi à prévenir un massacre qui aurait couvert de honte le nom allemand, et dont d'ailleurs il eût été facile au vice-roi d'Italie, qui se trouvait encore avec un corps d'armée sur l'Oder, de tirer une juste vengeance.

Pendant l'été de 1813, tandis que les deux partis se préparaient à une dernière lutte, Fichte reprit ses leçons publiques, qui avaient cette fois pour principal objet les événemens du jour et le caractère qu'il convenait de donner à la guerre actuelle, suspendue seulement, mais non terminée.[1] Il prit même part aux exercices du *Landsturm*, et signa l'acte par lequel la plupart des professeurs de l'université s'engageaient à tout sacrifier au pays et, s'ils survivaient, à prendre soin des veuves et des enfans de ceux qui périraient dans les combats.

La guerre recommencée fut portée encore une fois aux environs de Berlin, et cette fois elle y laissa un mal contagieux, qui amena la mort prématurée de Fichte. La ville se remplissait de blessés et de malades; les femmes des citoyens furent appelées à concourir avec l'administration pour leur donner des soins. L'épouse de Fichte, du consentement de son mari, fut une des premières à se rendre à cet appel, et à se dévouer entièrement à ce noble et périlleux devoir.

Fichte, cependant, avait recommencé, vers l'hiver, ses leçons philosophiques: c'était une introduction à la philosophie, sur un plan nouveau, destinée à préparer les élèves à mieux comprendre sa doctrine, qu'il croyait pouvoir maintenant exposer complète et avec le plus haut degré de clarté.

[1] Ce travail, imprimé après la mort de Fichte, est intitulé: *Ueber den Begriff des wahren Krieges*. Tubingue, chez Cotta, 1815.

Presque jamais, disait-il, il n'avait travaillé avec plus de bonheur, et son enthousiasme allait en croissant, à mesure qu'il croyait pénétrer au centre de la question. Aussi se proposait-il de passer l'été suivant à la campagne, entre Dresde et Meissen, contrée à laquelle se rattachaient les souvenirs les plus chers de sa jeunesse, et de reconstruire là son système dans la solitude. Alors, espérait-il, s'il réussissait à l'achever, il regarderait sa carrière littéraire comme terminée, le but de sa vie comme rempli; il aurait payé sa dette au monde et livré son nom à la postérité: il consacrerait le reste de sa vie à l'instruction de la jeunesse. Et c'est dans ce moment même que la Providence avait compté ses jours et mis un terme à ses destinées!

Son épouse avait bravé pendant cinq mois le danger de la contagion; elle y succomba dans les premiers jours de Janvier 1814. Déjà l'on avait perdu tout espoir de la sauver; Fichte l'avait quittée luttant avec la mort, pour se rendre dans son cours, dont il lui était impossible de différer l'ouverture. A son retour il trouva sa femme convalescente; dans l'excès de sa joie il se jeta sur elle et l'embrassa étroitement. C'est peut-être dans ce moment qu'il puisa dans ses bras le germe du mal, qui ne tarda pas à le saisir avec une violence extrême. Dans un moment lucide il put encore apprendre que l'ennemi avait repassé le Rhin. Peu de temps avant sa fin, son fils lui ayant présenté une médecine, « je n'en ai plus besoin, dit-il, je sens que je suis guéri. » Il l'était en effet. Un sommeil toujours plus profond s'empara de lui, et termina sa glorieuse vie dans la nuit du 27 Janvier 1814, lorsqu'il n'avait pas accompli sa cinquante-deuxième année, au moment où il se disposait à mettre la dernière main à son œuvre.

Dans l'extérieur de Fichte, tout indiquait la force et l'énergie qui le caractérisaient. Son corps, petit et ramassé dans sa taille, était musculeux, et un sang abondant circulait

dans ses veines. Sa démarche, ferme et décidée, annonçait en quelque sorte la droiture et la vigueur de son caractère. Toutes ses paroles portaient l'empreinte de la franchise et de la conviction. Sa volonté était en tout sens forte, pleine, invariable; et comme il était dominé par une idée supérieure, que son esprit en était plein, et qu'il s'y dévouait de toute son ame et de toutes ses facultés, sa vie fut une et entière, poursuivant sans relâche et sans hésitation une seule et même direction, sans briguer la coopération ou l'assentiment d'autrui, et ce que ceux qui ne le comprenaient pas appelaient obstination et tendance exclusive n'était que conviction profonde de ses opinions, et confiance imperturbable dans la pureté et la nécessité morale de ses principes et de ses motifs.

Sa femme, en tout digne d'un si grand homme, lui survécut encore cinq années; une pension convenable que lui fit le gouvernement prussien, lui permit de couler tranquillement le reste d'une vie toute vertueuse. Elle consacra désormais tout son amour à un fils unique, qui marche avec succès sur les traces de son illustre père, et qui présente aujourd'hui à l'Allemagne un écrivain distingué et un philosophe indépendant et consciencieux.

Nouvelles et Variétés.

Lénore, ballade de Bürger.

Nous nous proposons de donner un article sur Bürger et ses œuvres. En attendant que ce travail soit terminé, nous ne pouvons résister au désir de donner ici une traduction fidèle et exacte de sa ballade de Lénore, connue de tous les amateurs de la littérature allemande, et si bien appréciée par Mme de Staël.

LÉNORE.

Agitée par de sombres rêves, Lénore se réveilla en sursaut vers l'aube du jour. « Es-tu infidèle, Wilhelm, ou es-tu mort? combien long-temps tarderas-tu encore? » Il était parti pour la bataille de Prague avec l'armée du roi Frédéric, et n'avait pas écrit s'il était resté en bonne santé.

Le roi et l'impératrice Marie-Thérèse, fatigués de leur longue discorde, amollirent leur esprit opiniâtre et firent enfin la paix; et chaque armée, criant, chantant au bruit des timbales, des tambours et des clairons, ornée de rameaux verdoyans, vint regagner sa demeure.

« Et partout, oui partout, sur les routes, sur les montées, jeunes et vieux accouraient au-devant de ceux qui revenaient, et poussaient des cris de joie. Dieu soit loué! s'écriaient l'enfant et l'épouse; sois le bien-venu, disait mainte fiancée joyeuse: mais hélas! pour Lénore il n'y avait plus ni revoir ni baiser.

« Que de fois elle interrogea toute la file des soldats, que de fois elle demanda tous les noms! Mais de tous ceux qui venaient, nul ne pouvait lui donner de nouvelles. Lorsque donc l'armée fut passée, elle arracha sa chevelure

d'ébène[1] et se précipita contre terre avec des convulsions furibondes.

« En vain sa mère courut à elle. « Ah! que Dieu prenne pitié de nous, chère enfant, qu'as-tu? » En vain la pressa-t-elle dans ses bras. « O ma mère, ce qui a péri a péri! périsse la terre, périsse tout! chez Dieu, pas de pitié! Malheureuse, malheureuse que je suis! »

« Aide-nous, Dieu, aide-nous! sois-nous propice! ma fille, prie un Notre Père! ce que Dieu fait, est bien fait. Dieu, Dieu prendra pitié de nous. » — « O ma mère, ma mère, vain espoir! Dieu n'a pas bien agi envers moi; qu'ont valu, qu'ont valu mes prières? Maintenant tout est inutile. »

« Aide-nous, Dieu, aide-nous! qui connaît le Père, sait qu'il aide ses enfans. Le très-saint Sacrement adoucira tes peines. » — « O ma mère, ma mère! ce qui me brûle n'est adouci par aucun sacrement. Aucun sacrement ne saurait rendre la vie aux morts. »

« Écoute, mon enfant, écoute, si cet homme perfide, dans le lointain pays des Hongrois, s'était parjuré pour contracter un nouveau mariage? Laisse, mon enfant, laisse son cœur se perdre. Il n'y gagnera rien; quand son corps et son ame se sépareront, son parjure le consumera. »

« O ma mère, ma mère, ce qui a péri a péri, ce qui est perdu est perdu! La mort, la mort est mon partage! O pourquoi suis-je née? éteins-toi, ma lumière, éteins-toi pour toujours. Meurs, meurs, dans la nuit et l'horreur! Chez Dieu pas de pitié! Malheureuse, malheureuse que je suis! »

« Aide-nous, Dieu, aide-nous! n'entre pas en jugement avec ta pauvre enfant! Elle ignore ce que sa langue prononce; remets-lui ses péchés. Ah! ma fille, oublie tes souffrances terrestres, songe à Dieu et à l'éternelle félicité. Alors le fiancé de ton ame ne se fera pas attendre. »

1 Le texte allemand dit sa chevelure de corbeau, c'est-à-dire noire comme le plumage du corbeau.

« O ma mère, qu'est-ce que la félicité ? ô ma mère, qu'est-ce que l'enfer ? Auprès de lui est la félicité ; sans Wilhelm, l'enfer. Éteins-toi, ma lumière, éteins-toi pour toujours. Meurs, meurs, dans la nuit et l'horreur. Sans lui, point de félicité pour moi ici-bas ni là-haut. »

C'est ainsi que le désespoir agitait son cerveau et ses veines ; elle continua sa lutte téméraire contre la providence de Dieu, se frappa la poitrine, se tordit les mains jusqu'au coucher du soleil, jusqu'à ce que les étoiles dorées vinssent [illegible] la voûte céleste.

Et dehors, écoutez, trap, trap, trap, c'étaient les pas d'un cheval ; un cavalier descendit, en faisant [illegible] [illegible] les marches de l'escalier ; écoutez, écoutez, la sonnette est tirée tout bas, tout doucement, kling, kling, kling ; et à travers la porte se firent entendre distinctement ces paroles :

« Holà, holà, ouvre, mon enfant. Dors-tu, ma bien-aimée, [illegible] pleures-tu ? » « [illegible] Wilhelm, est-ce toi ! si tard ! j'ai pleuré, j'ai veillé, hélas, j'ai bien souffert. D'où viens-tu [illegible] Nous [illegible] nos chevaux à minuit. Je viens du fond de la Bohême, [illegible] avec moi. » Ah ! Wilhelm, entre d'abord, le vent siffle [illegible] ; [illegible] [illegible] siffler, mon enfant, laisse-le siffler. [illegible] l'éperon [illegible] je ne puis m'arrêter ici. Viens, retrousse-toi, [illegible] derrière moi [illegible] ; il faut [illegible] je parcoure cent milles pour te porter dans le lit nuptial. »

« Ah ! tu voudrais encore parcourir cent milles pour me porter dans ton lit nuptial. Écoute, j'entends encore bourdonner la cloche qui a sonné onze heures. » — « Vois à droite,

comme un tendre amadou. Sa tête devint un crâne sans chevelure et sans toupet, un crâne tout nu; son corps un squelette, avec le sablier et la faux de la mort.

« Le coursier bondit et se cabre, le feu jaillit hors de ses naseaux bruyans, et houi[1], tout derrière elle était tombé et évanoui. Des hurlemens, des hurlemens venaient du haut des airs, des gémissemens du fond de la tombe. Le cœur tremblant de Lénore luttait entre la mort et la vie.

« Alors vous auriez vu, à la lueur de la lune, rangés en cercle, les esprits danser une ronde, en hurlant ces paroles: « Patience, patience! dût ton cœur se briser! ne sois pas en discorde avec le Dieu du ciel; tu es délivrée de ton corps; que Dieu soit propice à ton ame! »

J. B. G.

Le comte Hugo.

(Imitation libre d'un conte de Pfeffel.)

Tas de ribauds, insolente canaille, disait le comte de Falkenstein à ses vassaux, en faisant claquer son fouet sur leurs épaules, les Français vous appellent Jacques Bonhomme. Chez nous, vous ètes, vous serez toujours *Hans Karst* (Jean pioche), race née pour la fatigue, les travaux et la peine; allez, je le sais bien; poignez le vilain, il vous oindra; oignez le vilain, il vous poindra. — Grâce, miséricorde, s'écriaient les vassaux; songez, noble seigneur, que vos piqueurs ont dévasté nos champs, que les Bohémiens ont ensorcelé nos bêtes, tout va de mal en pis; nous ne pouvons plus payer nos tailles, et les écorcheurs nous enlèvent le peu qui nous reste. — Et les coups de fouet de recommencer de plus belle malgré les cris et les gémissemens de ces malheureux.

1 Houi (hui) marque qu'il ne faut pour l'exécution de ce qu'on rapporte que le temps de prononcer ce mot. C'est une onomatopée commune à tous les écrivains de l'Allemagne. Il n'en est pas de même de celles qu'on a vues plus haut; elles n'appartiennent qu'à Bürger.

Près de là passe un vénérable chapelain; secourez-nous, gracieux chapelain, implorez notre grâce, fut le cri des vassaux, dont le sang ruisselait déjà. — Qu'est-ceci, dit en s'approchant le chapelain, seigneur chevalier, pourquoi cette cruauté inutile? Par Notre-Dame des Ermites, pardonnez-leur leurs fautes; ils sont déjà bien malheureux. Craignez, qu'en continuant de vous conduire ainsi, vous n'attiriez sur votre tête le courroux de notre Sauveur et de sa benoîte mère! Imitez le comte Hugo, et, comme lui, vous obtiendrez grâce devant Dieu et ses saints, pour les péchés qui tourmentent votre conscience et que vous avez déjà versés dans mon sein. — A l'aspect du chapelain, le comte fut saisi de respect, non pas qu'il fût bien dévot et qu'il aimât les clercs; mais le chapelain avait déjà conjuré un spectre qui rôdait toutes les nuits dans le château, et le comte craignait autant les esprits que ses vassaux le craignaient lui-même. « Bon chapelain, lui dit-il, je fais grâce, en votre faveur, à ce tas de vilains qui méritaient plus d'une fois la correction que j'ai bien voulu leur infliger moi-même. Mais racontez-moi l'histoire du comte Hugo; jamais dans les nuits d'hiver vous ne nous en avez parlé, et maintenant que je n'ai rien à faire, je serais assez d'humeur à vous entendre. »

« Eh bien, dit le chapelain, puisque tel est votre désir, asseyons-nous au pied de cet arbre, et je commencerai. Vous saurez donc que dans le Palatinat il y avait un comte nommé Hugo, violent, fougueux, pillard, et sans pitié pour ses vassaux, ainsi que pour les malheureux voyageurs qui suivaient pour leur commerce la route du Rhin. Du haut de son château inexpugnable il se précipitait, pareil à un vautour, sur ses victimes tremblantes, pillait moûtiers, maltraitait les clercs du Seigneur et outrageait notre sainte religion. Mais vous le savez, la miséricorde divine est grande et ses voies sont infinies. Un jour que Hugo revenait d'une de ses expéditions (il venait de mettre à contribution les moines d'un

couvent de Chartreux), la nuit le surprit avant qu'il pût regagner son castel. La pluie tombait par torrens; un orage violent s'était déclaré; il s'égara. Tout à coup il aperçoit dans le lointain une lumière qui circule en tous sens, et d'un clocher voisin il entend sonner onze heures. Aussitôt il se dirige de ce côté; arrivé à l'entrée d'un cimetière, il voit un ermite s'avancer vers lui, une lanterne à la main. L'ermite lui fait signe de s'approcher, et Hugo, incertain pendant un instant, suit ses pas. Tous deux entrent dans un charnier. A peine Hugo s'y trouve-t-il que l'ermite disparaît, que la lumière s'éteint et qu'il se trouve plongé dans les ténèbres. Au même instant il entend les têtes de mort et les ossemens s'entre-choquer avec le bruit de la foudre quand elle brise un chêne en éclats. A peine ce bruit a-t-il cessé, qu'il entend une voix lamentable s'écrier : Hugo, qu'as-tu fait de ma fille? est-elle encore enfermée dans un de tes donjons, parce qu'elle refuse d'assouvir tes passions brutales? Hugo, dont les cheveux se dressaient sur la tête, ne répondit rien; il avait trop peur. Lorsque la première voix s'est tue, une autre fait entendre ces paroles : Est-ce toi, Hugo, l'assassin de mon père, le meurtrier des miens? Attends, je veux te voir de plus près. A ces mots, une tête vint rouler à ses pieds, une lumière bleuâtre brillait dans ses yeux caves, et ses dents proéminentes claquaient entre elles, comme si elles eussent dû le dévorer. A son aspect, Hugo recula; il voulut regagner en toute hâte la porte, mais il ne la trouva plus; les ténèbres la lui cachaient, et l'ermite en disparaissant l'avait refermée. La tête approche de lui, et bientôt elle s'élève sur un squelette hideux. Hugo, reprend-elle, cesseras-tu bientôt d'insulter les hommes et les saints, de braver la colère céleste, et de torturer tes vassaux? Regarde-moi, tu as égorgé ma famille, mais ma haine s'est éteinte dans le tombeau. Je sais que par une vie exemplaire tu expieras les forfaits dont tu t'es rendu coupable, je sais que l'horreur

et l'épouvante dont tu es pénétré dans ce moment, suffiront pour te ramener à une voie meilleure, pour faire de toi un chevalier irréprochable, l'appui de la veuve et de l'orphelin, le soutien des bons, la terreur des méchans dont jusqu'ici tu fus le modèle. Ta main, en signe de ta conversion future! Hugo lui donna sa main, et le spectre la serra dans ses doigts desséchés. Maintenant, continua le spectre, tout est oublié, tu vas regagner le château de tes pères, et tu y apporteras la paix de la conscience qui t'a fui jusqu'ici. En disant ces mots, le spectre conduisit Hugo vers la porte, la lui ouvrit, le guida jusqu'à un sentier bien connu du comte, et lui dit; Marche devant toi, tu ne peux plus t'égarer. Le spectre avait disparu. Après quelques heures de marche, l'aurore arriva, et Hugo, dès qu'il fit jour, aperçut une tache de sang sur la main que le spectre avait serrée dans la sienne. Un ruisseau coulait non loin de là, il s'en approche et tâche d'effacer le sang qui rougit sa main. Vains efforts! plus il frotte, plus la tache augmente. Un sentiment secret lui dit: c'est le sceau de ton alliance avec le spectre, c'est pour te rappeler ta promesse. Songes-y bien, ce sang de tes victimes ne pourra être effacé que par le bonheur de tes vassaux. Hugo tint fidèlement sa promesse; bientôt ses terres furent l'asyle de tous ceux qui étaient en butte aux vexations de leur seigneur; son château devint le refuge des pélerins, des serviteurs du Seigneur, dépouillés par les brigands, des vénérables clercs de la sainte Église; en un mot, vilains, bourgeois des villes, marchands, religieuses, croisés, nobles dames et demoiselles, tous vantaient la bonté, la générosité du comte Hugo, et quand vint le jour où Dieu l'appela dans son saint repos, il fut admis aussitôt dans les joies éternelles du paradis, comme me l'ont assuré plusieurs anachorètes, transportés au ciel dans des visions bienheureuses. Tout autre avait été le sort de ce Charles Martel qui appartenait à notre vaillante nation, et qui, comme toi, était né sur les bords

du Rhin. Charles Martel, comme tu le sais, pilla les monastères pour récompenser ses gens-d'armes, maltraita les évêques et les clercs du Seigneur; aussi fut-il à sa mort plongé dans les abîmes de l'enfer, pour y être torturé éternellement dans des chaudières de poix bouillante.»

Ce récit avait vivement intéressé le comte de Falkenstein: «Mon père, dit-il au chapelain, je deviendrai semblable à Hugo, et, comme lui, j'espère trouver le calme de ma conscience. Mais vous avez oublié un point intéressant; dites-moi, que devint la tache de sang, Hugo la garda-t-il toujours?» «Non, répondit le chapelain, un an après, le jour et à l'heure mêmes où le spectre lui avait apparu pour la première fois, il le revit. Le spectre lui prit la main, la serra, en lui disant: Je suis content de toi. La tache fut effacée, et le spectre disparut.

Bulletin bibliographique.

SCIENCES POLITIQUES.

Fragen über die Niederlande und die Rheinlande: Questions sur les Pays-Bas et sur les pays du Rhin, par *L. M. Arndt*. Leipzig, 1831.

Si dans l'intérêt de la science et de la littérature on est fondé à regretter souvent que la France néglige trop l'étude des productions de l'Allemagne, où elle trouverait tant de précieux secours et d'utiles exemples, il n'est pas moins à regretter, dans l'intérêt politique de la France elle-même, qu'on néglige trop en France d'étudier la direction que tend à prendre l'esprit public en Allemagne et les écrits qui peuvent influer sur elle, ou qui du moins y aspirent. Celui qu'a publié dernièrement en Saxe le célèbre Arndt, si connu par l'exaltation de son patriotisme, par les persécutions qu'il a éprouvées, est peut-être l'un de ceux qui exciteraient le plus de surprise en France s'il y était connu, ou du moins qui y serait l'objet d'une plus vive curiosité. Il est surtout éminemment propre à rapeler ce qu'on oublie trop souvent, combien les inspirations d'un patriotisme national exclusif peuvent étouffer la sympathie naturelle qui semblerait devoir unir les amis de la liberté dans les divers pays, quelle que soit la nation à laquelle ils appartiennent.

Arndt approuve hautement la révolution opérée en France en Juillet 1830; elle est légitime à ses yeux; elle a été sage et glorieuse: il reconnaît qu'elle a obtenu les suffrages de l'Europe entière; les amis de la liberté en Allemagne y applaudissaient avec un sentiment de bienveillance aussi vif que sincère. Mais il a cru voir dans le cours des événemens qui se sont succédé en France, depuis cette époque, une tendance funeste au repos de l'Europe et à l'indépendance de l'Allemagne, et cette impression a été par-

tagée par ceux dont il représente les opinions. Alors s'est réveillé dans leur ame ce profond et énergique sentiment de la nationalité allemande, tel qu'il se produisit dans l'année 1813, et il s'est reveillé presque aussi hostile envers la France, par laquelle il croit voir menacer les intérêts qui lui sont chers, que lorsqu'il se révoltait contre une oppression réelle et pressante. Arndt avait publié en 1813 un écrit intitulé: *le Rhin fleuve de l'Allemagne, et non limite de l'Allemagne;* il l'avait publié à Leipzig, à la suite de la mémorable bataille dont cette ville fut le théâtre. Aujourd'hui il rappelle les considérations qu'il avait présentées à cette époque; il les reproduit avec une force nouvelle; il accable de ses reproches le congrès de Vienne et la diplomatie de l'Europe, pour avoir trop peu prêté l'oreille à ses conseils et à ses prophéties, pour avoir laissé la France trop puissante, l'Allemagne trop restreinte et trop faible. L'Allemagne lui paraît menacée par le danger le plus imminent; déjà il la voit envahie, opprimée. L'Allemagne ne sera rassurée, suivant lui, que lorsqu'elle aura retrouvé ses limites naturelles. La politique française, depuis Henri IV et Sully, a cru ou voulu voir dans le Rhin la limite naturelle des deux empires; telle a été la prétention de Louis XIV, de la république, de Napoléon; et l'opinion générale de la France n'élève pas même un doute sur la légitimité de cette limite. Arndt proteste de toutes ses forces contre cette prétention. Suivant lui, les fleuves ne sont point des limites naturelles entre les nations; elles ne le sont ni en paix, ni en guerre. Un fleuve est l'organe intérieur et comme l'artère d'une nation; il entretient en elle la vie et la fécondité; il unit par des intérêts communs, par des liens étroits les habitans de ses deux rives; un fleuve n'oppose qu'un faible obstacle à la marche des armées. La vraie limite des nations, à ses yeux, se détermine par les langues; la langue est le signe caractéristique de la nationalité d'un peuple; il atteste l'unité de mœurs, de tradition, d'origine. Les mers et les chaînes de montagnes peuvent en second ordre être aussi considérées comme des limites naturelles; mais c'est aussi parce qu'elles marquent ordinairement les confins où s'arrêtent et changent les idiômes.

Voilà ce qu'avait dit Arndt en 1813, et ce qu'il répète en 1831

avec une nouvelle énergie. En appliquant ces principes à l'Allemagne et à la France, il ne se contente point cependant de réclamer pour l'Allemagne la frontière de la France où s'est conservé l'usage de la langue allemande; il lui faut absolument rétablir l'ancien empire germanique dans son intégrité; il revendique pour l'Allemagne et la Belgique, et la Lorraine, et la Franche-Comté. Il s'adresse au vieux patriotisme allemand; il l'invoque avec les accens les plus animés; il n'épargne à la nation française aucun reproche, aucune injure; il invective avec amertume contre les hommes qui y exercent la plus haute influence, et surtout contre les anciens adhérens de Napoléon. Les mots *d'honneur national, de gloire militaire, de majesté, de grande nation, de rétablissement des limites de l'empire,* qui ont retenti à notre tribune, qui ont été si souvent répétés par notre presse périodique, ont offensé en lui tout ce que le patriotisme allemand a de plus susceptible; il les répète aux patriotes allemands avec une indignation qu'il ne doute pas de leur voir partager. Il prédit à la France de nouveaux désastres, en retour des nouveaux envahissemens qu'elle lui paraît méditer. Cependant il reconnaît qu'il existe en France une classe d'hommes sages, modérés, amis de la justice. Il s'adresse à eux, il les conjure de maintenir la paix européenne. La paix, voilà son vœu; une paix sincère, une paix durable. La France accepte cette paix fondée sur l'équité, si elle reconnaît l'empire des lois, si elle conserve l'ordre public au dedans, la modération au dehors. Les Français, assure-t-il, n'auront pas de plus vrais amis, ni de plus sincères admirateurs que ses compatriotes et lui-même. « Mais si vous prétendez, nous dit-il, comme conquérans, comme maîtres, imposer au monde votre liberté et votre égalité, nous repoussons votre despotisme. » Il n'a garde de provoquer une attaque contre la France; il la détourne par ses vœux, la désavoue, il la croirait coupable; mais il croit au danger prochain d'une invasion; il le signale, il veut le conjurer d'avance; il invite les princes et les peuples, si une guerre fatale éclatait encore, à imprimer de nouveau à cette terrible lutte tout le caractère d'une guerre nationale, à y déployer sans réserve toutes les ressources.

Pour nous, qui croyons fermement que l'amour de la liberté et que l'amour de l'humanité non-seulement se concilient, mais dérivent de la même source; qui considérons les haines nationales, les violences qui les provoquent, les désastres qu'elles entraînent, comme un fléau pour la civilisation; qui croyons à l'existence d'une justice qui règne sur les rapports entre les peuples comme sur les relations entre les particuliers; nous qui désavouons tout sentiment, toute entreprise hostile contre la liberté des autres peuples, hors le cas d'une agression, nous reproduisons ici les amères paroles d'un patriote allemand, en déplorant tout ensemble et les circonstances qui ont pu y donner lieu, et les injustices qu'elles renferment; nous les reproduisons avec le désir et l'espoir de voir se calmer à leur naissance ces préventions aveugles qui excitent les uns contre les autres des peuples voisins, dignes de leur estime réciproque, et que la Providence appelait à un échange de services et à une mutuelle bienveillance. Amitié, union, alliance intellectuelle et morale des deux peuples, telle a été notre devise constante, et aujourd'hui plus que jamais nous y sommes fidèles.

D—G.

VOYAGES.

Reise in den Nieder-Rhein und Belgien; Voyage dans le Bas-Rhin et la Belgique en 1828, par M.me *Schopenhauer*.

Le public littéraire de l'Allemagne est depuis long-temps habitué à suivre dans le domaine de l'imagination ou dans les contrées étrangères la femme estimable qui nous enrichit de ce nouveau voyage, et dont la plume ingénieuse nous a déjà procuré des entretiens si paisibles et si instructifs. C'est avec l'opinion favorable qui s'attache déjà au nom de M.me Schopenhauer, que l'auteur de cet article a examiné cette relation; elle a complétement répondu à son attente. Les réflexions de la célèbre voyageuse lui ont inspiré un intérêt d'autant plus vif qu'il a parcouru aussi les contrées dont elle fait la description; son ouvrage lui a fourni l'occasion de renouveler des souvenirs qui lui sont

chers, et de rendre, avec une parfaite conviction, un sincère hommage à la belle production d'un talent éprouvé.

Si nous devons nous adresser à de nobles femmes pour avoir une idée de ce qui est convenable et délicat, personne n'a mieux connu que notre auteur cette pureté de style, ce ton simple et modeste, qui doit régner dans les ouvrages où l'on se propose de peindre la vie sociale, ainsi que les beautés de la nature et de l'art. Sans faire tort aux ouvrages qui ont déjà traité ce sujet, nous pouvons dire que les descriptions de Mme Schopenhauer se distinguent par la finesse des aperçus, la délicatesse du goût, le sentiment de la véritable beauté, animé de tout l'agrément qu'une femme sait y répandre. C'est en quelque sorte la grâce de l'esprit qui prête des paroles à l'auteur et qui jette un voile léger sur des qualités heureuses que l'homme, dans son amour-propre, s'obstine quelquefois à refuser aux femmes, mais qu'il doit reconnaître avec respect toutes les fois qu'elles se présentent sous des formes si modestes et avec des titres si bien fondés. Je mets au nombre de ces qualités un jugement sûr, fruit d'une foule de connaissances variées, ce coup d'œil juste, ce goût, cette science de l'art, et tant d'autres mérites qui distinguent les productions de notre auteur, et surtout celle dont nous allons rendre compte. Suivons Mme Schopenhauer dans son excursion; ce sera le moyen de procurer au lecteur une jouissance qui l'invitera peut-être à lire son ouvrage.

L'auteur jette d'abord un coup d'œil sur l'époque où vingt ans auparavant elle voyait les rois venir à Erfurt s'échauffer aux rayons du soleil de Napoléon, qui brillait sur un théâtre où le génie de Talma et de la Raucourt cherchait en vain à fixer l'attention de ces dieux de la terre. Elle nous conduit rapidement à Francfort, et nous fait une charmante description des agrémens que présente cette ville au temps de la Pentecôte, qui fait si agréablement ressortir les mœurs populaires. Elle s'arrête devant les richesses que l'art y a réunies, et ses tableaux, consacrés principalement aux chefs-d'œuvre des grands maîtres, se recommandent surtout à l'attention des amis de Van Dyk et des peintres qui lui ont succédé. Après avoir visité avec l'auteur plusieurs collections particulières, nous nous embarquons sur le

bateau à vapeur, dont nous admirons l'habile construction : la société qui s'y trouve, la navigation sur le Rhin, la cuisine elle-même et le dîner, nous causent de vives jouissances jusqu'au moment où nous abordons à Godesberg. Il serait difficile de trouver sur les rives du Rhin un endroit plus agréable que cette ville, dont l'auteur se plaît à décrire la situation. Aux charmes de la nature, Godesberg réunit les souvenirs de l'histoire : les monumens de l'antiquité s'y trouvent en foule disséminés sur un sol où la magie de l'art réveille à chaque pas l'imagination du voyageur. Ici l'auteur peint avec une vérité frappante les usages et les manières bizarres des Anglais qui affluent sur les bords du Rhin : toutefois leur portrait est tracé d'une manière encore plus piquante dans un article du *Globe*, ayant pour titre *les Anglais en Italie*. Notre auteur ne consacre que quelques pages à la ville de Bonn ; mais elle s'arrête davantage à Cologne, et traite avec un soin particulier tout ce que cette ville a fait pour l'art, pour l'antiquité et la vie sociale ; les grandes pensées que lui inspire le dôme de la cathédrale, seront vivement senties par tous les lecteurs qui ont vu de près ce magnifique monument. Nous sortons des églises de Cologne pour entrer dans une maison où se donnent les bals de carnaval : ces divertissemens publics qui inspirent une si vive gaieté aux habitans, sont animés et comme rajeunis par la plume élégante de notre auteur, qui les présente sous les aspects les plus variés et les plus piquans. Après avoir passé en revue une foule de tableaux et de portraits, elle nous introduit dans le musée de Valraff, et nous raconte la vie de cet homme célèbre, doué d'un goût si pur pour les beaux-arts, et qui a rendu de si grands services à sa patrie. La description de ses tableaux, parmi lesquels on distingue une tête de Méduse et la Vierge mourante, forme l'un des morceaux les plus intéressans de l'ouvrage.

La seconde partie nous conduit dans l'ancienne ville impériale d'Aix-la-Chapelle, qui, sous le sceptre du roi de Prusse, jouit d'une si grande prospérité. M.me Schopenhauer parle du magnifique dôme de la cathédrale, du superbe monument de la fontaine, et du nouveau théâtre, qui est construit avec tant de goût. Elle justifie les éloges qu'elle donne à la collection de tableaux de

Bettendorf par les chefs-d'œuvre des anciens artistes de l'Allemagne, surtout des Hubert, des Van Dyk, des Emmeling, des Schoreel et des Mabuze. D'Aix-la-Chapelle l'auteur se rend à Liége, traverse la vallée industrieuse de la Meuse, dont la beauté se réfléchit dans des esquisses pleines de fraîcheur et d'éclat. Les observations qu'elle fait sur Huy, Namur et Dinant, sont aussi vraies qu'intéressantes. Dans un rapprochement ingénieux du Rhin et de la Meuse, elle dit : « Tout ce que nous voyons sur les bords du Rhin, nous rappelle des jours glorieux : en se promenant sur les rives de la Meuse, on éprouve une impression bien différente; la vallée que cette rivière traverse d'un cours si rapide, offre l'image des jouissances sociales et de l'industrie la plus active, tandis que la vallée du Rhin réveille des souvenirs plus sérieux, et retrace à l'imagination de grands événemens. » Notre auteur passe sur les champs de bataille pour se rendre à Bruxelles, cette ville si riche, si florissante, qui en 1818 excitait l'étonnement et l'admiration de tous les voyageurs. Nous ne pouvons assurer que l'aisance et la gaieté y règnent encore depuis les terribles événemens dont elle a été le théâtre. Après avoir visité le musée et le palais du duc d'Aremberg, qui renferment les chefs-d'œuvre de plusieurs grands maîtres, nous nous rendons à Gand. Cette ville possédait sous l'ancien gouvernement d'excellentes institutions publiques, et voyait fleurir l'industrie la plus active, maintenant remplacée par une stagnation fort dangereuse. Parmi les objets dignes d'attention, nous remarquons d'abord l'université, qui, à l'exception des salles imposantes des colléges d'Oxford et de Cambridge, est la plus magnifique demeure que le talent ait préparée; la maison de discipline, monument de la philanthropie moderne; le beguinage, plusieurs églises ornées de superbes tableaux des peintres neerlandais, tels que Mans, Posluko, Lens; la riche collection d'antiquités de M. Deschamp, qui possède une magnifique adoration des trois rois de Van Dyk; celles de MM. Devater et Gelbeck, qui se composent de productions modernes et d'ustensiles à l'usage des anciens. L'auteur fait ensuite une excursion à Bruges. Cette ancienne ville se recommande surtout à l'attention des amis de l'art par les ouvrages d'Hemling. Après la ba-

taille de Nancy en 1477, ce peintre célèbre arriva dans le couvent des Ursulines, couvert de misérables haillons. Il fut recueilli par les sœurs de l'hôpital, qui lui prodiguèrent les soins les plus tendres. Lorsqu'il fut rétabli, il voulut leur témoigner sa reconnaissance, et déploya toutes les ressources de son art pour décorer l'église et la maison où il avait été rappelé à la vie. Il fit le réliquaire de S.te Ursule, enrichi des principales scènes de sa vie, le portrait de l'abbesse, une adoration des trois rois; enfin, un mariage de S.te Catherine. La cathédrale de Bruges possède encore les superbes tombeaux de Charles le téméraire et de sa fille Marie; la statue de marbre d'une Madone avec son enfant, exécutée par Michel-Ange. Après avoir examiné tout ce que la ville offre d'intéressant sous le rapport de l'art, l'auteur se rend à Anvers. Elle y arrive au moment où l'on célébrait une double fête, celle du jubilé de la Vierge, dont les miracles sont si vantés, et celle de l'exposition des produits de l'art. Mais sans tenir compte de ce mouvement extraordinaire amené par des circonstances accidentelles, Anvers offrait à cette époque un spectacle si intéressant pour les étrangers instruits, qu'il n'en est aucun qui ne pense avec douleur aux orages que cette ville a essuyés depuis. L'admiration dont notre auteur est saisie à la vue de la cathédrale consacrée à la S.te Vierge, n'a rien d'exagéré. Qui pourrait entrer dans ce temple magnifique sans éprouver l'émotion la plus profonde? Le musée offre une richesse d'antiquités neerlandaises qui ne se retrouve nulle part. Ceux qui veulent admirer Rubens, Van Dyk, Venius, Quintin Messis, dans toute leur grandeur et leur pureté, doivent le visiter. Rubens vit encore à Anvers, quoique l'église de S. Jaques renferme son tombeau. On comprend aisément qu'une ville si opulente ne manque pas de collections particulières. Sans faire mention de toutes celles qui s'y trouvent, notre auteur peint avec les couleurs les plus vives celles qui ont fixé son attention. Nous accompagnons encore M.me Schopenhauer à Malines, à Louvain, Maestricht et Pétersberg, dont elle visite les curiosités souterraines : elle nous quitte à Godesberg, livrée tout entière aux sentimens de joie, d'amiration, de reconnaissance, que lui a procurés un pays ou l'art étale tant de merveilles.

NOUVELLE REVUE GERMANIQUE.



LES HISTOIRES AMOUREUSES,

NOUVELLE

PAR POSGAROU. 1829.

La distinction de la poésie en classique et romantique a fait peu de fortune en Allemagne, pays où l'esprit métaphysique s'allie d'une manière surprenante à l'imagination poétique, et où par conséquent on n'a pu goûter une classification qui ne part d'aucune idée arrêtée, et qui semble placer la poésie autant dans l'arrangement extérieur des choses et des paroles que dans le sentiment et l'imagination poétiques. Mais si cette division a peu réussi chez nos voisins, en revanche une autre distinction qui divise la poésie en poésie idéaliste et poésie réaliste non-seulement est adoptée par les critiques les plus distingués, mais encore ces deux genres se partagent presque également le public allemand,

et leurs partisans se combattent presque avec autant d'acharnement que le firent du temps de Pierre la Ramée les *idéalistes* et les *réalistes* en philosophie. Cette passion apportée dans la dispute n'a rien d'étonnant pour qui en connaît bien le sujet ; car il s'agit non-seulement de savoir qui a tort ou raison relativement à une question d'art ou de goût, question propre à elle seule à produire une discussion animée : mais il s'agit en outre de savoir, si l'un des partis est justement ou injustement accusé d'immoralité par l'autre. C'est en effet là le reproche que les *réalistes* font aux *idéalistes* (nous les appellerons ainsi par abbréviation). — A entendre les premiers, la poésie idéaliste, dont Gœthe est, selon eux, le coryphée, ne tient aucun compte de la valeur morale des sentimens et des actions ; envisageant tout sous le rapport de l'imagination et comme un objet de ses jeux, elle ne cherche que ce bien-être qui résulte de la jouissance la plus libre possible de toutes nos facultés ; l'homme nage pour ainsi dire dans la masse des choses physiques, intellectuelles et morales, et il en fait son profit à peu près comme la baleine le fait de la mer qui l'entoure ; que de cette jouissance de l'égoïsme naisse le malheur de plus d'un de nos semblables, ce n'est pas de quoi celui qui par sa position est appelé à profiter de toutes choses, doive s'inquiéter ; tant pis pour les autres, s'ils ne peuvent aussi librement jouir. La vie doit réaliser le jeu de l'imagination poétique, elle doit pour ainsi dire la *corporiser*, la revêtir de chair et de couleur. Tous les hommes ne peuvent également jouir de tout leur être ; beaucoup doivent, pour s'exprimer ainsi, servir de pâture à de plus heureux qu'eux. Ce que cette peinture a peut-être d'indéfini, s'éclaircira par les détails qui vont suivre ; en attendant, disons quelques mots sur le caractère général de l'ouvrage annoncé en tête de cet article.

C'est une Nouvelle, c'est-à-dire le récit d'un fait circonscrit dans deux ou trois jours de temps et dans un espace de peu

d'étendue; l'action qui en fait le sujet est un événement unique pris dans la vie du principal personnage, lequel par conséquent ne se développe point progressivement à nos yeux, mais se présente tout fait. L'auteur, inconnu, à ce qu'il semble, a tâché de montrer par son récit l'immoralité et le danger de la poésie idéaliste. Il a procédé avec beaucoup d'art et de talent. Le principal personnage est un comte Waldbourg, représentant de cette philosophie qui, à ce qu'on prétend, est le fondement de la poésie idéaliste; son ami, le baron Farding, représente la moralité sévère, la philosophie réaliste, la morale pratique; il est par conséquent l'ennemi de la poésie idéaliste que ses partisans soutiennent être seule digne de ce nom. A l'entrée de la Nouvelle nous trouvons le comte dans son château, occupé des préparatifs de son mariage avec une veuve jeune et belle, et nous apprenons chez lui à connaître les personnages principaux de cette histoire, espèce de poëme épique. Ce sont le conseiller Saber, petit bossu qui se montre le représentant de la froide satire; le docteur Arnolphe, homme qui sous les dehors du matérialisme et de la rudesse cache un cœur noble, et le poète Théobald, espèce de carricature, esprit borné, qui est le plastron des railleries de tous les autres. A côté de ces caractères intéressans dont le développement nous égaie, notre attention est attirée par une troupe de musiciens bohémiens[1] reçue dans le château, et parmi lesquels se distingue la figure sombre du sonneur de cor Frantz, qui évidemment nourrit des idées de vengeance. Aussitôt que tous les caractères se sont dessinés dans une conversation spirituelle, bien propre à développer la tendance polémique et critique de l'auteur, les convives, depuis long-temps liés d'amitié, commencent à raconter leurs histoires amoureuses. C'est là que

1 Les habitans de la Bohème ont un talent remarquable pour la musique, et des troupes de leurs musiciens ambulans parcourent sans cesse toute l'Allemagne. *Note du Rédact.*

se peint le cœur froid du conseiller, la naïve bonté d'ame du docteur, la niaiserie du poète, et enfin la perversité raffinée du comte.

Il y a des critiques allemands qui prétendent que l'un des poètes les plus idéalistes de l'Allemagne, Tieck, est lui-même l'auteur de cette apparente réfutation de son système poétique. « Mais, dit l'un d'eux, serait-il possible que Tieck, en s'accusant lui-même de s'être élevé à une hauteur idéale, où le juste et l'injuste, l'amour et la haine, le crime et la vertu, se confondent insensiblement, et en faisant à la littérature allemande le reproche de ne rien aimer ni haïr, d'avoir perdu toute réalité et de n'avoir conservé que les fantômes de l'art, nous eût voulu montrer que lui-même il se trouve encore au-dessus de cette hauteur à laquelle nous le croyions parvenu ? A cette question nous répondons : *πῶς γαρ οὐ* (*Posgarou*)[1] ? »

Voici le résumé que ce même critique fait de la Nouvelle :

L'idée fondamentale de l'attaque voilée qu'elle contient, c'est que la poésie de Gœthe renferme un principe de maladie morale, qui menace de faire de la plus noble des nations le peuple le plus immoral. C'est l'immoralité, en effet, que Farding reproche ouvertement à l'école poétique allemande. Ce mot nous effraie ; mais si nous l'examinons de plus près, nous reconnaissons bientôt que par immoralité l'auteur entend seulement le vague, le manque de stabilité, le mépris de tout principe sur lequel la vie pratique puisse se fonder, et certes, ainsi entendu, le reproche sera trouvé juste par plus d'un Allemand. « Tous les peuples, dit Farding, les peuples anciens et modernes ont eu et ils ont quelque chose à laquelle ils tiennent fermement, qu'ils défendent, qu'ils aiment, dont l'opposé leur est odieux, tous ont leurs idées arrêtées d'avance sur une certaine chose, sur un certain

1 On sait que ces mots veulent dire *pourquoi non?* Voyez le titre de la Nouvelle. *Note du Rédact.*

intérêt. Ce n'est que chez nous que tout est incertain, et entre des limites si peu fixes la poésie s'est élevée à un point où toute réalité lui paraît indifférente, et où l'art et la dialectique seuls ont de la consistance par eux-mêmes. Religion, crime, vertu, patrie, amour, haine, elle n'envisage tout que sous le point de vue de l'art, elle rejette toute mesure morale, et se contente de voir atteint le but donné par l'art seul. L'*esthétique*, ou la science du beau, a empoisonné chez nous la vie morale; le bien et le mal se sont confondus par l'effet de la manière dont on en a parlé, et rien ne reste que la poésie, qui seule supporte pour ainsi dire tout notre être moral!» A cette attaque succède la louange de l'Angleterre et de la France, comparées avec ce néant de l'Allemagne. Vainement le comte raille adroitement son ami sur la mesure pédantesque avec laquelle il juge des choses, ses sentimens poignans lui disent combien celui-ci a raison; vainement fait-il l'éloge de Gœthe, qui, selon lui, nous a ouvert les trésors de l'âme, et par lequel nous en sommes venus au point que rien n'est si bas et si ordinaire qui ne puisse être éclairé et pour ainsi dire transfiguré par un rayon de lumière parti de notre intérieur; car c'est là précisément ce qu'on a appelé l'immoralité de la poésie allemande dont on désigne Gœthe et Tieck comme les représentans, et les frères Schlegel comme les Don Quichotte.

Cette attaque contre Gœthe est plus spécieuse que réelle; car en examinant de près sa poésie, l'on ne voit nullement qu'elle ait cette tendance immorale qu'on lui reproche. Nulle part Gœthe ne met le beau au-dessus du vrai, et si les reproches adressés à une école telle que celle que l'auteur a dépeinte, sont fondés, du moins ne peuvent-ils toucher le Nestor de la littérature allemande, qui pour ne s'être point, dans ses poésies, érigé en prédicateur de morale, est cependant loin de s'être montré indifférent à l'immoralité. Qui aurait besoin de se convaincre de cette vérité, n'a qu'à

lire la Correspondance de Gœthe avec Schiller (imprimée il y a quelques années); il verra quelle unité de vues et quel respect pour le vrai beau, qui est nécessairement ami du moral, animait les deux poètes.

Comme la Nouvelle dont il s'agit est propre à donner à la fois une idée des principes littéraires des Allemands et un tableau de leurs mœurs, nous allons en présenter à nos lecteurs des extraits tirés des parties les plus intéressantes.

« C'était une belle matinée de printemps, cette saison tirant déjà vers sa fin; le château de Waldbourg, situé dans la fertile province de S., apparaissait éclairé d'une lumière ravissante qui contribuait à rehausser l'impression que faisaient sur le spectateur les contours agréables de l'édifice et ses rians alentours. Il s'élevait au milieu du fond d'une cour spacieuse et régulière. Une terrasse à laquelle on montait au moyen d'une large rampe, des parterres de gazons et de fleurs, des buissons qui se groupaient sur les deux côtés du bâtiment, semblaient garantir son élégance du contact de la vie active de la cour commune, sans cependant lui ôter la vue du mouvement qui s'y manifestait sans cesse. Ce jour-là une activité toute particulière régnait dans la maison et dans la cour. Beaucoup de monde était occupé à réparer, à nettoyer de côté et d'autre; ici des maçons achevaient leur ouvrage, là le jardinier se montrait appliqué au sien; d'autres ouvriers couvraient de sable les chemins et les sentiers; tout avait un air neuf et frais. Le cor gai et retentissant d'un postillon vint apporter un nouvel élément de mouvement dans cette scène déjà si variée. Une chaise de poste parut et s'arrêta bientôt devant la porte; on en vit sortir avec la précipitation de l'attente et de la joie un homme de l'âge moyen, ayant très-bonne mine, et qui entra aussitôt dans la maison. Il demanda avec vivacité le maître du lieu, et sans attendre qu'il fût annoncé, il monta l'escalier en courant. Sur ces entrefaites

arriva dans la cour une troupe d'individus d'un autre genre. Ils n'étaient pas traînés par de rapides chevaux ; c'était d'un pas humble qu'ils s'approchaient du château. Leur habillement était aussi pauvre que leur maintien était modeste, à l'exception d'un seul qui se distinguait des autres de toute manière. Leur extérieur aurait seul pu faire présumer leur patrie et leur métier, quand même les instrumens de musique dont ils étaient munis, auraient laissé quelque doute à cet égard. Ils appartenaient à ces artistes ambulans connus dans une grande partie de l'Allemagne sous le nom de *musiciens bohémiens*. Ils ne paraissaient pas être des hôtes mal vus dans le château du comte de Waldbourg ; du moins dans la salle basse des domestiques furent-ils reçus amicalement de tout le monde, et particulièrement du cuisinier, homme replet et gai, qui les eut à peine aperçus, qu'il eut soin de régaler ces voyageurs affamés d'un déjeûner copieux. « Soyez les bien-venus, maître Étienne, dit-il, vous vous êtes fait attendre bien long-temps ; ordinairement il ne se passe pas quinze jours sans qu'on vous voie, et voilà qu'il y a déjà quatre semaines que vous quittâtes le château. M. le comte vous a déjà demandé plusieurs fois ; vous savez bien qu'il aime beaucoup votre musique. »

« C'est un seigneur magnifique que M. le comte, » dit celui auquel s'adressaient ces paroles, et qui paraissait évidemment le premier d'entre les artistes voyageurs, quoiqu'il fût loin de l'être par sa figure ou sa taille ; « c'est un bien gracieux seigneur, il me fait beaucoup d'honneur de demander après moi. Je puis bien dire que je n'aime à me faire entendre devant personne plus que devant lui. Sa Grâce s'y entend, et voilà pourquoi on joue doublement bien. Pour ce qui est du motif qui m'a retenu, il provient de ce que je suis resté chez moi. Ma fille Josépha était tombée malade, et comme c'est mon enfant unique, et une bien gentille et bonne fille, je n'ai pu la quitter. Puis vint le jour de la S. Népomuc, auquel je

n'aime pas à être ailleurs que sur le pont de Prague. C'est de là que j'arrive maintenant en droiture. »

« Il est bon seulement que vous soyez venu au moment actuel; M. le comte ne vous laissera pas partir de sitôt. Voyez-vous c'est maintenant le temps où l'on mène ici joyeuse vie. Tous les jours des convives, qui sont d'autant mieux les bien-venus pour M. le comte, qu'il a si bien organisé tout ici. Notre future gracieuse maîtresse seule n'y a pas encore été; tout devait d'abord être achevé, afin qu'elle eût un véritable plaisir à voir toutes ces belles choses. Qu'elle vienne maintenant! je pense que Mme la comtesse de Hohenau peut être contente de nous, pour ce qui est de la maison aussi bien que pour son futur. Le vieux général invalide qu'elle avait pour époux ne lui aura guère plu; mais pour notre comte, ah! c'est bien une autre affaire, celui-là sait s'y prendre; s'il étend ses deux mains, aussitôt une jolie dame s'attache à chacun de ses doigts; et, tout jeune qu'il est, je vous dirai que dans sa vie il a eu plus de belles maîtresses que je n'ai rôti de faisans, et certes, cela est beaucoup. »

En disant ces mots, le cuisinier fit un grand éclat de rire, et saisissant l'un des animaux dont il venait de se servir pour une comparaison si spirituelle, il alla dans sa cuisine en fredonnant une chanson. »

L'exposition continue pour nous faire connaître le caractère du sonneur de cor Frantz, qui ne s'est engagé dans la troupe d'Étienne que comme amateur, et qui ressemble plutôt à un militaire qu'à un musicien; en même temps tout ce qu'il dit et fait, prouve qu'il nourrit quelque dessein dangereux pour le maître du château. Nous retrouvons celui-ci dans son cabinet avec le voyageur nouvellement arrivé, le baron Farding, son ami d'enfance, quoique de quelques années plus âgé que lui, et qui revient de longs voyages. Le baron, qui a trouvé son ami dans le négligé du matin, est surpris de l'air épuisé et presque vieillard de celui-ci, et

il ne lui cache pas cette surprise, malgré le ton léger avec lequel le comte a jusqu'à ce moment soutenu la conversation.

« Mon cher Adalbert, dit-il, je ne te retrouve pas le même que tu étais quand je te quittai, plein de force et de santé. Tu es devenu un vieillard, et je crains bien, pardonne à un ami, je crains que ce qui t'a ruiné, ce ne soient ces mêmes passions auxquelles tu t'abandonnais déjà alors que je t'ennuyais de mes avertissemens. »

« Notre amitié, répondit le comte, en rougissant d'une manière presque imperceptible, notre amitié, les trois années que tu as de plus que moi et ta vertueuse gravité, t'ont donné de tout temps le droit de m'administrer de ces avertissemens nombreux, et je ne puis être fâché contre toi, si tu exerces ce droit même à cette heure du revoir, quoique je ne sois pas enclin à m'en gâter le plaisir par une confession générale de mes péchés. Je t'avouerai pourtant que j'ai joui de la vie, et cela conformément aux principes que tu me connais de long temps, et que j'ai peut-être développés davantage depuis notre séparation. Il est donc possible que c'est de cette manière de traiter la vie, si l'on peut s'exprimer ainsi, que provient la mauvaise mine que tu me trouves et qui t'est si désagréable; quoique, ajouta-t-il avec un sourire, je l'aie toujours entendu appeler par les dames une pâleur intéressante. »

« La manière dont tu parles de ce sujet ne fait qu'augmenter mes craintes, répliqua le baron. Te serais-tu donc en effet affermi dans les opinions de ces philosophes (si ce n'est pas un péché de les appeler ainsi), de ces philosophes qui, par leur esthétique, ont empoisonné pour ainsi dire jusqu'au moyau de la vie morale; de ces gens du monde qui, par la manière spirituelle dont ils en parlent, confondent le juste et l'injuste, le bien et le mal, et qui de cette façon ne nous laissent rien pour compensation qu'une poésie universelle,



et ne demandent rien à leurs adeptes, si ce n'est *de façonner leur vie selon l'idéal de l'art.* »

Le comte n'était pas désireux d'attendre que l'éloquence de son ami se fût épuisée sur un sujet sur lequel il le savait inépuisable. « Tu fais certainement tort, dit-il, à ceux dont tu parais parler, en les mesurant ainsi à l'échelle réduite de ton catéchisme moral. Ce sont eux qui, comme par une formule magique, nous ont découvert les trésors cachés de l'ame, de sorte qu'il n'y a de plaisir ni de douleur dans notre existence, qui ne puisse s'élever jusqu'au sentiment de vie universelle, et qu'il n'y a rien de si commun et de si ordinaire qui ne se puisse couvrir d'une lueur de transfiguration venue de notre intérieur. Et c'est précisément en cela que consiste la force propre de l'art et de la littérature allemande, ainsi que tu auras pu t'en convaincre, toi, qui dans tes courses depuis Édimbourg jusqu'à Naples, as eu occasion de voir la manière de faire et de sentir des étrangers. Combien paraîtront pauvres leurs talens tant vantés en Europe, quand une fois on aura su comprendre et apprécier l'élévation et la profondeur de la conception germanique! »

« Ne crois pas, répondit Farding, que j'aie oublié en quoi j'ai trouvé notre nation supérieure aux autres. Mais nous as détournés de ce dont je voulais parler particulièrement. La corruption morale.... »

« Je le vois déjà, reprit Waldbourg en riant; tu en reviens à ma mauvaise mine; et bien! puisque tu ne m'en fais pas grâce, le mieux, je crois, que je puisse faire moi-même, c'est de nier hardiment la chose. Oui, je te prouverai, selon toutes les règles de l'école, que je n'ai nullement cet air de vieillard que tu m'attribues. Et en premier lieu — et c'est ici un argument que tu ne pourras guères affaiblir — une dame jeune, belle, et, qui plus est, femme d'esprit et vertueuse, m'a tellement pris en affection, qu'elle s'est résolue à confesser devant l'autel et devant le monde entier et pour

toujours, son inclination pour moi. Oui, telle que je t'ai décrit la comtesse de Hohenau, cette résolution est un témoignage décisif en faveur de mon extérieur. Qu'en dis-tu?»

Pour convaincre entièrement son ami, le comte procède à sa toilette, et au moyen de tous les raffinemens de cet art, il parvient à restaurer sa figure de telle sorte, qu'il paraît aussi jeune et aussi florissant qu'il pouvait désirer de l'être en effet; faisant en même temps l'éloge de la poésie qui, selon lui, est propre à relever toutes choses. Bientôt arrivent les amis que nous avons déjà signalés plus haut; savoir : le conseiller Saber, le médecin Arnolphe, le poète Théobald; on se met à table, et la conversation s'anime de plus en plus.

Le poète Théobald, après avoir excité de différentes manières l'hilarité des convives, se tournant enfin d'un air à la fois mystérieux et empressé vers le conseiller Saber, lui adresse la parole en ces termes : «Mon cher conseiller, j'ai à vous faire une prière dont l'accomplissement servira beaucoup à me pousser dans la carrière où je suis entré, peut-être avec trop de présomption. S'il est quelqu'un qui soit capable d'admirer les saillies de l'humeur satirique dont vous êtes doué, c'est moi. C'est avec un véritable enchantement que je vous vois faire vos sorties; je suis forcé de porter envie au mortel que la nature a si richement doté d'un talent qui de nos jours est devenu indispensable au poète. D'un autre côté j'ai remarqué, et l'on a des exemples de ces *affinités électives* entre les esprits, que ma personne a exercé une influence particulièrement *excitative* sur votre excellente satire. C'est pourquoi je me suis depuis long-temps proposé de vous prier très-humblement de vouloir bien passer quelques semaines sous mon humble toit.»

«Eh bien! après?....» demanda le conseiller d'un air de curiosité.

«C'est que votre seule présence influera de la manière la

plus favorable sur la Nouvelle que j'ai entrepris d'écrire. Je désirerais y représenter cette fleur la plus délicate et la plus sublime de l'*humeur*, qui est ce qu'on estime maintenant le plus dans notre littérature, je veux dire le genre *satanique*. Or, le satanique se prononce en vous d'une manière si parfaite, qu'il ne paraît pas quelque chose d'artificiel, mais bien le produit de votre nature intime et vivante, de telle sorte que j'aurais peur de vous, si par une étude approfondie du divin *Faust* je n'avais appris à voir précisément en cela la puissance aimable de la poésie, manifestée à son plus haut degré. »

Le ton et la manière dont Théobald débita au conseiller ce panégyrique, étaient bien faits pour en renforcer l'effet. Il ne s'y trouvait rien qui eût ressemblé à une raillerie volontaire, et on lisait dans ses yeux la bonne foi avec laquelle il avait présenté sa demande. Aussi le triomphe involontaire du poète fut-il complet. Tous les yeux se tournèrent vers Saber avec une malice faiblement cachée, et le conseiller faillit perdre sa présence d'esprit accoutumée. Il baissa les yeux pour ne pas rencontrer les regards railleurs de ses amis, et il lui fallut quelque temps pour pouvoir faire bonne mine à ce mauvais jeu. Avec une fureur imparfaitement réprimée, il assura Théobald qu'il lui était très-reconnaissant de sa confiance amicale, et qu'il espérait qu'au bout d'un séjour de quelque durée dans la maison du poète, celui-ci ne se verrait point désappointé dans l'attente favorable qu'il avait de l'effet des talens sataniques de son futur hôte.

Le comte avait déjà craint que la chose ne finit plus mal pour le pauvre poète, et il fut très-satisfait de la manière dont Saber s'était tiré d'affaire. Toutefois il crut prudent de donner une autre tournure à la conversation, et il dit à Théobald : « Faites, je vous prie, que nous jouissions bientôt de la Nouvelle que vous vous proposez d'écrire, ainsi que vous

nous l'avez dit. Je ne sais pas comment il se fait que depuis quelque temps je sois devenu si avide de Nouvelles, que j'ai presque perdu le goût de tous les autres genres de productions littéraires. Il faut que je me fasse violence pour lire jusqu'au bout un drame, fût-ce même un des meilleurs, et très-rarement je gagne sur moi de ne pas passer les poésies lyriques dont nous gratifient si abondamment les journaux, les almanachs et les recueils. En revanche, je dévore, pour ainsi dire, tout ce qui s'appelle *conte*, pour peu que la manière s'approche de ce que notre ami Théobald tient, à ce que je crois, pour la marque caractéristique de la Nouvelle du genre élevé. Les Nouvelles surtout dont nous enrichit l'incomparable Tieck, me donnent une véritable fête, et je les lis à plusieurs reprises, et d'un bout à l'autre, avec un intérêt toujours égal. »

« Cette passion pour la Nouvelle, dit Farding, je l'ai trouvée partout en Allemagne à un degré inconnu dans tout autre pays, et je ne sais si j'en dois féliciter notre littérature. »

« Croyez-vous donc, demanda le conseiller, qui, en attendant, s'était entièrement remis, que cette passion soit plus grande que, par exemple, celle pour le théâtre? Jetez un regard sur nos journaux, et vous vous convaincrez du contraire. Ne sont-ils pas tous remplis de correspondances, de citations, de critiques concernant le théâtre? Chaque compositeur d'imprimerie ne sait-il pas mieux par cœur les noms des acteurs employés depuis Memel jusqu'à Genève, qu'un écolier de troisième les grands-hommes de Cornélius-Népos? Hommes et animaux ne jouent-ils pas en passant sur tous les théâtres, et leurs exploits ne nous sont-ils pas racontés dans tous leurs détails? La *Gazette du Matin*, la *Gazette du Soir*, et tous les louables journaux de ce genre, ne transmettent-ils pas à chaque heure du jour un acteur à l'immortalité, je veux dire à celle qui leur appartient à eux-mêmes? La Grèce révère en nous des patrons bien chauds, mais je ne sache pas que tel qui a

été acteur volontaire en Grèce, ait excité autant d'intérêt que les acteurs du théâtre de Munich à leur passage à Berlin ou réciproquement: même je doute que la Nouvelle par excellence [1], que M. Théobald se prépare à nous donner, fasse fureur comme l'a fait Jocko ou telle autre bête théâtrale.

« Ce que vous venez de dire, répliqua Farding, montre clairement quel est cet amour du dramatique en Allemagne. L'objet de la passion que vous venez de dépeindre avec des couleurs si vives, c'est uniquement le théâtre même, c'est-à-dire, les coulisses avec leurs accessoires. Les merveilles des décorations et des coups de théâtre réjouissent la foule comme les tours de passe-passe des charlatans, et quant aux acteurs, ils donnent aux journaux un sujet saisi par eux avec autant d'avidité qu'il est inépuisable, car ce sont les seules personnes publiques dont les feuilles puissent impunément parler comme il leur plaît! »

« Tu touches là, dit le comte, un point qui fait voir pourquoi notre prédilection se tourne de préférence vers ce genre de poésie qui s'accorde mieux avec cette observation contemplative propre à notre nation. C'est précisément pour cette raison que chez nous la vie publique s'est cachée tout entière derrière les encriers des bureaux, et parce que le peu qui s'en produit à la lumière n'est guères accessible à la parole libre, nous aimons à nous réfugier dans une région où nous pousse d'ailleurs notre manière de voir. La richesse de notre vie intérieure que nos poètes savent parfaitement déployer nous dédommage de la pauvreté de notre existence politique. Nous gagnons des trésors dont les autres peuples n'ont aucune idée, nous savons descendre dans les profondeurs de l'ame, nous nous familiarisons avec ses abîmes, et nous en retirons les perles qui y sont ensevelies, pour les produire à la lumière. »

1 Il y a en allemand *Novelle an sich*, ce qui ne peut guère se rendre en français aussi brièvement; ces mots expriment la Nouvelle en idée abstraite.

« Quant à cette profondeur de la poésie allemande, répliqua Farding, qui se montre, il est vrai, dans celles des Nouvelles qui s'élèvent au-dessus du commun, je n'en parlerai point. J'aime trop mon pays, pour ne pas lui reconnaître volontiers un avantage dont nous puissions nous enorgueillir. Si je ne suis point content de la direction qu'a prise notre littérature; cela ne concerne pas précisément sa valeur poétique intrinsèque; je ne parle que de l'impression que l'ensemble me cause, en comparaison de celle que j'ai apportée de l'étranger; or je ne puis que vanter l'agréable sensation, avec laquelle j'ai contemplé, par exemple, en Angleterre et en France, le mouvement des hommes et des livres, au lieu que je fus saisi d'une espèce de vertige, quand, après une absence de cinq ans, j'appris de nouveau à connaître la manière de faire, en usage de ce côté du Rhin. Je prétends moins porter un jugement de l'art, que m'en rapporter à un sentiment moral bien sûr. »

« Vous voyez, Messieurs, dit le comte, en se tournant vers les autres convives, quel antagoniste nous avons trouvé dans notre compatriote voyageur. Ce qu'il ne fait maintenant qu'indiquer avec ménagement, il l'a exprimé déjà ce matin envers moi d'une manière bien plus énergique. Son accusation ne tend à rien moins qu'à nous imputer à nous et à notre littérature, et même peut-être à notre pauvre langue, une immoralité sans bornes. »

« Immoralité! s'écria Théobald étonné. Connaît-on l'immoralité dans la terre sainte de la poésie? »

« Immoralité? demanda le docteur, en parodiant le poète; qu'est-ce que l'immoralité? qu'est-ce qu'une livrée? »

« Voilà la première fois, dit le conseiller, que j'entends quelqu'un, qui vient d'outre Rhin, se plaindre de l'immoralité allemande, tandis qu'autrefois nos voisins mêmes ne se sont moqués que de nos bêtises morales. Ah! que les temps changent! Voilà qu'à l'avenir les jeunes Parisiens devront venir à Berlin, pour étudier à fond la science et l'art du roué. »

Farding répliqua ainsi : « Il faut bien que je tâche de justifier mon opinion, qui naturellement trouve chez vous peu d'approbation, et quoique les raisons que j'ai à produire à cet égard, n'aient guère la nature d'une preuve, je ne crains cependant pas de paraître un accusateur inconsidéré. Mon dessein n'est pas de tirer entre l'Allemagne et d'autres pays un parallèle fondé sur un rapport de chiffres entre les actions morales et les actions immorales commises dans la première et dans ces derniers.....; une comparaison statistique de cette espèce aurait, je l'espère, un résultat favorable aux Allemands, du moins au moment actuel. Je ne parle que de la notion ou de l'idée du moral, telle qu'elle est développée dans les différentes théories produites au jour, et qu'elle se manifeste dans les phénomènes de la vie. Ce que vous m'accorderez certainement, c'est qu'il ne peut absolument être question de moralité que là où les hommes ont reconnu et où ils maintiennent une distinction forte et positive entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal. Plus ces idées opposées sont séparées dans l'opinion générale d'un peuple, plus nettement aussi la moralité déterminera sa manière de penser et d'agir. Peu donc importe qu'on regarde telle chose comme bonne ou mauvaise; ce qu'il importe, c'est qu'elle soit regardée comme telle invariablement. Voilà comment il arrive que les peuples les moins civilisés, si nous les considérons sous le véritable point de vue, doivent nous paraître les peuples les plus moraux. Ainsi les Spartiates furent plus moraux que les Athéniens, parce que chez ceux-là rien ne pouvait jamais sortir de sa sphère, tout se rapportant strictement à ce seul point : l'indépendance de la patrie. Chez tous les peuples anciens la morale est plus ou moins déterminée par le patriotisme, et la force de leur moralité dépend de la certitude avec laquelle ils connaissent ce qui est profitable ou non à la chose publique. »

« Ma foi, dit le comte, les théologiens et les philosophes

seront peu contens des étroites limites dans lesquelles tu renfermes la moralité. »

« Peut-être, répliqua le baron, aimeront-ils pourtant que je soutienne que l'antiquité manqua d'un principe fondamental, du moins pour la vie, si ce n'est pour l'école. Mais permets que je poursuive l'exposition simple de mon opinion; il est vrai que je dois craindre de donner de l'ennui à ces messieurs, accoutumés à voir les objets traités avec plus de profondeur. »

« Point du tout, répondit le comte; seulement ne t'enfonce pas trop avant dans l'histoire, et n'oublie pas que tu t'es présenté comme un accusateur du temps actuel. »

(La suite au prochain numéro.)

ŒUVRES DRAMATIQUES DE RAUPACH.[1]

(*Premier article.*)

La lassitude et l'épuisement viennent de mettre un terme à la lutte classico-romantique des littérateurs français. Chez les Allemands, l'école romantique triomphe depuis près d'un siècle; elle a remplacé par des compositions originales les fades copies empruntées à la littérature du siècle de Louis XIV. Schiller et Gœthe, auteurs de la grande révolution dramatique, ont eu pour successeurs les Mullner, les Grillpartzer et les Raupach. C'est de ce dernier que nous allons nous occuper aujourd'hui. Cet auteur est peu connu de nos lecteurs français; nous aurions tort par conséquent de substituer une pâle critique à la reproduction d'une partie de ses ouvrages, à la citation des passages les plus brillans de ses drames. En Allemagne comme en France le public est devenu éclectique : faites du classicisme, faites du romantisme, dit-il aux poètes, peu m'importe; l'essentiel est que je m'amuse, que je m'intéresse. Avec de pareilles dispositions de la part du public, les auteurs font bien, le plus souvent, de sacrifier les trois unités à des beautés qui seraient perdues, si l'on obéissait servilement aux lois des classiques. C'est ce que Raupach a pensé; il l'a mis à exécution, autant que j'en puis juger par les deux drames qu'il a publiés sous le titre de *Rafaèle* et de la *Fille de l'air*.

Le sujet de *Rafaèle* est emprunté à la révolution grecque de 1820; mais les idées de liberté religieuse et politique n'y jouent pas un grand rôle. Abdallah, riche Mahométan, a élevé chez lui Rafaèle, jeune orpheline grecque dont le père était, de son vivant, associé à ses entreprises commerciales.

1 *Ernst Raupachs Schauspiele und Trauerspiele. Hamburg, bei Hoffmann und Campe*, 1830.

Il veut marier sa fille Ykéloula au pacha de Kiutahya, et son fils Osmin lui demande inutilement la main de la jeune Rafaèle. Un instant après, il apprend la perte de ses trois vaisseaux, qui lui apportaient de quoi doter richement sa chère Ykéloula. Il en est désespéré; Sélim, un de ses serviteurs, lui conseille de prendre les biens de Rafaèle, et pour cela de la marier à son fils Osmin. Abdallah y consent, non sans quelque répugnance. Mais quoique Osmin soit passionnément épris pour l'intéressânte Rafaèle, il n'est pas payé de retour : l'orpheline grecque a écouté les vœux du jeune Héliodore, issu du sang des Comnènes, et lui a promis sa main; elle s'évadera avec lui pour l'épouser à Nauplia, dans la Grèce libre et indépendante. Elle connaît les cruautés que les Turcs ont commises à l'égard des Grecs, et le nom Mahométan lui est en horreur. Aussi quand Abdallah vient lui proposer de se marier avec son fils Osmin, rejette-t-elle cette offre avec indignation. Furieux à son tour, Abdallah jure qu'elle lui obéira ou qu'elle deviendra Mahométane. Pour éviter ce malheur, Rafaèle implore le secours du cadi; mais Abdallah sait effrayer le cadi par une émeute habilement combinée, et la malheureuse orpheline retombe dans ses mains. Sans les prières d'Ykéloula, Rafaèle serait à l'instant même entraînée à la mosquée. Abdallah, toujours plus irrité contre la jeune Grecque, veut qu'Osmin ne l'épouse que pour deux ans, et qu'après ce temps, il l'abandonne : le moyen qu'un véritable amant souscrive à une condition aussi cruelle? Osmin refuse, et s'en va de ce pas déclarer à Rafaèle la passion qu'elle lui a inspirée. Mais comme ses vœux sont dédaignés, il prend la résolution d'enlever cette nuit même cette amante rebelle et de l'épouser dans une ville éloignée. Aussitôt il se met en embuscade dans le jardin avec Jussuf, son domestique, un instant après arrive Héliodore; il vient annoncer à Rafaèle que tout est prêt pour son évasion, qui aura lieu avant l'aube. Au moment où les deux amans se sont

séparés, Osmin et Jussuf se précipitent sur Héliodore, qui poignarde son rival et tombe lui-même sous les coups du domestique. Cependant Abdallah, inquiet de l'absence de son fils, envoie Sélim pour le chercher; au même instant on lui apporte le cadavre d'Osmin. Instruit des circonstances de sa mort, il ordonne qu'on lui creuse une fosse dans le jardin et qu'on enterre Rafaèle à ses côtés, mais après l'avoir poignardée. D'un autre côté Ykéloula, ayant appris que son frère voulait enlever Rafaèle, avait conjuré son amie d'aller reposer dans sa chambre, tandis qu'elle-même attendrait Osmin dans l'appartement de Rafaèle. Ykéloula s'étend sur le lit, s'endort, et pendant son sommeil elle est tuée par les serviteurs d'Abdallah, qui vont la déposer dans la tombe d'Osmin. Abdallah avait ordonné que tout se fît dans les ténèbres; de là cette funeste erreur. Quand ce père infortuné connaît toute la grandeur de ses pertes, il tombe en démence. Rafaèle obtient du pacha, survenu dans l'intervalle, la permission de se retirer dans un couvent.

Tel est l'exposé simple et précis du sujet. Maintenant que nous connaissons le plan du poète, voyons de quelle manière il l'a traité.

Quand Abdallah promet à Osmin des honneurs et la dignité de pacha s'il veut lui obéir, Osmin lui répond :

« Je t'obéirai...., tu es mon père, mais je n'obéirai qu'à toi; le vœu de mon cœur me dirige vers un but tout différent. Il peut y avoir des humains dont la poitrine renferme deux désirs à la fois, pour moi jamais! Un désir unique maîtrise toute mon ame. »

ABDALLAH.

Va, Ykéloula, va, ma tendre fille, rêve, tout en veillant, au bonheur qui t'est promis.

YKÉLOULA.

Ce sera un songe, pareil à un conte arabe, rempli de pierreries, d'or et de féeries. (*Elle s'éloigne.*)

ABDALLAH.

Un désir unique maîtrise ton ame? tu veux épouser Rafaèle, ma pupille.

OSMIN.

Je ne l'ai pas caché.

ABDALLAH.

O vœu indigne d'un musulman, indigne du fils d'Abdallah!

OSMIN.

Quoi donc, une femme à qui Allah a donné la beauté, ne serait-elle pas un ornement digne du harem le plus brillant! existe-t-il une femme plus belle que Rafaèle? qu'y a-t-il sur la terre de comparable à l'éclat dont elle resplendit?

ABDALLAH.

Insensé, fût-elle cent fois plus rayonnante que les houris dans les tentes du paradis, comment un Mahométan pourrait-il épouser une idolâtre?

OSMIN.

Eh quoi! l'épouse du grand Soliman n'était-elle pas Chrétienne?

ABDALLAH.

Ce que fait le successeur du Prophète n'est pas une loi pour un de ses esclaves.

OSMIN.

Mais si elle embrassait la foi d'Allah....

ABDALLAH.

Elle n'en resterait pas moins la fille de l'idolâtrie et de l'esclavage. Nous sommes le peuple choisi par Allah : qui voudrait souiller le brillant vêtement de l'élection par la fange étrangère? Tu ne le feras pas. Bannis ce vœu de ta mémoire, et que jamais ta langue ne le prononce!

OSMIN.

Tu l'adoptas, tu pris soin de son enfance.

ABDALLAH.

Je l'ai fait. Si un petit chien, étendu sur la grande route, et menacé d'un danger imminent, poussait des cris plaintifs, je le mettrais en lieu de sûreté. Quoique raja, son père fut long-temps mon fidèle associé de commerce; car alors le Grec était encore humble et soumis, mais non rebelle et turbulent comme aujourd'hui. Il habitait Thessalonique; la peste ravagea ses foyers et le força de se réfugier ici avec sa fille : mais bientôt il fut la victime du trépas, et sa fille orpheline resta sans défense. Alors bien des mains cupides s'élancèrent sur sa fortune : c'étaient des idolâtres de sa nation; le cadi aussi, qu'Allah l'extermine, voulut être son tuteur. Pour arracher la gazelle au chacal, pour percer d'un coup de poignard celui qui m'avait mille fois percé, je la reçus dans ma maison, grâce à la sentence impartiale de Wélid-pacha, et je fis bien; mais j'aurais tort d'en souiller ma race : ainsi rejette ce désir.... Que la paix soit avec toi! Un vaisseau est entré aujourd'hui dans le port; je veux savoir si je ne recevrai pas de nouvelles de mes vaisseaux qui doivent apporter la dot de ta sœur. (*Il lui passe la main sur le front.*) Ton front est poli! va, le goût pour la beauté des femmes est passager comme l'ivresse que cause l'opium. Va, qu'Allah te protège!

OSMIN.

Qu'Allah t'accompagne! (*Osmin sort.*)

ABDALLAH.

O Allah, puissé-je voir un jour mes enfans élevés au-dessus, bien au-dessus de moi! Alors je n'aurai pas langui dans les déserts, je n'aurai pas été humecté par les flots, je n'aurai pas soupiré lorsque des tempêtes, des pirates et des souverains m'auront réduit à la mendicité, alors je pourrai répéter : Allah est grand!

Sélim vient annoncer au père d'Osmin qu'un de ses vais-

seaux a sombré, que l'équipage seul s'est sauvé, et que deux autres vaisseaux, venant l'un de Livourne, l'autre d'Alexandrie, ont été capturés par les corsaires grecs. Alors Abdallah s'écrie :

Allah, Allah, toi qui vois tout, tu en as été témoin. Cinq fois par jour, dans mes prières, j'ai tourné mes regards vers la sainte contrée, après avoir purifié mes mains par l'eau des fontaines ou le sable des déserts. Quand ai-je fermé ma porte au pauvre affamé, mon oreille aux sons plaintifs de l'indigent, détourné mes regards de celui qui était nu? Jamais, au Ramadan, le soleil ne m'a vu délectant mon palais par des mets exquis, des boissons enivrantes; trois fois j'ai traversé les sables brûlans de l'Arabie pour diriger vers la Mecque ma course haletante. Ai-je mérité par là les maux dont tu m'as accablé? Je viens de perdre sur mer dix fois autant que ce que j'ai perdu dans les déserts. Le vieillard, qui n'a plus de sueur, est dépouillé par toi du fruit de quarante ans de sueur.

Sélim cherche à le consoler, mais en vain. Abdallah continue en ces termes :

Le pacha va venir; il trouvera l'indigence là où il s'attendait à trouver des trésors, et sa colère, quand il se verra trompé, éclatera sur moi avec une irrésistible furie : il me prendra ce que m'ont laissé les tempêtes, les rebelles et les brigands; il m'accablera de honte moi et mes enfans. Mon fils, qui jamais ne courba sa tête orgueilleuse, dévorera son ignominie sous les dehors d'un porte-faix, et ma douce tulipe, mon Ykéloula, qui aurait dû fleurir dans un riant parterre, se fanera dans la poussière du mépris. Et moi, devant qui s'humiliait et se serait humiliée la foule, je mendierai à la porte de mes ennemis, pour recueillir la honte et les sarcasmes.

Sélim lui conseille de s'emparer du bien de Rafaèle, ou du moins de la marier à son fils, pour pouvoir en disposer

alors sans gêne. Abdallah répond : L'océan n'a pas assez d'eau, le désert pas assez de sable pour la purifier. Elle, l'épouse de mon fils, la femme d'un Mahométan, issu de la famille de Kilidsch Arslan? Quand même tu me donnerais le soleil dans une main, la lune dans l'autre, je m'y opposerais encore. — Et pourtant, une minute après, le vrai croyant cède !

SCÈNE IV DU I.er ACTE.

HÉLIODORE, *marchant rapidement.*

C'est ici que je vais me cacher, ici elle ne pourra m'échapper qu'en fuyant à travers les buissons. Béni soit l'air bienfaisant dont les ailes ont apporté ici la semence de ces arbres! (*Il se cache.*)

SCÈNE V.

RAFAÈLE ET SA NOURRICE, *voilées.*

RAFAÈLE, *regardant autour d'elle.*

Il n'est pas ici, et pourtant il a disparu derrière ces buissons. Ici je ne pourrais plus fuir, s'il venait à ma rencontre, comme hier.

LA NOURRICE.

Il a fait à l'église ce qu'il a fait hier; mais se mettre de nouveau sur ton passage, c'est ce qu'il n'osera plus. Tu l'as d'ailleurs trop rudoyé.

RAFAÈLE.

Rudoyé, rudoyé? que lui ai-je donc dit?

LA NOURRICE.

Eh! je ne sais pas trop ce que l'on dit, quand on veut se débarrasser d'un importun.

RAFAÈLE.

D'un importun? Mais, c'est excellent, car ici, certes, je n'échapperai pas; le sentier est étroit, les buissons entortillés. Partons.

LA NOURRICE.

Je ne reste pas en arrière. (*Elles marchent.*)

SCÈNE VI.

(*Héliodore marche à sa rencontre. Elle pousse un cri d'effroi.*)

HÉLIODORE.

Ravissante vierge, bannis toute crainte! jamais elle n'a trompé plus audacieusement ton cœur. Me craindre! ah! crains plutôt l'oiseau qui, intimidé par le bruissement de ton voile, s'envole hors du bosquet; crains plutôt la fleur qui se courbe silencieuse sous tes pas et subit un trépas doux et volontaire.

RAFAÈLE.

Je ne suis pas très-effrayée, je savais bien.... Qui es-tu, homme audacieux, qui sans pudeur et sans crainte te places sur le chemin de la vierge et la poursuis à chaque pas qu'elle fait?

HÉLIODORE.

Ne faut-il pas que tout ce qui recherche le ciel se précipite du côté où on le trouve?

RAFAÈLE.

Tu pénètres avec plus d'audace encore dans la maison de Dieu, et ta présence, tes soupirs, tes chuchottemens, interrompent les prières que j'adresse aux saints.

HÉLIODORE.

Oh! cette interruption ne peut pas les irriter. Si c'est un saint que tu invoques, il a aimé; si c'est une sainte, elle a été aimée; et s'ils connaissent une flamme mutuelle, ils pardonneront; ils savent que pour aimer un jour dans le ciel, il faut apprendre l'amour ici-bas.

RAFAÈLE.

Arrête! arrête! audacieux, oses-tu par ta folie choquer l'oreille de la vierge?

HÉLIODORE.

L'amour folie! qu'est alors la sagesse? non vraiment, tu ne repousses pas l'amour.

RAFAÈLE.

Mais toi, qui connais les cœurs, dis-moi donc pourquoi?

HÉLIODORE.

Je sais, à n'en pas douter, que tu aimes le chant, et le chant est une invention de l'amour; le premier chantre fut le rossignol, que l'amour seul inspire. Toi-même, charmante vierge, mon oreille en est témoin, bien que tu chantes un hymne de repentir et de pénitence, tu n'en chantes pas moins l'amour et rien que l'amour.

RAFAÈLE.

Quel mot hardi! hélas, tu es hérétique.

HÉLIODORE.

J'appartiens à ta foi, à ta nation. Toi-même tu es hérétique. L'amour n'est-il pas la lumière qui doit environner la beauté et manifester sa céleste nature? Le Créateur ne veut-il pas, ainsi que tous les artistes, recueillir l'estime et l'admiration que son œuvre mérite? tu lui ôtes sa gloire, si, rejetant l'amour, tu obscurcis son chef-d'œuvre, tu t'obscurcis toi-même. Voilà de l'hérésie!

RAFAÈLE.

Que ta bouche est insensée, sage jeune homme, tu parles de beauté, de chef-d'œuvre, et tu ne m'as jamais vue sans voile.

HÉLIODORE.

Le soleil luit aussi à traves le voile des nuages, et, quoique invisible, nous dispense le jour et la lumière. J'ai vu, j'ai vu deux mains d'ange, sur lesquelles Dieu modela les lis; elles sortaient d'un ciel nuageux; je les vis saisir un nuage argentin et l'écarter, afin de laisser voir la splendeur du soleil. Ce n'était qu'un instant, et pourtant c'était beaucoup;

un instant suffit pour donner la vie, pour donner la mort; un instant suffit pour donner le bonheur. L'instant où je vis ton œil, me combla de félicité; car tes regards ont allumé dans mon cœur un amour sacré.

RAFAÈLE, *à part.*

Il parle avec tant de douceur et de tendresse! pourquoi craindrais-je?

HÉLIODORE.

Je pressens un bonheur plus grand encore; si ton œil se repose sur le mien, dans l'éclat d'une flamme mutuelle; mais ce que je sais, c'est que ma vie est inséparable de mon amour, et puisque l'amour vit de retour, je mourrai si tu ne m'aimes pas.

RAFAÈLE.

Tu es trop hardi. Tu me dis tout ce que je ne dois ni entendre ni savoir; mais lorsque je te demande qui tu es, tu restes muet.

HÉLIODORE.

Je suis le miroir de ta beauté, l'onde qui étincelle d'azur et d'or quand le firmament lui sourit comme à sa fiancée, qui est noire et obscure quand il s'enveloppe de la nuit; je suis l'arc-en-ciel immobile, créé par le soleil de ta beauté, et détruit aussitôt que tu te détournes de moi.

RAFAÈLE.

Pauvre arc-en-ciel! si tu n'es maintenant que miroir, onde et arc-en-ciel, que fus-tu jadis?

HÉLIODORE.

Je l'ai presque oublié. Un jeune homme fougueux, comme il y en a tant, issu d'une noble famille grecque loin d'ici; mon nom est Héliodore. Le reste je ne puis le dire ni dans ce lieu, ni dans ce moment; je ne puis le confier à ton oreille que pendant la nuit silencieuse, quand je te reverrai.

RAFAÈLE.

Tu veux me revoir dans le silence de la nuit?

HÉLIODORE.

Je reviendrai entre le rossignol et l'alouette.

RAFAÈLE.

Imprudent! où me trouveras-tu donc?

HÉLIODORE.

Là où l'encens des fleurs ne rappelle que le souvenir du monde; ici, charmante Rafaèle....

RAFAÈLE.

Quoi! tu connais mon nom?

HÉLIODORE.

Bien plus. Je connais le jardin que supporte une roche escarpée qui surgit de la mer, je connais le platane qui domine le voisinage, en s'élevant sur la cime du roc, à l'entrée du jardin.

RAFAÈLE.

Je le connais aussi : c'est un endroit délicieux, couvert de myrtes et de lauriers, où l'on ne respire que l'encens des fleurs, où l'on n'entend que le chant des oiseaux.

HÉLIODORE.

C'est là que l'amour se plaît, c'est là que je te trouverai.

RAFAÈLE.

Hélas! tu ne saurais escalader les murs du jardin.

HÉLIODORE.

Il n'y en a pas du côté de la mer.

RAFAÈLE.

Aucun sentier ne te conduira au sommet du rocher.

HÉLIODORE.

Quand tu es le but, quand ton bras me fait signe de venir, je sais traverser les flots et les flammes. Une barque légère me conduira le long du rivage jusqu'au pied du ro-

r; je monterai du côté du platane, et je parviendrai au , auprès de toi.

RAFAÈLE.

Imprudent, tu oserais courir un pareil danger!

HÉLIODORE.

Oui, pour gagner de toi un seul mot d'amour.

RAFAÈLE.

La profondeur des flots te frappera de vertige.

HÉLIODORE.

Tu m'attends, je ne regarderai pas derrière moi.

RAFAÈLE.

N'entends-tu pas le fracas des brisans?

HÉLIODORE.

Je l'entends; mais je te trouverai au haut du rocher.

RAFAÈLE.

Songe aux flancs escarpés du rocher.

HÉLIODORE.

Ta main de lis m'aidera à le gravir.

RAFAÈLE.

Que les saints m'en préservent. Tu ne viendras pas. Non! Je n'y serai pas.

HÉLIODORE.

Tu me dispenses donc du retour; un saut hardi me conduira dans le port le plus silencieux.

RAFAÈLE.

Tu ne viendras pas, m'entends-tu, tu ne viendras pas! Avant de parler d'amour, apprends à obéir. Les amans sont obéissans pour toutes leurs affaires d'amour. Je te défends de venir, je te haïrai si tu oses....

HÉLIODORE.

Ne crains rien. J'ai appris dès mon enfance à braver les dangers. L'amour me donnera des regards plus perçans, des

membres plus vigoureux; je ne serai pas téméraire, crois-moi. Celui qui espère être aimé de toi, s'attache à la vie. Permets à cet espoir, à mon ange gardien, de se fortifier dans tes regards, écarte ce voile importun.

RAFAÈLE.

Ah! ne me demande pas ce que nos mœurs me défendent.

HÉLIODORE.

Si ton cœur me l'accorde, nos mœurs te le permettent.

RAFAÈLE.

Combien tu es tourmentant!

HÉLIODORE.

Rendre heureux, est-ce un tourment?

(*Rafaèle écarte légèrement son voile.*)

HÉLIODORE.

O splendeur du jour, tempérée par la sérénité, tu formes avec la lumière embaumée de la nuit étoilée un ensemble plus admirable que le jour et la nuit!

RAFAÈLE, *se détournant.*

Ne me regarde pas d'un œil si perçant; tes regards blessent.

HÉLIODORE.

Vois comme tu es belle, tu ne peux supporter le reflet de ta beauté, comment mon ame résisterait-elle à la lumière primitive? (*Il l'embrasse sur la joue.*)

RAFAÈLE.

Que sens-je? pardonne-moi, sainte pudeur! (*La nourrice revient.*)

HÉLIODORE.

Si tu t'en repens, je te rendrai volontiers ce que je t'ai pris. (*Il veut l'embrasser de nouveau*).

RAFAÈLE, *le repoussant.*

O témérité!

HÉLIODORE.

Tu es irritée.

RAFAÈLE.

Hélas! je voudrais que mon cœur malade me permît d'être en colère. (*Elle s'éloigne d'un côté, Héliodore de l'autre.*)

Rafaèle vient de refuser la main du fils d'Abdallah, elle a même invoqué le secours du cadi contre son tuteur despotique. Osmin arrive un instant après le départ du cadi et de Rafaèle.

ACTE III.

SCÈNE V.

ABDALLAH, OSMIN.

OSMIN.

Me voici, mon père : où est Rafaèle?

ABDALLAH.

Tu viens trop tard pour la voir; mais nous parlerons d'elle. Tu sais que, malgré ma répugnance, j'avais accédé à tes désirs.

OSMIN.

Je le sais, mon père, et je t'en aurais rendu de vives actions de grâces, si tu avais voulu de ma reconnaissance.

ABDALLAH.

Sais-tu comment elle a reçu ma proposition? Elle a sans pudeur calomnié notre nation, elle nous a traités de loups, de bouchers, de bourreaux .... la veux-tu encore?

OSMIN.

Hélas! je ressens pour elle un amour brûlant.

ABDALLAH.

Elle a blasphémé notre sainte foi, elle a osé la comparer à la nuit obscure, elle nous a reproché une soif ardente pour le sang. La veux-tu encore?

OSMIN.

Un jour d'orages et d'éclairs ne ternit pas la sérénité du printemps.

ABDALLAH.

Elle a repoussé tes vœux et ton amour, elle a excité contre moi, contre son tuteur, mon vieil ennemi, le cadi. La veux-tu encore?

OSMIN.

O mon père, mon bonheur est en elle; sans elle, il n'y a pour moi ni vie, ni univers!

SCÈNE VII.

OSMIN, YKÉLOULA, RAFAÈLE.

RAFAÈLE *apercevant Osmin.*

Ah!

YKÉLOULA.

Ne t'irrite pas : je n'ai pu retenir ce fougueux jeune homme.

RAFAÈLE.

Contre toute décence....

OSMIN.

J'ai dû briser tout ce que m'opposait la décence, j'ai dû la fouler aux pieds pour entrer dans la voie qui conduisait au bonheur, pour parvenir jusqu'à toi. Je voulais te voir, entendre de ta bouche, que tu dédaignes l'offre de mon cœur. O Rafaèle, peux-tu bien me refuser? Nous étions encore enfans, lorsque l'amour s'alluma dans mon cœur pour toi; ma flamme a grandi avec l'âge, c'est maintenant un feu qui me dévore. O tulipe, née dans les jardins éternels d'Éden, ne repousse pas ma flamme.

YKÉLOULA.

Non, sœur chérie, ne la repousse pas.

RAFAÈLE.

Si tu veux m'écouter, je te saurai gré d'avoir pénétré ici à l'aide de la violence. Tu me fus et tu m'es encore cher; mais l'amour est une fleur qui n'a de germe, de bouton

et d'épanouissement que lorsque le Ciel l'ordonne. On peut la soigner, mais non la faire naître, ni la forcer de s'épanouir. La divinité n'a pas mis pour toi cette fleur dans mon ame. Ainsi accuses-en le Ciel ou soumets-toi. Si tu reconnais la vérité de ce que je te dis, ne m'importune plus, et si je te suis encore chère, défends-moi contre les persécutions de ton père.

Osmin fait de nouvelles instances, qui sont repoussées avec plus d'énergie encore. C'est alors qu'il prend la résolution de l'enlever.

ACTE IV.

SCÈNE II.

HÉLIODORE, RAFAÈLE.

(*Osmin et Jussuf sont en embuscade dans le jardin et entendent ou voient les deux amans.*)

RAFAÈLE.

O toi, qui es maintenant mon sauveur, mon unique appui, tu me trouveras docile à tes paroles. Dès que l'aube du jour dorera les montagnes, je quitterai la maison d'Abdallah et je me dirigerai vers l'endroit où mon œil apprit à contempler le tien.

HÉLIODORE.

Oui, c'est là que je t'attends. Un sentier nous conduira jusqu'au bord de la mer; un vaisseau y est préparé; je l'ai acheté; il mettra aussitôt à la voile et se dirigera vers la Morée. Je compte sur toi, ma bien-aimée; adieu....

RAFAÈLE.

Ah! faut-il que déjà tu m'abandonnes, cher ami? tu ne fais que d'arriver.

HÉLIODORE.

Je te quitte pour ne plus jamais te quitter, quand une fois nous serons réunis. Pour moi, la nuit sera courte; car j'ai encore bien des choses à faire avant l'aurore.

RAFAÈLE.

Oh, oui, je le sens bien, il faut que nous nous séparions. Mais te quitter est pour moi bien difficile.

HÉLIODORE.

O ma bien-aimée, je t'en prie, voile ton amour! car, dans son éclat, il accuse la faiblesse du mien. Prends courage! vois comme le sable doré de l'horloge céleste s'écoule vers l'ouest! Bientôt il se sera écoulé en entier, et dans les ténèbres qui environnent les buissons, la rougeur de tes joues sera pour moi l'aurore.

RAFAÈLE.

O mon Héliodore, mon cher Héliodore, que ne sommes-nous déjà dans l'obscurité du bosquet! ou plutôt que ne voguons-nous déjà sur les vagues mobiles, où le vent enflerait les voiles sur nos têtes. Oh! si ce balcon était le bord du vaisseau, si l'atmosphère sombre et épaisse de la nuit était l'océan, les bras entrelacés, nous contemplerions les flots et la plaine azurée; le dauphin bondirait autour du vaisseau, nos voiles ressembleraient à des cygnes, et quand le soleil nous enverrait de notre patrie le salut du matin, nous verrions devant nous les côtes de l'Hellade, ombragées par les génies de l'amour et de la liberté, nous nous écrierions à la fois : Hellas, Hellas! et nos poitrines palpiteraient l'une auprès de l'autre. (*Elle embrasse Héliodore.*)

HÉLIODORE.

O ma bien-aimée, ame de mon ame, aucune parole ne saurait exprimer ce que tu es pour moi. Oui, Dieu nous accordera l'instant où, réunis, nous nous écrierons : Hellas, Hellas! et où, s'il est possible, nous serons plus heureux que maintenant. Tes vœux sont une ardente prière adressée à Dieu.... Oui, douce suppliante, si le ciel étoilé t'entendait, il s'arrêterait, et entraverait le cours de la nuit.

RAFAÈLE.

Non, la nuit continue son cours irrésistible, pour nous amener les heures que nous souhaitons. Il faut nous séparer, mon bien-aimé, nous séparer; car chaque instant que nous passons dans ce délicieux entretien, rend plus impossible notre séparation.

HÉLIODORE.

J'approuve tes exhortations. Adieu donc, ma bien-aimée. Au revoir dans quelques heures. Joins à la prudence la confiance en Dieu : il m'a envoyé vers toi du fond de ma patrie, c'est là le gage de notre salut.

RAFAÈLE.

Adieu! je me fierai au Ciel, et d'après mes douleurs je présagerai mon bonheur futur. (*Héliodore descend le balcon et disparaît dans le bosquet.*)

HÉLIODORE, *invisible.*

Ton image se perd dans l'ombre de la nuit. Que Dieu te protége!

RAFAÈLE.

Son œil paternel veille sur nous. (*Elle quitte le balcon.*)

SCÈNE III.

OSMIN, *le poignard à la main*, JUSSUF.

OSMIN.

Un homme auprès d'elle, un Raja qu'elle aime, avec lequel elle veut s'enfuir!....

JUSSUF.

Silence, silence, mon maître! Il passera par ici, si tu ne l'effarouches pas.

OSMIN.

Il vient pour recevoir le châtiment dû à ses forfaits. Prépare ton poignard. Toi ici, moi là.

JUSSUF.

Mon poignard est affilé; il ne lui échappera pas.

OSMIN, *derrière la scène.*

Raja maudit, meurs!

HÉLIODORE.

Assassin!

OSMIN.

Au secours, Jussuf, au secours!

JUSSUF.

O Allah! que se passe-t-il? (*Héliodore vient, le poignard à la main. Jussuf le perce.*) En enfer, raja! (*Il vole ensuite au secours d'Osmin.*)

HÉLIODORE.

O nuit de malheur! (*Il tombe dans les buissons. Pause.*) Adieu, ma bien-aimée. Ah! mon cœur, mon cœur! Oh! si j'étais étendu ainsi.... sur la terre sacrée de l'Hellade!

SCÈNE IV.

(*Rafaèle reparaît au balcon.*)

RAFAÈLE.

Il m'a semblé entendre des voix, des pas d'hommes.... mais tout est tranquille; je n'entends que le doux murmure des zéphyrs qui se rencontrent et se saluent sous le feuillage; là-bas, au pied du rocher, mugit la mer au bruit monotone. Ce n'était qu'une illusion, et l'imagination, cette trompeuse qui se trompe aisément, m'a fait prendre pour des pas d'hommes et pour des voix les battemens bruyans de mon pouls agité par l'effroi. Où est mon courage? — pourquoi aussi l'ai-je laissé partir dans les ténèbres? Oui, je crois que si j'avais encore reposé mon œil sur le sien, je serais plus courageuse. Maintenant il a disparu dans l'obscurité, et tous ceux que nous ne devons plus revoir, se perdent ainsi à nos yeux dans la nuit. (*Héliodore expirant pousse un dernier ah!*) Ah! qu'ai-je entendu? c'était un soupir, et là où retentit un soupir, il y a douleur. Comment la douleur

arrive-t-elle sous ces bocages silencieux. (*Elle écoute attentivement.*) Je n'entends plus rien, et pourtant je l'ai entendu. Peut-être est-ce quelque animal expirant. Oh si je le pouvais, combien j'aimerais à t'aider, infortuné être, qui succombes à la douleur sans secours et sans consolation — serait-ce mon ange gardien qui, prévoyant mon sort, déplore mes malheurs? — Je sors de ton obscurité, nuit trompeuse, que j'ai tant souhaitée, et qui maintenant n'offres que des fantômes à mon esprit effrayé! Cependant je te pardonnerai aisément, pourvu que tu conduises mon bien-aimé en sûreté. Dors bien, mon ami — oh non! tu ne dormiras pas; ton œil languissant et creusé veille pour moi. — Cependant si tu dors, mon bien-aimé, dors bien. (*Elle quitte le balcon.*)

SCÈNE VI.

ABDALLAH, SÉLIM, JUSSUF.

ABDALLAH.

(Après avoir pleuré la mort de son fils, il s'en console par la fatalité. Mais il veut le venger. Il saisit ses deux serviteurs, les attire à lui et leur dit :)

Allez dans le jardin du harem, mais silencieux, silencieux, comme des fantômes, plus silencieux que la nuit. Là vous creuserez une fosse profonde, une fosse dont nul jardinier ne puisse, avec sa bêche, trouver le fond. Jetez-le dedans, laissez la fosse ouverte et revenez. Nous verrons, nous chercherons qui nous placerons à ses côtés, dans ce lit glacé, pour dormir du long sommeil, afin qu'il en dorme mieux. (*Il lâche leurs mains.*) Allez, creusez, creusez; mais promptement et profondément.

JUSSUF.

Aucune pluie ne pénétrera dans leur asyle. (*Il s'en va, Sélim veut le suivre, mais se retourne à la porte.*)

SÉLIM.

Seigneur, tes discours sont encore ambigus pour moi.

ABDALLAH.

Ils s'éclairciront. Va, creuse!

SÉLIM.

Si je comprends bien le sens de tes paroles, la courtisane grecque doit....

ABDALLAH.

Mourir.

(*Sélim se retourne vers la porte, Abdallah reste immobile au milieu de la chambre. Le rideau tombe.*

Abdallah vient dans la chambre de Rafaèle, qu'il croit assassinée. Sa fille Ykéloula est déjà déposée auprès d'Héliodore, et tous sont persuadés que c'est Rafaèle.

ACTE V.

SCÈNE V.

RAFAÈLE, ABDALLAH.

RAFAÈLE.

Le repos me fuit.... (*Elle aperçoit Abdallah.*) Eh quoi! Abdallah ici.

ABDALLAH, *stupéfait.*

Ah, Rafaèle.... retire-toi.... fantôme nocturne!.... reviens-tu déjà de ta tombe encore chaude?

RAFAÈLE, *avançant d'un pas.*

Que cherches-tu ici?

ABDALLAH *montrant la cassette de Raphaèle.*

Prends, prends, cupide fantôme, je ne la veux pas.

RAFAÈLE.

Tu es venu pour me voler?

ABDALLAH.

Prends tes croix et retourne dans ta tombe.

RAFAÈLE.

Je vis, seigneur; qui affirme que je sois morte?

ABDALLAH.

Moi, moi, qui t'ai fait assassiner.

RAFAÈLE, *après un moment de réflexion, elle se précipite sur le lit, tire les rideaux et recule d'épouvante.*

Par tous les saints, où est-elle? où?

ABDALLAH.

Auprès de lui, auprès de celui qui a tué mon fils.

RAFAÈLE.

Protège-nous, miséricorde éternelle! Ykéloula s'est endormie ici à ma place.

ABDALLAH.

Mon enfant!.... Bien imaginé, fantôme vengeur!

RAFAÈLE, *se jetant à genoux devant lui.*

Par Dieu! par Allah! écoute-moi! je vis, touche ma tête.

ABDALLAH, *la touchant après une longue hésitation.*

Tu vis. (*Montrant le lit.*) Et là?

RAFAÈLE.

Elle dormait.

ABDALLAH.

Elle!

RAFAÈLE.

Nous avions changé de lits. O Dieu, où est-elle maintenant?

ABDALLAH.

Égorgée, égorgée, ma fille unique égorgée.... ce n'est pas vrai.... rouvrez la tombe, rouvrez! — L'enfer en a menti. (*Il se précipite dans le jardin.*)

SCÈNE VII.

Le jardin du harem.

(On voit au fond une fosse, auprès de laquelle sont allumés deux flambeaux. Jussuf et un autre esclave commencent à jeter de la terre dans la fosse.)

ABDALLAH.

Rouvrez, rouvrez la fosse.

JUSSUF.

Ils ne sont pas encore recouverts.

ABDALLAH, *regardant au fond de la fosse.*

Descends, descends! ôte le voile de devant son visage. *(Jussuf descend au fond de la fosse.)* Ce ne peut être ma fille.... Non! Allah vit *(à Jussuf)*, tu connais ses traits?

JUSSUF.

Allah! Allah!

ABDALLAH.

Qui?

JUSSUF.

Ta fille.

ABDALLAH.

Tu mens.

JUSSUF.

Hélas! regarde toi-même.

ABDALLAH, *après avoir regardé.*

Ma fille!.... Ma fille unique! je vais te rejoindre. *(Il veut se précipiter dans la fosse. Sélim et Jussuf le retiennent.)* Laissez-moi, laissez-moi, je veux m'étendre à ses côtés.... recouvrez-moi de terre et foulez-la. Je veux que le jour ni la nuit ne puissent plus m'apercevoir. Jusqu'à ce que l'ange appelle au jugement dernier, je lui dirai à l'oreille: Pardonne, pardonne à ton père, fille chérie.

SÉLIM.

Apportez une litière pour l'emporter. (*Des esclaves s'éloignent.*)

JUSSUF, *sorti de la fosse.*

Malheur à moi, je frémis d'avoir trempé dans ce meurtre.

ABDALLAH.

Ma fille unique et chérie, ô Ykéloula, plus précieuse pour moi que mon ame et toute la création, que la terre, le ciel, la vie, le paradis! Ô ma douce fille, mon étoile du soir, mon étoile du matin, ma charmante fille. Je t'ai égorgée, j'ai égorgé mon ame. Entends-moi, Éblis. (*Il s'éloigne de la fosse.*) Démons, écoutez-moi, et riez; que vos rires fassent éclater la voûte céleste! Un père a tué lui-même sa fille, sa fille unique, son amour et son espoir.... Maudit soit le cerveau qui a conçu cette pensée, maudite la langue qui a ordonné le meurtre, maudite la nuit fallacieuse qui m'a trompé, maudits soyez vous, assassins, maudit moi-même. (*Il chancelle. Sélim le soutient.*)

SÉLIM.

Seigneur, ne blasphème point, les destinées humaines sont l'œuvre d'Allah; Allah est grand.

ABDALLAH.

(*Il s'arrache d'entre les mains de Sélim et son turban lui tombe.*) Non, il n'est pas grand.... je maudis le prophète. (*Sélim et Jussuf effrayés s'enfuient en criant*) : Allah! Allah! (*Abdallah reste immobile. Ses traits annoncent l'approche du délire. Il s'écrie ensuite*) : Sois le bien-venu, seigneur, dans la maison de ton serviteur; trois fois, auguste pacha, je te salue! Voici la dot en or rouge et en joyaux, seigneur, dix mille bourses. Pourquoi elles sont rouges? Seigneur, ce n'est pas du sang. Veux-tu maintenant que je t'amène ta fiancée? (*Il fait quelques pas et s'arrête*

silencieux auprès de la fosse.) Les tombeaux s'ouvren quand je parais. Ah, ah! tu sais, ô terre, que je suis l'ang d'Allah, qui dois appeler au jugement dernier les morts qu ton sein recèle, les morts qui dorment encore là-bas et q ne respirent pas encore l'air du jour solennel. Il faut q je les réveille. *(Il saisit une des deux torches, l'agite a dessus de la tombe et s'écrie de toutes ses forces)* : Lev vous! levez-vous! le dernier jour est arrivé.

Dans un prochain article nous parlerons du drame de Sémiramis.

Droit public.

DROIT PUBLIC FÉDÉRATIF DES ÉTATS-UNIS,

PAR LE DOCTEUR ROBERT MOHL.[1]

Nous devons à un publiciste allemand le premier et le seul tableau qui ait fait connaître le système administratif de la Grande-Bretagne à l'Europe et à l'Angleterre elle-même[2]. C'est aussi à un publiciste allemand que l'Europe devra une connaissance exacte du Droit public des États-Unis de l'Amérique du nord, sujet aussi curieux qu'instructif, et qui reçoit un intérêt nouveau des circonstances présentes. Rien n'est plus utile, en effet, aux progrès des sciences sociales que les rapprochemens établis entre les institutions des différens peuples, et l'étude des rapports qui existent entre le caractère de ces institutions et les circonstances locales. De nombreux ouvrages nous ont fait parcourir cette portion si intéressante du nouveau monde, étudier son sol, son climat, ses productions, ses mœurs, son industrie; il restait à nous présenter le tableau de ses lois.

Les institutions politiques des États-Unis ont ce caractère particulier, qu'elles se sont formées d'une manière systématique; que par le concours de deux circonstances à peu près inconnues aux autres nations, elles ont pris naissance à une époque où les théories de la science sociale avaient déjà acquis un très-haut degré de développement, qu'elles se sont établies sur un sol entièrement vierge encore, dans un espace libre, sur une table rase, si l'on nous permet cette expression. Il est résulté de là que l'hypothèse d'un pacte social a pris ici une réalité positive; que le gouvernement qui en est dérivé est demeuré strictement fidèle à son principe. Si

1 Stuttgart et Tubingen, 1824.

2 M. le baron de Vincke.

cette condition fondamentale introduit une différence essentielle entre la constitution des États-Unis et celles des vieilles nations de l'Europe, les circonstances qui se rapportent à la situation géographique, au mode de distribution de la population, aux mœurs, déterminent d'autres différences non moins importantes; elles concourent aussi à favoriser et à maintenir le caractère propre à la constitution des États-Unis. Cette constitution est fédérative. Toute confédération, dit justement le D.r Mohl, renferme dans sa nature une sorte de contradiction intérieure; elle doit satisfaire tout ensemble à deux conditions qu'il est difficile de concilier: elle doit unir assez étroitement les États dont elle est composée, pour en former un faisceau qui résiste aux attaques du dehors; elle doit cependant laisser à chaque État le plus haut degré d'indépendance. Suivant que l'un ou l'autre de ces deux principes, l'unité collective ou l'individualité indépendante prédomine, on a l'une ou l'autre des deux formes que l'expérience nous fait rencontrer: un État fédératif ou une confédération d'États. Les États-Unis, quoique leur dénomination semble les ranger sous la seconde forme, ont réellement adopté la première; ils ont réussi à résoudre ainsi l'un des problèmes politiques les plus difficiles. La solution sera-t-elle durable? du moins l'extension progressive que reçoit la population de l'Amérique du nord, la formation successive de nouveaux États, n'amènera-t-elle pas bientôt quelque modification dans le système de la confédération présente?

Il n'existe aucun peuple civilisé qui jouisse du bonheur d'être bien gouverné à moins de frais et avec un moindre sacrifice de liberté privée; il n'en existe aucun où les notions de droit aient été introduites et appliquées dans les lois avec une logique plus rigoureuse, où les droits individuels soient plus respectés et mieux garantis; l'esclavage, conservé dans quelques États du sud, fait seul exception à ce beau privilége. Mais il n'existe aussi aucun peuple qui par la nature et la

situation de son territoire soit aussi bien à l'abri de toute invasion étrangère ; il n'en est aucun où les connaissances utiles et solides soient mieux répandues. Sous ce double rapport il a moins à demander que d'autres à son gouvernement pour le défendre et l'administrer.

Chaque jour encore les États-Unis sont témoins de quelqu'une de ces naissances de sociétés politiques dont ils ont eux-mêmes donné au monde un si grand exemple il y a un demi-siècle. Formée dans l'origine de treize États seulement, la Confédération en a adopté d'année en année plusieurs autres. Cette création d'États est attribuée par la constitution au congrès, c'est-à-dire au pouvoir législatif de la Confédération entière. Le congrès toutefois ne peut autoriser l'établissement d'un État nouveau, soit sur le territoire d'un État déjà existant, soit par la réunion de deux ou de plusieurs États ou portions d'États, qu'avec le consentement exprès de la législature de ces mêmes États. Lorsqu'au-delà du territoire des États existans, une région encore inhabitée commence à se peupler, lorsque ses habitans demandent à être admis à la communauté, un acte du congrès les érige en territoire ; c'est une espèce d'État provisoire, encore adolescent, si l'on peut dire ainsi. On circonscrit ses limites, on lui assigne une forme de gouvernement, on lui donne un gouverneur et des juges qui, réunis, exercent le pouvoir législatif ; mais dès que le territoire nouveau renferme cinq mille habitans blancs et majeurs, ceux-ci choisissent des représentans. La réunion de ces représentans propose au congrès des candidats, parmi lesquels il désigne un conseil législatif de cinq membres. Lorsque le territoire renferme soixante mille habitans libres, il peut demander au congrès d'être admis dans l'Union, et le congrès, par un second acte, l'admet en qualité de membre en déterminant ses confins et lui attribuant les mêmes droits et les mêmes obligations qu'aux États primitifs.

Le D.r Mohl parcourt les divers États de l'Union, marque leur origine, indique les traits essentiels de leurs constitutions particulières, rappelle l'origine de la constitution fédérale de l'Union. Cette constitution, trop imparfaite d'abord, dut bientôt être fortifiée, lorsque les États-Unis, ayant conquis leur indépendance, ressentirent le besoin d'un gouvernement régulier; mais l'assemblée formée pour préparer et proposer ces réformes, placée entre des partis divers, dut chercher à les concilier par un compromis; elle ne put adopter le plan le meilleur en lui-même; mais seulement celui que permettaient les circonstances. La proposition fut soumise à tous les États; onze l'approuvèrent franchement; deux autres ne l'acceptèrent que pour éviter une séparation. Le 13 Septembre 1788 fut proclamée la constitution définitive, et le 4 Mars 1789 s'ouvrit le premier congrès et commença la présidence de Washington, appelé à ce poste par un suffrage unanime. Des additions successives de quelques articles ont été faites à cette loi fondamentale dans les deux premières sessions du congrès et en 1800. Mais depuis cette époque aucun changement n'a été adopté, quoique plusieurs aient été proposés au congrès. Le D.r Mohl donne la substance de cette constitution; il en détermine les caractères; il y voit le lien d'un véritable empire fédératif, conservant l'unité du gouvernement et de la législation générale. Il marque les rapports des divers États particuliers qui composent l'Union; il montre que chacun d'eux ne jouit point des droits de la souveraineté, de l'indépendance politique, mais conserve seulement une certaine liberté dans l'administration locale. Considéré dans son principe fondamental, le gouvernement de l'Union est une démocratie représentative, dans laquelle l'égalité des droits et la liberté de toute domination appartient à chaque citoyen. Le peuple qui s'est donné sa constitution, se donne aussi ses lois; tout procède de la volonté générale; celle-ci s'exprime par l'organe des délégués librement

choisis et fréquemment renouvelés. Les États-Unis n'ont connu ni le gouvernement patriarcal, ni le gouvernement sacerdotal, ni la féodalité, ni le despotisme; ils ont résolu le problème dont l'histoire de tous les siècles et de tous les pays n'avait point encore offert la solution : celui d'un gouvernement populaire établi dans un vaste territoire et parmi une population très-considérable; ils ont, si l'on peut dire ainsi, réalisé les abstractions de la théorie sur l'organisation sociale. La constitution fondamentale est une loi positive, écrite, explicite, inviolable; elle oblige tous les États, modifie et restreint de plein droit leurs lois particulières. Elle n'est pas immuable; mais elle ne peut être changée que sous certaines formes; ou, émanant du congrès, par le voté des deux tiers des membres des deux chambres et l'assentiment du président; ou, émanant des législateurs des États particuliers, par la réunion d'une *convention*, réunion que le congrès ne peut refuser à la demande des deux tiers des législateurs. Cette convention elle-même ne peut faire que des propositions, lesquelles devront obtenir encore les deux tiers des voix dans les législatures ou dans des assemblées extraordinaires et spéciales. Le D.r Mohl fait remarquer le mérite des obstacles que ces précautions opposent à des changemens trop rapides; il fait observer que ces règles si importantes sont cependant restées incomplètes. Il signale les inconvéniens attachés aux renouvellemens trop fréquens dans les fonctionnaires publics, et aux limites trop étroites imposées à l'exercice des pouvoirs.

La distinction essentielle des trois pouvoirs est écrite dans la constitution des États-Unis et préside aux attributions principales des autorités publiques; cependant le D.r Mohl remarque avec raison qu'elle n'y est point rigoureusement appliquée dans ses conséquences. Il va plus loin; il regrette que cette distinction scolastique, comme il l'appelle, ait pénétré dans la constitution des États-Unis; il n'hésite

pas à critiquer la doctrine qu'avait accréditée l'autorité de Montesquieu. Il blâme la dénomination de *pouvoirs*, inexactement employée, dit-il, au lieu de celle de *fonction de la puissance publique*. La prétendue distinction des pouvoirs est à ses yeux inconséquente en logique, inexécutable dans la pratique, insignifiante en politique; elle tend, dit-il, à y coordonner des fonctions naturellement subordonnées : elle est incomplète. Nulle part elle n'a pu être exactement appliquée, là même où elle est proclamée de la manière la plus expresse, et l'on cherche en vain comment elle pourrait l'être; elle est impuissante, enfin, pour protéger la liberté. Le D.r Mohl n'a pas assez compris peut-être qu'il n'en est pas des principes politiques comme des axiomes de géométrie ; que les premiers ne sont jamais susceptibles d'une application absolue; que la division des pouvoirs suppose non leur isolement, mais leur indépendance et leur harmonie; qu'elle ne détruit point tous rapports entre eux, en assignant à chacun ses conditions, ses formes et sa sphère.

Entrant ensuite dans le détail de l'organisation de chacune des branches de la puissance publique, le D.r Mohl joint à une exposition sommaire et toujours aussi claire et exacte que méthodique des lois qui régissent les États-Unis, quelques observations rapides, pleines d'intérêt et souvent justes. C'est ainsi qu'il fait un tort aux constitutions de quelques États, d'avoir exclus les fonctionnaires publics de l'éligibilité aux assemblées législatives; qu'il blâme la constitution fédérale d'avoir laissé dans l'incertitude et abandonné à chaque État la détermination des conditions électorales, d'avoir évalué la population des esclaves pour une proportion des 3/5 seulement pour l'exercice des droits politiques ; qu'il élève des doutes sur l'utilité de la distinction qui réserve au congrès le droit de déclarer la guerre, et attribue au président celui de conclure la paix; qu'il regrette de voir l'inutilité des efforts tentés jusqu'à ce jour pour donner aux États-Unis

une loi sur les faillites. Il trace avec soin les règles qui président à la composition de la chambre des représentans et du sénat, aux prérogatives de leurs membres; le cercle des matières diverses qu'embrasse la puissance législative du congrès, soit pour l'ordre du dedans, soit dans les rapports avec l'étranger sur la forme des délibérations; les limites qui circonscrivent l'exercice de la puissance législative, la nature et l'étendue des attributions confiées au président, son action sur les relations du dehors et l'administration intérieure; l'organisation de l'autorité judiciaire suprême, la juridiction qui lui est conférée, l'indépendance dont elle jouit. Il indique les emprunts que ces règles ont faits à la constitution ou aux usages de l'Angleterre, comment elles les ont modifiés. Il signale en passant des faits dignes d'attention : Les États-Unis n'ont point encore vu d'exemple de crime de haute trahison; ils n'ont point eu besoin de loi spéciale sur la liberté de la presse; ils ont établi entre l'État et l'Église une séparation absolue jusqu'alors inconnue dans tous les pays. Fidèle aux anciennes maximes du Droit public de l'Allemagne, il n'approuve point l'*amovibilité* des employés de l'État; il ne remarque pas assez qu'un pouvoir exécutif déjà si restreint serait à peu près paralysé, s'il ne pouvait révoquer les agens qui lui servent d'instrument. Il taxe d'inconséquence la disposition qui défère au président et au sénat le choix des juges, et ne remarque pas assez combien elle est favorable à la bonne administration de la justice. Il donne de justes éloges à cet article de la constitution des États-Unis qui permet au plus simple particulier de faire valoir ses droits contre la société tout entière, et d'obtenir un juge pour les protéger; mais il lui attribue cet avantage d'une manière trop exclusive, lorsqu'il suppose qu'elle seule jusqu'ici en offre l'exemple.

La cour suprême aux États-Unis est le seul juge de tous les litiges dans lesquels l'*Union* elle-même se trouve en cause,

soit en demandant, soit en défendant. La chambre des représentans a le droit exclusif de traduire les fonctionnaires publics devant le sénat pour abus de pouvoir. Les cours de justice, en présence d'une constitution écrite, se trouvent d'ailleurs par le fait juges de la légitimité des lois; car elles peuvent, dans leurs arrêts, absoudre ceux qui les ont violées, si elles les jugeaient inconstitutionnelles.

Après avoir considéré l'Union dans son ensemble et comme formant un même empire, l'auteur considère les rapports des États particuliers qui la composent, soit avec elle, soit entre eux. Ils ne peuvent traiter séparément avec aucun État étranger; ils n'ont point d'existence politique distincte pour les relations du dehors. Ils ont leur législature propre; mais le domaine sur lequel cette législature s'exerce, reste subordonné à la législation générale de l'Union; il est restreint et réglé par elle. Mais sous le rapport administratif, ils jouissent de l'indépendance la plus étendue. Les États se doivent réciproquement foi et assistance; leurs différends sont jugés par la cour suprême.

Les lois des États-Unis reconnaissent des droits civils et des droits politiques; tous n'appartiennent pas au même degré aux différentes classes d'habitans. Le D.r Mohl reproduit le reproche déjà fait à ces institutions par Filangieri et par Jefferson lui-même, d'être en contradiction avec leur propre principe, par les inégalités héréditaires qu'elles consacrent. Elles reconnaissent des esclaves à côté des hommes libres; elles distinguent les hommes libres eux-mêmes en blancs, en hommes de couleur, citoyens de l'Union, et en étrangers. Les droits politiques des citoyens appartenant à la classe des blancs, comprennent le droit électoral, l'éligibilité, le droit de se réunir et de soumettre des propositions au gouvernement ou à la législature. Le dernier appartient aux individus des deux sexes, aux individus de tout âge. Les deux premiers n'appartiennent qu'aux hommes d'un âge déterminé,

mais sont rarement limités par la condition d'une certaine fortune. Parmi les droits civils ils comprennent entre autres la liberté religieuse, la liberté de parler et d'écrire, la liberté individuelle, la faculté de porter des armes, l'affranchissement de tout logement militaire, l'inviolabilité du domicile, le jugement par jurés.

Les hommes libres de couleur jouissent du droit de se réunir et du droit de pétition; mais dans plusieurs États ils sont exclus des élections et privés de l'éligibilité; dans d'autres ils n'y sont admis que sous certaines réserves. Ils jouissent des mêmes droits civils que les blancs, avec cette grande différence cependant, qu'ils ne sont point naturellement présumés libres, mais qu'ils doivent au contraire prouver leur qualité d'hommes libres.

L'esclavage dans les États-Unis est encore aujourd'hui un état légal, reconnu par la constitution elle-même. Leur législation tend cependant d'une manière progressive à le restreindre, à en préparer l'abolition. Elle n'autorise plus l'introduction de nouveaux esclaves, mais les enfans des esclaves naissent soumis à la servitude. Le D. Mohl rassemble avec un sentiment digne d'éloges tous les témoignages qui attestent le tort que fait l'esclavage à divers États de l'Union.

La naturalisation des étrangers est soumise dans les États-Unis à de sages réserves; l'adoption politique suppose une déclaration de l'étranger faite trois ans auparavant, renouvelée ensuite, un séjour de cinq ans au moins, la renonciation expresse à son ancienne patrie. Elle est prononcée judiciairement; elle exige des conditions plus sévères pour l'admission à certaines fonctions publiques.

Le D. Mohl a réuni dans un seul volume tous les élémens de ce tableau; l'extrême concision de son ouvrage ne nuit point à la clarté; il est éminemment recommandable par sa méthode. Un second volume contient le Droit administratif, sujet moins connu en Europe; nous lui consacrerons un second article.

D. G.

soit en demandant, soit en défendant. La chambre des représentans a le droit exclusif de traduire les fonctionnaires publics devant le sénat pour abus de pouvoir. Les cours de justice, en présence d'une constitution écrite, se trouvent d'ailleurs par le fait juges de la légitimité des lois: car elles peuvent, dans leurs arrêts, absoudre ceux qui les ont violées, si elles les jugeaient inconstitutionnelles.

Après avoir considéré l'Union dans son ensemble et comme formant un même empire, l'auteur considère les rapports des États particuliers qui la composent, soit avec elle, soit entre eux. Ils ne peuvent traiter séparément avec aucun État étranger; ils n'ont point d'existence politique distincte pour les relations du dehors. Ils ont leur législature propre; mais le domaine sur lequel cette législature s'exerce, reste subordonné à la législation générale de l'Union; il est restreint et réglé par elle. Mais sous le rapport administratif, ils jouissent de l'indépendance la plus étendue. Les États se doivent réciproquement foi et assistance; leurs différends sont jugés par la cour suprême.

Les lois des États-Unis reconnaissent des droits civils et des droits politiques; tous n'appartiennent pas au même degré aux différentes classes d'habitans. Le D.r Mohl reproduit le reproche déjà fait à ces institutions par Filangieri et par Jefferson lui-même, d'être en contradiction avec leur propre principe, par les inégalités héréditaires qu'elles consacrent. Elles reconnaissent des esclaves à côté des hommes libres; elles distinguent les hommes libres eux-mêmes en blancs, en hommes de couleur, citoyens de l'Union, et en étrangers. Les droits politiques des citoyens appartenant à la classe des blancs, comprennent le droit électoral, l'éligibilité, le droit de se réunir et de soumettre des propositions au gouvernement ou à la législature. Le dernier appartient aux individus des deux sexes, aux individus de tout âge. Les deux premiers n'appartiennent qu'aux hommes d'un âge déterminé,

la mort; et qu'elle s'acquitte envers eux quand cinq années de prison l'ont garantie de torts nouveaux, ou que l'échafaud l'a rassurée sur l'impuissance du coupable? Quiconque a un cœur d'homme, ne saurait répondre par l'affirmative à une semblable question, et j'aime à croire, pour l'honneur du siècle, qu'il n'est aucun être humain dont le cœur n'ait frémi d'indignation, en songeant que des milliers d'individus cesseraient de gémir sous les verroux, si dès leurs premiers ans l'éducation avait développé en eux le germe de la morale, si une autorité vraiment nationale leur avait inspiré l'amour de l'ordre, si des maîtres à la fois estimés et estimables leur avaient enseigné l'amour du bien, et le leur avaient montré comme le seul moyen de les rendre heureux. Non toutefois que nous partagions l'optimisme de ceux qui croient pouvoir arriver par l'éducation à effacer le crime de la terre, et faire de ce monde un nouvel Éden; à quelque degré de perfection que l'humanité parvienne, les passions qui la tourmentent seront toujours un obstacle insurmontable à la réalisation de ce *nouveau paradis terrestre*; mais si le mal doit toujours circuler comme un poison au milieu de la société, si dans son sein doivent toujours se trouver des hommes en dehors du mouvement social, le devoir du gouvernement n'en est pas moins de chercher à en diminuer le nombre qui aujourd'hui est immense en comparaison de ce qu'il devrait être; si ceux qui sont à la tête des affaires avaient, sous certains rapports, mieux compris leur mission, au lieu de s'effrayer des sommes que coûterait l'instruction primaire dans toute la France, ils feraient porter des économies sur des administrations ruineuses, en appelant à leur révision des hommes consciencieux, dévoués au progrès, c'est-à-dire à l'amélioration des classes pauvres. Et qu'on ne croie point que de tels hommes soient aussi rares que voudrait le faire croire un parti à qui l'amour du bien semble inconnu. Quel est, en effet, l'être assez malheureux

pour n'avoir jamais été saisi du plus vif intérêt à la vue de ces misérables, voués toute leur vie à l'ignorance ou à l'abrutissement, et qui, au moins une fois, n'ait éprouvé le désir de soulager leur infortune, en sacrifiant une partie de ses biens à leur amélioration ? Pensée généreuse, bientôt étouffée par l'égoïsme et noyée dans l'indifférence des esprits. Aujourd'hui que la révolution de Juillet a ranimé toutes les sympathies généreuses, aujourd'hui que les idées libérales sont appelées à se développer de plus en plus, et à triompher de tout ce qui serait hostile à la diffusion des lumières, n'est-il pas temps d'émanciper l'intelligence des deux tiers de la France, d'accroître ses richesses en augmentant le nombre des travailleurs, et en diminuant le nombre des coupables ? N'est-il pas temps aussi de faire disparaître de nos codes des lois dont la sévérité constitue une véritable anomalie ? Aujourd'hui que des philanthropes semblent disposés à ne plus voir dans le malfaiteur qu'un homme atteint de maladie morale, à la guérison duquel est appelé un médecin législateur, n'est-il pas temps d'essayer du système pénitentiaire, plus en harmonie avec nos mœurs et plus conforme aux progrès de la raison ? Si c'est à ceux qu'une étude plus suivie a rendus familiers avec la jurisprudence, qu'il appartient d'appeler l'attention du gouvernement sur un objet de cette importance; comme ami de l'humanité, comme médecin voué par goût aux questions de philosophie médicale, je ne puis m'empêcher de désirer l'abolition d'une peine qui répugne à notre nature, et qu'à mon avis la société n'a pas le droit d'infliger; car si l'homme a été créé pour la société, si dans l'être humain ce besoin de sociabilité opéra d'une manière si soudaine, qu'il nous faut remonter par idée jusqu'au premier homme, il n'est guère possible d'imaginer, encore moins d'indiquer un autre état. N'est-ce point se révolter contre le vœu du Créateur, qui n'agit jamais que par des lois générales, que d'attenter à la vie d'un de ses enfants, le droit d'exister étant antérieur au droit et supé-

teur en autorité à tous ceux qui peuvent résulter d'aucun consentement mutuel? En vain opposerait-on que la société et chacun de ses membres ont celui de conserver leur existence respective, et de se défendre lorsqu'ils sont attaqués. Loin de récuser le principe, nous avouerons au contraire que non-seulement c'est un droit, mais même un devoir d'ôter la vie à celui qui attente à l'existence de la société ou de l'un de ses membres. Toutefois ce droit ou ce devoir par rapport à l'individu, comme par rapport à la société, est strictement défensif; il ne peut exister que pendant la durée du danger. Le moment critique, c'est-à-dire celui où la question est de savoir lequel des deux existera, de l'agresseur ou de la partie attaquée, une fois écoulé, la loi primitive reprend son empire; le droit de jouir de l'existence est alors co-existant et égal, et il serait injuste à l'un d'en dépouiller l'autre.

Le droit d'ôter la vie est donc soumis à la nécessité, et s'il était malheureusement vrai que la société ne pût exister sans user de ce moyen terrible, nul doute qu'elle ne dût l'employer; mais existe-t-il un pareil état de société? certainement non dans le monde civilisé, et nos lois sont faites pour des hommes civilisés. Il n'est pas douteux cependant qu'une imagination active ne puisse inventer des cas, ou des situations dans lesquels cette nécessité existerait peut-être; mais de pareils cas, s'il en est, doivent être présentés comme cas d'exception, et dès-lors ne feraient que confirmer la règle. Pour nous, le droit de mort n'existe entre nations que durant la guerre, entre une nation et une de ses parties constituantes, que dans des cas de rebellion et d'insurrection; entre des individus, que durant le moment d'un attentat à l'existence qui ne peut pas être autrement préservée; mais entre un individu et la société, telle qu'elle est aujourd'hui formée, il n'existe jamais. En vain arguerait-on d'un prétendu contrat existant entre la société et ses membres; outre que l'existence d'un tel contrat n'est pas prouvée et ne peut

guère être imaginée, il serait borné au seul cas de défense personnelle, les parties, dans un tel contrat, n'ayant pu donner à la société que les droits qu'elles avaient individuellement. La grande question reviendrait donc encore à savoir si la peine de mort est nécessaire dans aucune société civilisée pour préserver, soit la vie de ses membres individuellement, soit leurs droits sociaux collectivement. Or, si les faits parlent, c'est à eux que nous en appelons : qu'ils prononcent entre nous, et que ceux qui, tout en reconnaissant que la peine capitale n'est pas d'une nécessité absolue, n'en demandent pas moins le maintien, parce que les crimes auxquels on l'applique diminuent en plus grande proportion que ceux auxquels une autre peine est infligée, daignent lire avec quelque attention les faits recueillis par le professeur Grohmann.

Pour ne laisser aucun doute sur l'inutilité de la peine de mort, envisagée comme nécessité pratique pour détourner du crime, et prouver que, loin de diminuer le crime, ce genre de supplice ne fait que multiplier les coupables, M. Grohmann a recueilli les faits suivans, qu'il a puisés en grande partie dans la loi criminelle anglaise, dont la sévérité est connue de tous ceux qui se sont occupés de la législation de ce pays. La vue répétée de l'échafaud diminue la crainte du châtiment, dit-il ; et la hache du bourreau endurcit le bras du criminel. Aussi quelle différence n'existe-t-il point sous ce rapport entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne !

Des hommes pleins de philanthropie, et jaloux de voir disparaître de nos codes la sévérité de certaines lois, ne sont plus arrêtés que par l'utilité pratique qu'ils persistent à reconnaître à la peine capitale. Que l'expérience prononce entre nous ; ayons recours à l'arithmétique, et, qu'appuyés sur des chiffres, ceux qui parlent au nom de l'humanité et de la

raison parviennent enfin à faire abolir une peine qui ne devrait plus figurer dans nos codes modernes!

On est réellement effrayé de la sévérité des lois de la Grande-Bretagne, quand on songe que la peine capitale est appliquée à 230 espèces de crimes. Eh bien, sous le règne d'Édouard III et Henri VII il n'y eut que 6 criminels condamnés à mort dans l'espace de 150 ans.

Dans les années suivantes, sous Henri VIII et Charles II 30

Dans les 50 années suivantes 18

Ou bien, selon un autre ordre chronologique:

Sous les Plantagenets 4

Sous les Tudors 27

Sous les Stuarts 36

Sous la maison Brunswick 156

Pendant le règne de Georges III, le nombre des hommes condamnés à la peine de mort surpassa la totalité de ceux qui subirent le même châtiment durant les règnes des Plantagenets, des Tudors et des Stuarts.

Les faits suivants démontreront, je crois, jusqu'à l'évidence combien la peine capitale et en général les châtiments trop rigoureux accomplissent mal le but du législateur.

Dans les années antérieures à l'an 18[illegible], le vol commis dans les blanchisseries publiques était puni de la peine de mort; à cette époque on adoucit la législation, le coupable ne paie plus de sa tête un semblable attentat, aussitôt le délit diminue du triple, tandis que, loin de décroître, les crimes contre lesquels on avait laissé subsister un châtiment aussi rigoureux, s'augmentaient d'une manière désespérante.

Ainsi pendant les cinq années qui précédèrent l'époque dont nous avons parlé, [illegible] vols de cette nature furent soumis aux tribunaux, et [illegible] seulement dans le même espace de temps après 18[illegible], c'est-à-dire après l'abolition de la peine capitale; et qu'on se garde de croire que ce résultat fût borné à une

partie de l'Angleterre, les faits prouvent qu'il était de [redacted]
en Irlande. Une autre observation non moins [redacted]
c'est la difficulté de convaincre les juges de la [redacted]
quand la peine est capitale. Alors que la mort était le [redacted]
plice de ceux qui commettaient un vol dans les [redacted]
publiques, sur 62 accusés traduits devant la justice, [redacted]
seulement furent convaincus du vol, tandis que le [redacted]
des condamnés égala celui des accusés pendant les [redacted]
années qui suivirent l'abolition de la peine de mort. [redacted]
nous tirons cette conclusion, que les lois trop rigoureuses, [redacted]
d'être efficaces, sont au contraire presque toujours nuisibles[redacted];
car elles stimulent la circonspection du coupable, nourris[redacted]
ses mauvais penchans, excitent ses moyens d'exécution, et [redacted] le
poussent enfin à des actions plus noires, comme on le [redacted]
dans les pays dont la loi atteint les naissances illégitimes, [redacted]
où l'infanticide suit le mouvement progressif de la pénalit[redacted]é.

Les faits recueillis sur la falsification du papier-timbr[redacted]
viennent à l'appui de cette opinion, et l'expérience prouve [redacted]e
les falsifications ont été d'autant plus nombreuses, que [redacted]s
peines portées contre elles étaient plus sévères. La [redacted]e
chose se reproduit pour les billets de banque.

En effet, pendant huit années, avant 1797, il n'y eut
aucune exécution.

Dans le même espace de temps, après 1797, on en
compta

Dans les 14 années antérieures à 1797,

Dans le même espace de temps après,

Dans les 21 années qui précédèrent 1797

Dans celles qui vinrent après

De 1783 à 1797, à peine compta-t-on quatre accusations de faux billets de banque, tandis que depuis cette dernière époque, 1581 accusations de ce genre avaient été soumises aux tribunaux : cette différence n'est-elle point considérable? et doit-on invoquer contre elle des circonstances

extérieures, dont nous sommes loin de contester l'influence sur l'augmentation progressive du crime, cette différence numérique est telle qu'il est impossible de soutenir que la peine de mort n'ait pas produit un résultat entièrement opposé à celui qu'en espérait le législateur, puisque le tableau que nous venons de présenter, démontre que la sévérité du châtiment n'a fait qu'augmenter le nombre des coupables. C'est un fait que démontrent pleinement les actes judiciaires, et dont seront convaincus tous ceux qui voudront se livrer aux recherches nécessaires. Aussi avons-nous raison de nous écrier avec les pétitionnaires de Taunton, lorsqu'ils s'adressaient aux législateurs : *L'échafaud est le foyer du crime.*

Ce n'est point seulement de nos jours que l'on a senti la nécessité de l'abolition de la peine capitale : l'histoire nous fournit à cet égard des documens précieux.

Le rapport le plus ancien sur cette matière se trouve dans Diodore de Sicile, où il est dit que Sabako, roi d'Égypte, abolit avec le plus grand succès la peine de mort, et Hugues Grotius, l'une des autorités les plus recommandables, approuve la conduite de ce prince.

A Rome elle fut proscrite pendant 250 ans, et rien ne prouve que durant ce long intervalle les crimes aient été plus nombreux que sous les lois sanguinaires des douze Tables. Blackstone dit à ce sujet : « Les lois des rois de Rome et des douze Tables étaient empreintes d'un esprit de sévérité et de cruauté révoltantes ; moins cruelles, les lois de la république se distinguaient surtout par celle, pleine d'humanité, qui défendait de prononcer la peine de mort contre aucun citoyen romain, et pourtant la république romaine florissait à cette époque, tandis que Rome tomba en décadence sous le règne de ses maîtres et l'empire de ses lois les plus sanguinaires. »

La Russie, la Toscane, l'Autriche, nous offrent des témoignages tout aussi favorables de l'abolition de la peine

de mort. L'impératrice Élisabeth abolit dans son vaste empire la peine capitale, et, pendant un règne de 20 ans, n'eut point à s'en repentir. Catherine II lui succède, suit un aussi noble exemple, et se félicite du succès qu'elle obtient ; telle était, en effet, la diminution des crimes à cette époque, que Beccaria en parle avec enthousiasme ; telle était aussi la conviction de Catherine, qu'elle fit exclure expressément cette peine du nouveau code qu'elle donna à son pays. « La nation russe, dit encore Blackstone, fut-elle donc moins heureuse sous le règne d'Élisabeth que sous les lois sanguinaires qui l'avaient précédé ; et la Russie fut-elle moins civilisée, le bien-être dont elle jouit fut-il moins grand sous Catherine II qu'il ne l'avait été jusqu'alors ? »

Et qu'on ne croie point que le nord soit la seule contrée du globe qu'il nous soit permis d'invoquer. Le midi se présente avec un égal avantage. La Toscane, cette terre si luxurieuse, nous fournit des exemples aussi propices. Quand Léopold prit les rênes du gouvernement, les meurtres étaient fréquens dans le royaume, et pourtant la peine capitale en était le châtiment. L'un des premiers actes de ce prince fut d'adoucir la rigueur de la loi envers le coupable ; pendant 20 ans il poursuivit cette tâche avec une constance religieuse, et lorsqu'en 1786 il publia son code pénal, pour soutenir le caractère de modération dont il était empreint, il s'appuya surtout sur ce que durant l'intervalle de son règne le nombre des délits avait été peu considérable, et celui des crimes très-rare. Aussi ceux-là mêmes qui étaient les plus hostiles à l'esprit de ce code, applaudirent cependant à l'abolition de la peine capitale, et l'un d'eux, cité par Montagu (1), invoque à l'appui de son opinion une comparaison qui en démontre l'avantage d'une manière évidente. Sur le territoire si étendu de la Toscane, dit-il, à peine on compta 5 meurtres après l'abolition de la peine de mort, durant

(1) *Collection of the punishment of death.*

l'espace de 20 ans ; tandis qu'à Rome, où ce supplice existait avec prodigalité et se faisait avec appareil, le nombre s'éleva à 60 dans l'espace de trois mois : contraste d'autant plus frappant, que les deux peuples vivaient sous l'influence des mêmes mœurs, de la même religion, et qu'il y avait entre eux égalité de caractère. » Quel est l'homme qui, en voyant un résultat aussi différent, ne sera tenté d'attribuer à l'abolition de la peine de mort l'avantage qui résulte de cette comparaison pour la Toscane !

Si nous portons nos regards vers l'Autriche, nous trouverons des résultats entièrement semblables. Vers 1787, la peine de mort est abolie, et l'on voit l'empereur Joseph convoquer les États de l'Empire, les savans, les princes, régénérer la législation, en proscrivant du code dont il dota l'Empire, la torture et la peine de mort, et en général tous les châtimens qui entraînaient la mutilation. Quand les opinions des hommes les plus recommandables, le consentement de tous les États de l'Empire, la sanction royale, s'accordent à reconnaître l'efficacité de la diminution apportée à la rigueur des lois, douterons-nous de son inutilité pratique ? et qui oserait à présent préconiser la roue, la corde ou la guillotine ?

Voyez l'énorme différence qui existe sous ce rapport entre la France et l'Angleterre ! 1236 criminels furent exécutés dans la Grande-Bretagne pendant l'année 1820, en France on ne compta que 361 exécutions. Sans doute, les lois de la France ne sauraient être comparées à celles de l'Angleterre pour la sévérité, surtout pour ce qui regarde la peine capitale ; mais quelle que soit la différence qui existe entre elles, il n'en est pas moins vrai que le meurtre, qui entraîne toujours à sa suite la peine capitale, est un des crimes les plus fréquemment commis par nos voisins d'outre-mer.

En Hollande, suivant Howard, où la peine capitale est seulement appliquée à quelques crimes, il n'y a guère qu'une à cinq exécutions par an ; à Amsterdam, durant les huit

années antérieures à 1783, il n'y eut que 5 exécutions [illegible] Utrecht aucune.

La peine de mort est presque entièrement abolie en Amérique; ce n'est pas qu'on n'ait tenté d'en faire usage à plusieurs reprises, mais les divers essais qu'on a en faits ont été infructueux.

Dans la Nouvelle-Angleterre et la Pensylvanie, le vol de chevaux n'est point puni de la peine capitale. Le contraire a lieu dans les États méridionaux du Maryland. Croyez-vous que ce soit moins fréquent dans ce dernier pays? gardez-vous de le penser; la proportion est égale; on dit même qu'en Virginie c'est le plus fréquent des crimes. Le New-Jersey a également essayé de la peine de mort, mais avec aussi peu de succès. [illegible] le principe, celui qui s'emparait des chevaux d'autrui payait de sa tête un semblable attentat; les vols n'étaient pas moins nombreux; on eut recours à une peine moins rigoureuse. Il n'y eut point d'amélioration; on revint à la peine capitale, l'augmentation fut sensible, et le législateur [illegible] la proscrivit de nouveau.

La falsification des billets de banque donne les mêmes résultats. En vain a-t-on voulu y mettre obstacle par le supplice du contrefacteur. La rigueur du châtiment n'a point arrêté le coupable. La Pensylvanie, où le faussaire n'est point livré à la hache du bourreau, ne compte pas plus de crimes que le New-York, où la peine de mort est en vigueur. Aussi le procureur-général s'adressa-t-il aux législateurs pour les prier d'adoucir la peine, arguant surtout du fait qu'en Pensylvanie, où les faux-monnayeurs n'étaient punis que d'emprisonnement ou condamnés aux travaux forcés, les crimes étaient bien moins fréquens, au point que pendant sept années les tribunaux n'avaient eu à juger aucun crime de cette nature.

Enfin, une autre preuve tirée de la législation de la Pensylvanie est la suivante: Là tous les incendiaires ne sont point

la peine de mort; une peine moins grave est réservée à ceux qui commettent ce crime dans certaines conditions, et depuis que cette dernière espèce est la plus souvent frappée de cette différence, le législateur abolit la peine de mort, et bientôt l'expérience a démontré qu'il avait eu raison.

Que conclure de ces faits, dont les uns remontent au-delà du christianisme, et dont les autres sont postérieurs à cette époque? de ces faits, recueillis dans des États où fleurissent à la fois, l'agriculture, le commerce et l'industrie, et où les mœurs, la religion et le caractère sont si divers; [illegible], sinon, que la peine de mort, loin d'être nécessaire, semble plutôt propre à encourager le crime et à augmenter le nombre des malfaiteurs?

Dans l'impuissance de contester l'exactitude de ces faits historiques, les partisans de la peine capitale invoquent en sa faveur la crainte de la mort, empreinte, disent-ils, profondément dans le cœur de tous les hommes, et croient justifier par là leur opiniâtreté; mais les recherches faites à cet égard ne leur sont pas plus favorables, et l'expérience démontre qu'envisagée sous ce rapport, la peine de mort n'est guère plus utile.

Samuel Burt, condamné à mort à Londres le 18 janvier 17[illegible], pour faux billets de banque, répondit à ceux qui vinrent lui annoncer que le roi avait commué sa peine, que quelque touché qu'il fût de la faveur royale, il préférait la mort à la déportation, puisqu'il était obligé de quitter ce qu'il avait de plus cher au monde, son épouse bien-aimée. Qu'ainsi il ne pouvait accepter la grâce de Sa Majesté, et qu'il la priait de vouloir bien ne plus retarder l'exécution. Telle fut la réponse de Samuel Burt; et quand on songe qu'elle fut faite presque aussitôt après que le coupable avait vu s'abaisser sur [illegible] de ses complices le glaive de la justice; quand on songe que quelques jours auparavant il avait entendu prononcer la même sentence contre d'autres criminels, peut-être ses com-

pêcher de se demander, si la crainte de la mort est capable d'arrêter la main du malfaiteur?

Le sexe lui-même nous offre des exemples de ce genre. A Newgate, sur 20 femmes auxquelles grâce venait d'être faite de la peine de mort, 9 refusèrent, préférant, disaient-elles, mourir que de se voir, par la déportation, privées du plaisir de vivre avec leurs amies et leurs connaissances.

Un autre exemple, bien plus remarquable à cause des circonstances qui s'y rattachent, est le suivant : Sara Cromtinor, convaincue de félonie, après avoir refusé la grâce qui commuait la peine de mort qu'elle avait encourue en une punition moins sévère, fut de nouveau conduite devant la justice : arrivée devant le magistrat, celui-ci chercha par tous les moyens possibles à la faire revenir de sa résolution insensée; mais elle fut inébranlable. En vain lui parla-t-il de la faveur dont elle était l'objet, de l'espoir de se réconcilier avec la société; elle persista à demander la mort. Surpris d'une semblable opiniâtreté, le juge lui laissa encore quelques jours de réflexion, et la prévint que, ce temps expiré, le jugement recevrait son exécution. Amenée à cette époque devant le tribunal, elle répondit qu'elle voulait périr, et le juge alors ordonna le supplice pour le lendemain. Pendant qu'on la conduisait à l'échafaud, le baron Garrow, qui se trouvait par hasard au milieu des spectateurs, supplia le juge de lui permettre de s'entretenir quelques instans avec une personne qui désirait si ardemment la mort. En ayant obtenu la permission, il se rendit auprès d'elle, accompagné de MM. Leech et Villette, et essaya de la rendre accessible à la grâce du roi. L'entretien terminé, et à la prière du baron, il fut permis à la coupable de se présenter aux barrières; y étant arrivée, elle s'écria, que touchée de la bienveillance et de l'humanité du noble lord, elle consentait, bien que la mort lui eût été plus agréable, à accepter la grâce que Sa Majesté lui accordait, afin de prouver au baron toute la reconnaissance

dont elle était pénétrée pour ses généreuses intentions. Ce fut donc moins la crainte de la mort que le désir de témoigner sa gratitude, qui détermina la coupable à ne point monter sur l'échafaud ; n'est-ce pas là encore une nouvelle preuve de l'inefficacité de la peine de mort ?

Consultons maintenant l'opinion des personnes attachées à la justice, surtout de celles qui ont le plus souvent l'occasion d'observer les prisonniers et les criminels. Harmar s'exprime ainsi dans ses *Rapport au Select committees on the criminal laws* : « Je me suis convaincu que la crainte de la mort n'est d'aucun effet sur le criminel, qu'elle ne produit sur lui aucune impression de terreur, que le plus souvent il en fait un objet de raillerie : la sentence une fois prononcée, il lui importe peu que le moment fatal soit proche ou éloigné, et j'ai presque toujours entendu parler les condamnés avec la plus grande indifférence de cet instant terrible. Un criminel auquel je m'intéressais, et pour lequel j'étais pris de la plus vive compassion, répondit par ces paroles étranges aux consolations que j'essayais de lui prodiguer : *Les joueurs et les voleurs doivent être prêts à tout : un coup de grâce, et tout est fini.* »

Les exécutions ne produisent également aucun effet sur les complices, pas même sur ceux qu'un pareil sort attend le lendemain. La pensée d'une mort aussi prochaine n'interrompt ni leur jeu, ni les plaisanteries auxquelles ils s'abandonnent si volontiers ; j'en ai vu, quelques heures avant le terme fatal, prendre congé de leurs parens, de leurs amis, avec une sérénité vraiment effrayante, avec un calme que l'on conserverait à peine en faisant un adieu de quelques jours.

Une femme à qui j'avais donné la main en signe de compassion, me répondit avec beaucoup de sang-froid : *Nous nous reverrons là-haut.* Voilà des faits qu'en qualité de fonctionnaire j'ai cru devoir livrer à la publicité, parce que je

les relevés propres à prouver que la peine de mort ne répon[redacted] point à ce qu'en attend le législateur, et qu'envisagée con[redacted] réalité pratique, c'est un mauvais préservatif du crime, q[redacted] l'homme commet par nécessité ou par défaut d'éducation, auquel il est souvent entraîné par des circonstances qui, [redacted] yeux d'un être privé de moralité, semblent justifier les [redacted] les plus atroces. »

Mainwaring s'exprime ainsi sur le même sujet : « Tous [redacted] qui s'occupent de recherches judiciaires et criminelles, savent, n'en pas douter, que la majeure partie des scélérats vivent dans une intimité, dans une fraternité que rien ne saurait détruire ou affaiblir l'exécution d'un de leurs complices. On amena devant moi trois individus accusés d'émission de faux billets de banque ; leur innocence fut reconnue, mais il fut démontré que les billets avaient été tirés du cercueil du supplicié, et qu'ils avaient été mis en circulation par la concubine de ce dernier. »

Pour appuyer cette opinion, qu'il nous soit permis de rapporter les deux faits suivans :

En 1822, un individu nommé Jean Lechler fut exécuté à Lancastre en Pensylvanie pour un meurtre atroce. L'exécution attira comme à l'ordinaire une multitude immense d'assistans, et on peut juger de l'effet salutaire qu'elle produisit sur les spectateurs par l'extrait suivant de la *Gazette de Yorktown* : « C'est depuis long-temps un point de controverse, si les exécutions publiques, par l'air de solennité qu'on leur donne, ne sont pas, pour la partie vicieuse de la communauté, plutôt un stimulant au crime qu'un moyen d'en détourner. Ce qui vient de se passer à Lancastre induirait à penser que le spectacle d'une exécution publique produit moins de réformes que d'inclination vers le crime. Pendant qu'une ancienne offense était expiée, plus d'une douzaine de nouvelles ont été commises, et quelques-unes d'une nature capitale. Vingt-huit personnes ont été empri-

[illegible] à Lancastre vendredi soir pour différentes offenses, telles que meurtres, larcins, etc., sans compter que plusieurs messieurs perdirent leurs porte-feuilles ; mais les filous se sont évadés, autrement la prison eut débordé.

« Dans la soirée, un nommé Thomas Barne, tisserand, employé dans la manufacture près de Lancastre, se retirant chez lui, fut rencontré par un certain Wilson, avec lequel il avait eu quelque démêlé : Wilson tira son couteau et lui en donna plusieurs coups en divers endroits ; quelques-unes des blessures sont réputées mortelles. Wilson a été arrêté et emprisonné ; on lui a mis les mêmes fers que portait Lochler, et qui n'avaient pas eu le temps de se refroidir. »

« Le fait qui suit est rapporté par Buxton, dans une assemblée à Southampton. Un Irlandais, convaincu d'émission de faux billets de banque, fut exécuté, et son corps fut remis à sa famille. Tandis que sa veuve se lamentait sur le cadavre de son mari, un jeune homme se présenta pour acheter de faux billets. Dès qu'elle sut son intention, oubliant à la fois sa douleur et ce qui l'avait causée, elle souleva le cadavre et tira de dessous le corps de son mari une quantité de ces mêmes papiers dont l'émission lui avait coûté la vie. A ce moment on donna l'alarme, en annonçant l'approche de la police, et la veuve, ne sachant où cacher ces billets, les mit dans la bouche du cadavre ; c'est là qu'ils furent découverts par les officiers de police. »

Le vénérable Cotton de Newgate (*Evidence on criminal laws*), sur la demande qui lui fut faite de faire connaître l'effet que produisaient sur les criminels et les prisonniers la peine capitale, dit : « De tels arrêts ne font aucune impression sur les criminels ; quand il leur est fait lecture du jugement qui les condamne, ils se mettent à railler avec abandon, et ne pensent en aucune manière à se préparer à quitter la vie. Quelques âmes sans expérience éprouvent cependant un

frissonnement involontaire à l'idée du supplice; mais l'impression n'est que passagère, et la légèreté et l'insensibilité reprennent leur cours. Quant aux hommes habitués depuis long-temps au vice, ils disent tous : *Cela ne fait rien, il fallait s'y attendre.* Je me rendis un jour, une heure et demie avant les exécutions, dans une salle où se trouvaient renfermés plusieurs de ceux qui devaient subir leur condamnation; ils étaient tous à jouer, d'une gaieté folle, fort peu soucieux du passé et de l'avenir; pas un ne songeait que dans deux heures il aurait cessé d'exister.

Ces faits et tous ceux que nous pourrions invoquer, nous démontrent de la manière la plus convaincante que la peine capitale ne produit aucun effet sur les coupables, et que les avantages obtenus par les arrêts de mort se réduisent à un résultat purement matériel. Le glaive de la justice s'oppose sans doute à la récidive; mais c'est en abattant la tête du coupable qu'il obtient ce résultat : l'effet moral est nul pour la société, *et quiconque songe à voler, ne pense guère au gibet.*

Voyons à présent ce que les faits nous enseignent relativement au rapport qui existe entre la peine capitale et l'emprisonnement.

Dans son rapport au comité de police, le conseil s'exprime ainsi : « Le criminel qui, pendant quelque temps a éprouvé l'ennui et la misère des prisonniers, ne rentre qu'avec effroi dans la prison; il tremble à son aspect; il sait qu'en y arrivant, il perd sa liberté, et ne saurait satisfaire en ce lieu de punition ses goûts et ses désirs. » Townsand, à qui trente années d'expérience donnent en cette circonstance une autorité non contestée, dit : « Je ne sais quel effet produiront les maisons de correction et de pénitence; mais ce que je n'ignore pas, c'est que cinq années d'emprisonnement sont plus efficaces, par la crainte qu'elles inspirent, que dix exécutions : pour le coupable le plus effronté, une condam-

nation de cinq années de fers est d'un effet terrible; car le travail, la soumission, la discipline, la sobriété dans laquelle il est obligé de vivre, lui sont plus à charge que la mort. »

Le respectable chapelain de Blukenwale, M. Ruele, MM. Newman et Brown, inspecteurs des prisons à Newgate, *On criminal laws*, s'expriment ainsi : « Les exécutions publiques restent sans effet sur les spectateurs, sur les prisonniers, et même sur les criminels que la mort va frapper. »

Enfin, que celui qui, après avoir pris connaissance de tous ces faits, ne serait pas convaincu du peu d'efficacité de la peine de mort pour la répression des crimes, daigne jeter les yeux sur le tableau suivant, et qu'il nous dise ensuite s'il doute encore.

En Angleterre, il y eut

	En 6 ans avant 1811,	En 6 ans après,
Exécutions	2,224	4,548
Déportations	3,877	4,949
Emprisonnemens	100,538	20,420
Coups et verges	845	1,179
Punitions qui tiennent près de la peine de mort.	14,760	27,540

Qui ne voit, en jetant les yeux sur ce tableau, que les crimes qui entraînent la peine de mort, comparés à ceux qui sont punis de la déportation, ont augmenté de 28 dans l'espace de six ans, et de 11 pour les cas d'emprisonnement; de 65 pour ceux où le coupable passait par les verges; enfin de 18 pour les délits de nature diverse. N'est-ce pas là l'une des preuves les plus convaincantes que la peine de mort n'est d'aucun avantage pour la répression du crime, puisque ceux-ci, loin de décroître par la crainte qu'un châtiment aussi terrible devait inspirer, n'ont fait que se multiplier. Si un résultat si contraire est favorable à l'opinion de ceux qui réclament son abolition, qu'il nous soit alors permis de dire, que nous n'avons cité que quelques-uns des

nombreux faits historiques qu'il est facile de trouver consignés dans les divers ouvrages qui traitent de cet objet.

Il reste démontré, je crois, par des faits dont on ne saurait contester l'exactitude, puisqu'ils reposent sur des bases authentiques, que la peine de mort ne diminue d'aucune manière le nombre des coupables, et qu'envisagée sous ce dernier point, c'est une peine pour le moins inutile. Aussi nous le proclamons avec confiance; car notre conviction est le résultat de la plus intense et de la plus mûre réflexion. Cette punition, à nos yeux, n'a aucun effet répressif; elle n'est propre qu'à inciter au crime, et bien qu'il nous soit impossible d'expliquer ce qu'il y a de paradoxal dans une semblable opinion, nous n'en persistons pas moins dans notre sentiment. Là où les faits parlent, la raison s'efface. Et comment, en voyant se reproduire à chaque fait de ce genre des faits constamment semblables, comment, dis-je, malgré notre impuissance à suivre exactement leur connexion, ne pas croire que l'événement est la cause efficiente qui les produit? Cette difficulté, d'ailleurs, ne se représente-t-elle pas chaque fois qu'il s'agit de déduire des effets moraux de causes physiques, ou de raisonner des effets de causes morales sur les notions humaines?

S'il nous était permis d'émettre un avis sur un sujet aussi difficile, peut-être trouverions-nous que c'est dans la propension de l'homme à imiter ce qui fait une forte impression sur les sens, qu'il faut chercher la cause de l'inefficacité de la peine de mort : cet esprit d'imitation est en effet un des premiers développemens de l'intelligence des enfans, et continue d'agir pendant la durée de notre existence avec une force remarquable. Peut-être aussi pourrait-on dire que l'incertitude de l'infliction de la punition contribue d'une manière puissante à l'inefficacité; car ceux qui commettent un crime capital, y procèdent toujours avec l'espoir de n'être pas

couverts, et tant qu'il y a une chance de salut, l'heureuse disposition de notre nature nous fait espérer que cette chance nous sera favorable. Nous embrassons avidement la jouissance certaine que nous offrent la gloire, le profit ou même l'agrément, et nous comptons échapper au danger incertain. Pourquoi cette vérité, admise pour le cours ordinaire de la vie, serait-elle repoussée pour le crime? Eh, comment penser que la crainte de la mort soit un frein suffisant pour celui qui, avant le crime, a pris toutes les précautions que la prudence inspire, et qui, après l'avoir commis, calcule sur l'incertitude des lois, lorsque, chaque jour, pour nos intérêts privés, par l'appât du moindre gain, d'une jouissance passagère, nous nous exposons au même danger? Dira-t-on que l'honnête homme ne s'expose point à la mort du coupable, et qu'il n'est aucune espèce de plaisir qui l'induise à risquer d'encourir l'infamie, soit; mais alors ce n'est donc pas la mort qu'on redoute, mais bien l'ignominie, et si l'ignominie rend la mort redoutable, ne peut-elle pas rendre la vie insupportable?

Mais le meurtrier n'a pas de honte! il n'a donc rien qui lui rende la mort plus redoutable qu'à vous, lorsque, pour soulager l'humanité, vous aspirez les exhalaisons pestilentielles d'un hôpital, ou lorsque, pour venger l'honneur de la patrie, soutenir son indépendance, vous bravez héroïquement le trépas sur un champ de bataille ou sur les flots. Pourquoi donc le coupable ne s'exposerait-il pas à la mort pour un crime contre lequel il s'est précautionné, lorsque vous-même l'affrontez à tort, risque et péril? Que celui qui persisterait à préconiser la peine de mort, daigne réfléchir sur cette question, et s'il a la moindre connaissance du cœur humain, qu'il dise s'il n'est pas convaincu de l'impuissance de cette punition pour arrêter le bras du criminel!

D. P. M.

Nouvelles et Variétés.

La peine de mort à Otahiti.

Pendant que les philosophes et les jurisconsultes de l'Europe discutent les avantages ou les inconvéniens de la suppression de la peine de mort, le bon sens naturel des habitans d'Otahiti a trouvé sans difficulté la solution de ce problème. Tout récemment la population de l'île d'Otahiti s'est rassemblée pour réviser les lois et coutumes qui la régissent. Au moment où l'on agitait la question, s'il fallait punir par la mort ou par l'exil le meurtre commis avec préméditation, un nommé Hitoti, le chef le plus distingué de Papeete, après avoir salué le président et l'assemblée, il prononça le discours suivant : « Sans doute, c'est un beau projet de loi que celui par lequel on voudrait introduire le bannissement dans une île déserte ; mais depuis plusieurs jours il s'est élevé dans mon esprit une pensée que je vous communiquerai : les lois de l'Angleterre, de ce pays d'où nous retirons tant de précieux avantages, ne sont-elles pas bonnes ? ces lois ne punissent-elles pas de mort le meurtrier ? Eh bien, je pense que si l'Angleterre le fait, bien nous prendra d'imiter les Anglais. Voilà quelle est ma pensée. »

Un profond silence suivit ce discours. Remarquons, à cette occasion, que pendant toute la séance on ne vit jamais deux orateurs se lever à la fois ; aucune parole malveillante ne fut proférée, personne ne prit un ton de supériorité sur les autres, comme s'il eût surpassé en instruction le reste de l'assemblée. Personne ne réfuta l'avis du préopinant, personne ne le critiqua, sans avoir préalablement reconnu d'une manière polie et affectueuse ce que cet avis renfermait de bon et de louable ; et pourtant on énonçait modestement,

uis avec fermeté, les motifs pour lesquels on préférait une
inion contraire. Ensuite se leva Utami, le premier chef de
anaauia; il commença par regarder dans toute l'assemblée
personne n'avait demandé la parole avant lui, puis il parla
ces termes : « Le chef de Papeete a eu raison de dire que
us avons reçu bien des services de la part du bon peuple
d'Angleterre. En effet, que n'avons-nous pas reçu
(Bretagne)? n'est-ce pas de là que nous est
l'Évangile? Mais Hitoti ne va-t-il pas trop loin? Si
suivons entièrement les codes de l'Angleterre, ne faut-il
punir de mort l'auteur d'un vol accompagné d'effraction?
lui qui écrit un faux? celui qui vole une brebis? Un
dira-t-il que tous ces coupables méritent la mort?
non; c'est aller trop loin; ainsi arrêtons-nous. La loi,
laquelle elle est rédigée, est bonne, je pense; peut-être ai-je
mais tel est mon avis. »

Après un instant de silence se leva Upuparu, chef noble,
et considéré. C'était un charme que de voir ses traits
son maintien libre et indépendant, où ne se mon-
pas la moindre trace de prétention, ni d'un indigne
ment. Il fit quelques complimens aux préopinans, en
que d'après son opinion ils n'avaient l'un et l'autre
complètement tort, ni complètement raison. Mon frère
eu tort, comme l'a démontré Utami, de proposer
peine de mort pour le meurtre, car ce ne sont pas les lois
anglaises qui doivent nous servir de règle, bien qu'elles
bonnes; la Bible est notre guide infaillible. Or, dans
sermons tirés de la Bible, Mitti Trutu nous a
« Le sang de celui qui a versé le sang d'un homme,
versé à son tour; » voilà, nous a-t-il encore dit, quel
de la loi anglaise. Je ne pense donc pas comme
mais comme Hitoti, m'appuyant toutefois sur la Bible
que sur la législation anglaise; je crois que nous devons
nir de mort celui qui a tué son semblable. De toutes

parts, dans l'assemblée, on se regarda les uns les autres, comme si les vues de l'orateur eussent fait une vive impression sur les esprits. La citation de la Bible produisit une sensation profonde. Un autre chef succéda à l'orateur; lorsqu'il se leva, pareil à une colonne de l'État, son port, son maintien, parurent bien autre chose encore que ceux du préopinant. Il s'appelait Tati; soudain tous les regards se tournèrent de son côté; pour lui, aussi simple et aussi modeste que ses prédécesseurs, il parla ainsi: « Peut-être s'étonnera-t-on du long silence que j'ai gardé, moi qui suis le premier des chefs ici présens, et le plus distingué après la famille royale. Je désirais entendre ce que mes frères allaient dire, savoir quelles idées cette grande question avait fait naître dans leur ame. Je me félicite de n'avoir pas parlé plus tôt, parce qu'il s'est élevé en moi des idées que je n'avais pas apportées. Les chefs qui ont parlé avant moi, ont bien parlé; mais le discours d'Upuparu ne ressemble-t-il pas à celui de son frère? Si nous ne devons pas suivre en tout les lois de l'Angleterre, comme le voudrait Hitoti, ne faut-il pas approfondir aussi les pensées d'Upuparu qui nous mèneraient pareillement trop loin? La Bible, a-t-il dit, est notre guide infaillible. Oui, sans doute. Mais que signifie ce passage de l'Écriture sainte: *On versera le sang de celui qui aura répandu le sang humain?* n'est-ce pas aller trop loin, aussi bien qu'Hitoti? Je suis Tati, je suis juge, on m'amène un homme convaincu de meurtre; il a répandu le sang; j'ordonne qu'on le mette à mort, je verse son sang, qui versera donc le mien? Je m'arrête ici; je ne veux pas pousser plus loin. Tel ne peut pas être le sens de ces mots; mais peut-être puisque Jésus-Christ a détruit plus d'une loi de l'ancien Testament, peut-être, dis-je, a-t-il aussi détruit celle-là. Du reste, comme je suis ignorant, je prie quelqu'un de ceux qui m'écoutent de m'indiquer un passage du nouveau Testament où la même loi soit établie par notre Sauveur ou par

ses apôtres. Montrez-moi ce passage, et alors nous obéirons à l'Évangile.

La plus franche approbation suivit la conclusion du discours de Tati, et son appel à l'Évangile sembla lever bien des difficultés et bien des doutes qui planaient sur l'assemblée. Après lui se leva Pati, chef et juge de Eymeo, auparavant grand-prêtre d'Oro et le premier qui, au péril de ses jours, abjura l'idolâtrie. « Mon cœur, dit-il, palpite de surprise et de ravissement. Quand je regarde autour de moi dans ce *fare bure ra* (maison de Dieu), où nous sommes rassemblés, quand je pense à ce que sont ceux qui délibèrent ainsi, tout cela est pour moi une cause d'étonnement, et une chose qui réjouit mon cœur. Tati a résolu la question; car n'est-ce pas l'Évangile qui nous gouverne? et qui pourrait y trouver une loi qui ordonne la peine de mort? Je connais plusieurs passages qui défendent le meurtre, mais je n'en connais pas un seul qui l'ordonne. Une autre idée se présente à mon esprit; la voici : Pourquoi punissons-nous des chrétiens? est-ce parce que nous sommes irascibles, et que nous aimons à causer de la douleur aux autres? est-ce parce que nous sommes vindicatifs comme autrefois, lorsque nous étions païens? ni l'un ni l'autre : des chrétiens n'aiment pas la vengeance; des chrétiens ne doivent pas être irascibles, ne doivent pas trouver de plaisir à causer de la douleur. Ce n'est donc pas pour cela que les chrétiens punissent. N'est-ce pas pour épouvanter le coupable et détourner les autres de crimes semblables? Eh bien! chacun de vous ne sait-il pas que ce serait une peine bien plus grave d'être exilé pour toujours loin, loin d'Otahiti, dans une île déserte, que de souffrir la mort pendant un clin d'œil? l'exilé peut-il commettre un nouveau meurtre? les autres ne seront-ils pas plus effrayés par cette peine que par le coup mortel? Je pense donc que Hati a raison, et qu'il faut maintenir la loi qui existe déjà.

Un des Taata rii ou petites gens, un envoyé des dis-

tricts, se leva ensuite, et fut écouté aussi attentivement que les grands seigneurs qui avaient parlé avant lui. Voici quel fut son discours : « Comme personne ne se lève, je veux aussi dire quelques mots, parce que plusieurs bonnes idées me sont venues en tête. Peut-être que les chefs ont dit jusqu'ici tout ce qu'il y avait de bon et de nécessaire à dire; mais comme nous ne nous sommes pas rassemblés pour accepter les lois que les chefs voudraient nous recommander, comme nous sommes venus ici pour émettre les idées des Taata rii aussi bien que celles des chefs, afin que l'assemblée puisse, en connaissance de cause, maintenir ou abroger les lois existantes, voici mon opinion : « Tout ce que Patiia dit, était bon; mais il n'a pas dit qu'il y avait un autre motif dans la punition, comme nous l'a dit un missionnaire en lisant la loi; c'est de corriger autant que possible le criminel. Eh bien! si nous tuons un meurtrier, comment pourrons-nous le corriger? Mais si nous l'envoyons dans une île déserte, où il sera tout seul, forcé de songer à soi, Dieu pourra permettre que les idées de crime sortent de son ame, et fassent place à des idées de vertu. Mais si nous le tuons, où ira son ame? »

D'autres parlèrent dans le même sens, et l'on décida à l'unanimité que l'exil et non la mort serait le châtiment des meurtriers. La peine de mort fut abolie pour tous les cas.

D'après nos modestes idées, et nous disons avec Tati que peut-être nous nous trompons, bien des assemblées législatives pourraient imiter la franchise et le bon sens de l'assemblée nationale d'Otahiti. Et quant à la peine de mort, cet effroyable attentat à l'humanité, combien de temps encore, barbares Européens, serons-nous en arrière des sauvages de la mer du Sud? (*Blätter für litterarische Unterhaltung.*)

Le duc d'Albe au château de Rudolstadt en 1547.

(SCHILLER.)

En feuilletant une chronique du seizième siècle, j'ai trouvé une anecdote qui me semble digne d'être rapportée. La voici :

A une époque où déjà l'on tremblait au nom seul du duc d'Albe, une femme allemande sut intimider, par la hardiesse de sa conduite, ce guerrier si redouté, et peu s'en fallut que lui-même ne se prît à trembler devant elle. Cette femme était Catherine, comtesse douairière de Schwarzbourg, d'une noble maison, illustrée depuis long-temps par l'honneur et la vaillance, et qui a vu l'un de ses membres monter sur le trône de l'Allemagne.

En 1547, après la bataille de Muhlberg, Charles-Quint s'avançait avec son armée sur la Souabe et la Franconie, et traversait en Thuringe le pays de Schwarzbourg. La comtesse avait obtenu de l'empereur la promesse positive que ses sujets n'auraient à supporter aucune vexation de la part des Espagnols. Elle-même s'était engagée à fournir aux troupes impériales des vivres, contre un paiement équitable, et à les livrer près du pont de la Saale, qui devait servir de passage à l'armée. Ce pont était dans le voisinage immédiat de sa résidence de Rudolstadt ; elle eut la précaution de le faire abattre, et de le rétablir à une plus grande distance, afin d'éloigner de ses hôtes la tentation du pillage. Les habitans des différens villages, que les troupes devaient traverser, obtinrent également la permission de transporter au château de Rudolstadt le plus précieux de leur avoir.

Cependant le général espagnol s'approchait de la ville, avec Henri de Brunswick et les deux fils de ce prince. Un messager le précédait, chargé de prier la comtesse de Schwarzbourg d'accueillir à sa table les chefs espagnols. Une prière aussi discrète ne pouvait admettre de refus : la comtesse fit

répondre qu'elle recevrait les princes de son mieux, et qu'elle comptait sur leur indulgence; en même temps elle ne négligea point de rappeler la sauve-garde accordée par l'empereur, et d'en recommander de nouveau l'observation de la manière la plus pressante.

Bientôt le duc arrive. Un accueil amical, la vue d'une table richement servie, lui apprennent que les hautes dames de Thuringe s'acquittent noblement des devoirs de l'hospitalité; mais à peine a-t-on pris place, que la comtesse est appelée hors de la salle du festin. On lui annonce que les soldats espagnols se permettent des violences dans plusieurs villages de la contrée; qu'au mépris des promesses impériales, ils enlèvent le bétail des campagnards. Catherine était la mère de son peuple; une injustice exercée contre le dernier de ses sujets devenait pour elle une offense personnelle. Outrée de ce manque de foi, mais calme et résolue, elle fait prendre les armes aux serviteurs de sa maison, ordonne de fermer les portes du castel, et d'agir en silence. Elle retourne ensuite auprès des princes, et prenant la parole avec chaleur, elle leur reproche les désordres de leurs troupes, et le jeu qu'on s'est fait de la parole du souverain. Ses hôtes lui font une réponse moqueuse; tel fut toujours, lui dit-on, l'usage de la guerre, et jamais passage d'armée n'eut lieu sans quelque petite catastrophe de ce genre. « C'est ce qu'il faudra voir! dit alors la comtesse avec véhémence. Que justice soit faite à mes pauvres sujets, ou, j'en prends le Ciel à témoin! le sang des princes paiera le sang du bétail! » A ces mots, prononcés d'une voix forte et menaçante, elle sort. En peu d'instans la salle se remplit d'hommes armés, qui, le glaive à la main, mais dans une respectueuse attitude, se postent derrière les siéges des princes, et se mettent en devoir de servir le repas. A l'arrivée de cette troupe belliqueuse, le duc d'Albe changea de couleur; ses compagnons se regardaient dans un muet étonnement. Séparé

de son armée, cerné par une troupe supérieure en nombre, brave et déterminée, que lui restait-il à faire qu'à dompter son impatience, et à calmer à tout prix le courroux de son hôtesse? Henri de Brunswick fut le premier à revenir de cette émotion passagère. Rompant le silence par un grand éclat de rire, il prit, en homme d'esprit, le parti de traiter cette aventure en plaisanterie. Il s'approcha de la comtesse, exalta son courage, son zèle maternel pour le bien-être de ses sujets, puis il la supplia de se calmer, et promit d'obtenir du duc d'Albe une réparation équitable. En effet, le duc, cédant à ses conseils, fit porter immédiatement à son armée l'ordre de restituer le bétail volé. Dès que la comtesse se fut assurée que la restitution avait eu lieu, elle remercia ses hôtes, qui prirent congé d'elle dans les termes les plus polis.

Le surnom d'héroïne qu'on donnait à la comtesse de Schwarzbourg, lui venait sans doute de cet événement. On vante également la persévérance et la fermeté dont elle fit preuve pour déraciner les abus du monachisme, pour améliorer le régime des écoles, et propager la réforme religieuse, déjà introduite dans son pays par le comte Henri, son mari. Grand nombre de prédicateurs protestans, persécutés pour opinions religieuses, trouvèrent auprès d'elle protection et soutien. On cite parmi eux un certain pasteur de Saalfeld, nommé Gaspard Aquila. Aumônier de régiment au début de sa carrière, il avait suivi l'armée impériale dans les Pays-Bas, et là, ayant un jour refusé de baptiser un boulet, il fut saisi par une bande frénétique, et *chargé* dans un mortier. Heureusement l'amorce ne prit pas feu, et Aquila fut sauvé. Plus tard, il s'attira le courroux de l'empereur, en parlant avec mépris de son *Intérim* du haut de la chaire. Sa tête fut mise à prix : cinq mille florins étaient promis à celui qui parviendrait à la livrer. Sur la prière des habitans de Saalfeld, Catherine lui avait accordé dans son château un refuge

secret. Elle l'y retint pendant long-temps, et tant qu'il ne put sans péril quitter sa retraite, elle veilla à son sort avec un zèle généreux.

La comtesse de Schwarzbourg mourut à l'âge de 58 ans, dans la vingt-neuvième année de son règne; des regrets universels l'accompagnèrent dans la tombe. Ses dépouilles mortelles reposent dans l'église de Rudolstadt.

Idéalisme — Réalisme. Le dictionnaire, d'ailleurs excellent, de la langue française, par MM. Noël et Chapsal, explique le mot *idéalisme* ainsi qu'il suit : « Système des philosophes qui voient en Dieu les idées de toutes choses — système de ceux qui, comme Kant, adoptent les idées innées. » Il est impossible d'être plus inexact, et quand une telle inexactitude se rencontre dans un ouvrage qui est entre les mains de la jeunesse, c'est un devoir de la relever. Le système qui, comme celui de Berkeley, regarde Dieu comme l'auteur de toutes nos idées, et qui leur refuse toute réalité matérielle, n'est qu'une espèce d'idéalisme; l'idéalisme en général est le système qui refuse toute réalité aux objets de nos idées, ou qui établit que rien hors de nous ne correspond réellement et absolument à nos idées, ou encore que ce qu'on appelle objet n'est qu'une réalisation de l'idée. L'idéalisme regarde l'idée comme primitive, comme antérieure à l'objet. Les uns, comme Berkeley, font naître les idées de l'action immédiate de Dieu sur l'esprit; les autres, comme Kant, sans nier l'existence des objets, refusent seulement à l'homme la faculté de les connaître, de les voir tels qu'ils sont réellement; d'autres encore font, comme Fichte, sortir les idées de l'activité absolue du *moi*. Kant n'a jamais admis des idées innées; mais seulement des formes et des lois innées, qui se développent et deviennent des idées à l'occasion des objets. Que ne citait-on plutôt Descartes?

L'explication du mot *réalistes*, dans le même dictionnaire, est encore plus inexacte. « Les réalistes, dit-on, sont ceux qui, *d'après Kant*, regardent les êtres abstraits comme des êtres réels. » Toujours Kant! Le réalisme n'étant que l'opposé de l'idéalisme, Kant serait à la fois idéaliste et réaliste! Le réalisme moderne est celui qui admet non-seulement l'existence réelle des objets, mais encore leur conformité absolue avec les idées qui les représentent et qui en sont le produit. La définition que donne du réalisme le *Supplément au Dictionnaire de l'Académie*, par M. Raymond, est plus juste, mais elle n'est pas complète. « Le réalisme, dit-il, est le système qui consiste à considérer les objets comme réellement existans; » il fallait ajouter : « et comme faisant naître dans notre esprit des idées conformes; » car l'idéalisme et le réalisme sont les termes par lesquels on est convenu de désigner les deux opinions opposées, non-seulement sur la nature des idées et de leurs objets, mais encore sur l'origine des idées et surtout sur leurs rapports avec les objets. W.

Qu'est-ce qu'un Jésuite? Le journal allemand, l'*Homme de société* (*der Gesellschafter*), s'exprime ainsi sur cette question : « On a donné de ce nom les définitions les plus variées. *Jesuita*, dit un Jésuite lui-même, *Jesuita id est quod nemo scit, nisi qui Jesuita fit et diu permanebit* : un Jésuite est ce que personne ne connaît, si ce n'est celui qui se fait Jésuite lui-même et qui le reste long-temps. D'autres ont appelé les Jésuites la milice du pape : *Excubitores et custodes montis Vaticani.* Le duc Jean-Casimir de Saxe-Cobourg les comparait à des renards qui chassent les blaireaux (les autres moines) de leurs terriers pour s'y loger eux-mêmes. Le prédicateur populaire de Vienne, connu sous le nom d'Abraham à Sancta Clara, les appelle la cinquième roue au char de l'Église, qu'un voiturier prudent

emmène toujours avec lui pour s'en servir au cas qu'un d
autres vienne à se briser. Un frère mineur s'exprime ainsi
leur sujet : « Si nous lisons dans l'Histoire sainte, nous
voyons que Jésus s'y trouve dans trois sortes de sociétés.
sa naissance il se voit entouré de bœufs et d'ânes; penda
qu'il enseigne, de publicains et de pécheurs, et lorsq
meurt, deux larrons sont à ses côtés. » D'autres enc
firent contre eux le jeu de mots suivant : « *Si itis cum Je*
— itis non cum Jesuitis; si cum Jesuitis, non cum Jesu
itis. » La Société de Jésus se nommait elle-même par a
gramme : *Vitiosa Seces* (*Societas Jesu*), et dans le n
d'Ignatius de Loyola, ses disciples trouvèrent : *O ignis ill*
a Deo.

Bulletin bibliographique.

POÉSIE.

Gedichte von Gustav Schwab : Poésies de Gustave Schwab 2 vol. in-8,° Stoutgart, 1828 et 1829. Prix : 16 fr.

La *Nouvelle Revue germanique* a déjà parlé de Gustave Schwab, poète si brillant de verve et d'originalité[1]. M. Schwab ayant enrichi d'un second volume de poésies la littérature de sa patrie, c'est pour nous un plaisir et un devoir d'en entretenir nos lecteurs. Ce nouveau recueil renferme des romances sur la jeunesse de Christophe, duc de Wurtemberg, sur Robert le diable, sujet puisé dans les traductions françaises du moyen âge; la légende des trois rois (des Mages); les chambellans de Souabe; Walther et Hiltgund, poëme épique, imité du latin d'Ekkehard; Mœringer, la guerre d'Appenzell; une matinée à Chios, et un appendice au premier volume de ses Œuvres.

Trente-sept romances développent le premier sujet, la jeunesse de Christophe. Dans la première, le poète raconte la mort de Hans von Hutten, tué en duel par son ami le duc Ulrich, mais sans témoins de part ni d'autre, de sorte que l'affaire ressemble tout-à-fait à un meurtre. Le sujet de la seconde est la naissance du duc Christophe. Pour donner une idée du genre de notre auteur, nous allons traduire cette romance écrite en vers de 7 et 6 syllabes, à rimes alternatives :

« Il n'y avait encore que peu de jours, et déjà de demeure en demeure, par tout le pays, se répandait le récit de ce meurtre sanglant : alors vint frapper toutes les oreilles le son bruyant des cloches; à Urach était né le premier fils du duc.

« La duchesse accoucha au milieu de cierges nocturnes; quelle était la position des astres, je l'ignore; mais certes, la terre n'avait pas un aspect tranquille et riant, et quoi qu'il puisse arriver, cette maison n'espère pas de bonheur.

1 Voyez t. II, p. 25.

«La mère silencieuse presse l'enfant contre son cœur; le père, au regard farouche, est agité par la colère et le chagrin. Il ne peut se tenir gai et dispos devant le berceau du nouveau-né, comme si l'enfant pouvait voir le sang dont il est souillé.

«Déjà, dans son esprit, il se voit mis au ban de l'Empire, il se voit enlever ses terres, son fils est entre les mains d'autrui. Et maintenant qu'il doit perdre terres et vassaux, maintenant l'enfer insolent lui donne un héritier.

«Alpes, dont la ténébreuse horreur entoure le vallon d'Urach, êtes-vous aussi inquiètes et tristes, partagez-vous les tourmens du duc? Vous êtes stables sur vos pieds de roc; vous avez vu s'écouler mainte époque! cependant votre espoir est bon, cette douleur ne vous atteint pas.

«Je crois que vous avez observé en silence dans cette nuit de printemps; je crois que vos forêts se sont doucement agitées, que vos ruisseaux ont salué l'enfant. Au milieu des orages de Mai, on vous a révélé qu'un sauveur est né pour le pays dans le vallon.»

Le poète raconte ensuite le baptême de l'enfant, la fuite d'Ulrich son père, le siége et la reddition du château de Tubingue; Christophe, tombé au pouvoir des vainqueurs, est amené à Inspruck, présenté à l'empereur Charles-Quint, qui le garde auprès de lui; il assiste au sacre de l'empereur et aux séances de la diète. Philippe, landgrave de Hesse, demande inutilement à Charles-Quint l'investiture du duché de Wurtemberg pour le malheureux fils d'Ulrich. Charles-Quint répond : «Si son cœur y tient, il l'a perdu par le glaive, eh bien, qu'il le reprenne par le glaive.» Peu de temps après, Christophe s'enfuit de la cour impériale, et Ulrich, son père, reconquiert son duché. Christophe l'apprend; il court rejoindre son père, puis le quitte pour suivre en France la brillante carrière des armes. Il y tombe dangereusement malade, mais échappe au trépas. Des assassins attentent à ses jours; sa valeur et sa bonne étoile l'arrachent à ce nouveau danger. Pour achever sa convalescence, Christophe se rend à Nice, où, grâce à l'intervention du pape, il se réconcilie avec l'empereur. C'est alors qu'il voit celle qui bientôt après devient son amante, et plus tard son épouse.

Rentré dans sa patrie, il se marie, et attend paisiblement que la mort de son père le rende possesseur du duché.

Telle est l'analyse courte et froide de ces romances qui, pour la plupart, méritent la traduction. Si, pour le moment, il nous est impossible de donner plus de détails sur Gustave Schwab, nous trouverons, dans les numéros subséquens, l'occasion de payer une dette que nous contractons ici envers les lecteurs de la *Nouvelle Revue germanique*, et les poésies de Schwab rempliront encore plus d'une colonne dans notre journal littéraire.

Slawische Volkslieder : Chants nationaux des Slaves, traduits par *J. Wenzig.* Halle, chez Renger, 1830. Prix : 4 fr.

Dans l'état de civilisation où sont parvenues aujourd'hui les nations européennes, les littératures tendent de plus en plus à se fondre l'une dans l'autre, à se modifier, à se copier mutuellement. Si les communications des peuples y gagnent, si l'Europe devient insensiblement une masse homogène, la littérature y perd, en ce sens qu'elle devient plus monotone, plus uniforme. Heureusement nous pouvons espérer que cette infiltration mutuelle des littératures l'une dans l'autre, n'altérera pas de si tôt le caractère propre à chaque peuple, ni la tournure originale de son génie littéraire. Cette originalité s'exprime par ses chants nationaux, et si des agens de police ont pu dire : donnez-moi seulement trois lignes d'un homme, et je trouverai le moyen de le faire pendre, nous pourrons parodier ce mot atroce d'une manière bien différente, et dire : donnez-nous seulement trois ou quatre chants populaires de telle ou telle nation, et nous vous définirons les mœurs de ceux qui les chantent.

Les chants populaires des Serviens, des anciens Bohémiens (*der Alt-Böhmen*), ont déjà paru en Allemagne, ainsi que l'écho du peuple russe, publié par les soins de M. Gœtze. M. Wenzig vient de rendre un pareil service à la littérature allemande, en lui faisant connaître les chants que nous annonçons. Son recueil renferme en tout 112 chansons : 42 bohémiennes, 16 slowakiennes (*slowakische*), 4 windiennes (*windische*), 41 russes, 5 petites-russes (*klein-russische*) 4 bulgares. A l'exception de quel-

ques chansons slowakiennes, tous les originaux se trouvent dans la collection des chants slaves, faite par Célakowski. La traduction de M. Wenzig est très-fidèle, et par conséquent fort utile aux personnes qui, ne connaissant pas la langue slave, désireraient toutefois en avoir une idée aussi parfaite que possible.

Accoutumés que nous sommes à voir dans les chansons nationales des peuples allemands des passages d'une grande rudesse de style; nous sommes tout étonnés de rencontrer, au contraire, beaucoup de délicatesse et de fini dans les chansons slaves dont il est question. Le même phénomène se reproduit dans les romances espagnoles.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Geschichte der deutschen National-Literatur, etc. — Histoire de la littérature allemande, par *Charles Herzog*. Jéna, chez Schmid, 1831, in-8.° Prix : 4 fr.

Cet ouvrage est destiné à la jeunesse studieuse de l'Allemagne, ainsi qu'aux personnes qui désireraient s'instruire par elles-mêmes. L'auteur, né en Suisse, habitant la forêt de Thuringe, a écrit une histoire du pays où il réside, et s'est de la sorte voué à des études historiques et statistiques, très-utiles pour une entreprise littéraire, telle que celle dont il est ici question, et desquelles nous voyons avec plaisir qu'il a fait un excellent usage. M. Herzog ne s'est pas contenté de classer par ordre chronologique la foule innombrable des auteurs qui ont enrichi de leurs œuvres la littérature allemande; il a voulu les faire connaître par des citations bien choisies, les peindre au naturel avec les couleurs qu'eux-mêmes avaient fournies. Son ouvrage respire le plus pur patriotisme; les idées les plus généreuses, le libéralisme le plus sincère, ont guidé sa plume. L'extrait suivant prouvera ce que j'avance : « Durant le règne de 47 ans de l'empereur Léopold I.er (1658—1705), qui fit la guerre aux Turcs et aux Français, le peuple allemand ne put se relever de son abaissement et de sa torpeur; le sentiment profond de son unité

nationale, son patriotisme, avait disparu; il y avait bien des Autrichiens, des Saxons, des Brandebourgeois, des Bavarois, etc., mais pas d'Allemands. Les princes et les seigneurs, au nombre de 1300, gouvernaient tous par la grâce de Dieu; pays et habitans, tout leur appartenait; l'immense majorité du peuple gémissait sous le joug de la féodalité; ici les droits des états s'étaient évanouis, là des commettans corrompus les vendaient aux cours; l'administration de l'État était confiée à des armées d'employés; des mercenaires qui dévoraient le peuple, maintenaient en même temps la tranquillité par la force; comblée de priviléges, et en usant pleinement comme d'un héritage légitime, la noblesse s'élevait fièrement au-dessus du peuple. Il n'y avait que des maîtres et des serviteurs; les villes impériales renfermaient seules quelques citoyens; encore ces citoyens n'avaient-ils pas su se garantir de l'aristocratie qui, même dans les constitutions républicaines, est la mort de la justice et de la liberté. La moralité du peuple avait aussi bien souffert, à cause de la licence des soldats et de l'incroyable misère des bourgeois et des paysans; mais avec la paix et la tranquillité, l'ordre, la décence, la probité et la foi revinrent dans les chaumières et les ateliers, et redevinrent les traits caractéristiques du peuple dont l'existence politique était nulle. Les princes, les nobles et les bourgeois les plus distingués se plaisaient à une folle copie des mœurs et des modes françaises, répandues par l'influence de Louis XIV. Avec les mœurs de la France s'introduisit aussi la langue française; la noblesse affecta, comme une preuve de sa supériorité naturelle, de parler ou plutôt d'estropier le français. La langue française fut bientôt la seule usitée dans toutes les cours allemandes, et la langue maternelle, comme une humble servante, fut reléguée dans les tavernes et les écuries. Déjà vers le milieu du dix-septième siècle s'introduisit dans les classes supérieures de la société le jargon galant (*das galante Kauderwelsch*), aussi ridicule que nuisible au développement de la littérature allemande. Ce jargon était composé de mots français, latins, italiens et allemands; on l'employait aussi bien dans les ouvrages écrits et imprimés que dans la conversation. Ce style, ce langage passait pour de bon ton, et ce défaut de goût devint tout-à-fait

contagieux vers la fin du dix-septième siècle et le commencement du dix-huitième. Ainsi la situation politique et morale de la nation n'était nullement favorable au perfectionnement et au développement d'une littérature nationale.»

Geschichte der deutschen Poësie im Mittelalter : Histoire de la poésie allemande durant le moyen âge, par *Ch. Rosenkranz.* Halle, chez Anton et Gelbcké, 1830. Prix : 10 fr.

Il est difficile de bien traiter un pareil sujet : ordinairement on se contente d'une stérile nomenclature chronologique, ou, ce qui est encore pis, simplement alphabétique. M. Rosenkranz l'a traité d'une manière toute différente ; on pourrait même dire qu'il est tombé dans l'excès contraire ; car sa préface nous porte à croire qu'il a étudié le sujet sous un point de vue purement philosophique, sans s'occuper le moins du monde de philologie, de paléographie ou de chronologie. M. Rosenkranz appartient à l'école philosophique de M. Hegel ; il s'est occupé, dans son ouvrage, à rechercher le développement de l'idée en général, sans vouloir suivre l'ordre chronologique ; toutefois il avoue qu'il y a quelque importance à savoir ce qui s'est développé avant ou après. Quelque importance ! M. Rosenkranz aurait bien pu dire : une très-grande importance, sans rencontrer la moindre contradiction. Tous les littérateurs, tous les hommes qui réfléchissent, auraient été de son avis. Nous désapprouvons en conséquence la division de son ouvrage en trois parties distinctes : poésie épique, poésie lyrique et poésie didactique. Voici comment l'auteur commence son introduction : «L'histoire est l'intelligence qui s'enfante elle-même ; voilà pourquoi tout en elle se lie de la manière la plus intime. Là même, où la multiplicité des formes dans lesquelles elle se perd, voudrait la soustraire à toute conception conséquente, la centralité d'une manifestation certaine se retrouve dans la dispersion des points excentriques.»

Les idées que M. Rosenkranz émet dans son introduction appartiennent à Hegel ; mais son élève s'est bien gardé de le dire. On remarque en général la même exactitude et le même scrupule chez les autres disciples du philosophe de Berlin.

M. Rosenkranz distribue ainsi les poëmes épiques : épopée pure ; l'épopée pure embrasse trois classes : 1.° l'épopée populaire qui retrace les anciennes traditions de la nation allemande. Les traditions relatives aux Nibelungen sont ce qu'il appelle l'Iliade germanique (*die deutsche Ilias*) ; Chaudrun, Rother, Olnit, sont pour lui l'Odyssée germanique ; 2.° l'épopée ecclésiastique : en face de l'épopée populaire se développe celle de l'Église, tantôt contemplative, comme dans Barlaam et Josaphat, tantôt active, comme dans Saint-Georges ; tantôt l'un et l'autre à la fois, comme dans le pauvre Henri de Hartmann von der Aue ; 3.° l'épopée romantique, qui, selon lui, est un mélange des deux autres épopées. Selon M. Rosenkranz, la forme de poésie la plus parfaite est la poésie dramatique.

Leben und Werke der Troubadours : Vies et Œuvres des Troubadours, par *Fr. Dietz*. Zwickau, chez Schumann, 1829, in-8.° (XII et 616 pages.) Prix : 12 fr. 75 c.

Cet ouvrage se rattache à celui que le même auteur a publié il y a quelques années sur la *Poésie des Troubadours*, et que nous avons annoncé dans notre troisième volume (page 278). Outre les renseignemens renfermés dans les différens recueils, dans les Poésies mêmes des Troubadours, et dans plusieurs écrivains français et italiens du temps, M. Dietz a consulté les ouvrages de Millot, de Papon et de Guiguené. Aux 347 Troubadours indiqués par M. Raynouard, M. Dietz ajoute 12 autres. Sur ce nombre, 34 seulement ont pu être l'objet d'une relation circonstanciée.

F. Raszmann's kurzgefasstes Lexikon deutscher pseudonymer Schriftsteller, etc. : Dictionnaire des auteurs pseudonymes allemands, par *Fr. Raszmann*. Leipzig, chez Nauck, 1830, in-8.° Prix : 6 fr.

C'est une singulière manie de la part de quantité d'écrivains, même distingués, que de se cacher sous un faux nom. Souvent ils le font sans qu'il y ait le moindre danger à courir, sans que

leur ouvrage prête beaucoup à la critique; ils le font même quand leur nom véritable serait d'un très-grand poids pour la décision d'une question en litige. Par exemple M. Touchy, de Dresde, a écrit une foule d'ouvrages relatifs à l'économie rurale et urbaine, ainsi qu'à l'industrie, sous onze noms différens, tandis que son véritable nom aurait certes donné plus d'autorité à ces ouvrages que la plupart de ceux qu'il a forgés.

On conçoit que les critiques et les journalistes se retranchent quelquefois derrière un pseudonyme ou plutôt un anonyme. Dans l'état de critique on a parfois des vérités à dire qui ne plaisent pas trop aux auteurs; mais quand vous faites un ouvrage important, qui comble une lacune dans la littérature, il y a conscience à cacher votre nom aux nombreux admirateurs de vos écrits. C'est donc rendre un agréable service à la curiosité du public que de lui dévoiler les mystères dont s'enveloppent une foule d'auteurs intéressans.

HISTOIRE.

Geschichte des Hauses und Landes Fürstenberg, etc. : Histoire de la maison et du pays de Furstenberg, par *Ernest Münch*; premier et deuxième volumes. Aix-la-Chapelle, chez Mayer, 1829-1830, in-8.° Prix : 19 fr. 50 c.

La maison de Furstenberg, sortie de la même souche que celle de Wurtemberg, proche parente de celle de Habsbourg, a donné à l'Église plus d'un archi-prêtre influent, à l'Empire des généraux et des magistrats, aux maisons d'Autriche, de Bavière et de Saxe, des hommes d'État et des diplomates de premier rang; en conséquence, elle a paru digne d'un ouvrage spécial à un de ces travailleurs infatigables qui font l'ornement et la gloire de la littérature allemande, la plus riche de l'Europe pour l'abondance des matières et la multiplicité des publications. L'ouvrage de M. Münch n'est pas intéressant, comme le sont beaucoup d'histoires qui embrassent un plan plus vaste ; mais il est utile comme document relatif à l'histoire de toute l'Allemagne. Il renferme

surtout un foule de pièces curieuses, tirées des archives de la maison de Furstemberg, et que l'on trouverait difficilement ailleurs. Cet ouvrage a pourtant un défaut assez grave, et qui malheureusement est commun à tous les écrits de ce genre, c'est que souvent l'auteur donne trop d'importance à ses héros qui, dans la réalité, ne méritent quelquefois pas les éloges qu'il leur distribue. Ce défaut est involontaire, car M. Münch a, du reste, beaucoup d'impartialité.

Das Leben und die Zeiten Kaiser Otto's des Grossen, etc.: Vie d'Othon le grand, de la maison de Saxe, par *Édouard Vehse*, avec supplémens et une carte. Dresde, chez Hilscher, 1829, in-8.° Prix : 10 fr.

Le règne de l'empereur Othon le grand est une des époques les plus brillantes de l'histoire d'Allemagne. Il n'est dónc pas étonnant qu'il ait attiré l'attention d'un jeune amateur des études historiques, tel que paraît l'être M. Vehse. Cette époque devait le séduire de préférence à bien d'autres, parce que les documens qui s'y rapportent sont très-nombreux et très-intéressans. M. Vehse appelle son ouvrage *essai :* on peut dire que c'est un essai fort heureux, et nous ne pouvons que l'exhorter à nous gratifier de plusieurs essais de ce genre, certains que nous sommes d'y gagner.

F. A. Wolfs Vorlesungen über die Alterthumswissenschaft, etc. : Leçons sur l'archéologie, par *F. A. Wolf*, publiées par *Gürtler ;* premier volume. Leipzig, chez Lehnhold, 1831, in-8.° Prix : 7 fr.

On désirerait avoir quelques détails sur la manière dont ces leçons du savant archéologue ont été recueillies par l'éditeur; on le désirerait d'autant plus qu'elles sont assez mal rédigées, et que certes Wolf ne les aurait pas publiées dans cet état. Malheureusement M. Gürtler nous laisse sans aucune donnée là-dessus. Il est rare qu'on puisse imprimer un cours public ou privé ab-

solument comme il a été fait oralement. Le ton léger, le laisser-aller avec lequel un professeur célèbre et vieilli dans sa chaire, parle à ses auditeurs, plaît aisément, parce que la personne de l'orateur, ses gestes et son extérieur, servent de passe-port à ce qu'il débite. Mais il n'en est pas de même d'un ouvrage imprimé. On se trouve en face d'un public impassible, sur lequel les illusions dont nous venons de parler n'ont aucune prise. Aussi M. Gürtler a-t-il rendu au défunt antiquaire un service dont Wolf vivant ne l'aurait pas remercié. Sachons toutefois gré à l'éditeur de sa bonne volonté, mais gardons-nous de juger Wolf sur les leçons publiées par son élève; car nous le jugerions avec trop de sévérité et sans connaissance de cause.

POLITIQUE.

Befördert die Aufklärung Revolutionen? etc.: L'instruction amène-t-elle les révolutions? Brochure publiée par *F. J. A. Schneidawind*. Leipzig, chez Nauck, 1831, in-8.° Prix : 75 c.

Jamais l'Allemagne ne fut, autant qu'aujourd'hui, inondée de brochures politiques, et cela, parce que ni les imprimeurs ni les écrivains n'osent, dans les circonstances actuelles, se livrer à des spéculations longues et aventureuses. L'incertitude est si grande, la question sur la paix ou la guerre si indécise! Une brochure coûte peu de frais à l'imprimeur, peu de temps à l'écrivain, auquel on demande fort peu de chose. Ainsi écrivez toujours, raisonnez ou déraisonnez sur la politique, sur la diplomatie, sur le présent, le passé, le futur; les Allemands sont patiens et digèrent tout. Il est bien heureux pour les princes allemands que toutes les brochures publiées dans leurs États n'aient pas l'effet électrique, terrible même, que produisit la brochure de Sieyes : qu'est-ce que le tiers-état? car, il y a long-temps que tous les trônes de l'Allemagne auraient croulé. Du reste, si c'est l'instruction qui amène les révolutions, bien des brochures allemandes n'auraient pas un reproche si grave à

se faire, encore moins celle dont il s'agit, quoiqu'on y parle d'instruction et de révolution; car elle ne donne des éclaircissemens sur rien du tout, pas même sur le nom de la gazette, qui, il y a trente ans, a traité à peu près de même la même question. Il serait parfaitement inutile de répondre en détail à cette importante question, puisque l'histoire a bien voulu se charger de l'éclaircir mieux que ne sauraient le faire toutes les vieilles gazettes du monde. Voici cette réponse, scellée par le sang de millions de personnes: Toutes les fois qu'un peuple, opprimé dans ses droits, connaît la violation dont son gouvernement se rend coupable, la conscience de ces droits devient d'autant plus forte, que les violateurs sont plus obstinés à les lui enlever. Il faudrait méconnaître l'histoire pour nier que l'instruction des Français ait été une des causes de leur révolution. Sans cette instruction, sans la ferme conviction qu'un pareil état de choses ne pouvait plus subsister, la révolution française aurait été une simple émeute. C'est donc en vain que l'auteur, ou plutôt notre vieille gazette, nie l'influence de l'instruction sur les révolutions; autres sont les leçons de l'histoire. Mais ce n'est pas l'instruction qui est la cause coupable des révolutions. La véritable cause, c'est l'obstination de ceux qui méprisent la voix du peuple et qui continuent à le léser dans ses droits. Si la chambre haute en Angleterre *rejetait* par égoïsme le bill de la réforme, si une révolution venait à éclater, sans doute une des causes de la révolution serait l'instruction du peuple, qui connaît les scandaleux abus des *rotten boroughs* (bourgs pourris) et l'influence de l'aristocratie; mais la cause coupable de la révolution serait l'entêtement des *borough-mongers*. Au reste, la dissertation de M. le professeur Schneidawind, revue et corrigée d'après l'ancienne édition, ressemble tout-à-fait à une déclamation scolastique, tant l'auteur se montre ignare dans les affaires de ce monde.

(*Blätter für litterarische Unterhaltung*.)

Ueber Pressfreiheit und Büchercensur : Sur la liberté de la presse et la censure des livres, par le comte *Jos. de Dessewffy*. Leipzig, 1831. Prix : 2 fr. 25 c.

Ce petit écrit est la traduction d'un manuscrit latin, intitulé: *Votum separatum comitis Josephi Dessewffy, membri regnicolaris deputationis, dum articulum de præventiva librorum censura projectaretur, eidem regnicolari deputationi exhibitum. Pesthini, die* 16 *Aprilis* 1830. Comme on voit, c'est une opinion sur la liberté de la presse, présentée à la diète hongroise par un de ses membres, littérateur et poète distingué. M. le comte de Dessewffy se prononce avec une grande franchise pour la liberté de la presse et contre la censure préalable. Il démontre que la censure n'est point légale en Hongrie, y ayant été introduite, non de concert avec la diète, mais seulement par ordonnances. Les ordonnances, depuis 1726 à 1826, sont très-nombreuses et souvent en contradiction entre elles. Les censeurs nommés par le gouvernement exercent leurs fonctions sans contrôle. Le courageux député signale tous les abus de cette nature, et il espère que la diète prochaine ordonnera la suppression de la censure, ou qu'elle en réglera du moins l'exercice par une loi.

PHILOSOPHIE.

Universal-philosophische Vorlesungen für Gebildete beiderlei Geschlechts : Leçons de philosophie générale pour les personnes instruites des deux sexes, par M. le professeur *Krug*. Neustadt, chez Wagner, 1831. Prix : 11 fr.

Ce cours a été fait, durant le semestre d'hiver 1829—1830, devant un auditoire composé de personnes des deux sexes. Le professeur a parlé de l'homme, de la société, du monde physique, du monde intellectuel, du ciel et de la terre. Ces leçons, publiées, sont devenues populaires. Depuis Herder et Engel, c'est un phénomène rare : Kant était obscur pour bien

des gens, quoique dans l'exposition de son système il n'affecte pas de style peu clair et diffus; Fichte, même avec ses discours à la nation allemande, n'était pas venu à bout de se lancer dans le grand public, et l'école hégélienne, qui fait fureur dans ce moment, sera bientôt forcée de rédiger un lexique et une grammaire spéciale, afin de rester accessible au public. Si la philosophie veut être utile aux masses, et c'est là son but avoué, elle doit autant que possible se rendre claire et intelligible. C'est là le grand mérite de l'ouvrage de M. Krug.

Le caractère qui distingue le mieux l'homme de la bête, c'est, selon M. Krug, d'accord sur ce point avec Helvétius, que l'homme peut s'ennuyer, et l'ennui prouve que l'homme est né pour l'activité, et qu'il ressent un grand malaise dès qu'il est sorti de sa sphère.

L'auteur dit, à propos du libre arbitre : « Sans doute il faut avouer que nous ne savons pas trop comment et par quoi la liberté et la nécessité sont réunies en nous, de sorte que cette alliance est un mystère pour notre intelligence. »

M. Krug soutient la nécessité et la validité logique et morale de la peine de mort. Il a, dans le moment actuel, bien des adversaires sur ce point, qu'il serait inutile de traiter dans cette notice fugitive.

STATISTIQUE.

Versuch einer Statistik des preussischen Staats, etc.: Statistique de la Prusse, par *Voigtel;* deuxième édition, avec 1 carte. Halle, chez Kümmel, 1830, in-8.° Prix: 4 fr.

Tous les journaux allemands ont fait le plus grand éloge de cet ouvrage. Un accord si unanime suppose dans l'auteur un travail consciencieux, joint à des vues nettes et précises. Une autre preuve du mérite de cet écrit, c'est qu'il est arrivé à sa seconde édition. Dans la situation actuelle des affaires, il importe peut-être à nous autres Français d'avoir sur la Prusse des données positives, et cela d'autant plus que dans ce pays la presse quotidienne est asservie.

LITTÉRATURE.

Gesammelte Schriften von A. G. Eberhard : Œuvres complètes d'A. G. Éberhard; 20 vol. Halle, chez Renger, 1830, in-16. Prix : 22 fr. 50 c.

Éberhard avait été, dès sa plus tendre enfance, élevé dans les principes religieux de la secte des piétistes, comme lui-même nous l'apprend dans une notice qu'il a publiée sur sa vie, en tête de ses Œuvres. Cet auteur a composé une foule de nouvelles, roulant presque toutes sur l'amour, et parfois originales par leur contexture et leur dénouement. A ces nouvelles il faut joindre quelques romans, écrits un peu plus longs et plus détaillés. Celui qui est intitulé *Ferdinand Warner*, peut être considéré comme la meilleure production d'Éberhard. Les idées dominantes et qui amènent la catastrophe, sont : méfiance contre des amis sincères, et confiance pour des ennemis secrets et acharnés. Des poésies lyriques et élégiaques complètent cette collection volumineuse.

LEVRAULT, *éditeur-propriétaire*.

NOUVELLE REVUE GERMANIQUE.



Biographie.

BÜRGER ET SES ŒUVRES.[1]

Il n'est aucun lecteur qui ne désire connaître Bürger, quand il a étudié sa fameuse *Lénore*. C'est donc pour contenter un vœu bien naturel que nous allons nous occuper de la vie et des œuvres de ce poète. Geoffroi-Auguste Bürger naquit à Wolmerswende, dans la principauté d'Halberstadt, vers le commencement de l'année 1748. Son père, pasteur de campagne, négligea quelque peu son éducation dans sa première jeunesse; mais le génie triomphe de tous les obstacles. A l'âge de douze ans, le jeune Bürger, qui savait à peine lire et écrire, faisait déjà des vers fort bons, et remarquables surtout par la précision de leur mesure et par leur harmonie. *Lénore* est, comme on le sait, un véritable chef-d'œuvre de métrique et d'harmonie imitative. Ainsi, chez Bürger, la suite ne dément pas le commencement.

1 *G. A. Bürgers sämmtliche Werke. Sieben Bände. Berlin, bei E. H. Christiani*, 1823.

Quand il eut atteint son adolescence, ses parens l'envoyèrent à l'université de Halle, afin qu'il y étudiât la théologie. Mais son imagination vive et passionnée ne pouvait guère se prêter à des études sérieuses. Sa conduite répondit si peu à la vocation qu'on voulait lui donner, que ses parens eux-mêmes virent bientôt qu'il n'était aucunement fait pour le sacerdoce. Ils lui permirent en conséquence de se vouer au droit, dans l'université de Gœttingue. Là il prodigua, dans de folles dépenses, l'argent que sa famille lui envoyait au prix des plus grands sacrifices ; ses parens, dans leur découragement, l'abandonnèrent à sa mauvaise étoile, et le laissèrent sans aucun secours. Heureusement pour lui, quelques amis zélés l'aidèrent de leur argent et lui procurèrent un modique emploi, dont les émolumens le mirent au-dessus du besoin et lui permirent même de se livrer au culte des muses. Ce fut alors qu'il composa sa *Lénore*. Ne demeurant pas loin de Gœttingue, il forma bientôt avec quelques amis une société littéraire, qui produisit une véritable révolution dans la littérature germanique. Hœlty, Voss, le jeune comte de Stollberg, Leisewitz et Martin Miller, furent avec Bürger les auteurs de cette réforme poétique. Ces jeunes amis applaudirent avec transport la création originale de Bürger, et cet accueil fut pour lui un présage de l'effet qu'elle devait produire dans toute l'Allemagne. Quelques années plus tard il put se convaincre de la popularité et de la fortune de sa ballade. Lors d'une excursion qu'il fit à Weissenfels, il s'arrêta dans une hôtellerie de village pour y passer la nuit. A peine endormi, il est réveillé par un grand bruit qui se fait au rez-de-chaussée de l'auberge ; tout étonné, il ouvre sa fenêtre et entend le magister de l'endroit déclamer aux paysans attroupés les strophes de sa *Lénore*. Il cède à un mouvement de vanité bien naturel, s'habille à la hâte et descend au milieu des dilettanti campagnards. On se presse autour de lui ; il explique les passages

les plus difficiles, mais refuse de terminer l'histoire, dont on lui demande en vain le dénouement: je sais, dit-il, de l'auteur lui-même que l'histoire finit avec la ballade. Bürger avouait à ses amis qu'il devait l'idée de sa ballade aux trois vers suivans qu'il entendit chanter par une jeune fille au clair de la lune :

Der Mond der scheint so helle,
Die Todten reiten so schnelle :
Fein's Liebchen, graut dir nicht?

La lune est si brillante,
Les morts chevauchent si vite :
Ma mie, ne frissonnes-tu pas?

En 1774 il épousa la fille d'un employé hanovrien, nommé Leonhard, et, de son propre aveu, il brûlait déjà pour sa jeune belle-sœur, qui se nommait Augusta, et qu'il a chantée sous le nom de Molly. L'objet de sa passion était, selon le témoignage d'une personne impartiale, un modèle de grâce et d'amabilité, ce qui excuserait un peu l'illégitimité des rapports qu'il eut avec elle. Enfin, en 1784, il perdit sa première femme et épousa sa chère Molly. Malheureusement pour lui, il ne put jouir de son bonheur que durant une seule année, car elle mourut en couche. Il écrivit à un de ses amis, en l'entretenant de cette perte : « Je l'aimais si *immensément*, que mon amour pour elle semblait être non pas le contenu entier et unique de mon cœur, mais, pour ainsi dire, mon cœur même. » Bürger, devenu veuf, avait l'ame trop aimante, pour ne pas se remarier ; il épousa, en 1790, une jeune personne qu'il ne connaissait que par une petite pièce de vers où elle lui avait offert sa main. Bernardin de Saint-Pierre avait reçu, vers le même temps, une semblable invitation, que toutefois il rejeta. Le troisième mariage de notre poete fut malheureux ; son épouse qui, à ce qu'il paraît, n'était pas d'une moralité très-pure, l'abreuva d'amertume et d'humiliations. D'un autre côté, l'indigence

empoisonna la fin de sa vie; il fut réduit à traduire des ouvrages français, italiens, anglais, etc. Enfin il mourut d'épuisement et de langueur, à l'âge de 46 ans, en 1794.

Dans un des numéros précédens, nous avons donné la traduction de cette ballade de *Lénore*, qui seule suffirait pour immortaliser le nom de Bürger; nous allons maintenant le caractériser entièrement, non par d'insignifiantes réflexions, mais par des traductions fidèles, seule manière de le peindre au naturel pour des lecteurs français.

Les véritables titres de Bürger au souvenir de la postérité, sont ses poésies contenues dans les deux premiers volumes de ses Œuvres. Nous verrons plus tard ce que renferment les cinq derniers volumes. Voici les poésies qui nous ont paru les plus dignes d'être traduites :

ADELINE.

« Lorsque, dans un jour de fête, elle monte vers le chœur, en traversant la nef, pour prendre part au festin du seigneur; lorsque, dans ses regards, brillent l'hommage et les désirs célestes, hélas! je crois voir la fiancée de Dieu; je perds toute confiance, et devant elle l'amour recule intimidé.

« Lorsque je la vois au contraire dans le cercle de ses occupations journalières, libre et joyeuse, mais toujours chaste et pudique, au maintien virginal; lorsque je vois combien lui sieent le sérieux et la plaisanterie, combien tous les êtres envient ses grâces et ses faveurs, alors l'amour reprend courage et s'approche de nouveau.

« Devant elle se prosterne la vénération, à l'angélique clarté l'amour caressant l'entoure d'une guirlande virginale de myrtes, mais sans reflet divin. Et pourtant tous la trouvent divine. Ah! puisse-t-elle être à mes regards seulement toujours charmante et naïve. »

LA CRUELLE.

« Je voyais mes jours s'écouler avec tant de joie et de délices, tels que des oisillons sautillant de branche en branche, durant leurs accords du matin !

« Demandez aux zéphyrs qui raniment les prés fleuris, si jamais un soupir de moi s'est mêlé à leur haleine ? Demandez au paisible ruisseau qui humecte le trèfle, si jamais il entendit mes plaintes ? si jamais une de mes larmes vint grossir ses ondes ?

« Mon œil, perçant comme celui du faucon, traversait des espaces immenses. Tel que le chamois et l'écureuil, je grimpais sur les rochers et sur les arbres.

« Je m'étendais sur mon lit, et déjà je dormais. La trompe et les sons nocturnes du crieur n'ont jamais frappé mon oreille.[1]

« Mais à présent j'ai perdu jeux et plaisirs, vigueur et courage. Une cruelle tient captif mon cœur, mon pauvre cœur.

« Maintenant mes soupirs exhalent mon ame dans les airs ; je gémis douloureusement, comme un enfant malade.

« Maintenant le ruisseau et le trèfle s'humectent de mes larmes d'amour ; un sombre crépuscule voile mon œil jadis si vif.

« Maintenant je languis des nuits entières sur mon lit que fuit le sommeil. Mes membres si légers sont devenus faibles et malades ; mes joues, jadis si pleines, se sont creusées.

« Ma vie est rongée par la fureur de cruels vautours d'ame, rongée par la jalousie que m'inspire le bonheur d'un autre, consumée par mes feux dédaignés.

« La cruelle voit mes peines et les accroît d'heure en d'heure. O amour ! connais-tu un cœur insensible comme le sien ?

« Un sourire unique, mais plein de charmes, adoucirait tous mes chagrins, et éteindrait ou diminuerait la dette dont mon amour exige le paiement.

1 En Allemagne, dans la plupart des petites villes, les heures de la nuit sont annoncées par des crieurs publics.

« Le doux son de sa voix me ferait sortir du tombeau ; je serais au ciel, qu'il m'en ferait descendre. »

Bürger essaya tous les genres. Qui croirait que l'auteur de *Lénore* ait pu ou voulu faire des poésies burlesques? Le fait est pourtant vrai, et même la contradiction n'est qu'apparente. En effet, le burlesque perce même dans la *Ballade de Lénore*, où, certes, on ne l'attendait guère. Il y produit ce que l'on pourrait appeler un effet satanique, dans le passage où le spectre appelle pour la célébration de ses nôces le prêtre et le sacristain. La pièce suivante caractérisera le genre burlesque de notre poète.

LE COMTE PILLARD.[1]

« Il existe, non loin d'ici, un pays que j'ai parcouru ; au bord de la route s'élevait sur un roc élevé un vieux château, dont le postillon me montra les *rudera*.[2]

« Monsieur, dit en commençant Matz, d'un air mystérieux, si je possédais le trésor qui est là-haut, je ne serais pas votre postillon dans ce moment. Sur mon ame! je demanderais aussitôt au roi : Monsieur, que voulez-vous de votre royaume ?

« Plus d'un eut l'eau à la bouche, plus d'un fut berné. Car, Monsieur, que Dieu nous soit en aide! un chien garde ce bel argent, un chien noir, aux dents brillantes, aux yeux de feu et gros comme une assiette.

« Tous les sept ans seulement on y voit une petite flamme. Alors, un bouc, noir comme du charbon, pourrait bien aider à retirer l'argent. A minuit, dans la nuit de Walpurgis, on l'amènerait au monstre.

« Mais remarquez cette ruse de l'esprit malin. Si par malheur le bouc a un seul poil blanc, alors adieu, bon soir! Maint homme n'y a pas songé, et s'y est perdu corps et ame.

1 *Der Raubgraf.*

2 Bürger se sert ici du langage comique, alors à la mode; c'était un mélange d'allemand, d'italien, de français et de latin.

« Pour ma part, je n'aimerais pas à manger des cerises avec des grands seigneurs, ni avec maître Urian[1]. On y est pris souvent d'une étrange manière. Ils vous jettent, comme on dit, les queues et les noyaux au visage.

« Aussi je te conseillerai toujours, mon cher chrétien, ne fais de pacte avec personne. Quand le contrat sera conclu, on te brisera bras et jambes. Malgré toutes les clauses, crois-moi, on te fera toujours un *x* pour un *u*.

« Faire de l'or, mettre à la loterie, rechercher en mariage des femmes opulentes, et creuser pour trouver des trésors, tout cela ne fructifie jamais, et cause bien des regrets. Ma devise est : *Fie-toi à Dieu, travaille bien et vis sobrement.*

« Un vieux comte, poursuivit à sa manière Matz, enfouit jadis ce trésor dans sa cave. Ce comte, Monsieur, s'appelait le comte de Rips, et Rips, c'est un légume comme le pain et le fromage.

« Il rôdait par tout le pays avec ses chars, ses chevaux et ses gens, et partout où il pouvait faire des captures, il se mettait gaiement à l'œuvre. Wips[2], il l'avait pris, wips, il s'enfuyait pour l'emporter dans son castel.

« Et quand il était dans son repaire, ce beau comte de Rips, alors il n'y avait pas de lutin pour l'empêcher de dire d'un ton insultant à ceux qui le poursuivaient : schnips.[3] Son maudit nid de rocher était aussi solide que Kœnigstein.

« Ce fut ainsi qu'il exerça long-temps mainte escapade ; il tombait à l'improviste dans les cours, les écuries et les maisons des voisins. Mais, dit le proverbe, tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise.

« Ce brigandage vexait les magistrats de la ville voisine ; aussi cherchèrent-ils long-temps un remède salutaire ; ils dé-

1 Le Diable.

2 Wips rime avec Rips ; c'est un mot forgé par Bürger et que l'on peut traduire par zeste.

3 Autre mot forgé par l'auteur.

libérèrent, délibérèrent que sais-je moi, ces messieurs délibérèrent jusqu'à en devenir fous.

« Il arriva un beau matin que, pour ses diableries, une maudite sorcière fut saisie au cou et garrottée. Déjà maître Urian aiguisait ses dents pour ce bon rôti.

« Cette sorcière dit : Écoutez, donnez-moi la liberté, et je vous l'amène. Soit, dit un noble conseiller, qui lui donna par-dessus le marché un bon privilége pour faire la sorcière en toute liberté.

« Marché de fous ! un démon ne ferait rien à ce prix. Mais le royaume du Satan n'est pas uni et se détruit lui-même. Pour cette fois, la race mensongère joua fort honnêtement son rôle.

« Changée en crapaud, elle grimpa dans le castel, d'un pas sournois et furtif, puis elle prit la forme du cheval que montait ordinairement Rips, et dès que le coq du château eut chanté, le comte la sella et la monta.

« Elle le porta, malgré le fouet et l'éperon, malgré ses coups de main et de pied, à travers les troncs d'arbres, les pierres et les ronces, tout droit vers la ville. Au matin, dès l'ouverture des portes, notre sorcière entra dans la cité.

« Tout le monde s'approche de lui, le sourire sur les lèvres, avec force courbettes et révérences : que votre Excellence soit la bien-venue ; votre logement est prêt. Tu nous a frottés assez long-temps, on te frottera, drôle ! (1)

« On fit à notre chenapan le procès comme il faut, et quand on l'eut condamné, on le mit en cage. Notre Rips y fut logé et nourri comme une marmotte.

« Quand il avait faim, le bourreau lui coupait membre après membre, avec des tourmens d'enfer, et lui en faisait un bon rôti. Lorsqu'il eut dévoré tous ses membres, il lui rôtit son propre estomac.

(1) *Du hast uns lange satt geknufft ; man wird dich wieder knuffen, Schuft.* Il est impossible de rendre en français l'énergie de l'original.

De cette manière il se mangea lui-même jusqu'au dernier tronçon, et quand il cessa de vivre, tous les voisins applaudirent. La cage de fer, où il fut logé, a été conservée jusqu'à nos jours.

« Monsieur, quand je songe à la cage, je me dis souvent: on pourrait encore s'en servir, et Monsieur sait-il pourquoi? pour les pillards de marquis français que l'on a fait venir pour la ferme (des octrois).

« Quand Matz eut cessé de pérorer, arriva, au grand trot, en travers de la route, un sans-façon qui arrêta sa voiture et qui visita paquet par paquet, pour voir s'il n'y avait pas de tabac de contrebande. »

Les *Femmes de Weinsberg*, l'*Histoire de Jupiter et d'Europe*, *Mademoiselle la Règle*, *etc.*, sont écrites dans un style tout-à-fait semblable. Mais revenons à un genre plus gracieux et plus relevé.

LE MALADE D'AMOUR.

« J'ai si mal au cœur! je suis si languissant et si malade! La douleur m'empêche de dormir; je rejette le boire et le manger; tout à mes yeux se décolore, tout perd son ancienne beauté. Je ne désire plus, ô Molly, ma bien-aimée, je ne désire plus rien que la mort.

« J'avoue qu'une coupe chérie pourrait me ranimer; mais les dieux l'ont refusée à ma soif. Pour l'apaiser, j'implore en vain ton secours et le leur. Car dussé-je boire autant que je le désire, jamais je ne serais désaltéré.

« Ainsi laisse-moi me fondre et dépérir au souffle de ce désir insatiable, laisse-moi dépérir sur ton sein! laisse-moi exprimer de ta bouche délicieuse une mort non moins délicieuse. Car, ô ma bien-aimée, sans ce remède je ne guérirai jamais. »

LE FRÈRE GRIS ET LA PÈLERINE.

« Une pèlerine, jeune et belle, arriva près d'un couvent. Elle tira la clochette; un frère gris sortit, nu-pieds. Elle

lui dit : loué soit Jésus-Christ; il répondit : dans l'éternité. Chose merveilleuse lui arriva; quand il eut jeté un regard sur elle, son cœur battit encore plus fort.

« La pélerine d'un ton mielleux, et avec une charmante timidité : Révérend père, dites-moi, le bien-aimé de mon cœur n'est-il pas dans la solitude du cloître? —

« Enfant de Dieu, comment veux-tu que je connaisse le bien-aimé de ton cœur? — Hélas, à la bure la plus grossière, à la discipline, au cilice, à la branche de saule, qui mortifient son corps;

« A sa taille, à ses traits, pareils à l'aurore du mois de Mai, aux boucles de sa chevelure dorée, à ses yeux d'azur, où respirent la tendresse, l'amour et la fidélité. —

« Enfant de Dieu, hélas! il est mort, mort depuis long-temps et enterré! L'herbe se joue sur sa tombe; un marbre pesant le recouvre; mort depuis long-temps et enterré!

« Vois-tu là-bas cette cellule dont les fenêtres sont ornées d'immortelles? c'est là qu'il demeurait, qu'il pleurait, qu'il expira, par la faute de sa mie, de chagrin, là qu'il s'éteignit comme une lampe.

« Six novices, à la taille fine et svelte, ont chanté des hymnes funèbres en déposant son cercueil; quand il descendit au fond, plus d'une larme coula. —

« O douleur, ô douleur! tu n'es donc plus! tu es mort et enterré! Brise-toi, mon cœur, c'est ta faute! et fusses-tu sa pierre sépulcrale, tu ne serais pas encore insensible. —

« Patience, enfant de Dieu, ne pleure pas! redouble de prières! Une douleur superflue ronge le cœur et ferme les paupières; ne pleure donc pas si abondamment. —

« O non, mon révérend père, ô non! ne condamne point ma douleur; car il était la joie de mon cœur; nul jeune homme ne vivra, n'aimera comme lui sur la surface de la terre.

« Laisse-moi donc pleurer sans cesse, soupirer nuit et

jour, jusqu'à ce que mon œil humecté se brise, jusqu'à ce que ma langue défaillante dise : Dieu soit loué, tout est fini! —

« Patience, enfant de Dieu, ne pleure pas! ne gémis pas tant! Nulle rosée, nulle ondée ne ranime une violette une fois cueillie; elle se fâne et ne fleurit plus.

« La joie ne fuit-elle pas devant nous à tire d'ailes comme les hirondelles? pourquoi garder aussi long-temps la douleur qui, lourde comme le plomb, oppresse le cœur? Calme-toi! ce qui a péri, a péri! —

« O non, mon révérend père, ô non! ne mets pas de terme à mes douleurs! Dussé-je souffrir pour l'homme chéri tout ce qu'une fille peut souffrir, je ne souffrirai jamais trop.

« Je ne le verrai donc plus jamais, hélas, plus jamais! — Non, non! une tombe obscure le retient; la pluie et la neige la recouvrent et l'herbe fleurit par-dessus. —

« Où êtes-vous, yeux d'azur et de sérénité? joues couleur de rose? lèvres douces comme le parfum de l'œillet? Hélas! tout est rongé par la tombe, et moi, je suis rongée par le chagrin. —

« Enfant de Dieu, ne te désole pas! songe au caractère des hommes! tous respirent hors une seule poitrine tantôt froid, tantôt chaud; ils sont également disposés au plaisir, au dégoût.

« Qui sait, malgré ta fidélité et ton hommage, il se serait peut-être dégoûté de son bonheur. Ton amant avait le sang jeune, et le sang jeune est inconstant, comme un temps d'Avril. —

« O non, mon révérend père, ô non! ne prononce plus cette parole! Mon amant était si doux, si aimable, si pur, si franc, si fidèle, franc comme l'or, ignorant toute fausseté.

« Hélas! est-il vrai que le tombeau le retienne dans son noir séjour! alors je renonce à ma patrie, je continue mon pélerinage, à travers l'immensité du monde.

« Mais d'abord je veux m'approcher de sa tombe; je veux

m'y agenouiller; l'haleine de mes soupirs, mes baisers, mes torrens de larmes, feront reverdir l'herbe qui croît sur ses restes. —

« Enfant de Dieu, séjourne d'abord ici, permets que le repos et les soins te raniment! Écoute, comme l'orage agite les girouettes, et comme une grêle glacée vient frapper notre toit et nos fenêtres. —

« O non, mon révérend père, ô non! ô ne me retiens pas. Que la pluie tombe sur moi, la pluie de la terre entière ne saurait laver ma faute. —

« Eh bien, ma douce amie, arrête-toi, reste ici et console-toi. Ma douce amie, regarde-moi fixément. Ne connais-tu pas le frère gris? ton amant, hélas!... c'est moi!

« Par excès de douleur et par désespoir j'ai choisi ce vêtement. Bientôt un inviolable serment aurait fixé ma vie et mes chagrins dans la solitude du cloître.

« Mais, Dieu soit loué, mon année de noviciat n'est pas encore terminée. Ma douce amie, si tu as dit vrai, si tu consens volontiers à me donner ta main, je rebrousse chemin. —

— « Dieu soit loué, Dieu soit loué! Maintenant adieu pour toujours douleur et tristesse! Sois la bien-venue, ô alégresse, la bien-venue. Viens, mon bien-aimé, que je te presse sur mon sein! la mort seule désormais pourra nous séparer. »

LE CHASSEUR SAUVAGE.

« Le wild- et rheingrave sonna du cor: halloh, halloh, à pied et à cheval! son coursier s'élança en hennissant; la troupe le suivit à grand bruit; on fouette, on trotte, en liberté, à travers blés et buissons, landes et prairies.

« Les rayons du soleil doraient dans la matinée du dimanche la coupole de la cathédrale. Le bruit des cloches, sérieux et solennel, tantôt étouffé, tantôt sonore, appelait les

fidèles au service divin. Les chants de la foule dévote prolongeaient au loin leur délicieuse harmonie.

« Les chasseurs s'élançaient avec ardeur dans la plaine, aux cris de hurridoh et houssasa. Tout à coup voici venir un cavalier du côté droit et un autre du côté gauche; celui de droite avait un coursier blanc; celui de gauche, un coursier couleur de feu.

« Qu'étaient ces deux cavaliers? je le pressens, mais je l'ignore. Celui de droite était rayonnant de lumière, son visage ressemblait à un jour de printemps. Celui de gauche, sombre et jaune, lançait des éclairs de ses yeux, semblables à des nuages orageux.

« Sois le bien-venu, tu viens à propos, sois le bien-venu pour le noble amusement de la chasse. Il n'est pas au ciel ni sur la terre de jeu plus agréable. » Tel fut le discours du comte, qui au même instant frappa fortement sur la cuisse et agita son chapeau en l'air.

« Le son de ton cor, dit tranquillement celui de droite, contraste avec celui des cloches et le chant du chœur. Retourne! tu feras mauvaise chasse. Reçois les avis de ton bon ange, et ne te laisse pas enlacer par ton mauvais génie. — « Chassez, chassez, noble sire, dit aussitôt celui de gauche; qu'importent le son des cloches et le chant des sacristains? La chasse vous amusera bien davantage. Apprenez de moi ce qui convient à un prince, et que celui-ci ne vous trompe point. —

« Bien dit, homme de la gauche (dit le comte)! tu es un héros comme j'en désire. Qui ne peut se plaire à la chasse, peut réciter des *pater!* Quant même je t'offenserais, pieux insensé, je veux contenter ma passion.

« Et hourré, hourré en avant, par monts et par vaux. Celui de droite et de gauche couraient toujours à ses côtés. Un cerf tout blanc s'éleva dans le lointain; ses cornes indiquaient seize ans.

« Et le comte sonna du cor avec plus de force; et les fantassins et les cavaliers redoublèrent d'ardeur; mais hélas! à chaque instant quelque piqueur tombait mort en avant ou en arrière. Laissez-les tomber (disait le comte), laissez-les tomber en enfer! cela ne doit pas troubler les plaisirs d'un seigneur.

« Le gibier se jette dans les blés et y espère un asyle certain. Tout à coup paraît un pauvre laboureur dans une attitude suppliante : pitié, gracieux seigneur! pitié, épargnez la sueur amère du pauvre.

« Celui de droite pique des deux, et vient conseiller le comte d'une voix douce et tranquille. Mais celui de gauche l'excite à une maligne insolence. Le comte dédaigne les avis de celui de droite, et se laisse enlacer par celui de gauche.

« Retire-toi, chien, c'est l'apostrophe terrible que le comte adresse au pauvre laboureur. Sans quoi, par le diable, j'excite ma meute contre toi. Halloh, compagnons, sur lui, autour de lui! prouvez-lui que mon serment n'est pas vain: faites résonner les fouets autour de ses oreilles.

« Aussitôt dit, aussitôt fait. Le wildgrave s'élança par-dessus les haies, suivi de la troupe bruyante et claquante des chiens, des chevaux et des hommes; chiens, hommes et chevaux firent fumer le champ, en foulant les tiges de blé.

« Effrayé par le bruit qui s'approche, mis en fuite et poursuivi par monts et par vaux, mais jamais atteint, le gibier gagne la plaine, et là, pour se sauver, il se mêle avec adresse à des troupeaux apprivoisés.

« Mais à droite, à gauche, par la plaine et la forêt, à droite, à gauche, par la forêt et la plaine, les chiens rapides poursuivent et découvrent bientôt ses traces. Le berger, craignant pour son troupeau, se prosterne en terre devant la face du comte.

« Pitié! noble sire, pitié! laissez en repos mon pauvre et paisible bétail; songez-y, gracieux seigneur, ici broute là

vache de mainte veuve indigente. Sauvez l'unique bien du pauvre. Pitié, noble sire, pitié.

« Celui de droite pique des deux, et vient conseiller le comte d'une voix douce et tranquille. Mais celui de gauche l'excite à une maligne insolence. Le comte dédaigne les avis de celui de droite, et se laisse enlacer par celui de gauche.

« Chien de téméraire, qui oses m'arrêter. Ah ! je voudrais que tu ne fisses qu'un seul corps avec ta meilleure vache, toi et toutes tes vieilles femmes. Je n'en serais que plus charmé de vous envoyer tout droit dans le royaume céleste.

« Halloh, compagnons, sur lui, autour de lui, ïo doho houssasa ! et chacun des chiens se précipita furieux sur ce qu'il rencontra. Le berger tomba baigné dans son sang, chaque pièce de bétail tomba baignée dans son sang.

« La bête s'arrache avec peine au carnage et sa course se ralentit de plus en plus. Dégouttante de sang, couverte d'écume, elle s'enfonce dans la nuit des bois, dans les taillis les plus épais, et se glisse dans la cellule d'un ermite.

« Soudain, au bruit des fouets, aux cris de horridoh, houssasa, kliff, klaff, et aux sons des cors, la troupe sauvage poursuit la bête dans son dernier asyle. Au-devant d'elle s'avance avec une douce prière l'ermite, quittant sa cellule.

« Cesse, dit-il au comte, de poursuivre cet animal. Ne viole pas l'asyle divin. La créature sanglote vers le ciel, et demande à Dieu ton châtiment. Permets que pour la dernière fois on te conseille, sans quoi le malheur t'enlacera de ses filets.

« Celui de droite pique des deux, et accourt en toute hâte pour conseiller le comte d'une voix douce et tranquille. Mais celui de gauche l'excite à une maligne insolence. Hélas ! malgré les conseils de celui de droite, il se laisse enlacer par celui de gauche.

« Malheur à droite, malheur à gauche, s'écrie le comte, tout cela ne m'effraie pas. La bête fût-elle au troisième ciel,

je n'en ferais pas plus de cas que d'une chauve-souris. Quand même Dieu et toi, imbécille, vous vous en offenseriez, je n'en satisferais pas moins mon désir.

« Il agite son fouet, embouche son cor : halloh, compagnons, sur lui, autour de lui ! Houi ! ermite et cellule disparaissent devant lui, derrière lui disparaissent hommes, chevaux ; claquemens de fouet, chants et cris de chasse, tout est à l'instant dévoré par le calme de la mort.

« Le comte lance autour de lui des regards épouvantés, il embouche son cor, il n'en sort aucun son ; il crie et n'entend rien ; il agite son fouet, pas le moindre bruit ; il pique des deux, et son cheval n'avance ni ne recule.

« L'obscurité qui l'environne s'épaissit de plus en plus, comme la nuit du tombeau. Il entend un bruit sourd, pareil aux mugissemens d'une mer lointaine. Du haut des airs une voix de tonnerre, avec la furie de l'ouragan, fait entendre cette terrible sentence :

« Monstre, de race diabolique, téméraire contre Dieu, contre l'homme et la bête ! les gémissemens, les cris d'angoisse de la créature et tes forfaits ont demandé ton jugement là-haut, où brille la torche de la vengeance.

« Fuis, monstre, fuis, deviens, dès ce moment et pour l'éternité, le gibier de l'enfer et des diables. Sois la terreur des princes de tout temps, qui, pour assouvir une odieuse passion, bravent le Créateur et la créature.

« Un éclair d'un jaune soufré fait alors reluire le feuillage de la forêt. Un frisson d'effroi perce ses os jusqu'à la moelle ; tout pour lui devient pesant, sourd et silencieux. Un souffle glacé vient frapper son visage, un sifflement d'orage s'attache sur son dos.

« L'horreur souffle, la tempête siffle, et de la terre s'élance, houhou ! une main noire, une main gigantesque. Elle s'ouvre et se referme convulsivement ; houi ! elle veut le saisir à la nuque, houi ! cette apparition terrible s'attache sur son dos.

«La flamme brille et fait jaillir autour de lui des étincelles vertes, rouges et bleues; une mer de feu s'agite autour de lui; cette mer fourmille d'une infernale population. Soudain s'élancent, hors de l'abîme, mille chiens d'enfer aux terribles aboiemens.

«Il se précipite à travers forêts et plaines, et s'enfuit en hurlant; mais par tout l'univers la meute infernale le poursuit de ses aboiemens; le jour, dans les entrailles ténébreuses de la terre; à minuit, au haut des airs.

«L'apparition terrible reste attachée sur son dos, et sa fuite précipitée ne peut l'en débarrasser. Il est forcé de voir les monstres qu'excite à grands cris le génie malin; forcé de voir les grincemens de dents, les convulsions des gueules qui brûlent de le déchirer à belles dents.

«C'est la chasse de la meute sauvage, qui durera jusqu'au jour du jugement dernier, et qui souvent, durant la nuit, passe à côté du solitaire pour l'effrayer et l'épouvanter; maint chasseur pourrait ici certifier ce que je raconte, si la crainte ne lui fermait la bouche.»

Au premier abord on serait tenté de blâmer les onomatopées que Bürger semble affectionner si vivement; mais cette figure est permise à la ballade et à la chanson, et si nous autres Français la permettons à Béranger, qu'elle ne nous choque pas chez Bürger. Je ne citerai de Béranger que les exemples suivans :

Tra la la la les demoiselles,
Tra la la la se forment là.

Ailleurs :

Bon ! la farira dondaine,
Gai ! la farira dondé.

Ailleurs encore :

Vli, vlan, taisez-vous,
Je me venge de deux époux.

Mia miaou, que veut Minette,
Mia miaou, c'est un matou.

Digue digue dig din dig din don, etc.
Ton ton, ton taine, ton ton, etc.

Après avoir fini ses poésies légères, Bürger traduisit en vers iambiques les cinq premiers livres de l'Iliade. A cette époque, personne en Allemagne n'avait encore tenté de rendre dans le langage des dieux les chants sublimes du cygne de Méonie. L'essai de Bürger, quoiqu'un peu faible, fut très-bien accueilli par le public; toutefois il se dégoûta lui-même de ce travail et le laissa inachevé.

Tous ces essais furent éclipsés par les traductions complètes du comte de Stolberg et de Voss. Bürger traduisit ensuite *Anthia et Abrokomas*, conte grec, dont l'auteur est Xénophon d'Éphèse. Nous passons cette traduction sous silence, parce que nous ne voulons faire connaître Bürger que pour ce qui lui appartient en propre. Nous en dirons autant de ses essais de traduction des poésies d'Ossian, de son Macbeth, reproduit mot pour mot d'après celui de Shakspeare. Nous ne parlerons pas davantage de ses projets pour détruire la contrefaçon littéraire; nous ne nous plaindrons pas avec lui du tort que font à la langue allemande le jargon du barreau et celui de la théologie; nous ne nous arrêterons pas à deux discours qu'il prononça dans une loge de francs-maçons sur le contentement et sur le courage moral; nous ne citerons aucun extrait de sa traduction du quatrième livre de l'Énéide; ce sont pour tous les lecteurs des choses trop peu intéressantes. Bürger essaya aussi une traduction de la batrachomyomachie en vers iambiques; il appelle ce poëme *der Froschmäusler*. Il dépeignit la situation de l'Angleterre sous le protectorat de Cromwell, dans un essai historique écrit en prose. Mais nous ne trouverions dans cet ouvrage aucun document, aucune remarque que ne renferment les diverses histoires de Cromwell qui enrichissent toutes nos littératures modernes.

Bürger avoue, dans une de ses préfaces, qu'il a emprunté le sujet du *Frère gris et de la Pélerine* à une vieille romance anglaise, renfermée dans la collection de Percy. C'est

aussi dans une de ses préfaces qu'on trouve le passage suivant : « Si je suis réellement un poète populaire, comme on l'a dit quelquefois à ma louange, je doute que cette réputation soit due à mes hopp, hopp, hopp, hourre, hourre, houhou, etc.; je doute qu'elle soit due à quelque expression énergique que j'aurai peut-être saisie mal à propos, ou à la circonstance accidentelle d'avoir mis en vers et en rimes plusieurs contes populaires; je croirais plutôt que c'est pour le soin que j'ai de peindre toujours à l'imagination avec vivacité et simplicité, sans voile et sans confusion, le sujet dont je veux entretenir le lecteur.... Je suis persuadé que la popularité d'une œuvre poétique est une preuve irrécusable de sa perfection.... Je regarde en conséquence la poésie comme une science que le savant doit exploiter, non pour le savant proprement dit, mais pour le peuple. »

Pour faire connaître la correspondance familière de Bürger et ses amis, nous citerons la lettre suivante :

Gellnhausen, le 6 Mai 1773.

« Le fils de Maia n'est-il pas encore arrivé[1] ? sans doute il aura brisé une de ses ailes en route. Quelque pauvre que je sois dans ce moment, je veux pourtant m'abonner. Dites-moi seulement le montant, et lundi vous recevrez la somme. Mais, fils de l'homme, pourquoi ne m'envoyez-vous pas quelque autre chose? vous pourriez bien profiter de vos loisirs pour m'empaqueter quelque chose, puis déposer cela dans la boutique de schnaps (*in die Schnapsboutique*); Méphistophélès l'y trouverait bien, s'il venait chez vous en votre absence.

« Aussi long-temps que vous ne m'enverrez rien, vous ne recevrez non plus de moi ma délicieuse ballade de *Lénore*, ni mon *Chant d'amour*, plus doux que le miel. Certes, ces deux pièces de vers valent bien la peine de frapper à la porte

[1] Il s'agit du journal littéraire : *le Mercure*.

Par ma pauvre ame! vous ne pouvez vous faire une idée de l'excellence de ces pièces. Et Monsieur, pour vous montrer que je ne fais pas de rodomontades, je vous transcris les premières strophes de chaque morceau, et ce sont les plus faibles.

Lénore. [1]

Lenore weinte bitterlich,
Ihr Leid war unvergesslich;
Denn Wilhelm's Bildniss prägte sich
In's Herz ihr unvergesslich.
Er war mit Kœnig Friedrich's Macht
Gezogen in die Prager Schlacht,
Und hatte nicht geschrieben,
Ob er gesund geblieben. [2]

Chant d'amour. [3]

In dem Himmel ist die Fülle
Hochgelobter Seligkeit.
Gerne, wär' es Gottes Wille,
Tränk' auch ich aus dieser Fülle
Bald Erquickung für mein Leid.

« Monsieur, voilà une ballade, voilà une chanson d'amour bien originales, toutes de mon invention! vraiment ce sont des enfans sortis du cœur et qui vont y frapper.

« Si en lisant la ballade, toute la peau du lecteur ne frissonne pas, je veux qu'on m'appelle toute ma vie Hans Caspar. [4]

1 Lénore pleurait amèrement; sa douleur n'avait pas de bornes; l'image de Wilhelm était empreinte dans son cœur d'une manière ineffaçable. Il était parti avec l'armée du roi Fréderic pour la bataille de Prague, et n'avait pas écrit s'il était resté en bonne santé.

2 Les quatre premiers vers de cette strophe ont été changés dans les éditions subséquentes.

3 Dans le Ciel est la plénitude de la félicité tant vantée. Volontiers, si Dieu le permettait, je boirais de cette plénitude un prompt adoucissement à mes peines.

4 Jean Gaspard, Jean-Jean.

« Si donc vous ne m'envoyez rien, vous ne verrez jamais ces deux magnifiques *opuscula*. Et quand ce devrait être encore plus dur pour moi, ils resteraient dans ma cassette et n'en sortiraient jamais.

« Notez bien cela.

« Signatum Gellnhausen, le 6 Mai 1773.

« G. A. Bürger. »

Dans une autre lettre, datée du 27 Mai 1773, Bürger disait :

« Lénore grandit de jour en jour en stature, en grâce et en sagesse devant Dieu et les hommes. Elle produit un tel effet, que M.me la conseillère aulique se réveille en sursaut pendant la nuit. Il m'est défendu de lui en parler. Et dans le fait, je ne voudrais pas moi-même m'en occuper pendant la nuit ; car je suis saisi d'un petit frisson. Quand vous lirez la ballade, pour la première fois, à nos amis de Gœttingue, empruntez une tête de mort, mettez-la auprès d'une lampe à faible lumière, et alors lisez ! Les cheveux se dresseront sur vos têtes comme pour Macbeth. »

Il résulte de cette correspondance que Bürger pesa et repesa vingt fois chacune des expressions de sa Lénore, même celles qui paraissent insignifiantes.

Parmi les opuscules prosaïques de Bürger, j'ai distingué un projet d'orthographe pour la langue allemande, un essai sur la métrique et la rime, et sur la poésie populaire ; mais je ne les crois pas assez intéressans pour les insérer en tout ou en partie dans cet article. Je ne citerai qu'un dernier produit de sa plume, c'est la *Confession d'un homme qui ne veut pas tromper une personne généreuse et prête à lui donner sa main*. Cet écrit fut adressé par Bürger à celle qu'il épousa en troisièmes noces. J'en donnerai les extraits les plus précieux pour l'histoire du caractère et de la vie de notre poëte.

« Pour ce qui regarde mon esprit et mon cœur, dit-il, vous pourriez croire qu'il est facile de les connaître d'après

mes ouvrages. Mais peut-être vous tromperiez-vous. Je veux bien avouer, sans affecter ni modestie ni fierté, qu'il peut se trouver dans mes œuvres poétiques quelque passage digne d'un esprit et d'un cœur généreux; mais vous ne pourriez en conclure que mon ame soit parfaite et d'une pureté irréprochable....

« Oh, je ne sais pas celui que j'aurais pu être selon le vœu de la nature, celui que je serais réellement, si dans le printemps de ma vie un ciel plus doux m'avait souri. Les désagrémens longs et multipliés auxquels j'ai été en butte, ont affecté mon corps et mon ame de manière à me jeter souvent dans une sombre mélancolie, dans une atonie d'esprit, qui certes ne doit pas me recommander. Car alors je perds tout courage, toute confiance en moi-même; je me considère comme ayant la tête vide, le cœur froid, la langue muette; en un mot, comme un avorton sans valeur.

« Élise pense qu'écrivant assez bien, je dois parler de même. C'est une grande erreur. Je suis un parleur pitoyable. Ma plume n'avance que péniblement et lentement, pour la prose comme pour les vers.

« Je ne suis pas bon économe, non que je sois porté à la prodigalité, mais parce que je suis passablement indolent, négligent et léger; parce que je ne soigne ni mon argent, ni mes autres biens. Aussi n'y a-t-il guère de personne plus facile à tromper que moi.

« Du reste, je ne puis dissimuler que je passe pour un assez grand libertin, et, par malheur, ce n'est pas à tort. Mais cela vient de ce que j'ai parfois une langue un peu téméraire; car, dans le fond, je ne suis pas ce pour quoi je passe. Toutefois, même dans ma jeunesse, quoique ma conduite n'ait pas été fort régulière, je ne me suis jamais porté à de honteux excès.

« Quant à ma fortune, elle est en fort mauvais état; je n'ai rien, rien! Je dirais même que j'ai moins que rien, si

je n'avais assez d'immeubles pour pouvoir, en les vendant, éteindre mes dettes.

J'ai épousé deux sœurs. Il serait trop long de raconter comment j'en vins à épouser l'aînée, sans ressentir de l'amour pour elle. Bien plus, au moment où je m'approchai de l'autel, mon cœur brûlait pour la cadette, alors âgée d'environ quinze ans. Je le sentais bien; mais je me connaissais assez peu pour croire que ce ne serait qu'un léger accès de fièvre, dont aisément je pourrais me guérir. Si j'avais pu jeter un regard furtif dans l'avenir, j'aurais regardé comme de mon devoir, de me retirer avant la bénédiction nuptiale. Ma fièvre, au lieu de se calmer, ne fit que s'accroître pendant dix années consécutives, et finit par devenir incurable. Je fus aimé de l'objet de mon adoration autant que je l'aimais moi-même.

« Oh, je serais obligé d'écrire un livre entier, si je voulais faire le martyrologe de ces dix années, si je voulais raconter les assauts que me livrèrent l'amour d'un côté et le devoir de l'autre.... Celle que j'avais épousée, se décida à passer publiquement pour ma femme légitime, et l'autre en secret usurpa les fonctions de sa sœur aînée.... Élise peut-elle encore être charmée de celui qui se dévoile ainsi à ses regards ? »



ŒUVRES DRAMATIQUES DE RAUPACH.

(Suite et dernier article.[1])

La pièce intitulée la *Fille de l'air*[2], renferme l'histoire moitié fabuleuse, moitié historique de Sémiramis. L'auteur ne nous retrace pas seulement, comme Voltaire dans la tragédie faite sur le même personnage, les derniers momens de cette femme célèbre, le Napoléon de son sexe. Il la prend à sa première jeunesse, lui fait épouser Ménon, et enlever de vive force la ville de Bactres, la met sur le trône d'Assyrie, comme épouse de Ninus, et enfin la blesse mortellement dans son expédition gigantesque contre les Indiens. Le drame de la *Fille de l'air* ressemble à ceux que Boileau critique dans le théâtre espagnol :

> Un rimeur, sans péril, delà les Pyrénées,
> Sur la scène en un jour renferme des années :
> Là souvent le héros d'un spectacle grossier,
> Enfant au premier acte, est barbon au dernier.

Pour nous, public du dix-neuvième siècle, une pièce de ce genre n'est plus rien d'extraordinaire. Sur nos théâtres nous voyons, dans une seule représentation, Bonaparte, officier d'artillerie, après avoir passé par les écoles militaires de Brienne et de Paris, général en chef de l'armée d'Italie en 1796, foudroyant les Mamelouks aux Pyramides, les Russes et les Autrichiens à Austerlitz, et après le désastre de Waterloo, expirant sur le rocher de Sainte-Hélène. Nous sommes habitués depuis assez long-temps aux pièces à tableaux, aux avant, pendant et après ; nous ne serons donc pas choqués par l'ensemble de la pièce allemande.

[1] Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. VIII, p. 114.

[2] On sait que Calderon aussi a donné une *Fille de l'air*.

aupach a suivi en général les données fournies par ore de Sicile dans son Histoire d'Assyrie. Souvent il les difiées d'après son imagination; nous ne le lui repro- ns pas; car la *Fille de l'air* ne devait pas être une historique : d'ailleurs nous permettons à l'auteur dra- ue une foule de licences, pourvu qu'il nous intéresse. speare, par exemple, n'est pas moins universellement é, quoiqu'il fasse bombarder des villes trois ou quatre ans avant l'invention de la poudre à canon, quoiqu'il des lunettes sur le nez de ses personnages huit ou siècles avant qu'on songeât aux besicles, quoique par- le premier acte soit à Venise, le second à Chypre, etc.

n prêtre d'Astaroth tient la jeune Sémiramis enfermée une caverne. Ménon, gouverneur de la Syrie pour s, s'est égaré à la chasse; il arrive avec quelques com- ons, entend les cris de la victime du prêtre Belsatzar, et nde la clef du cachot où gémit l'infortunée, pour la rer de sa prison. Afin de l'obtenir plus aisément, il ne son nom et ses dignités.)

BELSATZAR.

le vois maintenant; je ne puis plus résister à ton au- ; mais avant que d'arracher cette femme de sa prison, que de toucher ou de franchir le seuil du malheur, moi! Ils se faneront, les lauriers qui ceignent ton , ta gloire deviendra muette, le royal édifice de ta périté s'écroulera, si tu mets la captive en liberté.

MÉNON.

plique-toi, prêtre! qui est cette femme? quelle faute -t-elle dans ce cachot?

BELSATZAR.

n jour que, revenant d'Ascalon, j'avais atteint l'entrée montagnes, je vis, en descendant une colline, un spec-

tacle extraordinaire au fond de la vallée. Dans une vaste arène se déchiraient avec fureur ours, loup, chakal, panthère, lion, hibou, corbeau, vautour, faucon, aigle, et maint autre quadrupède avec maint autre oiseau que ne purent discerner à l'instant même mes faibles regards. Au milieu du groupe était étendu sur un lit de palmier un enfant nouveau-né; des colombes empressées, oubliant leur timidité, voltigeaient autour de sa tête, et remplissaient d'une douce nourriture sa bouche pareille à un bouton de rose. A cette vue je ne doutai pas que la terre ne disputât à l'air la vie de cet enfant, qu'elle ne voulût l'anéantir par la rage des quadrupèdes, tandis que l'air protégeait ses jours à l'aide des oiseaux. Je m'approchai; quadrupèdes et oiseaux s'enfuirent; je pris l'enfant et l'emportais dans ma demeure. Mais, inquiet de ce prodige inoui, j'interrogeai Astaroth, la grande déesse, au service de laquelle ma vie s'était écoulée. La mère de l'enfant, me dit la déesse, est la reine de l'air, qui, s'unissant secrètement à un mortel, a donné le jour à cette fille. Malheur, malheur aux hommes, si jamais, mûrie par l'âge, elle s'élance dans la carrière de la vie : elle causera la ruine de tous ceux qui, dans leur folie, s'approcheront d'elle, et maint insensé s'en approchera, charmé par sa beauté et son éloquence. La guerre, le carnage, le vol, la sédition, la perfidie et le meurtre suivront ses pas, jusqu'à ce qu'elle-même ait tramé sa perte. Je l'appelle Sémiramis, parce que les oiseaux l'ont nourrie et protégée. Cette demeure, jadis son berceau, sera quelque jour son tombeau: telle est la volonté de la puissante déesse Astaroth ; elle craint que plus tard Sémiramis, en faisant périr ses adorateurs, ne diminue la confiance des hommes en l'amour. Depuis deux fois neuf ans je la surveille; elle ne connaît de ce monde que ces rochers, que la surface noirâtre du lac empoisonné (la mer Morte); elle ne connaît de la vie, que ce que ma bouche lui a révélé sur les dieux et sur les hommes.

(Malgré l'oracle d'Astaroth, Ménon arrache Sémiramis d'entre les mains de Belsatzar. Ici la scène change; nous sommes transportés au palais de Ninus. Tiridate vient annoncer au roi qu'Estorbat, roi des Bactriens, violant la foi des traités, a provoqué la guerre par des incursions hostiles. Ninus lui ordonne de rassembler les troupes, les satrapes, et surtout Ménon, son bras droit, le favori de la victoire. Tiridate sort. Ninus, resté seul avec sa sœur Alilat, apprend qu'elle aime Ménon, et que son union avec ce héros serait pour elle le bonheur, pour lui la récompense de ses exploits.)

ACTE PREMIER.

SCÈNE VII.

MÉNON, SÉMIRAMIS.

(Sémiramis est en costume oriental, très-léger. Sur son turban brillent les couleurs de l'arc-en-ciel.)

SÉMIRAMIS.

Et quand je serai ce que tu appelles ton épouse, que faudra-t-il faire, quel devoir aurai-je à remplir?

MÉNON.

L'amour ne connaît aucun devoir; il ne cherche que son image dans le cœur d'autrui; et quand l'amour est mutuel, l'union des amans est si intime que le bien-aimé, quoi qu'il fasse, remplit toujours les désirs du bien-aimé.

SÉMIRAMIS.

Faudrait-il t'accompagner au combat?

MÉNON.

Qui voudrait planter le rosier le plus beau, qui ne prospère que dans le vallon abrité, sur des hauteurs sauvages, dans le domaine de la tempête? Non, quand la trompette guerrière m'appellera dans la brûlante carrière des combats, tu

resteras ici à l'ombre de la paix, dirigeant tout en repos comme une sage maîtresse, semblable à ces forces secondaires de la nature, qui agissent avec autant de puissance, autant de grandeur, mais, il est vrai, avec moins de majesté que la lutte des élémens. Quand les premiers cris de paix m'auront ramené auprès de toi, aiguillonné par l'amour et le désir, tu débarrasseras du casque mon front brûlant, du bouclier mon bras fatigué, et les vêtemens de paix, si tu me les offres, deviendront pour moi plus doux et plus moelleux. Je ceindrai ton front de lauriers, tu me couronneras en retour de roses et de myrtes; et dussent mes lauriers avoir été payés par une blessure, elle serait bientôt guérie, si tu la pansais.

SÉMIRAMIS.

Et quand tu te rendrais à la cour du roi, à l'éclat des fêtes, faudrait-il te suivre?

MÉNON.

Non, être charmant! non. Qui voudrait exposer une pierre précieuse sur un marché public pour exciter les regards perçans de la cupidité? D'ailleurs je n'irai aux fêtes de la cour que quand mon devoir l'ordonnera. Pourrais-je y trouver une jouissance qui me payât de la perte d'une heure de félicité? le bien suprême, la faveur et la bienveillance du roi, n'est pas, dans l'ordre de mes désirs, au-dessus de ton amour; et toujours, au milieu de l'éclat du soleil, mon cœur regrettera la clarté lunaire qui t'environne.

SÉMIRAMIS.

Tel serait donc le sort de ton épouse? n'est-ce pas assez déjà que chaque souffrance du corps, que la faim, la soif, la lassitude, le froid et la chaleur, fassent dépérir une ame généreuse? N'est-ce pas assez déjà de mourir, comme moi, tous les jours, de rester étendue, aveugle, oisive, sans mouvement, durant des heures si belles, alors que les astres, à la lueur prophétique, parcourent la voûte du ciel? N'est-ce

pas assez déjà que je ne sois pas ailée, que je ne puisse suivre au vol le torrent impétueux, les nuages fugitifs, la tempête bruyante, la troupe infatigable des oiseaux? n'est-ce pas assez? Faut-il être enchaînée par un devoir que l'arbitraire m'impose? je n'aurais donc fait que changer de liens et de prison! car que m'importe si je suis séparée de la vie par une plaine de délices ou par un affreux désert!

MÉNON.

Là tu étais retenue par la force, ici par l'amour.

SÉMIRAMIS.

Oh, si l'amour devient geolier, qu'il ne s'approche pas de mon cœur.

MÉNON.

O charmante enfant des dieux, toi qui surpasses en beauté toutes les filles de la terre, si l'amour refuse d'accéder à tes vœux, sois persuadée que ces vœux sont contraires à ton bonheur. Il serait assurément plus doux de t'accorder ta demande, puis de s'enivrer de tes actions de grâces. Mais tu ne connais pas l'océan de la vie, tu ne pressens pas même ses dangers, ses écueils, ses bas-fonds, ses gouffres, ses brisans, qui menacent incessamment le nautonnier. N'oublie pas l'oracle obscur que j'ai bravé pour te donner la liberté, l'oracle dont je dois empêcher l'accomplissement, si je ne veux être justement puni par la perdition, si toi-même tu ne veux t'ensevelir dans l'infortune. Ainsi songes-y bien, modère ton génie, afin qu'un jour, gagnée par ma fidélité, tu accomplisses ce mot qui, au désert, a charmé mes oreilles: je suis à toi.

SÉMIRAMIS.

Je le suis: je suis sous ton pouvoir, tout ce que tu ordonneras, ta servante l'accomplira; mais se forger elle-même des chaînes.... jamais.

MÉNON.

Tu es irritée, objet chéri ; je ne t'aurais pas encore révélé le vœu de l'amour, si je n'étais à l'heure du départ. Le roi m'appelle pour mener ses troupes contre le monarque de Bactres qui le menace d'une irruption. Hélas ! ce que souvent j'ai demandé comme une faveur céleste, la possibilité d'augmenter l'éclat de ma gloire, est maintenant pour moi un châtiment. Je suis entraîné loin de mon paradis, loin de toi.

SÉMIRAMIS.

Oh ! laisse-moi t'accompagner au champ de bataille, où résonnent les pieds des coursiers, où mille glaives tranchans blessent les airs, où vibrent les cordes des arcs ; oh ! laisse-moi t'accompagner ! le jour point dans mon esprit ; je le sens, je le sais maintenant : ma patrie, c'est la mêlée, c'est le feu du combat.

MÉNON.

O ma bien-aimée, quelle indigne patrie pour un être aussi faible qu'une femme !

SÉMIRAMIS.

Je ne suis pas une femme ; car ma mère ne vit pas sur la terre, ne repose pas dans le sein de la terre ; je ne suis pas un être faible, car j'ai déjà soutenu de sanglans combats contre le tigre pour lui arracher sa fourrure bigarée. Oh ! laisse-moi t'accompagner ! donne-moi un fougueux coursier dont les naseaux fassent jaillir le feu ; je volerai, comme la tempête, sur la plaine ; je m'approcherai de l'ennemi avec un tourbillon de poussière, et semblable au nuage orageux, je foulerai les moissons de lances, je renverserai les murailles d'airain des rangs de l'ennemi, je te ferai jour jusqu'à son cœur. Les flèches, les javelots t'épargneront, mon œil veillera, mon bouclier leur apportera le trépas ; s'il est percé, ce sera ma poitrine.

MÉNON.

Voilà ce que tu voudrais, ma bien-aimée! Oh, cette volonté est délicieuse comme le premier rayon du jour.... Non, cela ne peut être. Si je savais mon bien suprême si proche du danger, mon cœur palpiterait de peur, l'effroi obscurcirait mes yeux; je ne verrais pas l'instant de la victoire, doux présent des dieux; je fuirais ou je périrais déshonoré.

SÉMIRAMIS.

Oh! laisse-moi t'accompagner! je veux voir le héros dans son atelier, je veux le voir combattre et vaincre; le héros, toi, en qui les peuples se fient, toi dont le bras dispose des destinées royales; je veux voir, sur un signe de ton glaive, l'orage du combat s'élever, l'ennemi pâlir devant l'éclat de ton casque, ta voix de tonnerre animer l'ardeur du combat; je veux te voir brandir la faux de la mort, et t'élancer à travers les moissons immenses; je veux te voir pénétrer dans les rangs ennemis, renverser honteusement sa bannière; alors mon cœur dira : voilà un héros! Mais jamais tu ne me gagneras par des paroles; morte est la parole, vivante est l'action.

MÉNON.

Oh! si tu.... jamais!.... projet insensé! renonce, renonce! car ta perte approche.

SÉMIRAMIS.

Bannis tes doutes et tes réflexions. Quand tu auras enlevé la tente du fier Bactrien, quand tu le traîneras lui-même aux pieds de ton roi, alors, brillant héros, je te saluerai toute joyeuse comme mon époux, aux yeux de tous les guerriers.

MÉNON.

Oui! oui! j'y consens. Suis-moi au combat. Blâmez-moi, vous tous à qui l'amour ne fait point palpiter le sein! Toi donc, ma bien-aimée, supporte patiemment un délai de

quelques jours; songe à Ménon jusqu'à l'époque où son ordre te rapprochera de lui.

SÉMIRAMIS.

Je le veux, Ménon. Tu ne tarderas pas; moi cependant je rêverai la guerre et les combats; je m'exercerai à manier les armes, à lancer le javelot, à brandir le glaive, à diriger le coursier fougueux et écumant, à porter le bouclier protecteur; j'habituerai mon corps à souffrir la cuirasse, ma tête à soutenir le poids de l'airain; j'apprendrai à connaître les fatigues de la guerre en me parant de ses ornemens. Je ne veux pas sacrifier à un lâche repos, je veux dormir sous la tente du ciel jusqu'à ce que ton messager vienne me faire entendre les sons impatiemment désirés qui m'appelleront au combat sur tes pas. Alors loin de ces étroites demeures, de ces parterres, de ces arbres toujours fleuris, de l'éternelle magnificence de ces fleurs, je volerai au combat bruyant et mobile.

(Dans le second acte, Sémiramis, avec un petit nombre de compagnons, s'empare d'une hauteur qui domine la ville de Bactres, et la contraint de la sorte à ouvrir ses portes au vainqueur. Diodore de Sicile raconte ce trait dans le deuxième livre de ses Histoires. A peine Ninus a-t-il vu Sémiramis, qu'il en devient épris. Désir de despote veut être satisfait: l'amant de Sémiramis doit céder sa conquête à son puissant rival.)

ACTE II.

SCÈNE V.

NINUS, MÉNON.

NINUS.

Eh bien! dis-moi à qui appartient le pays où tu as découvert ce trésor de beauté?

MÉNON.

A quel autre que mon maître et roi Ninus?

NINUS.

Et le maître du pays n'est-il pas le possesseur des trésors que le pays recèle? pourquoi donc, infidèle serviteur, as-tu détourné mon bien? pourquoi as-tu essayé de t'en enrichir secrètement?

MÉNON.

Mon roi, écoute....

NINUS.

Silence! Je ferais bien d'enlever au brigand son butin et de réprimer son audace. Mais je ne le ferai pas, parce que tu es Ménon; c'est de toi, de ta fidélité, non de ma puissance que je veux recevoir ce trésor, puis je te pardonnerai.

MÉNON.

Seigneur, tout, même la vie, tu peux le demander à ton serviteur; un refus de sa part serait un horrible parjure, digne d'une mort ignominieuse. Mais demander mon amour, un amour qui a pénétré plus avant dans mon être que le feu du printemps ne se glisse dans les plantes naissantes, ce serait me demander l'ame, et les dieux seuls peuvent disposer de mon ame.

NINUS.

Et mon amour? ne l'aimé-je pas aussi? peut-on s'approcher d'elle et ne pas l'aimer? Oui, sans elle s'éteint l'éclat de la couronne, le trône doré devient un siége hérissé de pointes tranchantes, les feuilles du laurier tombent, les riches trésors de l'Asie deviennent pauvreté. De même que le joyau a besoin de la lumière pour briller, de même la vie a besoin de son regard d'amour pour être heureuse; il faut donc que tu renonces à elle.

MÉNON.

C'est de toi plutôt que je dois attendre ce sacrifice; car, seigneur, la plus belle vertu d'un roi qui peut tout, c'est la modération; la victoire la plus difficile qu'il puisse

remporter, est l'asservissement de ses passions. Voilà comment, en renonçant, tu te montreras vertueux et digne d'être honoré; pour moi, je ne renoncerais que par crainte pour toi, par ambition ou par cupidité, passions qui n'aiment pas à perdre la féconde bienveillance des rois. Ainsi, renonciation de ma part serait honte et déshonneur. J'ai d'ailleurs des droits sur Sémiramis; car c'est moi qui l'ai tirée de la nuit de son cachot rocailleux à la lumière de la vie.

NINUS.

J'ai un droit mieux fondé; car elle m'a garanti de la nuit du tombeau, et il n'y a qu'une récompense pour un tel service : mon cœur et mon amour. Ton roi pourrait-il être le débiteur de ton épouse?

MÉNON.

Jamais le roi n'est débiteur de son sujet. Songe aussi, seigneur, à l'oracle obscur des dieux.

NINUS.

Y as-tu donc songé? le roi doit-il avoir moins de courage qu'un de ses serviteurs?

MÉNON.

C'est différent. Si la foudre atteint une cabane isolée, la flamme ne tarde pas à mourir, parce qu'elle n'a plus de nourriture; mais si la foudre frappe un palais élevé dans une ville populeuse, la flamme roule de rue en rue, dévore ses nombreux alimens, et creuse un tombeau pour des milliers de personnes.

NINUS.

Renonces-tu?

MÉNON.

Jamais!

NINUS.

Alors je te la prends de vive force.

MÉNON.

Dans ce cas je cèderais sans déshonneur, à la tyrannie,

et un jour la postérité vengera mon offense sur ta mémoire, quand elle saura comment Ninus récompensa un serviteur, qui lui gagna vingt victoires, qui pour lui détrôna cinq rois....

NINUS.

Si tu es si fier de tes services, pourquoi les annuler par ton refus actuel? Renonce, Ménon! ta vie ne s'écoulera pas sans amour : je te prépare un sort dont les rois envieront l'éclat et le bonheur.

MÉNON.

Non, seigneur, il n'est sur cette terre d'autre bonheur que son amour.

NINUS.

Elle ne t'aime pas, c'est évident.

MÉNON.

Qu'elle décide elle-même! Oui, seigneur, que Sémiramis décide entre nous deux.

NINUS.

Ah! insolent, téméraire esclave! tu oses proposer cela à ton roi? peut-il y avoir un choix entre moi et toi! (*Après une pause.*) Eh bien! qu'elle choisisse! Mais, écoute : si elle te rejette, tu périras, pour avoir fait à ton roi une pareille proposition.

MÉNON.

Soit, seigneur! Si dans sa poitrine palpite un cœur, elle sera à moi; si elle me rejette, la vie, pareille à un vêtement usé, ne doit plus être portée.

(Alilat apprend de son frère Ninus la condition mise au choix de Sémiramis; elle obtient pour Ménon qu'il ne perdra pas la vie. C'est tout ce que Ninus veut accorder. Bientôt après arrive Sémiramis; elle préfère Ninus, uniquement pour avoir la couronne. Ménon est chassé hors du palais, et loin de la présence de Ninus, qui lui fait crever les yeux.)

ACTE II.

SCÈNE X.

NINUS, SÉMIRAMIS.

NINUS.

Les journées où jadis je montai sur le trône, où je remportai ma première victoire, étaient belles, mais sombres en comparaison de celle-ci, où j'ai gagné le plus riche butin de ma vie. Maintenant rassasiez-vous de sa vue délicieuse, ô mes yeux; serrez-la dans vos nœuds brûlans, ô mes bras. Osez, ô mes lèvres, recueillir sur les roses de sa bouche le suc divin de l'amour naissant. (*Il veut l'embrasser; elle le repousse.*)

SÉMIRAMIS.

Retire-toi, téméraire!

NINUS.

Traiter ainsi ton maître!

SÉMIRAMIS.

Toi, mon maître! non, jamais!

NINUS.

Eh quoi! était-ce pour insulter à ton roi que tu l'as choisi, que tu as couronné sa flamme? Je veux tes bonnes grâces, point de résistance, je veux le baiser, premier gage de l'amour. (*Il saisit vivement sa main droite.*) Eh bien! sens-tu maintenant que je suis le maître?

SÉMIRAMIS, *tirant son poignard.*

Avec du courage on ne désespère jamais de son salut.

NINUS, *reculant.*

Ah! femme terrible! assassiner ton époux?

SÉMIRAMIS.

Cet acier n'était dirigé que contre ma poitrine; je veux être libre; voilà pourquoi je veux te montrer que le lâche

seul peut supporter des chaînes. (*Elle dépose le poignard à ses pieds.*) Mais tu verras que le cœur de cette femme est moins intraitable, quand une fois sa tête sera ornée du diadème.

NINUS.

Oh! faut-il que tu me rappelles l'oracle des dieux? faut-il que maintenant déjà je pressente mon malheur? et pourtant tu me parais si belle, si ravissante, que je dois oublier ce que j'ai vu. Viens! avant que le soleil et la mer s'embrassent, mon peuple, avec enthousiasme, te saluera reine.

(Cependant, d'après les ordres cruels de Ninus, on a crevé les yeux à l'infortuné Ménon. Alilat le voit dans cette affreuse position; aussitôt elle prend la généreuse résolution de consacrer à son amant le reste de sa vie. S'approchant de Ménon, elle lui dit : Seigneur, tu as sans doute besoin d'un guide?)

MÉNON.

Qui es-tu donc?

ALILAT.

Un jeune homme, seigneur, qui, dans ce moment, est inactif, et qui désirerait te servir.

MÉNON.

Tu me connais donc?

ALILAT.

Qui ne connaîtrait Ménon?

MÉNON.

Ceux qui ont des ordres à te donner, te le permettent-ils?

ALILAT.

Je n'ai personne, ni père, ni mère; mon frère, je l'ai suivi à la guerre, mais sa cruauté m'a fait fuir sa présence, et maintenant, pauvre orphelin, j'erre çà et là..

MÉNON.

Pauvre enfant, notre sort est commun.

guide, moi, je serai ton protecteur. Mais, dis-moi, sais-tu mendier? Je ne l'apprendrai que difficilement et lentement.

ALILAT.

Je le pourrai, s'il le faut; et l'amour de mon cœur s'exprimera, dans mes paroles, avec tant de douceur, tant d'attendrissement, qu'un cœur de roche en sera ému. Viens, seigneur!

MÉNON.

Que signifie le bruit qui bourdonne autour de moi, comme si j'étais au milieu d'un camp?

ALILAT.

Le roi vient d'épouser Sémiramis; il veut maintenant montrer la nouvelle reine à l'armée et au peuple.

MÉNON.

Je veux voir cela.

ALILAT.

Le voir, noble sire?

MÉNON.

C'est juste! c'est juste! je ne puis le voir. Ah! c'est que, mon enfant, quand on a vu pendant trente ans, on y est bien habitué, et l'on refuse de croire, malgré la douleur et l'obscurité même, que l'on ne voit pas et que l'on ne verra plus jamais.

(La proclamation de la nouvelle reine a lieu. Au moment où le peuple s'écrie : Gloire à notre reine Sémiramis! on entend un violent coup de tonnerre. Ninus, effrayé, s'écrie : L'oracle obscur des dieux se réalise-t-il déjà? Sémiramis lui répond : Ne t'effraie pas de ce présage, ô mon époux. C'est la puissante reine de l'air qui me félicite du haut des nues.)

MÉNON, *qui a tout entendu.*

Écoutez aussi les vœux que je forme pour vous. Maudit soit ce jour! il rend l'avenir gros de monstruosités, de meurtre, de trahison, de sédition et de carnage. O dieux! lancez les

feux de votre courroux, non sur la tête de son peuple, mais sur lui seul, et de même qu'il m'a tout ... tout enlevé, que de même s'écroule l'édifice de sa vie! (*Nouveau coup de tonnerre. Au milieu du tumulte Ménon est entraîné par Alilat et sa suivante. Le rideau tombe.*)

Dans la première scène du troisième acte, Ménon apprend que son guide, devenu son épouse, est Alilat, sœur de Ninus. Tous deux habitent une caverne située dans les montagnes de la Médie. Ninus, en marche contre un prince rebelle, arrive dans le voisinage de sa demeure. Sémiramis engage la bataille, malgré sa défense, et part à la tête de ses généraux, laissant son époux seul dans ces contrées désertes.

ACTE III.

SCÈNE V.

NINUS.

Suis-je encore roi? la couronne est-elle tombée de ma tête, puisque la révolte ose paraître devant moi dans toute son audace et sa nudité? Ses projets sont évidens: elle dédaigne ma puissance, calomnie mon fils, pour se frayer la route du trône. Les chefs de mon armée, les grands de ma cour, mes serviteurs, mon peuple tout entier a été enveloppé dans les filets artificieux de cette magicienne! Et qu'ai-je sacrifié, livré, pour charger ma tête de cette imprécation? Étais-je frénétique alors?... Elle ne m'aime pas: Elle est insensible à l'amour; mais audacieuse et souple, elle sait manier le poignard. (*Ménon se montre à l'entrée de la caverne; Ninus entend le bruit de ses pas, il se retourne et recule d'épouvante.*) O dieux éternels! l'ombre de Ménon! fuis! fuis dans l'abîme. (*Ménon rentre dans la caverne.*) Pâle fantôme... il a disparu, il a replongé dans la nuit! non, non! le voilà immobile comme la mort. Je suis ton roi...

fuis. — Ah! regarde-moi avec la soif de sang du tigre, avec la furie du basilic, avec le regard empoisonné du serpent, mais non avec ton œil vide et cave. Rien.... ce n'est rien .... je suis seul.... Cependant là, devant l'obscurité de la caverne, je l'ai vu debout, aussi clairement que je vois ces rochers et ces arbres. Mon ame s'est changée en glace; car dans mon intérieur le frisson de la mort circule dans mes membres et s'élance en éclairs glacés jusqu'à la moelle de mes os : tant me faisaient trembler les cavités profondes de ses yeux sur son pâle visage. Pourquoi m'apparais-tu, fantôme? est-ce pour me dire que l'accomplissement de ta malédiction approche? Oui, le trépas approche; je sens déjà, sur mes joues, le souffle glacé de la mort, sur ma poitrine la pointe du poignard, dans mes veines le poison qui fermente. Non! je veux profiter de cet avertissement, je veux détruire, ô serpent, la joie de la victoire, détruire les promesses de ton orgueil; car cette heure terrible doit décider si c'est toi ou moi qui endurera les derniers outrages. (*Il s'éloigne.*)

(Arrivé dans son camp, Ninus charge Tiridate d'empoisonner Sémiramis. Celui-ci remplit deux coupes de vin et jette le poison dans l'une d'elles; mais au moment où Sémiramis veut saisir la coupe empoisonnée, Tiridate tourne habilement le plateau qui soutient les deux coupes, et Ninus boit ce qu'il avait destiné à son épouse.)

Le quatrième acte nous montre Sémiramis dans les jardins suspendus de Babylone. Ainsi dans l'intervalle qui sépare le troisième acte du quatrième, Babylone, la grande merveille de l'Orient, a été bâtie. Mais un grand projet préoccupe ses pensées, c'est la conquête de l'Inde, du pays où le soleil se lève, du pays mystérieux où jamais encore les Assyriens n'ont pénétré. Pendant qu'elle s'entretient avec Mylitta, sa confidente, Tiridate vient lui annoncer la révolte de plusieurs satrapes, qui veulent proclamer roi le jeune Ninyas. Sémira-

mis le charge de rassembler son armée, et de conserver ensuite le gouvernement de Babylone.

TIRIDATE.

O reine, quel bonheur sur la terre est égal aux délices que je ressens, lorsque par mes soins et ma fidélité je mérite ta faveur!

SÉMIRAMIS.

J'ai toujours trouvé en toi fidélité et prudence; d'ailleurs, dans les conseils, tu es le plus près de ma personne, et les chefs les plus distingués de mon armée ne peuvent se vanter d'une faveur plus grande que la tienne.

TIRIDATE.

Oh! combien je suis plus heureux encore! ils ne te voient que sur le champ de bataille, au fort de la mêlée; là tu n'es, pour eux, qu'une guerrière audacieuse, là ta grandeur est sombre et sévère. Moi, je te vois paisible dans ton palais; ton visage rayonne d'une douce affabilité, pour moi, je vois briller cette grandeur qui les éblouit, douce comme la lune à travers le voile de ta beauté.

SÉMIRAMIS.

Bien harmonieuses deviennent tes paroles depuis quelques mois. Tu parles de ma beauté! la maîtresse est-elle donc belle pour son serviteur?

TIRIDATE.

Oui, aussi long-temps que son œil n'est pas ébloui par les regards irrités de sa maîtresse, aussi long-temps qu'aucune parole de mépris ne sort de sa bouche pour l'anéantir.

SÉMIRAMIS.

Et s'il pouvait se fier à son affabilité et à sa faveur, comment lui prouverait-il qu'elle est réellement belle à ses yeux?

En exécutant tout ce que sa bouche lui ordonnait

SÉMIRAMIS.

Si donc elle lui disait : va, déracine ce jeune arbre qui dérobe à mes fleurs la lumière du soleil, le ferait-il?

TIRIDATE.

Il déplorerait peut-être le sort de l'arbrisseau; mais il exécuterait son ordre.

SÉMIRAMIS.

L'épreuve est aussi trop facile; il n'y a là du danger que pour d'autres et non pour celui qui agit. Mais si elle lui disait : plonge au fond de l'Euphrate pour en rapporter cette étoffe. (*Elle jette une étoffe dans le fleuve.*)

TIRIDATE, *reculant.*

Ce serait une mort certaine!

SÉMIRAMIS.

Une mort que pleurerait et honorerait une larme des beaux yeux.

TIRIDATE.

La reine plaisanterait.

SÉMIRAMIS.

Elle ne plaisanterait pas; mais elle dirait au lâche fanfaron : misérable esclave, toujours prêt à commettre le crime, timide et craintif dans le danger, je te pardonne cette fois-ci ta témérité; mais si jamais un mot, un regard de toi me décèle que ton ame servile ose voir une belle femme dans ta maîtresse, alors je te forcerai à faire sérieusement le saut périlleux dans l'Euphrate. (*Elle sort.*)

TIRIDATE, *en partant.*

Ah! reine orgueilleuse, ma vengeance te dira qui je suis. (Tiridate se joint ensuite aux rebelles. Sémiramis les défait en les attaquant à l'improviste. Tiridate, après avoir inutilement cherché à assassiner Sémiramis, se tue lui-même.)

Dans le cinquième acte, la reine victorieuse s'avance contre les Indiens commandés par leur roi Samarija. Bientôt les fuyards couvrent le théâtre; l'armée nombreuse de Sémiramis est en pleine déroute. La reine elle-même est obligée de passer l'Indus à la nage. Elle sort des ondes, la couronne en main et s'écrie :

La couronne est sauvée! Pauvre Indus, crois-tu être le fleuve éternel du temps qui seul peut engloutir les couronnes? Contente-toi d'avoir bu le sang d'une reine. (*Apercevant Arsidas, elle apprend de lui qu'il est mortellement blessé; puis elle ajoute :*) As-tu vu ce sombre guerrier, surmonté d'une triple tête et porté sur un char de feu? c'était le dieu des Indiens qui combattait pour eux. Moi aussi je suis la fille d'une déesse; mais ces dieux-ci sont plus puissans que moi; ce sont eux et non les hommes qui m'ont vaincue.

ARSIDAS.

Permets-moi, reine, de baiser ta main en signe d'adieu. Je le sens, mon œil est défaillant.... ce rocher là-bas cachera mon agonie; je ne veux pas que le spectacle de mon trépas souille les regards de ma reine. (*Il s'éloigne.*)

SÉMIRAMIS.

C'est ainsi qu'avec le dernier de ses sujets finit le pouvoir de la grande reine; mais ma mémoire ne périra jamais; du haut de l'étoile la plus lointaine je verrai l'étonnement et même la crainte qu'inspireront mes œuvres à la postérité; jusqu'à l'étoile la plus lointaine, les éloges de mes admirateurs viendront frapper mes oreilles. (*Elle s'assied épuisée au pied d'un rocher, et bientôt elle tombe évanouie.*)

(Ninyas arrive, la prend dans ses bras et cherche à la ranimer. Sémiramis revient à elle, regarde d'un œil morne les personnes qui l'environnent, puis elle se lève, et tournant ses regards vers le ciel, elle dit :)

Je vois déjà ma mère dans son costume du soir (*elle fait un pas en avant*), les cheveux ornés d'un diadème étoilé (*elle écoute, puis fait deux autres pas en avant*), elle me fait dire par le vent du soir : Viens dormir, mon enfant ! (*Ce sont ses dernières paroles ; elle meurt aussitôt après.*)

LES HISTOIRES AMOUREUSES,

NOUVELLE

PAR FOSCAROU. 1829.

(*Second article.*[1])

« Je ne tarderai pas d'y arriver, dit Farding. De même ıc que chez les païens de l'antiquité le centre de la vie rale avait été un patriotisme rétréci, de même chez un autre ple nous trouvons que ce centre est la volonté de Dieu, ctement manifestée, volonté à laquelle tout se rapporte. ır les Juifs, en effet, la règle de conduite se trouvait dans oi divine donnée au peuple élu, et, il faut l'avouer, leur rgie morale s'est développée le plus dans les temps où, z eux, l'obéissance pour les commandemens du vrai u fut au plus haut degré, où l'horreur et la haine des ens se montra sous les couleurs les plus fortes; ces ıps sont précisément ceux dont leur histoire nous ra- ıte des actes innombrables d'une barbarie grossière et ne sauvage cruauté. Quand ensuite du sein de ce peuple sorti le christianisme, qu'en même temps les républiques es de l'antiquité et leur héritière, Rome la superbe, détruite le choc des barbares du nord, n'offrirent plus de point rrêt à la vie morale, l'Église vint se placer dans le ıtre de puissance de la société européenne, et il n'est pas oin de montrer comment, à l'époque de son triomphe, toute ralité est définie par elle et dépend d'elle seule, de telle sorte ; même la philosophie, qui pourtant aime à se choisir elle- mè son chemin, se montre au service de l'Église. N'est-ce pas ce point de vue qu'il faut juger de la moralité du moyen ;, et ne devons-nous pas en admirer la force, parce qu'elle capable de mettre tant de nations dans une parfaite har-

[1] Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. VIII, p. 97.

monie morale, de manière que, toutes, elles regardent uniquement pour licite et pour saint ce que l'Église reconnaît pour tel? Il me semble à moi que la vie avait un caractère plus moral, quand aucun voyageur ne passait en sûreté devant ce château avec son avoir, que maintenant où les grandes routes se trouvent à l'ombre d'une sécurité si profonde.»

«Les francs-chevaliers, mes ancêtres, dit le comte, te remercient pour ce panégyrique que tu fais du moyen âge. Mais qu'en dirai-je, moi, leur pauvre arrière-neveu, qui ne suis pas assez heureux pour pouvoir faire plonger dans les oubliettes mes honorables hôtes, mais qui suis obligé de me contenter de les retenir à table aussi long-temps qu'il leur plaît. Quant à moi, je m'en réjouis, du moins sous ce rapport, que dans ton amour pour nos temps romantiques tu es d'accord avec nos modernes poètes que tu attaquais si vivement.»

«Quel cœur sensible,» interrompit Théobald, qui jusque-là avait écouté Farding avec un grand recueillement, au lieu que le conseiller et le docteur avaient fait leurs observations critiques, «quel cœur sensible ne devrait pas se sentir attiré vers ces temps dont *la profonde poésie* nous saisit de manière qu'il semble que le passé n'est pas de l'histoire, mais du poëme.»

«Mon amour du moyen âge, dit Farding, pourrait bien être différent de l'amour poétique moderne, quelque obligé que je sois de vanter sa solidité morale comparée avec celle de notre époque. Car aujourd'hui, quelles sont donc les bases morales sur lesquelles repose la société? L'Église a vieilli et les peuples ne veulent plus se laisser gouverner par elle; séparé d'elle, le christianisme a été élevé par le protestantisme et par la philosophie à une hauteur idéale, de manière que, auprès de la religion de l'esprit et de la vérité, l'Église devient un phénomène insignifiant et borné.

C'est de cette croyance épurée que sont sortis les principes de morale générale, qui peuvent être regardés comme la fleur de l'humanité. Ils sont enseignés par des penseurs de bonne foi et pratiqués par une communion de fidèles qui, certes, compte plus de membres en Allemagne que nulle part ailleurs. »

Toute la société fut étonnée de cette tournure que prit le discours de Farding, tournure qui semblait exprimer tout le contraire de ce qu'il avait voulu établir. Chacun voulait lui en faire l'observation ; mais le baron était beaucoup trop occupé de son sujet pour souffrir une interruption, et il continua avec le zèle d'un professeur :

« Je dis donc que les vrais Chrétiens ont pour leur vie morale un centre, qui est placé dans le ciel : pour eux rien n'existe et pour eux rien ne se fait, qui ne prenne sa source dans la charité révélée par Jésus-Christ. Mais il est dans la nature des choses, qu'une tendance si sublime de la vie ne peut être adoptée et conservée que par un petit nombre d'élus ; et ceux-là ce ne sont certes pas ceux qui s'appellent tels ou qui veulent le paraître. La grande majorité des hommes ne peut prendre, si on peut s'exprimer ainsi, une attitude morale, sans avoir un point d'appui extérieur, et, je le demande, où en trouve-t-on en Allemagne pour ceux en qui le christianisme n'a pas pris vie ? L'Église n'occupe plus la place qui, dans le moyen âge, lui donnait tant d'importance. Et quant à la chose publique, je crois, que nous autres Allemands nous faisons bien de n'en pas parler du tout ; car sous le rapport politique, l'Allemagne n'est qu'un fantôme, et quant aux différens États allemands en particulier, bien que çà et là il puisse y avoir une espèce de patriotisme rétréci, celui-ci n'a cependant pas une influence morale plus grande que celle que tout au plus exerce le droit civil du pays. C'est de ce manque total de leviers moraux, si j'ose dire ainsi, que provient cette incertitude dans la vie, dans

les écrits, qui nous fait paraître aux étrangers tantôt comme des pauvres d'esprit, tantôt comme des visionnaires, et qui ne peut laisser d'avoir l'influence la plus fâcheuse sur notre littérature, influence d'autant plus perturbatrice, qu'est plus profond l'esprit avec lequel l'Allemand pénètre dans toutes choses, et par conséquent aussi dans ce vague sans fond qui constitue la manière d'être allemande. Combien est différent le spectacle qui se présente à nous sur les bords de la Tamise et sur ceux de la Seine! Là de grands intérêts tiennent encore réunies les diverses tendances de la vie de l'homme, on sait encore ce que l'on veut, et les diverses positions morales sont définies par des rapports déterminés qui les lient à de grands phénomènes politiques. Bientôt la Grande-Bretagne sera arrivée au point où s'est trouvée Rome à l'époque de sa plus haute prospérité, où le seul nom britannique sera pour les citoyens comme un mot magique. L'Église de l'État exerce encore son influence sur le développement des affaires civiles, et de leur côté les sectes dissidentes remplacent ce qui leur manque de ce côté par la force d'une énergique et pédantesque partialité. D'ailleurs un peuple de marchands a toujours un code strict du juste et de l'injuste. Par ces causes, il ne se peut guère qu'aucun individu, quelque indépendant que soit son esprit, ne prenne pas une direction morale nationale. Ce n'est pas sans le plus vif intérêt que j'ai contemplé le développement qui se manifeste dans les faits moraux; là, les antithèses ne sont point renfermées dans d'arides théories, mais elles ont et conservent une existence vivace. Ces vieux bonapartistes qui jettent des regards de regret sur le temple de la gloire dont ils trouvent la porte barrée par la tombe de Napoléon; ces gentilshommes du bon vieux temps, en qui tout s'est éteint, si ce n'est la splendeur intacte des armoiries de leurs aïeux; ces libéraux, qui, orateurs enthousiastes, croient pouvoir construire un édifice parfait de bonheur politique avec certaines

libertés à accorder au peuple; ces missionnaires, qui là excitent l'indignation des incrédules, là enflamment la dévotion du peuple jusqu'à la contrition du fanatisme; enfin, toute cette France, naguère humiliée et rendue tributaire, nouvellement pleine de ressources immenses et menaçant à chaque instant de surmonter ses limites comme un fleuve débordé: tout cela laisse au spectateur une impression extrêmement bienfaisante. Voilà de la vie! Voilà de la moralité! Là, je sais que quels que soient les principes du côté gauche, ces principes pourtant exercent sur ses partisans une influence pour ainsi dire religieuse, et que les disciples de Montrouge, quoi qu'on puisse en dire, ont néanmoins donné à leur énergique activité une tendance claire et précise.

« C'est cette énergie morale qui donne à la littérature sa forme. Je ne crois pas que parmi les écrivains notables de l'Angleterre ou de la France, on en puisse citer un seul dont les productions ne portent décidément la couleur de la manière de voir nationale, politique et religieuse, dont l'auteur est pénétré. Partout l'on voit qu'il se meut dans un cercle clairement marqué, en dedans duquel il tient renfermés le vrai et le juste. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à prendre un des romans historiques de Walter Scott, par exemple *les Puritains*, et, si l'on veut, la *Rébellion dans les Cevennes* par Tieck, et les comparer ensemble. L'un et l'autre se sont emparés de leur sujet avec l'impartialité politique et religieuse d'historiens spirituels et probes; mais combien est différente cette impartialité! On ne peut pas faire à l'Écossais le reproche que nulle part il envisage un événement historique sous un point de vue qui dût nous paraître poétiquement injuste, et néanmoins je ne sais comment il se fait qu'il nous paraît clair qu'il suit ce qui est vrai et juste, et que plus d'une action qu'il dépeint avec tant de complaisance, se rapporte à la vérité comme un égarement, plutôt que comme une chose régulière. Par contre, Tieck pratique un tel: « s'absorber en

amour, » expression favorite de la nouvelle école, qui me donne un certain frisson, que c'est en vérité avec un sentiment incommode que nous cherchons la véritable opinion de l'auteur, incertains que nous sommes, s'il est païen ou chrétien, catholique ou protestant, monarchiste ou démocrate, s'il approuve le meurtre et l'assassinat, et s'il plaint une jeune fille séduite. Nous n'en apprenons rien, et nous finissons par nous convaincre qu'il est placé à une hauteur poétique où les objets de morale disparaissent et du point de vue de laquelle tout ne paraît bon ou mauvais, vrai ou faux, que d'une manière relative, et selon qu'il peut convenablement prendre sa place dans le poëme. C'est ce que le monde appelle *objectivité* et qu'il croit un genre classique tout particulier dont il révère pour maîtres Gœthe et Tieck, comme si dans toute l'antiquité classique on pouvait trouver un exemple d'un semblable vague sans bornes, et comme s'il pouvait y avoir une poésie séparée du fond sacré d'une croyance personnelle ou subjective. Il est vrai, l'immense talent que nous admirons dans les poésies dont je parle, exerce sur nous une magie qui nous entraîne d'une manière irrésistible; mais je ne crains plus d'être mal compris, si je dis trouver précisément là quelque chose d'immoral, si je regarde comme un abus de ma force intellectuelle d'adopter l'idée que ce qu'il y a de plus élevé en théorie et en pratique, c'est d'être au-dessus de tout ce qui émeut les cœurs des bons, et dont la conquête a été regardée par des milliers de générations maintenant éteintes, comme le problème de leur vie. Et cependant nous autres Allemands qui voulons nous laisser former par cette école, n'avons dès-lors d'autre problème à résoudre que celui de nous dérober à tout intérêt moral, du moment qu'il menace de devenir incommode pour notre indépendance poétique; car la commodité de la vie est justement le mot d'ordre de cette philosophie. Et, de son côté, celle-ci n'a pas de champ plus libre pour son développement que le

roman, la nouvelle : là la manière psychologico-poétique, qu'on me passe ce terme, de donner des motifs aux actions, n'est bornée par rien, et c'est ce qui suffit pour donner au mal quelques-unes des formes du bon et du beau. Un héros de roman n'est plus un Hercule, qui de deux chemins se choisit celui de la vertu, comme nos bons vieux auteurs croyaient convenable de le représenter ; nos Hercules modernes n'ont pas besoin de prendre une résolution forte au point de séparation. Les deux chemins ont changé de nature et d'aspect ; de jolis bosquets et des précipices intéressans se succèdent des deux côtés d'une manière romantique ; l'un et l'autre chemin se croisent merveilleusement, et même se confondent parfois avec une harmonie ravissante, de sorte que le voyageur qui a choisi l'un d'après son inclination, peut espérer que celui-ci se joindra de nouveau à l'autre par un circuit agréable. Quant au but, c'est une hauteur élevée sur laquelle parvient à monter celui qui n'a pas été trop fatigué par la route. Derrière la hauteur, il n'y a rien, il est vrai, et le voyageur n'aime pas à regarder devant lui dans le néant ; il se contente donc de contempler le chemin qu'il a fait, de planer sur tout cet espace, et voilà qui est la *hauteur de la poésie.* Vous voyez maintenant, Messieurs, pourquoi cette hauteur me paraît si désagréable et si peu faite pour élever l'ame. Et pourquoi notre poésie a-t-elle dû en venir là? Croit-on qu'elle perde en vigueur quand elle se montre morale ? Nous avons des Nouvelles morales qui montrent qu'une telle crainte est vaine. *Steffens* est l'auteur dans lequel la profondeur propre à la contemplation allemande se montre de la manière la plus brillante, sans se perdre dans une *objectivité* sans fond. Ses nouvelles m'ont donné beaucoup de plaisir, en s'étendant avec esprit et avec intérêt sur les phénomènes les plus divers de sa vie, sa manière de peindre nous donne une certitude permanente relativement à la façon de voir morale de l'auteur ; partout son *moi* le plus intime se présente à

nous avec amour, les histoires du livre sont l'histoire du poète, diversement agité par les événemens de son époque ; il croit enfin avoir trouvé le juste et le vrai. Et quoi ? le vrai roman ne devrait-il pas toujours avoir un tel but, une telle fin ? ne devrait-il pas être un poëme épique, comme l'Odyssée, racontant les aventures du *cœur qui a beaucoup voyagé* et comment il atteint enfin sa chère patrie. »

Ici le baron s'arrêta, visiblement ému par un sujet sur lequel il avait parlé avec un intérêt qui venait de l'ame. Ses auditeurs l'avaient écouté avec une attention toujours croissante, quoiqu'ils ne fussent pas habitués de voir leur patience mise à l'épreuve par un si long discours. Dans la société du comte avait prévalu ce genre de conversation qui passe légèrement sur les sujets sans en épuiser aucun ; en effet, des gens d'esprit, précisément à cause de cette qualité, craignent de devenir ennuyeux. Mais l'argumentation de Farding avait touché les autres convives de trop près pour qu'ils pussent lui refuser leur intérêt. Ils avaient la conscience que tous, chacun dans son genre, ils rendaient hommage à la manière de voir que le baron avait attaquée avec tant de vigueur, et ils étaient obligés de s'avouer que dans l'attaque il y avait quelque chose qui lui donnait une force considérable. Théobald surtout, qui avait écouté avec un véritable recueillement, aurait presque été gagné pour les opinions de Farding, qui en effet convenaient mieux à son caractère que celles qu'il s'était appropriées avec beaucoup de peine, s'il n'avait pas été effrayé par la seule pensée de se réunir à un blâme des maîtres de la poésie allemande. Le conseiller se trouva le premier prêt à répondre au baron, bien que dans la seule intention de ramener la conversation sur ce chemin facile où elle ne semblait que se jouer et dont il lui était pénible de la voir s'écarter le moins du monde. « Le fait, dit-il à Farding, le fait sur lequel vous fondez votre accusation de nos plus grands génies, ne me paraît pas être

bien sûr, et c'est cependant là de quoi tout dépend. Le défaut total d'une chose digne d'être regardée comme aimable et estimable absolument parlant, ne peut pourtant pas se supposer dans nos poètes et dans les Allemands d'une certaine culture. Vous dites vous-même qu'il importe peu quel principe moral détermine le caractère de la vie, pourvu qu'il y en ait un. Eh bien donc, si vous en demandez un absolument, beaucoup de ceux auxquels on voudrait peut-être appliquer le reproche de l'immoralité, peuvent invoquer avec moi un principe sur lequel nous fondons notre vie. Nous avons Gœthe, ce prince des poètes non-seulement, mais de la poésie, de la vie même, et vous nous accorderez, je pense, qu'il a pour nous la même importance que Napoléon pour ses vieux soldats. »

Les autres convives, le comte excepté, donnent leur assentiment à cette assertion; mais Waldbourg, prenant la parole, s'exprime ainsi :

« Je m'explique bien comment des personnes d'une probité particulière, telles que toi, mon cher Farding, jugent ainsi que tu l'as fait. La hauteur de vues à laquelle la philosophie de la poésie allemande, si je puis l'appeler ainsi, tâche d'atteindre, doit sans doute donner le vertige à ceux qui sont accoutumés à voir leurs pensées et leur notions circonscrites dans des limites sûrement déterminées. Je veux même t'accorder que du moral, tel que tu l'entends, il y en a peu à trouver sur le chemin que nos premiers génies ont pris dans leur philosophie de la vie. Toutefois je crois que tu nous as fourni les moyens propres à rendre inefficace ton accusation, ou plutôt à la faire tourner à notre avantage. Toi-même tu as parlé de l'idée morale d'une manière relative, et tu as montré comment dans les différens lieux et dans les différens temps elle part d'un élément différent. Eh bien! ce qui est partout autre chose et n'apparaît pour ainsi dire que comme un produit fortuit de rapports politiques et

religieux, cela peut-il être une mesure pour apprécier les productions les plus sublimes de l'esprit humain? ne serait-ce pas une mesure dont la portée dépendrait de l'arbitraire volonté d'un chacun, d'un homme peut-être qui aurait rendu toute son intelligence esclave de l'une de ces notions si étroites de moralité. Si plusieurs choses sont regardées comme également vraies et justes, la vérité se trouve hors et au-dessus de chacune en particulier. Elle se confondra avec les principes les plus intimes du vrai, et elle montera à une élévation telle qu'elle planera au-dessus des phénomènes moraux purement extérieurs, et cette élévation, c'est à tort que tu la regardes comme une confusion morale. Est-il donc besoin, pour arriver à l'apogée de l'humanité, d'être Grec ou Romain, Français ou Anglais, faut-il reconnaître pour autocrate des esprits Luther ou le pape, Mahomet ou le Talmud? Pour la chose publique d'une ville, d'une nation, d'un État, d'une Église, il se peut qu'une certaine circonscription morale soit le principe d'une vie énergique, mais serait-ce à dire que nous ne dussions jamais parvenir à atteindre librement la vraie humanité elle-même? Si un pareil but était blâmable, il faudrait condamner les esprits les plus généreux de tous les temps, car c'est un tel but qui se montrait devant eux. C'est une pareille tendance qui donna l'existence à la franc-maçonnerie, ou du moins qui s'est développée en elle avec le temps, et s'il est quelque chose qui puisse donner à cette institution quelque prix, c'est l'abolition des différences morales qui sont sorties des communautés ecclésiastiques et politiques. Dans son but un édifice doit être élevé qui repose uniquement sur le fondement des intérêts humains généraux; c'est là un noble but. Une réunion d'hommes de tête qui se l'ont proposé, forme un contrepoids salutaire contre la puissance de l'Église et de l'État, qui trouble le développement de l'humanité aussi souvent qu'elle la favorise. J'appartiendrais volontiers à une

pareille ligue, si je n'étais pas repoussé par l'idée qu'elle est une société existante sous des formes déterminées. Car, de cette manière cette communauté se place constamment à côté des autres communautés ecclésiastiques et politiques, au lieu de prendre sa position au-dessus d'elles, et pendant qu'elle tend vers l'universel, elle est elle-même engagée dans une voie relative, dans laquelle elle marche maintenant comme une décrépite matrone, sans exercer sur notre jeune époque d'autre influence que d'exciter le sourire de la pitié par ses momeries et ses oripeaux surannés. Il ne s'est pas formé de nos jours une franc-maçonnerie plus libre, plus relevée; mais la fleur de l'humanité qui se développe de plus en plus dans la culture universelle de l'esprit, offre quelque chose de semblable. Les membres de cette union ne se parlent pas et ne s'assemblent point, et cependant, quoique aucun d'eux ne dépende de l'autre, ils vivent dans une parfaite harmonie. Ils sont tous égaux entre eux, et néanmoins aucun d'eux ne connaît d'autre règle que le principe intime de son *organisme* individuel. C'est dans la profondeur de la vie intérieure que gisent la loi, la foi et la patrie; à l'extérieur ces choses ne sont que des objets qui nous intéressent, il est vrai, mais qui nous intéressent comme des étrangers. Cette vraie philosophie, cette vue libre et vaste sur la vie, n'a jamais pu se développer dans aucun peuple d'une manière aussi privée, pour parler ainsi, que dans le peuple allemand. L'histoire, par des voies singulières, nous a, quoique une nation grande et forte, réduits au néant politique, et pendant que presque toute l'Europe obéit à des dynasties allemandes, nous savons à peine quels sont les compatriotes assez débonnaires pour se laisser considérer comme Allemands. Il n'y a pas là de quoi nous affliger. Un paroxisme passager de germanisme nous a montré combien peu pareille forme nous va. Laissons ce qu'on appelle nationalité à des natures plus étroites. Au point élevé que nous avons atteint, la manière

de faire des autres peuples ne doit-elle pas nous paraître enfantine et burlesque? Ces parlemens et ces chambres, ces ministres et ces députés, ces criailleries des journaux, ces mouvemens de tout un peuple excités par une élection, une destitution, tout cela est un jeu d'enfant, et c'est un jeu corrupteur, car il énerve et rétrécit les esprits. Chez nous les prétentions qui compètent à l'individu contre la communauté sont satisfaites; mes droits personnels et de propriété jouissent dans notre pays de la protection la plus entière; en revanche mon bailli acquitte les contributions, et je suis moi très-reconnaissant au gouvernement, poursuivant sa marche tranquille, d'être dispensé de l'aider à régir l'État. Je sais que le but de celui-ci est atteint le plus sûrement quand rien ne trouble le mécanisme régulier de l'administration. Voilà pourquoi je ne me soucie pas de gouverner, ni d'être gouverné, étant un roi par moi-même. Au pied de mon trône se trouvent enchaînés les lois et les préjugés de tous les temps, et je tiens en main les rênes d'une libre vie. Oui, tu as raison, Farding; le juste et l'injuste aussi, en tant que les hommes se sont laissé imposer ces notions par des prêtres et des hommes d'État, est pour nous chose indifférente; car il n'y a de mal que ce qui trouble le développement idéal de la vie. C'est pour cela sans doute que la tendance morale est si étroitement liée avec la poésie, et il est dans la nature des choses, que nos plus profonds penseurs soient aussi nos plus puissans législateurs sous le rapport moral, si toutefois on peut appeler législateurs ceux qui affranchissent de la loi. C'est Gœthe qui, le premier, a manisfesté par la parole et par l'action cette puissance qu'une vue libre et poétique exerce sur la vie; il a donné à notre littérature le caractère d'une vue générale, de sorte que par lui nous avons la certitude qu'elle acquerra avant toute autre une valeur universelle. Et lorsqu'un jour elle célèbrera son triomphe, le devra-t-elle à quelque autre chose qu'à cela précisément que tu appelles

son immoralité ? Sous ce rapport Goethe est à lui seul garant que, sur cette immoralité ne plane point cette malédiction que vous autres moralistes vous aimez tant à prononcer sur ce que vous regardez comme entaché de péché. Sa tête n'est-elle pas florissante de santé, ainsi que tout son corps de vigueur, comme s'il avait bu à la fontaine de la jeunesse éternelle ? Ne brille-t-il pas comme une étoile impérissable sur les générations passagères ? Sa vie prolongée au-delà de la limite ordinaire, paraît presque une libre action de sa part ; il a obtenu des dieux qui l'aiment, la puissance de modérer les battemens du cœur ; il est un *Faust*, mais un *Faust* vainqueur ; il n'a pas acheté du mauvais Esprit l'empire de la vie, mais comme un dieu il a conjuré les fantômes de Satan par la puissance de son génie ; de sorte qu'ils se confondent en une image du beau idéal. Nous ne pouvons pas assez le vénérer pour avoir enlevé la poésie des cabinets des savans, pour l'avoir délivrée du paroxisme de la pédanterie et pour lui avoir rendu une influence créatrice sur la vie libre et forte. Ou bien, ne devons-nous pas le remercier de ce que maintenant la beauté du monde est étendue devant nos libres regards, sans que le démon nous demande de l'adorer ? que derrière la jouissance ne s'ouvre plus l'enfer menaçant, et que les furies sont bannies d'un paradis de paix et de beauté ? « Oui, les Euménides se retirent au Tartare, et referment derrière elles avec fracas, je l'entends, les portes d'airain qui résonnent au loin. (1) »

Le comte avait à peine récité ces magnifiques vers du grand poète, que les deux battans du salon s'ouvrirent et que, d'une pièce à côté, entrèrent les sons harmonieux et riches d'une imposante musique. C'était celle des Bohémiens.

Le sonneur de cor, Franz, avait attiré l'attention du comte par son air martial et par ses manières volontaires, qui formaient un contraste frappant avec celles des autres

(1) Couplet d'Oreste dans l'*Iphigénie* de Goethe. (*Note du traducteur*.)

musiciens, lesquels, comme on sait, se présentent toujours d'un air humble et soumis. L'ayant appelé, il l'interrogea, et sut par les réponses assez sèches de Franz qu'il avait servi dans les chasseurs prussiens, et qu'il était maintenant au service de maître Étienne. A la demande qu'il lui fit, s'il ne voulait pas entrer au sien (car le comte se sentait comme attiré vers lui), Franz répondit d'un ton fort singulier : « Je ne sais pas, M. le comte, si vous auriez lieu de vous féliciter d'avoir fait ma connaissance. » Quoique toute la société fût étonnée de cette impertinence du musicien, le comte cependant ne se fâcha pas ; mais, obéissant à l'intérêt que lui inspirait celui-ci, il se contenta à l'engager à réfléchir à sa réponse pendant les trois ou quatre jours que la troupe devait encore rester au château. En se rendant dans le salon, la société traverse les appartemens divisés en deux parties, dont l'une est destinée au maître de la maison, l'autre à sa future, et les amis ont lieu d'admirer le luxe et surtout le bon goût qui règne partout. L'appartement de la comtesse de Waldbourg surtout mérita leur approbation. Le comte avait eu l'ambition de l'arranger, de le meubler et de l'orner de telle sorte, que la dame elle-même semblait avoir présidé à cette œuvre ; elle semblait même y demeurer déjà, et n'avoir quitté sa chambre que pour un moment : car c'était une des prétentions du comte de savoir s'identifier avec le sentiment du beau, partout il le trouvait ; et, voulant désormais vivre exclusivement pour la belle et vertueuse personne qui lui avait accordé sa main, il avait mis son ambition à embellir sa demeure avec le plus grand soin. Après avoir joui de l'aspect de tant de belles choses, les convives ont pris place au salon où le thé avait été servi; la proposition déjà faite par l'un d'eux à table de raconter leurs histoires amoureuses est renouvelée, et bientôt le conseiller est en pleine narration. En attendant, le billet de la comtesse de Hohenau avait annoncé pour le lendemain

sa visite au château qu'elle n'avait pas encore vu, et que le comte désirait beaucoup de lui montrer. Les histoires amoureuses du conseiller, du docteur et du poète répondent au caractère que nous leur connaissons; le conseiller raconte ses liaisons avec une actrice autrefois célèbre, le docteur est sur le point d'épouser sa gouvernante, et le poète est depuis des années épris d'un amour platonique et désespéré pour la belle comtesse; il en a fait la confidence au comte qui s'est contenté d'en rire. En revanche celui-ci avait enlevé au conseiller sa maîtresse, et l'avait plus tard sauvé amicalement des mains de la belle, lorsque, abandonnée par le comte, elle avait voulu achever de dépouiller son ancien adorateur. Pendant le récit du docteur, le comte était devenu rêveur; le nom d'un village, *Falkenhayn*, que le narrateur avait nommé comme étant le lieu de naissance de sa future qui était allée y passer quelques jours et qui devait revenir le lendemain, l'avait frappé et réveillé ses souvenirs, et de son côté le conseiller avait aussitôt deviné que ce lieu était le théâtre d'une des nombreuses histoires amoureuses du comte; aussi celui-ci en convient-il tout d'abord, et sur la prière de ses hôtes il se montre disposé à la leur raconter, en disant: « Aucune autre de mes aventures amoureuses n'a laissé d'aussi profondes traces dans mon cœur. La félicité dont je jouis alors fut d'une nature telle que jamais je n'en ai éprouvé de semblable, et maintenant encore le souvenir de ces scènes me saisit avec une telle force que je crains presque de le rendre encore plus vif et plus douloureux par ma narration. Du moins je crains beaucoup de pécher contre la règle du sang-froid épique à laquelle, comme vous avez vu, le docteur met tant de prix. »

(La fin au numéro prochain.)

Philosophie.

RÉVISION DE LA PHILOSOPHIE MORALE DEPUIS KANT ET JACOBI.[1]

(Premier article.)

État de la morale avant Kant.

L'histoire de la philosophie morale du dix-neuvième siècle, en Allemagne, doit commencer par Kant et Jacobi, qui lui ont imprimé la direction qu'elle a prise. Mais avant d'examiner les travaux de ces deux philosophes à cet égard, il faut jeter un coup d'œil sur l'état dans lequel ils trouvèrent la science.

Avant Kant et Jacobi la philosophie s'égarait dans deux routes également fausses : l'*empirisme* et le *dogmatisme*. Tandis que, d'un côté, l'empirisme, par la voie de l'expérience, cherchait en vain à arriver à des vérités universelles, nécessaires et absolues, et que, de l'autre, le dogmatisme, partant toujours de principes suprêmes qu'il ne pouvait fonder sur rien, s'efforçait tout aussi vainement de saisir et de fixer la vérité par des syllogismes artistement enchaînés, le scepticisme avait pleine liberté d'attaquer et de nier la réalité de nos connaissances et la faculté de la raison de connaître avec certitude. Ni l'empirisme ni le dogmatisme ne pouvaient fonder la morale. Par la voie de l'expérience, il était impossible de démontrer l'existence d'un principe de morale nécessaire et universel, et la possibilité de s'y conformer dans la pratique, parce que toutes les notions qu'on acquérait par cette voie, tombaient toujours dans le domaine de la nature,

[1] Ce travail est extrait de l'*Hermès*, t. XXVII, n.os 1.er et suivans. C'est plutôt une imitation qu'une traduction. Les premières pages ont déjà été imprimées dans l'ancienne *Revue germanique*. Nous les reproduirons ici corrigées et augmentées. W.

et sortaient ainsi de la sphère de la liberté, qui constitue la vie morale. Le dogmatisme, tout en suivant une direction opposée, réussit tout aussi peu. Il restituait, il est vrai, la morale à la raison, et représentait ses lois comme nécessaires et universelles, mais il ne pouvait s'élever à un premier principe véritable. Le dogmatisme, qui ne regarde comme vrai que ce qui est prouvé, c'est-à-dire, ce qui est dérivé d'une vérité antérieure, ne connaît et ne renferme que des vérités médiates, et se détruit ainsi lui-même, en ce qu'il rejette précisément ce qui fait le fondement de ses raisonnemens. Les propositions qu'il place en tête de son système, et auxquelles il donne le nom de principes, ne sont que des jugemens identiques, de vaines formules logiques, destituées de toute vérité matérielle ou réelle, puisqu'il ne reconnaît aucune vérité immédiate et antérieure au raisonnement. Tout ce qui est fondé sur de tels principes est donc également vain, purement logique, sans valeur intrinsèque, et s'il y a quelque chose de réel, il n'a pu y entrer qu'arbitrairement. C'est ce qui arrivait en effet; la morale du dogmatisme n'était quelque chose qu'à force d'inconséquence et d'illusion. Le dogmatisme érige ordinairement en principe de morale, le principe de la perfection, qui n'est absolument qu'une forme logique, et qui ne détermine rien par lui-même, puisque ce principe suppose toujours un but d'après lequel la perfection est déterminée. Les systèmes de morale, fondés sur un tel principe, avaient l'apparence de l'unité logique et de la certitude mathématique; mais leur base ne reposait sur rien de solide, et il fallait l'étayer d'appuis étrangers. Les modifications et les artifices au moyen desquels on s'efforçait de les fortifier et d'en voiler le vide, avaient ordinairement pour résultat de faire retomber insensiblement dans l'empirisme et dans l'eudémonisme[1]. Dans cet état, la

[1] Système de ceux qui ne donnent d'autre but aux actions humaines que le bien-être vulgaire.

science morale s'exposait de toutes parts aux attaques du scepticisme, qui, en révoquant en doute toutes les idées morales, tendait à établir l'égoïsme en principe de la vie humaine. Un coup d'œil jeté sur l'histoire de la morale avant Kant, prouvera la vérité de ces observations. Depuis Bacon, il s'était formé en Angleterre une école de philosophie expérimentale, qui ne déduisait pas la morale uniquement de la raison, que cette école regardait seulement comme la faculté logique de raisonner, mais de certains penchans ou inclinations morales. Cet instinct moral, quelques-uns, comme Hobbes, John Clarke, etc., le bornaient à l'intérêt, au bonheur personnel. D'autres, Richard Cumberland, Shaftsbury, Hutcheson, Adam Smith, Locke, etc., admettaient une nature morale plus pure et plus désintéressée, et cherchaient à concilier ensemble le désintéressement et l'égoïsme. Les deux partis se confondaient dans l'eudémonisme. Mais du moins cette morale était animée de l'esprit scientifique, et la direction que la philosophie prit vers les observations psychologiques, fit naître une foule d'aperçus vrais et intéressans sur la nature morale de l'homme, qui préparèrent la réforme opérée depuis par Kant et Jacobi. Ce qu'il y avait de bon dans cette méthode fut corrompu en Allemagne par son mélange avec ce dogmatisme sec et aride, fondé par Leibnitz et perfectionné par Wolf. La domination absolue du syllogisme dans cette école, le manque d'idées et la sécheresse dans les formes anéantirent toute vie et toute profondeur dans la morale; il n'en resta que des formes stériles, qu'un squelette inanimé. L'insuffisance du principe pur de la perfection, lequel, comme idée purement logique, ne renferme ni souverain bien, ni motif moral, obligea l'auteur de ce système et ses premiers disciples, à recourir à des complémens étrangers, empruntés à l'expérience. Les tentatives de quelques-uns de ses derniers partisans, d'Eberhard, de Garve, de Plattner, de Mendelsohn, pour sauver le principe de leur

maître, en modifiant l'expression, portaient en elles le germe de la destruction, en ce que, pour remplir le vide de leur système, ils puisèrent dans le domaine de l'expérience et donnèrent dans l'eudémonisme. Pour en sortir, Crusius chercha à compléter et à réformer le principe de Leibnitz, en lui donnant pour motif la volonté de Dieu, et pour but la perfection divine. Mais le système n'en resta pas moins imparfait, car l'expression de cette volonté de Dieu et la matière de l'idée de la perfection divine, le dogmatisme était incapable de les fournir, sans le secours de ces idées rationnelles, qu'il refusait de reconnaître.

D'un autre côté, si le dogmatisme était obligé de recourir à l'expérience, l'empirisme embarrassé de cette multitude de faits et d'observations expérimentales, s'empressa de revêtir les formes du dogmatisme, à l'effet de ramener cette multiplicité à l'unité et de donner au tout l'apparence du système. Sous les dehors d'une observation profonde et de l'unité systématique, un éclectisme superficiel, ce syncrétisme toujours si funeste à la science, s'était emparé de la philosophie et en arrêtait la marche. Les écrits de Meiners, de Basedow, de Gellert, etc., montrent quelle fut l'influence de cette méthode sur la morale. Les meilleurs de ces moralistes éclectiques sont encore ceux qui, comme Feder et Garve, s'attachaient à l'école anglaise et écossaise, et qui, comme elle, s'appuyaient sur l'observation des faits psychologiques. En France l'empirisme était devenu tout matériel, et se montra dans les écrits de Condillac, de Lamettrie, d'Helvétius, d'Holbach, des encyclopédistes, tout athéisme et *déterminisme* [1]. Une conséquence directe de ce système fut de réfor-

1 L'écrivain allemand commet ici la faute assez ordinaire de confondre ensemble et de condamner en masse tous les philosophes français du dix-huitième siècle. Il y a cependant une grande différence entre l'empirisme de Condillac et celui d'un Lamettrie et d'un baron d'Holbach. Condillac n'était ni athée, ni fataliste, ni même matérialiste dans toute la force du terme. S'il différait des spiritualistes quant à

quer en doute la réalité de la morale, de placer le principe de la vie humaine dans l'égoïsme et les inclinations animales, et de faire dériver toutes les idées morales de la superstition, des préjugés, de l'éducation et de la politique. Ces doctrines, enseignées avec plus ou moins de réserve dans les écrits de Montaigne, de Mandeville, de Larochefoucauld, d'Helvetius, de Voltaire, se répandirent rapidement en Allemagne, soutenues par l'autorité de Fréderic II, et accueillies avec empressement par les classes élevées de la société. Une ironie superficielle désenchanta la vie, et plaça sur le trône un froid et superbe égoïsme, qui se riait avec mépris de tous les mouvemens de l'enthousiasme et de la foi morale. Cependant, en Allemagne, ce matérialisme immoral ne prit jamais bien racine, comme science, et un petit nombre de moralistes seulement, tels que J. H. Schulz et le D. Bahrdt, osèrent l'y enseigner publiquement, et donner le nom de morale à un *eudémonisme* fondé sur un sensualisme plus ou moins raffiné.

Morale de Kant.

Tel était en Allemagne l'état de la philosophie morale, lorsque les deux réformateurs de la philosophie moderne, Kant et Jacobi, parurent en même temps, et donnèrent à la morale une vie nouvelle, quoiqu'en suivant des directions opposées. Tout ce qui, dans les derniers temps, s'est fait en morale, est élevé sur les fondemens posés par ces deux grands hommes. La plupart des moralistes qui sont venus après eux, ont suivi, sans déviation notable, l'une des routes tracées par eux, et se sont en général bornés à continuer ce que ces deux maîtres avaient commencé, à élaborer les

l'origine de l'idée de *Dieu*, il ne mit jamais en question la réalité de cette idée, et s'il faisait naître toutes les facultés de l'ame d'autant de métamorphoses de la sensation, il a toujours soutenu l'immatérialité du principe de la pensée, et n'a jamais méconnu le fait de la liberté morale.

matériaux qu'ils leur avaient fournis, à remplir des lacunes, à éclaircir des difficultés, à corriger et à compléter ce qu'ils avaient laissé d'imparfait et d'inachevé.

Les plus indépendans mêmes suivirent plus ou moins l'une de ces deux directions, et dans ce qu'ils produisirent de plus original, on ne peut voir en général que des tentatives pour concilier entre elles les deux doctrines opposées. Un seul système, récemment élevé, celui qui a pris le titre de *philosophie de la nature* (*Natur-Philosophie*), semble entièrement s'éloigner de ceux de Kant et de Jacobi; mais il faut se souvenir d'abord que cette école est sortie de celle de Kant, et ensuite que, ayant détruit toute morale, elle ne peut figurer dans l'histoire de cette science que d'une manière négative. Ainsi, abstraction faite de cette secte, toute l'histoire de la morale du dernier demi-siècle, en Allemagne, se réduit à la lutte qui s'ouvrit entre la philosophie de Kant et celle de Jacobi. Leurs systèmes, quoique nouveaux, eurent néanmoins des rapports intimes avec les systèmes précédens. Les deux directions principales de la morale philosophique, l'empirisme et le dogmatisme, sont suivies par Kant et Jacobi, tout en éprouvant d'importantes modifications. Kant se rattache au dogmatisme, en ce que dans son système, comme dans celui-ci, ce sont les formes logiques qui prédominent, tandis que la morale de Jacobi, comme celle de l'empirisme, penche vers le matérialisme. Il convient de commencer par l'exposition du système de Kant, qui exerça une influence prépondérante, et qui d'ailleurs satisfait plus aux besoins de la science que celui de son illustre contemporain.

Le but principal de la morale de Kant a été d'établir l'*autonomie de la raison*, et de la défendre contre toute espèce d'*hétéronomie*. Le résultat des spéculations sur la philosophie pratique avait été jusqu'à lui un eudémonisme empirique. C'était là le vice radical de la morale du jour. Kant attaqua ce mal dans sa racine, et replaça la morale sur son véritable

terrain, en s'efforçant de la déduire de la raison *pure*, indépendante de toute expérience. Il s'appliqua avant tout à en bannir l'empirisme. L'expérience ne pouvait fournir la vérité nécessaire et universelle, Kant la retrouva dans la raison *pure*. En récusant l'expérience, il rejetait en même temps tous les motifs impurs qui érigeaient l'égoïsme en souverain. Mais pour purger le domaine de la morale de toute influence étrangère, il fallut, par une opération savante, examiner et épurer tout ce qu'il y avait d'idées morales. De ce besoin naquit le *Criticisme*. Kant commença par analyser les sentimens, les idées et les jugemens reconnus par le sens commun, pour les purger de tout ce qui s'y était mêlé d'étranger, pour en faire ressortir ce qu'il y avait d'essentiel, pour en séparer les caractères généraux, en faisant abstraction de ce qu'il y avait de particulier, et il parvint ainsi aux principes suprêmes de la connaissance humaine, à la dernière source de tout savoir, la *raison pure*.

C'est ainsi que Kant, en remontant, au moyen de l'analyse, du particulier au général, arrive jusqu'à ce point dans le savoir humain, où toute connaissance empirique et dérivée se sépare de ce qui appartient immédiatement à la raison, où il devient possible de déterminer les lois qui régissent l'activité de la raison, et où se manifestent les limites qu'elle ne saurait dépasser. Du milieu de cette position dans la raison *pure*, il était possible de fonder une morale qui reposât tout entière et immédiatement sur la raison, et qui se composât d'idées rationnelles pures de tout mélange empirique. Pour faire cette *critique de la raison*, Kant trouvait d'excellens matériaux dans les observations psychologiques des empiriques anglais, de Locke surtout, mais il y fut conduit principalement par le scepticisme transcendant de Hume, qui lui avait préparé les voies et qui lui avait beaucoup facilité l'œuvre de combattre victorieusement l'empirisme et le dogmatisme. Voici les résultats de la critique de Kant relativement à la morale.

Pour purifier la morale de tous les élémens empiriques, il fallut que Kant montrât d'abord comment la raison pouvait en général s'élever, dans les connaissances, au-dessus de l'expérience; pour construire une morale d'idées rationnelles pures, il était nécessaire de prouver la possibilité des connaissances rationnelles en général, et de montrer comment la raison peut devenir la source immédiate de vérités universelles et nécessaires. Telle était la tâche de la *critique*, opposée à la fois à l'empirisme, au dogmatisme et au scepticisme. Pour la remplir, Kant commença par distinguer, dans toutes les connaissances, la *matière* et la *forme*. Les impressions que les objets du dehors font sur nos sens, ne fournissent que la matière de nos connaissances, matière que nous rangeons sous les formes du temps et de l'espace. Ces formes, que Kant appelle *intuitions à priori*, ne sont point, comme le veut l'empirisme, des propriétés des objets, mais appartiennent au mode sous lequel seul, en vertu de notre organisation, nous pouvons percevoir les choses. Elles sont destituées de toute valeur intrinsèque, jusqu'à ce que la sensation vienne les revêtir de matière et les transformer par là en *intuitions empiriques*. Ces intuitions empiriques, dont les objets ont fourni la matière et les lois de la sensation, les formes, ne sont en elles-mêmes qu'une série, sans liaison (*congregat*), d'objets distribués dans le temps et l'espace, et ne se lient entre elles que par les lois de l'entendement, les catégories, sous lesquelles nous sommes obligés de nous représenter les choses comme unies entre elles. Ces catégories aussi, sans leur application aux objets, ne sont que des formes vides de matière, et par conséquent ne peuvent pas en elles-mêmes être une source de nouvelles connaissances. Elles ne sont pas propres aux objets, elles ne sont que les formes sous lesquelles, en vertu des lois de notre nature, nous nous représentons les choses. Toutes ces connaissances, nées de l'application des lois de la sensation et de la pensée

aux objets, et qu'on réunit sous le titre commun de connaissances empiriques, ne peuvent jamais arriver à la perfection et à l'unité, parce qu'elles demeurent toujours dépendantes de la sensation, et bornées par les formes finies de la pensée. Cependant la raison aspire à la perfection et à l'unité absolue des connaissances. Poursuivant, sous les formes des *idées* (qui sont les lois de la raison), les différentes séries de nos connaissances jusqu'à leur dernière extrémité, elle cherche ainsi à s'élever à l'absolu. Mais ces efforts demeurent sans résultat pour la raison *théorique*; ses idées n'ont qu'une signification négative, elles ne sont encore que la négation des bornes de la connaissance, parce qu'il n'y a pas d'objet pour la raison théorique, la matière de toutes nos connaissances nous étant fournie par la perception sensible, qui, comme telle, est dépendante des formes de la sensation et de la pensée. Ainsi les *idées* ne peuvent pas devenir, pour la raison théorique, une source de nouvelles connaissances, parce qu'elles n'ont point d'objet dans l'empire de l'expérience; elles ne doivent servir à la philosophie que de principes *régulatifs*; elles prouvent seulement la possibilité de vérités universelles et nécessaires, dont l'existence réelle ne saurait être démontrée, mais seulement déduite de la raison *pratique*.

Les résultats de cette *critique de la raison pure ou théorique* pour la philosophie morale sont d'une haute importance. D'abord les prétentions de l'empirisme et du dogmatisme se trouvent écartées et reconnues inadmissibles, en ce qu'il a été démontré, quant au premier, que la connaissance empirique est de sa nature bornée et relative, et qu'elle ne peut jamais conduire à la vérité absolue et universelle; et quant au second, que tout l'appareil de la logique, tout cet échafaudage de syllogismes et d'argumentations, ne sont que des formes de la pensée, d'où l'on ne peut pas déduire la vérité, mais au moyen desquelles on peut seulement repro-

duire et répéter la vérité donnée. La métaphysique avant Kant ne connaissait d'autre certitude *apodictique* que celle de l'identité (*principium contradictionis*), qui, précisément parce qu'elle est identique, est stérile et ne peut servir à construire la science. Kant montra qu'il y avait en métaphysique d'autres lois *à priori*, qui ne sont pas renfermées dans l'identité, telles que la loi de la *causalité*, les catégories de l'entendement et les principes de la raison *pratique*. Mais si l'espace et le temps, la cause et l'effet et toutes ces conditions, sous lesquelles nous considérons les objets de l'expérience, d'après les catégories de l'entendement, ne sont pas propres aux choses, mais seulement des formes et des lois qui sont en nous-mêmes, nous ne connaissons pas les choses telles qu'elles sont en *réalité*, mais seulement telles qu'elles nous *paraissent*, d'après ces formes, et il y a donc, à côté de l'être apparent, un être réel, à côté de la vérité relative, une vérité absolue. C'est ainsi que la distinction de la forme et de la matière, dans nos connaissances, conduit à la distinction de l'*apparence* et de l'*être en soi*, d'un monde *phénoménal* et d'un monde *intelligible* (*phænomena et noumena*). Cette distinction rend seule la science morale possible. Il y a donc un monde où, avec un autre être, il y a d'autres buts et d'autres lois que dans le monde visible. En nous considérant comme appartenant à ce monde invisible et supérieur, nous nous élevons au-dessus du monde visible, au-dessus de sa destination et de ses lois; et si nous ne considérons ce dernier que comme une apparence, un phénomène, il est impossible que nous réglions sur lui notre destination et notre activité. Nous chercherons au contraire les règles de nos actions dans le monde rationnel, où se trouve l'être réel. Là seulement est la *liberté*, sans laquelle il n'y a pas de morale possible, et qui est incompatible avec la loi de causalité qui, dans le monde phénoménal, embrasse toutes choses. Par cela seul que la *liberté* n'est point dans le monde empi-

rique, l'empirisme est à jamais exclu de la morale; l'empirisme ne connaît que le monde phénoménal, duquel nulle transition au monde spirituel n'est possible, ni par le raisonnement, ni par l'analogie. En même temps cette idée de la liberté détruit de fond en comble le *déterminisme* du dogmatisme, qui, en morale, enfante nécessairement le fatalisme. Il est vrai que cette liberté, ainsi que l'idée d'un monde intelligible en général, n'est encore jusqu'ici que possible et ne trouvera sa garantie que dans la critique de la raison pratique; mais cette séparation de la raison *théorique* d'avec la raison *pratique* est indispensable pour fonder la morale. Par là seulement la morale devient possible comme science indépendante. Elle ne peut se déduire, si elle doit être fondée en raison, que de la raison pratique. L'idée même de moralité le prouve. Cette idée suppose un *devoir* et un *vouloir*. Le premier est objectif, le second subjectif. La théorie ne s'occupe que de la connaissance et non de la volonté, de l'*être* et non du *devoir*. La moralité ne peut donc être fondée que sur la *raison pratique*. D'après Kant, la raison est *pratique en tant qu'elle se rapporte à la détermination de la volonté*. Il y a donc, selon cette définition, une détermination de la volonté par la raison. Cette détermination suppose des règles et des principes, d'après lesquels elle s'opère. Il y a donc des principes et des règles pratiques. Plusieurs règles de la raison pratique, ramenées à l'unité, forment un principe, et les principes ramenés à l'unité par la synthèse, fournissent un premier principe *à priori* de toute la morale. Kant distingue les *maximes* et les *lois*. Les premières sont les règles et les principes que suit un sujet, dont la volonté n'est point entièrement et absolument déterminée par la raison; elles sont *subjectives*, en ce qu'elles ne pourraient jamais devenir des règles de conduite pour les autres, qui ont d'autres intérêts, d'autres vues et qui se trouvent placés dans d'autres circonstances. Les *lois*, au contraire, qui

sont les principes et les règles déduites de la raison, pures de toute vue personnelle, sont *objectives*, en ce qu'elles sont obligatoires pour tous les êtres doués de raison. De l'opposition qui s'élève, dans notre nature morale, entre les *maximes* et les *lois*, la volonté subjective et la raison universelle (le désir et la conscience), naît l'idée du *devoir* (*Sollen*), ou de l'*impératif* moral. Cet *impératif* de la raison, Kant l'appelle *catégorique*, parce que c'est un ordre absolu, sans condition, de la raison à la volonté : lui seul est une *loi* pratique, lui seul constitue la moralité.

Dans cette idée de l'*impératif catégorique* se prononce la prétention de la raison de se donner elle-même des lois, indépendamment des lois physiques, et de s'élever au-dessus de l'être et de la nécessité. C'est de sa part une protestation formelle contre l'influence de la matière, une déclaration d'indépendance et de souveraineté. Ainsi la morale se déclare indépendante de la théorie du dogmatisme et de l'expérience ; elle est fondée immédiatement sur les lois de la raison pratique, et n'a besoin ni de démonstrations, ni d'exemples ; ses lois sont immédiates, primitives, antérieures à tout raisonnement et à toute expérience.

Mais pour donner de la réalité à cet *impératif* de la raison pratique, à ce sentiment qu'elle a de ses lois, il faut une faculté qui y réponde, et par laquelle se produise l'action. Cette faculté c'est la *volonté*, qui, d'après Kant, est le *pouvoir de se déterminer à l'action conformément aux lois de la raison*. Le devoir suppose le pouvoir. Ce pouvoir est donné dans la volonté. Or, si les lois auxquelles la volonté doit se conformer, sont différentes et indépendantes des lois de la nature, il faut nécessairement que la volonté, la faculté de se déterminer par ces lois, renferme en elle une causalité indépendante de l'influence des causes physiques. Cette indépendance de la volonté de la nécessité physique, c'est la *liberté*. La liberté est donc une conséquence nécessaire de la

raison pratique, impérieusement postulée (*postulat*) par elle. Elle est la condition indispensable de la moralité ; elle en fournit à la fois le fondement, la réalité et la sphère. La liberté est l'opposé de la nature physique.

Mais cette raison pratique pure, cette liberté, cet impératif catégorique existent-ils réellement ? Toutes ces idées se supposent mutuellement. La moralité suppose le devoir et la loi, le devoir suppose la volonté, la volonté suppose la liberté, et réciproquement l'idée de liberté n'acquiert de réalité que par l'admission et la supposition de la loi morale. Essayer de prouver l'existence de l'une de ces idées par l'existence de l'autre, ce serait tourner dans un cercle, sans pouvoir jamais en sortir. Ainsi la loi morale et la liberté ne peuvent être *prouvées*, c'est-à-dire, déduites de quelque chose d'antérieur ; la philosophie ne peut que reconnaître leur existence. L'analyse des idées morales s'arrête à l'*impératif catégorique*, qui se manifeste dans la conscience comme un fait absolu, immédiat, incompréhensible, mais réel. Telle est la conclusion de la métaphysique morale de Kant (*Grundlegung zur Metaphysik der Sitten*), résultat qui établit irréfragablement l'*autonomie*, la souveraineté de la raison, et qui fonde l'indépendance de la morale en l'élevant au-dessus de l'expérience et de la dialectique. Ces grands résultats demeureront aussi long-temps qu'il sera question de morale, et suffiraient seuls pour assurer l'immortalité du philosophe de Koenigsberg. Par là s'est surtout démontrée l'excellence de la méthode critique, qui a toute la subtilité du scepticisme avec plus de science et de bonne foi. C'est par cette voie seulement que la spéculation, proclamant d'un côté ce qu'il y a d'immédiat et d'absolu dans la raison, et reconnaissant, de l'autre, les limites de la raison pratique, a pu arriver à une idée de moralité aussi sublime.

Après avoir reconnu tout ce que Kant a rendu de services à la morale, nous devons signaler les fautes qu'il fit dans

l'application de ces principes. Plusieurs de ses disciples, et particulièrement Fries, ont reconnu que leur maître fonde sa critique sur des faits psychologiques mal observés, au lieu de l'établir sur une anthropologie exacte; cette circonstance est la principale source des erreurs et des illusions qu'on a signalées dans son système. On peut aussi lui reprocher d'avoir moins bien réussi à montrer l'existence de la liberté dans la raison pratique. Il est vrai que, dans la critique de la raison pure, il a, avec une grande précision, fait ressortir la possibilité de la liberté, par la distinction du phénomène et de l'être, de la nature et de la liberté; mais dans la raison pratique, cette puissance n'est, selon Kant, que la faculté de se déterminer soi-même, une propriété de notre nature intime, un fait psychologique, et non cette liberté transcendante qui est nécessaire pour fonder la morale, puisqu'elle seule est indépendante de la nature, tandis qu'une liberté psychologique est dans la nature même.

Une autre faute capitale de la morale de Kant, c'est qu'il a considéré la volonté comme déterminée *à priori* par la raison pratique, indépendamment de tout but et de toute valeur, des choses ou des objets; de sorte que l'*impératif catégorique*, le principe de morale fondé sur la raison pratique de Kant, n'est à son tour qu'un principe purement *formel*, aussi destitué de matière, de valeur intrinsèque, que le principe de la perfection de Wolf et de Leibnitz. Ainsi Kant, à force de vouloir préserver la morale de l'eudémonisme et de l'empirisme, risqua de retomber dans l'ancien dogmatisme.

Les détails dans lesquels nous allons entrer sur la marche des spéculations de Kant, prouveront ce que nous venons d'avancer. La première proposition de la *Critique de la raison pratique* (p. 38) est ainsi conçue : « Tous les principes pratiques qui supposent un objet de la *faculté appétitive* (*Begehrungs-Vermögen*), comme raison déterminante de la

volonté, sont empiriques et ne sauraient devenir des lois pratiques. » Et il ajoute : « Un objet qui est hors de la volonté ne peut devenir une raison déterminante pour la faculté appétitive, qu'autant qu'il fait naître en elle le *plaisir* ou le *déplaisir* (*Lust* et *Unlust*); or, comme le plaisir ou le déplaisir, que peut apporter une perception quelconque, ne saurait être déterminé *à priori*, un motif fondé sur un objet hors de la raison est toujours empirique. » Ainsi tous les principes pratiques réels sont empiriques et subordonnés en conséquence au principe général de l'amour de soi. De là la distinction que Kant a établie entre la *faculté appétitive inférieure* (appétit concupiscible), qui a pour objet le bien-être, et la *faculté appétitive supérieure*, qui est gouvernée par l'*impératif catégorique*; et il ne tient aucun compte des penchans naturels de l'homme, ou il les regarde comme appartenant à la faculté appétitive inférieure. Il arrive ainsi à cette conclusion, que les maximes d'un être raisonnable ne peuvent devenir des lois pratiques qu'autant qu'on fait abstraction de tout objet et de toute matière, et qu'on n'en conserve que la forme. Aussi l'impératif catégorique n'est qu'un principe formel qu'on peut rendre par ces mots : *Agissez de telle manière que la maxime de votre volonté puisse devenir toujours le principe d'une loi universelle.*

Le zèle de Kant contre l'eudémonisme l'a entraîné dans une grave méprise psychologique. Voulant le détruire jusque dans sa racine, il bannit du domaine de la morale toute idée de plaisir et de désir, et méconnut que la raison peut désirer quelque chose *à priori*, qu'elle peut aspirer à un bien dont elle trouve l'idée en elle-même, sans l'intervention de l'expérience sensible. Il a laissé ainsi une lacune entre la raison théorique, qui ne s'occupe que de l'être absolu, et la raison pratique, qui prétend se déterminer par elle-même. Il fallait, pour les lier entre elles, admettre la faculté de reconnaître la valeur absolue des choses ; par là seulement la rai-

son pratique ou morale acquiert un but, une valeur, un objet; par là seulement se constitue la moralité des actions, et le principe de l'impératif catégorique se transforme en cette loi: *Tu aspireras à ce que la raison reconnaît pour le souverain bien, à ce qui a une valeur absolue.*

En définitive, les services que Kant a rendus à la science sont plus négatifs que positifs, en ce qu'il en a banni une foule d'abus et d'erreurs, sans édifier lui-même un système qui puisse se suffire. Les reproches qu'on a faits à sa morale, d'être trop sévère, et d'avoir trop peu d'égards à la nature de l'homme, sont peu fondés, puisque toute morale idéale ou rationnelle est nécessairement sévère. La principale objection qu'on puisse faire à Kant, c'est qu'il est impossible de fonder sur un principe qui n'est qu'une forme, une science qui doit se composer de forme et de matière. Un système élevé sur une telle base manquera de réalité, ou la réalité n'y aura été introduite que par une voie illégitime. Le premier principe de Kant n'est pas le principe le plus élevé, parce que, pour devenir applicable, il suppose un principe antérieur, qui détermine la valeur des choses et le but de l'activité morale.

Le principe purement *formel* de Kant exprime seulement qu'il faut agir conformément à la raison, mais il ne dit pas ce qui est raisonnable, et pourquoi il faut agir ainsi. Il y a donc au-dessus de ce prétendu premier principe une loi qui détermine la valeur et la fin des actions.

Mais ce n'est pas là le seul inconvénient du système de Kant. L'application de son premier principe à la vie dut nécessairement le faire retomber dans le dogmatisme moral, et toute sa déduction des devoirs n'est ainsi qu'un échafaudage de notions et de propositions logiquement enchaînées, qui sont nécessairement aussi vides de réalité que le principe sur lequel elles sont fondées. Tout le domaine de la vie morale s'y trouve mesuré et ordonné d'après des lois, qui ne sont

que le produit de la réflexion de l'entendement, et toutes les actions humaines y sont soumises à la même nécessité. La morale ne devient ainsi qu'un code de lois qui impose des devoirs et qui méconnaît l'essence de la vertu, parce qu'elle en méconnaît la source ; morale étroite et pédantesque, étrangère à tout ce qu'il y a dans la vie de grand et de noble, de délicat et de sublime ; étrangère à tous les enthousiasmes et à tous les dévouemens, à tous les mouvemens de la pitié, du patriotisme, de l'amour et de l'amitié, parce qu'elle regarde tous les penchans, toutes les passions, quelque noble que soit leur objet, quelque pure que soit leur source, comme empiriques et comme destituées de toute moralité.

Kant sentait lui-même ce que son principe avait d'insuffisant dans son application, et pour y suppléer il était impossible qu'il ne tombât à son tour dans ce même empirisme qu'il mettait tant de soins à éviter. Comment sans lui, en effet, remplir le vide de ces formules logiques dont se composait son système ? Ainsi, par exemple, pour prouver qu'il ne faut pas *négliger de cultiver ses talens naturels*, Kant donne pour raison que ces *talens peuvent devenir utiles à toutes sortes d'égards* (*Fondemens de la métaphysique des mœurs*, page 60) ; et au même endroit il dit que *la bienfaisance est un devoir, parce qu'il peut arriver si souvent qu'on ait besoin de l'amour et de l'intérêt des autres, et qu'en pratiquant le contraire, on se priverait de l'espoir de l'assistance d'autrui.* Ainsi Kant n'a pas seulement recours à l'expérience pour construire son système des devoirs, mais il va jusqu'à s'appuyer sur l'égoïsme.

Par une autre inconséquence, Kant, pour remplir le vide de son dogmatisme, eut aussi recours aux *idées rationnelles* ; il admit dans son système des idées qui ont évidemment leur source dans le sentiment ou dans la conscience morale, qu'il rejetait dans le principe. De ce genre sont les idées de l'*homme*

comme but en soi (*der Mensch als Zweck an sich*), de la *dignité de l'homme*, etc. Kant se trompait lorsqu'il prétendait déduire ces idées de son premier principe; et quoique ce fût précisément à elles que la morale de Kant dut son influence, elles ne s'y étaient introduites qu'arbitrairement et par une inconséquence manifeste.

Kant rejetait tout motif moral tiré de l'objet de l'action; tout motif de bonheur, de prudence, de compassion, de bien public, etc.; il voulait que la volonté se déterminât par elle-même sans autre mobile de sa détermination que la légalité de l'action, résultant de sa conformité avec la raison. Ce manque de motifs ajoute beaucoup à la pureté et à la sévérité de sa morale; mais si, d'un côté, la vertu gagne en dignité par son indépendance des penchans de la nature physique, d'un autre côté, n'étant point fondée sur la nature intime et spirituelle de l'homme, les motifs de toute espèce en étant exclus, elle n'est plus qu'un triste devoir, qui ne saurait être rempli qu'avec répugnance et contrainte. Le plaisir même ou la moindre satisfaction qui se mêlerait à une bonne action, en diminuerait le mérite et la pureté. Ainsi l'amour de la vertu est un amour ordonné, imposé, ce qui implique contradiction.

Pour suppléer à ce manque de motifs moraux puisés hors de la raison pratique, Kant eut recours aux idées d'*estime* et de *sentiment moral*, pour servir d'intermédiaires entre la loi et le désir. De la conscience que nous avons de pouvoir nous élever au-dessus de nos penchans, au-dessus de tous les motifs impurs, de dompter nos passions, naît le sentiment de notre dignité et l'estime de nous-mêmes. Ainsi naît en nous le sentiment moral positif, le seul par lequel nous puissions connaître, *à priori*, ce qui est bien; c'est le seul motif absolu pour des êtres bornés. Mais ces idées, quelque élevées qu'elles soient, ne suffisent point, puisqu'elles ne sont point fondées sur la faculté immédiate de la raison de juger

de la valeur absolue des choses. Le sentiment moral de Kant n'est point immédiat, puisqu'il naît de la réflexion, et le sentiment que l'homme a de sa dignité n'est point puisé à sa véritable source. D'ailleurs le motif fondé sur le sentiment moral du criticisme, ou sur l'estime de la dignité humaine, laisserait en dehors de la morale un grand nombre de relations sociales; ce n'est point, par exemple, par suite du sentiment de notre dignité que nous nous livrons à la piété filiale, à l'amour de nos enfans, à l'amitié, à la bienfaisance, mais c'est en cédant aux plus doux penchans de notre nature.

Mais c'est surtout dans ses rapports avec le bonheur et la religion que le système de morale de Kant se montre erronné et incomplet. Il en exclut entièrement la félicité; il ne veut pas que le souverain bien soit le but de toutes nos actions, et pour bannir à jamais l'égoïsme, il ne se contente pas de dire qu'il ne faut pas faire le bien parce qu'il peut avoir le bonheur pour conséquence, qu'il faut faire le bien pour le bien; il va jusqu'à déclarer « que la vertu ne rend pas l'homme heureux, que son but n'est pas la félicité; mais qu'elle rend l'homme digne du bonheur, et parce qu'il en est digne, il en acquiert le droit, et il peut s'y attendre avec certitude. » Mais dans ces propositions presque tout est arbitraire, et l'on ne voit pas comment la félicité peut devenir une suite de la vertu, puisque, dans le système, ces deux idées sont si sévèrement séparées, qu'elles doivent s'exclure. Lorsqu'au contraire on reconnaît l'harmonie de la vertu et du bonheur, en les faisant découler d'une seule et même source, de la nature morale de l'homme, alors la félicité et la vertu, se supposant mutuellement, seront toujours dans un parfait accord. On ne doit pas cultiver la vertu pour devenir heureux, mais on sera heureux par cela même et à mesure qu'on aura été vertueux.

Une autre conséquence de cette doctrine de Kant, c'est

qu'elle détruit la religion comme science. Selon lui, en effet, la religion aurait sa source dans le besoin que la nature a du bonheur. Le sentiment qu'il est digne de la félicité en fait naître dans l'homme l'imperturbable attente, et cette attente, qui n'est jamais entièrement remplie sur la terre, ce désir du bonheur, qui n'est jamais entièrement satisfait, quelques efforts que l'homme fasse pour le mériter, donne naissance à la croyance d'un Dieu rémunérateur et d'une seconde vie, continuation et conséquence de celle-ci. Outre que cette déduction est loin d'épuiser toutes les idées religieuses, et que la religion, cessant d'être le produit d'une loi immédiate, ne s'y trouve fondée que sur un besoin de la nature inférieure de l'homme et sur la réflexion de l'entendement, la morale perd de sa dignité et de sa vie, lorsque la religion, au lieu d'être sortie avec elle d'une seule et même source, de la conscience humaine, n'est plus qu'un complément de la morale. Par sa séparation de la religion, la morale a gagné, il est vrai, en pureté et en indépendance, et cette indépendance, il faut la maintenir pour écarter à jamais le mysticisme et l'obscurantisme; mais cette indépendance demeure intacte, alors même que la morale et la religion sont déduites de la même source. L'une et l'autre se fondent primitivement sur la foi intellectuelle, sur la raison; mais comme sciences, il est nécessaire de les cultiver et de les développer indépendantes l'une de l'autre. Bien qu'unies étroitement dans l'application, elles doivent rester séparées dans la théorie. Dans la vie, la morale doit être religieuse, la religion morale; mais dans la science, il faut les maintenir indépendantes l'une de l'autre. C'est cette espèce de mésintelligence que Kant établit entre la morale et la religion, jointe à l'entière suppression du sentiment, qui suscita à son système ses premiers et ses plus formidables ennemis. Son plus puissant adversaire, Fréd. Henri Jacobi, saisit précisément ce point si négligé par Kant, et l'influence que la philosophie de

Schelling exerça plus tard, fut due principalement à la part qu'elle fit à l'imagination et au sentiment. Dans ces derniers temps, les partisans de Kant ont reconnu ce qu'il y avait à cet égard de faible dans la doctrine de leur maître, et tout ce qu'il y a eu de philosophes indépendans s'est appliqué surtout à combattre ce qu'il y avait d'extrême et d'exagéré dans les deux systèmes opposés.

Disciples de Kant.

Les principaux ouvrages de Kant sur la philosophie morale sont : *Fondemens de la métaphysique des mœurs*[1]; *la Critique de la raison pratique*[2]; *les Élémens de la théorie de la vertu*[3]. Le succès extraordinaire de la philosophie de Kant était dû principalement à sa partie morale, le foyer et le principal résultat de sa spéculation. Aussi fut-ce surtout à développer cette partie que s'appliquèrent ses disciples. Pour pouvoir bien apprécier leurs travaux à cet égard, il faut diviser les moralistes kantiens en deux classes: celle des kantiens purs et celles des kantiens libres. Ces derniers, qui n'adoptaient de Kant que la méthode critique, méritent un examen plus approfondi ; tandis qu'il suffira d'indiquer le caractère général des premiers, qui non-seulement suivirent la méthode de leur maître, mais encore s'en servirent avec les mêmes formes, et exposèrent les mêmes résultats.

Le plus remarquable des kantiens purs, quant à la morale, est Chrétien-Erhart *Schmid*[4]. Il fut le premier qui embrassât la philosophie de Kant hors de Kœnigsberg, et

1 *Grundlegung zur Metaphysik der Sitten*; Riga, 1785.

2 *Kritik der praktischen Vernunft*, cinquième édition; Riga, 1818.

3 *Anfangsgründe der metaphysischen Tugendlehre*; deuxième édition, 1803; à quoi il faut ajouter : *Anfangsgründe der metaphysischen Rechtslehre* : Élémens de la théorie du Droit philosophique, 1803.

4 L'auteur du travail que nous reproduisons ici, est le fils de ce philosophe.

qui se déclarât publiquement pour elle dans ses écrits[1]. Il osa le premier exposer un système complet de morale d'après les principes de Kant; il l'osa lorsque Kant lui-même n'avait encore qu'imparfaitement énoncé ces principes dans les deux premiers des ouvrages que nous venons de citer. Tout ce qu'il était possible de faire pour la morale, d'après Kant, Schmid l'a fait dans un *Essai de philosophie morale*[2]. Il surpassa même son maître pour la clarté de l'expression, la précision des idées et la sévère ordonnance de l'ensemble. La *Critique de la raison pratique* (ou comme on dirait aujourd'hui un examen de l'origine des idées morales), base et fondement du système, est suivie d'une métaphysique des mœurs, renfermant les principes purement rationnels de la morale, et de laquelle l'auteur déduit les devoirs de l'espèce humaine. C'est là qu'il applique ces principes avec une logique et une sévérité dont Kant est demeuré loin, même dans ses *Élémens de la théorie de la vertu*. On peut regarder l'ouvrage de Schmid comme l'expression la plus parfaite et la plus précise de la morale kantienne, c'est dire en même temps qu'il en a tous les défauts.

Les autres écrivains de cette classe, et les plus distingués encore, tels que *Kiesewetter*[3], *Jakob*[4], *Tieftrunk*[5], *Heidenreich*[6], *Snell*[7], *Mutchelle*[8], *J. S. Beck*[9], *Henrici*[10],

1 *Kritik der reinen Vernunft im Grundrisse*: Précis de la critique de la raison pure, 1786; et Dictionnaire pour l'intelligence des écrits de Kant, 1788.

2 *Versuch einer Moralphilosophie*, quatrième édition, 1802; 2 vol. in-8.°

3 *Ueber den ersten Grundsatz der Moralphilosophie*, 1790, deux vol. Kiesewetter a eu outre publié un excellent résumé de la philosophie de Kant, dont la quatrième édition a paru à Berlin, 1824; sous le titre: *Darstellung der wichtigsten Wahrheiten der kritischen Philosophie.*

4 *Philosophische Sittenlehre*, 1794.

5 *Philosophische Untersuchungen über die Tugendlehre*, deux volumes, 1798; et *Grundriss der Sittenlehre*, deux volumes, 1805.

6 *Propädeutik der Moralphilosophie*, trois volumes, 1794.

7 *Hauptlehren der Moralphilosophie und philosophischen Religionslehre*, deux volumes, 1805—1807.

8 *Ueber das Sittlich-Gute*, 1788.

9 *Commentar zu Kant's Metaphysik der Sitten*, 1798.

10 *Versuch über den ersten Grundsatz der Sittenlehre*, 1799.

Ch. F. Michaelis [1], etc., ont si peu un caractère propre, qu'il suffira de citer leurs noms. Cependant nous devons signaler une division parmi les kantiens purs; les uns, plus conséquens avec eux-mêmes, et plus rigoristes, niaient qu'il y eût des actions indifférentes (*adiaphora*), et excluaient entièrement la félicité comme but; les autres, plus *latitudinaires*, saisissant plus la lettre que l'esprit de la doctrine, admettaient des actes indifférens, et ne condamnaient pas absolument la recherche du bonheur, comme prix de la vertu. La question de *l'indifférence* morale fut traitée avec le plus de soin par Schmid dans un écrit [2] où il professait un rigorisme absolu, qui non-seulement ne reconnaissait pas d'actions *moralement* indifférentes, mais selon lequel il n'y avait pas même d'actions *légalement* indifférentes. Selon lui, non-seulement il n'y a rien d'indifférent dans nos actions, sous le rapport de l'intention de l'agent (indifférence morale), mais encore il n'y a pas d'action qui ne soit soumise à une loi expresse. Il se mettait ainsi en opposition avec Kant lui-même, qui, en dépit de ses propres principes, et tout en niant l'indifférence morale, admettait cependant des indifférences légales, c'est-à-dire des actions qui ne sont déterminées par aucune loi morale, ou qui ne sont déterminées qu'en partie, et en partie laissées à la volonté arbitraire de l'homme [3]. Ainsi Kant fut lui-même le chef des *Adiaphoristes* en morale, parmi lesquels se rangèrent entre autres Jakob, Reinhold, Tieftrunk, Staudlin et beaucoup d'autres, et qui ont pour eux tout ce qui n'est pas philosophe, puisque tout le monde s'accorde avec Kant à trouver fort indifférent de se nourrir de chair ou de poisson, si l'une ou l'autre convient également au goût et à la santé, ou de mettre

1 *Ueber die sittliche Natur und Bestimmung des Menschen*, deux vol., 1796—1797.

2 Adiaphora, examinés sous le rapport scientifique et sous le rapport historique. Iéna, 1809.

3 *Tugendlehre*, page 52.

d'abord en avant le pied gauche ou le pied droit. Tandis que les rigoristes n'admettaient en morale que des actions ordonnées ou défendues, les latitudinaires, Kant à leur tête, reconnaissaient en outre des actions licites et des moyens licites. Selon eux, il y avait deux sortes d'actes moralement indifférents; savoir : des actions opérées dans un but commandé, par des moyens laissés au libre choix de l'agent, et des actions ayant pour objet une chose permise. Ce fut une question de savoir si la félicité était un but licite, et les kantiens se partagèrent encore en deux classes à cet égard. Les uns niaient absolument que la félicité fût un but permis; les autres regardaient comme indifférent, comme licite d'aspirer au bonheur. Fries était de ce dernier parti. Selon lui, la félicité idéale coïncidait avec la vertu, et la question était résolue par là même. Un autre partisan de Kant, Salomon Maimon, qui voyait la chose de la même manière, mérite une mention particulière. Maimon [1] n'avait pas embrassé les doctrines de Kant dans toute leur étendue; il regardait la *Critique* comme n'ayant pas atteint son but, et penchait vers le scepticisme. Mais il appartient à cette école en ce qu'il employait le langage technique introduit par Kant, et surtout en ce qu'il se servait de la méthode critique pour fonder sa philosophie. Maimon, il est vrai, n'a point traité la morale dans un ouvrage spécial; mais il a exposé ses principes à cet égard dans ses *Recherches critiques sur l'esprit humain* [2]. Il avait reconnu la plupart des défauts de la morale selon Kant, et chercha à y remédier. Il crut trouver la source principale de ces erreurs dans la faute qu'avait faite la *Critique* de Kant, de prendre pour point de départ les notions du sens commun, sujet à tant d'illusions psycho-

1 Salomon Maimon, philosophe juif, né en 1753 à Neschwitz, en Lithuanie, et mort en 1800.

2 *Kritische Untersuchungen über den menschlichen Geist, oder das höhere Erkenntniss- und Willensvermögen.* Leipzig, 1797, in-8°.

logiques, et suivit lui-même une marche plus scientifique. Le résultat le plus important des recherches psychologiques de Maimon fut la découverte d'un sentiment de plaisir, effet immédiat de la connaissance pure et indépendante de la sensualité. Car de même qu'il y avait, selon lui, une faculté de connaître supérieure et une faculté de connaître inférieure, il y a aussi une faculté appétitive supérieure et une faculté appétitive inférieure, selon que le sentiment du plaisir, toujours dépendant de la connaissance, procède de l'activité de la faculté de connaître supérieure ou inférieure.

En conséquence, un principe de morale purement formel ne pouvait lui suffire, de même qu'un principe purement matériel ne lui convenait pas. Selon lui, il fallait admettre à la fois des principes de l'une et de l'autre espèce, les uns devant former la *causa formalis*, les autres la *causa efficiens* et *finalis* de nos actions. C'est-à-dire, à côté du principe de morale fondé sur la nature même de la raison pure, qu'il appelle *cause formelle*, il plaça le principe de la perfection comme *cause efficiente*, et le principe ou le motif du bonheur comme *cause finale*, en supposant que ces trois principes avaient en dernière analyse un même but, un même objet. Le principe suprême de la morale de Maimon n'est pas la forme de la loi, mais son universalité; conséquemment sa maxime est : agis de telle manière que ta volonté puisse être regardée comme universellement valable (*allgemeingültig*). Et tandis que Kant faisait consister le bien absolu dans la conformité de l'action avec la loi, et que par conséquent il le faisait dépendre de la loi, Maimon soutint une opinion tout opposée; car pour lui le bien était tout ce qui, par un sentiment, peut devenir l'objet d'un désir; et le bien absolu, tout ce qui peut être l'objet de la faculté appétitive, par suite d'un sentiment déterminé uniquement par la faculté appétitive *à priori*. Il est absolu, parce qu'il ne dépend de rien hors du sujet. Le sage de Kant agit sans

autre motif que celui de se conformer à la loi ; le sage, selon Maimon, est encore mû, en obéissant à la loi, par le plaisir inséparable de l'exercice d'une volonté vertueuse. Il y a un parfait accord entre la vertu et la félicité. Notre philosophe distingue avec soin cette félicité, due au libre exercice de la volonté, du bonheur qu'on peut devoir à la nature et au hasard. Cette félicité, fruit de la vertu, est une chose propre à l'homme ; c'est cet état, produit par l'exercice des facultés intellectuelles et morales, dont on ne peut que désirer la durée. Le véritable bonheur ne peut être le résultat que de la connaissance et de la vertu. Voilà ce que Maimon a fort bien démontré ; mais il professait en métaphysique des erreurs qui eussent beaucoup nui à sa morale, s'il avait cherché à l'exposer scientifiquement. La principale de ses erreurs, c'est de n'avoir pas assez nettement distingué la connaissance *idéale* (fondée sur les idées rationnelles) de celle qui se fonde sur les idées de l'entendement ou sur la réflexion. La raison n'est pour lui que la faculté de conclure, c'est-à-dire de connaître les rapports et la liaison des choses, et non une faculté supérieure à l'entendement. Cette circonstance aurait eu pour sa morale l'inconvénient par lequel pèche également celle de Kant, de se composer uniquement de notions, et d'exclure ces idées fondées sur le sentiment moral, et que la raison forme par sa propre puissance, en vertu de sa nature même. La liberté morale n'est d'ailleurs, selon Maimon, qu'une liberté psychologique ; elle n'est pas seulement l'indépendance des lois de la nature, mais l'activité de la raison ou l'empire de soi-même. Or, comme d'après cette définition l'homme ne serait libre qu'en agissant selon le commandement de sa raison, qu'en exerçant cet empire sur lui-même, c'est-à-dire, qu'en faisant le bien, il s'ensuivrait qu'il n'est pas libre en agissant d'une autre manière ; les bonnes actions seules pourraient lui être imputées, comme seules libres, et il serait innocent des mauvaises, qui

auraient des causes physiques? Si l'homme vertueux est seul réellement libre, si la liberté manque à celui qui fait le mal, ce dernier ne saurait être responsable de ses actions, ayant obéi à une influence qui a détruit sa liberté.

Les kantiens libres peuvent être à leur tour divisés en deux classes. Les uns, comme Reinhold, Fichte, Schelling, Hegel, s'en tinrent plus à la forme de la doctrine de Kant qu'à la méthode, et en développant de plus en plus cette forme, ils s'éloignèrent toujours plus de la *Critique*, et s'égarèrent en toutes sortes de systèmes dogmatiques et de vaines spéculations. Les autres, qui conservèrent plus la méthode de Kant que le fond de son système, sont les véritables soutiens du criticisme; ils tentèrent une critique nouvelle, et cultivèrent la science dans l'esprit de Kant. De ce nombre est, outre Maimon, le professeur Fries, dont les travaux appartiennent à ces derniers temps. Avant de nous en occuper, ainsi que de quelques autres nouveaux kantiens, comme Krug et Gerlach, nous allons exposer la *Philosophie morale* de Jacobi.

Nouvelles et Variétés.

L'opinion publique en Bavière et principalement à Munich.

L'Inland, journal bavarois, rédigé avec talent et indépendance, contient le fait suivant qui peut donner une idée de la situation des esprits en Bavière, relativement à la liberté de la presse : « Long-temps on a calomnié la capitale; hier elle a dignement répondu. On jouait le *Don Carlos* de Schiller. Un silence solennel régnait dans la salle durant l'entretien de Philippe II avec le marquis de Posa. Le jeu admirable d'Esslair avait enchaîné l'attention du public; Hœlken avait à peine été remarqué, quand il adressa ces mots sublimes à Philippe II : « Oui, par le Tout-Puissant! oui, oui, je le répète, rendez-nous ce que vous nous avez pris. Généreux autant que puissant, permettez que le bonheur de l'humanité découle de votre corne d'abondance. Des intelligences mûrissent dans votre univers. Rendez-nous ce que vous nous avez pris. Devenez le roi de millions de rois. Oh! si l'éloquence des milliers d'hommes qui vivent, ainsi que moi, dans ce grand instant, pouvait se répandre sur mes lèvres et faire une flamme de l'éclair que je vois briller dans vos yeux! Renoncez à cette idolâtrie contre nature dont vous êtes l'objet et qui nous anéantit. Devenez pour nous le modèle de ce qui est éternel et vrai! jamais, jamais mortel ne fut dans une position aussi favorable, aussi divine pour en user. Tous les rois de l'Europe rendent hommage au nom espagnol; donnez l'exemple aux rois de l'Europe; un trait de plume vous suffit pour changer la face de l'univers : *donnez-nous la liberté de la pensée!* »[1]

1 Le roi de Bavière assistait à la représentation. L'*Hespérus* dit qu'il quitta sa loge.

« A peine ces dernières paroles furent-elles prononcées, que des milliers de bravos se firent entendre, et témoignèrent de l'enthousiasme qui animait tous les cœurs. Ce que Schiller avait senti, il y a bien long-temps déjà, trouvait de l'écho dans le cœur des loyaux habitans de Munich. Sans doute il arrive tous les soirs qu'on applaudisse un acteur; mais combien hier au soir le cas était différent! Ce n'était pas l'acteur, c'étaient les paroles qu'on applaudissait. Elles exprimaient avec tant de vivacité le vœu de tous les Bavarois, elles dépeignaient d'une manière si vraie la cause de nos douleurs et l'objet de nos désirs! Si jamais l'opinion publique s'est manifestée, ce fut hier. Elle n'a pas parlé par des organes, elle a parlé elle-même directement au moment où l'enthousiasme était irrésistible. Les ennemis de la lumière avaient représenté Munich comme une cité où la vie constitutionnelle n'était pas encore mûre; ils avaient prétendu qu'à Munich l'éducation politique était encore dans l'enfance, et que l'on y était indifférent pour la liberté de la presse et la liberté de la pensée; en un mot, ils avaient mis la capitale bien au-dessous des provinces. Mais hier les habitans de Munich ont solennellement protesté contre cette injure. Ils ont montré que pour l'amour de la liberté légale, pour le désir d'une vie active et intellectuelle, il n'y avait aucune différence entre l'ancienne et la nouvelle Bavière (le cercle du Rhin). On ne s'y laissera plus tromper, quand même un honorable député soutiendrait à la chambre, que dans le cercle de l'Isar qu'il représente, on est indifférent à tout ce qui regarde la presse. Si le représentant de Munich prend la défense de la censure avec toute l'éloquence qui lui est propre, on ne croira pas que ce soit aussi l'opinion de ses commettans. Non, les Munichois ont d'autres vœux que ceux qu'on leur attribue. Mais puisse la soirée d'hier n'être pas perdue! puisse le gouvernement ne pas s'éblouir plus long-temps; puisse-t-il se convaincre que la nation entière désire la liberté, dans la

capitale comme dans les provinces? puisse-t-il nous rendre ce qu'il nous a pris : puisse-t-il nous rendre la liberté de la pensée, la liberté des opinions!

Cet article, signé de M. Lucius, était en date du 8 Juin 1831. Le 13 du même mois, l'*Inland* parut, entouré d'une bande d'azur, en signe d'alégresse. Voici le commencement de ce numéro:

"*Vive le Roi!* L'ordonnance de censure du 28 Janvier est rapportée. De son propre mouvement, le noble monarque a surpris par ce présent sa fidèle nation. Tous les efforts contraires des obscurantistes ont été inutiles. La cause de la constitution est victorieuse, le principe rétrograde est vaincu. Puisse la Bavière fleurir sous l'égide de ses institutions; puisse le roi vivre dans l'amour de son peuple!"

Pendant que M. O. L. B. Wolff traduit de l'anglais le théâtre des Indous, M. Bolzenthal enrichit la littérature de sa patrie en traduisant l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, ouvrage qui a mérité à Augustin Thierry une si brillante réputation en France. Nos voisins ont aussi recours aux ouvrages de nos mathématiciens : M. Hartmann a traduit la statique de M. Poinsot. M. Louis Lax a traduit les souvenirs, épisodes et caractères de la révolution et de l'empire, par Charles Nodier; M. John, le traité d'Orfila sur l'art de traiter les personnes empoisonnées et asphyxiées.

— *Célibat des prêtres.* Les réclamations de la part des prêtres et des chrétiens catholiques contre le célibat obligé se multiplient en Allemagne. Près de 80 prêtres du diocèse de Trèves viennent de signer une nouvelle pétition adressée à leur évêque, et demandant l'abolition du célibat.

— *Population de la Suède.* D'après le recensement fait en 1828, la population de la Suède est de 2,848,062 ames, dont 77,073 à Stockholm.

— *Norwège.* Le nombre des indigens de ce royaume, qui en 1828 ont reçu des secours publics, est 33,654, dont 6483 habitent les villes. Les contributions pour les pauvres se sont élevées à la somme de 77,621 écus (*Species-thaler*), à quoi il faut ajouter un revenu permanent de 22,143 écus provenant de fondations charitables.

Dans la même année il y a eu en Norwège 34,739 naissances et 21,193 morts; par conséquent la population s'est accrue de 13,546 ames.

Bulletin bibliographique.

HISTOIRE.

Geschichte von Preussen, etc. : Histoire de la Prusse, depuis son origine jusqu'à nos jours, par *Ch. Panse* ; 4 vol. in-8.° Berlin, 1830. Prix : 16 fr.

Lorsqu'on voit le goût des études historiques se ranimer en faveur des divers États de la Prusse, on peut se demander si le moment est venu d'écrire une histoire complète de ce royaume, ou s'il ne vaut pas mieux attendre des matériaux qui nous manquent pour élever plus tard un monument solide. L'historien qui se propose de tracer un tableau dont l'exactitude soit incontestable, adoptera sans doute cette dernière opinion : la première prévaudra si l'on se borne à présenter, sous une forme agréable, aux lecteurs d'un esprit cultivé, un fidèle aperçu des recherches qui ont été faites jusqu'à ce jour.

L'auteur de l'histoire que nous annonçons, promet de nous expliquer, dans un ouvrage à part, les règles qui ont présidé à sa composition. Il nous prévient qu'avant de retracer les destinées de la Prusse, il s'est attaché à bien connaître les divers élémens dont elle se compose. Ce point une fois admis, la critique n'a plus qu'à se demander s'il a bien rempli son dessein. En répondant affirmativement à cette question, nous devons signaler l'inconvénient qui résulte de la méthode qu'il a suivie. Se trouvant à l'étroit dans le cadre que présentent les premiers temps de la Prusse, il en sort pour décrire des événemens étrangers qui ouvrent un horizon plus vaste au lecteur. Ce défaut se fait sentir dans les deux premiers volumes, où l'auteur retrace la fondation de la puissance impériale pendant le règne de Maximilien I.er, la prépondérance de la monarchie espagnole sous les rois catholiques, le combat de Bosworth et l'administration de Henri VIII. Cette méthode, qui consiste à élargir le cercle des événemens peu importans pour leur donner un intérêt général,

nous paraît déplacée dans une histoire spéciale dont le principal mérite est de renoncer à l'éclat des circonstances accessoires, et d'intéresser le lecteur par l'exposition claire des faits les plus minutieux. Tel est le genre de talent qu'on remarque dans l'ouvrage intitulé : *De l'histoire et de la constitution ancienne de la Marche de Brandebourg, et en particulier de l'ancienne et de la moyenne Marche.*

Les événemens étrangers se perdent et disparaissent entièrement à mesure que l'ouvrage avance. Le talent historique de l'auteur paraît au jour dans le troisième volume, où il expose d'une manière très-satisfaisante la position de l'électeur Joachim II en face des deux communions chrétiennes, son intervention chancelante et les raisons qui le déterminent à prendre un parti décisif. Il représente l'acquisition de la Prusse comme l'une des principales conséquences de la réforme. Le quatrième volume, qui est le meilleur, s'ouvre par un tableau intéressant de la Marche au commencement de la guerre de trente ans. On y voit les divers États prussiens tantôt divisés, tantôt unis ou indifférens à l'intérêt commun; le progrès des lumières favorisé par la réforme; l'esprit public arrêté dans les entraves de la superstition et de l'ignorance; le contraste d'une société noble et polie, jouissant en paix des avantages de la fortune, avec la rudesse des anciennes mœurs; la dissipation et le luxe à côté du mal-aise et du désordre de la vie domestique. Ces contrastes, présentés sous des couleurs vives et frappantes, se gravent aisément dans la mémoire; et le tableau de l'administration, du commerce et de l'industrie n'est pas moins intéressant que celui de la vie domestique et sociale. Le récit de la guerre de trente ans n'occupe pas trop de place, et la plus grande partie du volume est consacrée au grand-électeur. L'auteur nous peint les dispositions qui l'animent au moment où il reçoit son héritage, ses concessions nécessaires au milieu des circonstances critiques où il se trouve; son habile politique pendant la guerre entre la Pologne et la Suède, qui lui assure la souveraineté de la Prusse. Il apprécie le zèle avec lequel l'électeur s'occupe de la prospérité intérieure de ses États. Il trace un tableau animé du système politique de l'Europe, de la position personnelle de l'électeur,

de ses projets, de ses espérances, et ces développemens prouvent le talent remarquable avec lequel il sait exposer les considérations politiques qui forment le principal mérite de son ouvrage.

Geschichte der neueren Zeiten: Histoire des temps modernes, par *Ch. Ferdinand Schulze*. Permier et second volumes. Gotha, chez Perthes, 1827—1829. Prix : 22 fr. 75 c.

Parmi les ouvrages qui ont pour but de répandre avec promptitude et succès la connaissance des événemens les plus remarquables de l'histoire, la galerie historique de K. F. Lossius, continuée par C. F. Schulze, a su mériter l'approbation de tous les critiques. Les deux volumes ci-dessus mentionnés continuent l'ouvrage de Lossius jusqu'à l'année 1789. Des idées nouvelles, des conclusions hasardées ne doivent pas, comme on le pense bien, se trouver dans cet ouvrage. Ce serait pour les lecteurs une superfétation désagréable. Schulze a étudié avec beaucoup de soin et de succès toutes les sources historiques les plus intéressantes; mais il a dû se garder de faire parade d'érudition. Il a profité des dissertations les plus récentes pour éclaircir mainte circonstance jusqu'ici obscure et indéterminée. Cette publication se fait remarquer par un choix et un arrangement ingénieux des faits les plus caractérisques de chaque époque; le style est plein de vie et de dignité; les réflexions de l'auteur sont justes et profondes. En un mot, comme ouvrage de ce genre, le travail de M. Schulze pourrait servir de modèle.

Handbuch der Weltgeschichte: Manuel d'Histoire universelle; aussi sous le titre particulier de *Handbuch der alten Geschichte*: Manuel d'Histoire ancienne, par *F. Strass*; deux volumes in-8.° Jéna, chez Frommann, 1830. Prix : 14 fr.

Cette histoire politique des peuples et des États se partage, selon l'usage généralement adopté, en trois sections : *antiquité*, *moyen âge*, *temps modernes*, et se subdivise en dix périodes,

dont quatre appartiennent à l'antiquité, trois au moyen âge et trois aux temps modernes. Le premier volume contient la première et la seconde période, c'est-à-dire, 1.° le temps qui s'est écoulé jusqu'à Cyrus (560 ans avant J.-C.); 2.° les siècles compris entre ce prince et Alexandre (336 ans avant J.-C.). Le second renferme la troisième et la quatrième période: 1.° depuis Alexandre jusqu'à la bataille d'Actium; 2.° depuis cette bataille jusqu'à la chute de l'empire d'Occident.

Quoique l'auteur ait pompeusement annoncé une histoire des peuples et des États, son ouvrage n'est pour ainsi dire qu'une histoire des guerres qui ont eu lieu, et des princes qui ont régné dans l'espace de temps auquel il se rapporte. M. Strass n'a pas puisé immédiatement aux sources; il s'en est rapporté aux historiens qui ont écrit d'après les auteurs originaux. Ce moyen, plus facile et plus expéditif, il est vrai, offre aussi bien des inconvéniens. Il paraît en outre que l'auteur manque de critique et de connaissances mythologiques. On lui reproche de ne pas savoir toujours distinguer le vrai du faux. Il a trop négligé les écrits des auteurs modernes, excepté ceux de Niebuhr et de Wachsmuth. Il aurait pu consulter avec beaucoup de fruit les recherches d'Otfried Müller, de Gesenius, de Gruber, d'Erich, de Michaelis, d'Eichhorn, de Bertholds, d'Hoffmann, etc.

Au reste, cette histoire qui n'est guère qu'une simple narration sans jugemens ni réflexions, est écrite avec bonne foi et impartialité; le style en est à la fois simple, clair, précis et coulant. Il y règne même cette unité qu'on ne trouve pas toujours dans les ouvrages de compilation.

E. C. D. A.

ΕΡΜΙΠΠΟΣ, Η ΠΕΡΙ ΑΣΤΡΟΛΟΓΙΑΣ ΛΟΓΟΙ ΔΥΟ: *Incerti auctoris christiani dialogus Hermippus, sive de astrologia, libri duo, Græce; ex apographo codici Vaticani. Nunc primum edidit O. D. Bloch*; in-8.°, VIII et 62 pages. Copenhague, 1830.

Cet écrit, du quatrième siècle de l'ère chrétienne, est un morceau intéressant de littérature grecque, puisqu'il sert à éclaircir une branche encore obscure de l'histoire des opinions philosophiques. Le célèbre Fabricius (*Bibl. græc. ad sext. Emp.*) avait formé une collection de variétés de ce genre, dans l'intention de les publier un jour. Ce savant possédait une copie du Dialogue *Hermippus*, relatif à l'influence des planètes sur la connaissance de l'avenir. C'est cette même copie, tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque du Vatican, que publie M. Bloch, en grec seulement, avec quelques notices. Le texte a été corrigé, mais d'une manière insuffisante.

Le Dialogue est divisé en deux parties. Dans la première, un philosophe chrétien qui n'est pas nommé, entame une conversation avec un certain Hermippus sur le meilleur moyen de connaître l'avenir. L'anonyme cite fréquemment des passages de la Bible; mais Hermippus explique tout d'après les idées des Gnostiques et des Néo-Platoniciens.

Au quatrième siècle, beaucoup de savans chrétiens étudiaient les livres des Perses et des Chaldéens pour acquérir la connaissance des opinions cosmogoniques de ces peuples, et pour apprendre à lire dans l'avenir. Il suffit d'avoir lu Eunapius et Plotin pour comprendre les paroles d'Hermippus et la διδασκαλία des Gnostiques, qui s'était répandue en Égypte, en Palestine et en Syrie.

La seconde partie du Dialogue traite de l'origine des bêtes, selon les poètes et les philosophes anciens. Ainsi notre terre a été tirée de l'Érèbe, du Chaos et du Tartare par le Créateur, qui a chassé la nuit éternelle et a établi l'ordre, source de tout

bien. Ce sont la chaleur du soleil, la lune nocturne et l'éclat des astres qui ont donné le jour aux bêtes. Les hommes sont formés d'une matière plus noble; ils sont semblables à Dieu. Le Créateur n'a pas placé l'ame du monde au centre de l'univers; il l'a laissée se répandre dans toute la nature. Le siége de l'ame humaine est dans la tête, etc.

L'auteur du Dialogue, vraisemblablement natif d'Alexandrie, paraît avoir appartenu à cette secte d'ermites, d'anochorètes, de cénobites, en un mot, de moines qui cherchaient dans l'astrologie la connaissance de l'avenir, à une époque où l'on vit renaître un rejeton de la philosophie pythagoricienne.

Le style de l'écrivain montre assez qu'il n'était pas natif de Grèce. La première partie du Dialogue est plus mal écrite que la seconde : ce qui n'est pas peu dire, malgré les assertions de M. Bloch, qui ne craint pas de comparer cet auteur à Lucien. Entre autres termes barbares usités dans le Dialogue, nous citerons *ἀμφίον*, *ὁλομέλεια*, *ἀσκαρίζον*, *πεπάινω*.

E. C. D. A.

LEVRAULT, *éditeur-propriétaire*.

NOUVELLE REVUE

GERMANIQUE.



Littérature.

ŒUVRES DRAMATIQUES DE MÜLLNER.

(*Premier article.*)

On a remarqué, dans la vie de certains mortels, un enchaînement inexplicable de crimes pour la plupart involontaires, mais dont l'énormité fait trembler la nature humaine. Ainsi le malheureux Œdipe, conservé à la vie par la pitié d'un esclave, tue son père sans le connaître, et épouse celle qui lui a donné le jour; ainsi Télégone frappe d'un trait empoisonné son père Ulysse, revenu dans ses foyers, et jouissant enfin du repos que tant de fatigues ont dû lui rendre si précieux. Ce hasard cruel, qui fait commettre involontairement des parricides, des infanticides, des meurtres de tout genre, a été attribué par les anciens au destin, à la fatalité, à cette force irrésistible qui pousse le bras de l'homme, qui violente sa volonté, à cette loi inscrite de tout temps au

livre des destins, auprès du nom de chaque mortel. Un sentiment de commisération, mêlé à l'horreur que nous inspire naturellement le crime, remplit notre cœur, alors que pour la première fois nous lisons ou nous voyons représenter cette histoire d'Œdipe, qui, traitée par les Sophocle et les Euripide, fit couler tant de larmes chez les Grecs et les Romains. Müllner voulut, par des sujets modernes, ressusciter les émotions que ressentaient si vivement nos pères en littérature.

Le vingt-neuf Février, drame (*Trauerspiel*) en un acte, tel est le titre de la première pièce de Müllner. Je mentirais au public et à moi-même, si j'en promettais une analyse; car ce serait une promesse dont l'exécution serait au-dessus de mes forces. L'action s'y presse tellement, le dénouement y est amené par des circonstances si nécessaires, si indispensables, que pour moi la meilleure manière d'analyser le drame, sera de le traduire mot pour mot. Tant pis pour ceux qui n'auront pas la patience de le lire en entier; je les prie, du moins, de m'excuser en songeant que pour moi aussi, faible critique, il est une fatalité contre laquelle je me raidis en vain.

La pièce fut jouée pour la première fois, à Leipzig, le 7 Août 1812. Les personnages sont : Walter Horst, garde-forestier héréditaire (*Erbförster*); Sophie, son épouse; Émile leur fils, âgé de onze ans, et Louis Horst, oncle de Walter. La scène est au milieu des bois, dans la maison du forestier. Aux murs de la chambre sont suspendus des fusils, des couteaux de chasse, des poignards; tout près de la cheminée est une pierre à aiguiser, telle qu'en ont les émouleurs.

SCÈNE PREMIÈRE.

(Walter, rêveur, s'occupe à nettoyer un couteau de chasse. Sophie travaille à un filet de chasseur; elle se lève tout agitée et se met à la fenêtre.)

SOPHIE.

Vois, les dernier rayons du soleil ont déjà expiré; des étoiles percent les fentes des nuages, et.... notre fils ne revient pas encore.

WALTER.

Patience, il viendra bien certainement.

SOPHIE.

Oh! jamais encore il n'a tardé autant qu'aujourd'hui.

WALTER, *après une courte pause.*

Allume une chandelle!

SOPHIE, *le considérant avec anxiété et se jetant à son cou.*

Ah!....

WALTER.

Que crains-tu? sur ce chemin qu'il a si souvent foulé, il connaît tous les arbrisseaux, toutes les pierres, et la blancheur de la neige, ce drap lumineux, recouvre les sentiers où, même dans l'obscurité, les pas sont aussi sûrs que la mort.

SOPHIE, *apportant une chandelle.*

Oui, bien pour des hommes; mais lui n'est qu'un enfant! Walter, il est menacé de quelque malheur.

WALTER.

Femme! quel démon agite ton sang? pressentir le mal, n'est pas bon. Vingt fois tu te lèves de ta chaise pour tâcher d'apercevoir l'enfant; tous les jours il se rend à la ville pour ses classes; cent fois il a été en retard pendant la nuit: aujourd'hui seulement tu fais pâlir mon front avec cette sotte angoisse qui te glace les veines.

SOPHIE.

Il n'a plus qu'une heure pour revenir ; après ce délai, la nuit est arrivée. Reprocher à une mère son inquiétude, c'est dur.

WALTER.

Ton inquiétude importune l'activité infatigable de l'enfant. Les garçons sont poussés au dehors à une vie sauvage ; ils arrachent des mains tremblantes et inquiètes de leur mère la lisière qui les empêche de s'agiter en liberté. De même que le pied des poulains fait jaillir le sable vers les nuages, ils provoquent à la résistance les cailloux de la terre, en les frappant du pied ; afin que leur force devienne vigueur et leur folie raison. Si tu veux que son cœur ne s'éloigne pas de toi, laisse-le partir et revenir, guide-le, mais non par la main.

SOPHIE.

Si je pouvais tisser sa vie comme je tisse ce filet ! si je pouvais lui donner l'amour de l'ordre et de la loi aussi facilement que j'unis ces fils !.... hélas ! je l'aime comme ma vie ! comme notre Sauveur !

WALTER.

C'est *un péché !* Le diable ne cesse de chercher un endroit faible, et le dé sur lequel ton audace aura placé tout ton bien, sera détourné par les griffes de satan.

SOPHIE.

Tu m'épouvantes.

WALTER.

Ne le sais-je pas ? je l'ai bien vu, terrible comme l'éclat d'une comète, lorsqu'à mes yeux les joues célestes de mon idole, pâles et encore bleues....

SOPHIE, *gémissant.*

Oh ! ma fille !

WALTER.

Ne pleure pas ! (*Les larmes aux yeux :*) Elle est chez elle, la petite !

SOPHIE, *après une courte pause.*

Oh! je le sens, le malheur plane irréconciliable sur ma tête! de même que l'acier fend le tronc et pénètre toujours plus avant par des atteintes lentes, mais sûres, de même douleur sur douleur oppresse ce pauvre cœur jusqu'à ce qu'il se brise! C'est ainsi qu'on l'a décidé là-haut, parce qu'ici-bas j'ai oublié le serment que j'avais fait de l'éviter.

WALTER, *se levant en sursaut.*

Quelle fantaisie! n'approfondis pas autant! c'était sa volonté!

SOPHIE.

Le crois-tu? ton regard dit que non! pourquoi est-il mort?

WALTER.

N'en parle pas!

SOPHIE.

Pourquoi est-il mort, en l'entendant?

WALTER, *se levant en sursaut.*

Pourquoi vivait-il pour l'empêcher?

SOPHIE.

Mes songes se réalisent! Lorsque j'accouchai de la bienheureuse, je la vis, l'angélique enfant, avec des ailes planer au-dessus d'un cristal, où se miraient les astres. Tout d'un coup le cristal se brise, elle est étendue au-dessous, pâle, dans la tombe.

WALTER.

Le Dieu du ciel a repris ce qu'il a donné.

SOPHIE.

Il me reprendra sans pitié mon pauvre enfant, mon cher enfant. N'ai-je pas vu pour comble de tourmens, au moment même où je pleurais encore Clara, *l'acier* dans le cœur de *notre fils*, une *tête* à mes pieds que la démence me poussait à baiser. Je la saisis.... c'était *la tienne.*

WALTER.

Femme, tes rêves sont affreux. Quand tu les racontes,

ils se réalisent. Tais-toi, épargne ma tête, que ces images font sauter!

SOPHIE.

Écoute, le sifflement du vent du soir pénètre toujours davantage dans la forêt, et les nuages qu'il amène font tomber une pluie glacée. Toujours plus sombre là-dehors, toujours plus inquiétant, plus noir dans mon ame! un tel enfant! combien il s'égarera facilement! fais-le chercher; je ne puis plus supporter son absence.

WALTER.

Qui?

SOPHIE.

Notre garçon.

WALTER.

Il est loin.

SOPHIE.

Eh bien! j'allume la lanterne, j'y vais moi-même.

WALTER.

Toi? tu n'as jamais fait ce chemin de nuit. Si le vent, qui est violent, éteint ta lumière, tu ne pourras plus ni avancer, ni reculer.

SOPHIE.

Vas-y, toi.

WALTER.

Quand tu seras *seule*, n'auras-tu pas peur?

SOPHIE.

Allons-y tous deux.

WALTER.

Non, jamais. S'il revenait par un autre chemin et s'il trouvait la maison vide, ne se perdrait-il pas dans la plaine, inquiet de notre sort.

SOPHIE, *déposant sa lanterne.*

Ce qui nous atteint, nous atteint tous deux à la fois.

WALTER.

Silence, ma chère, il était sorti depuis long-temps.

SOPHIE.

Quel temps! le tronc des chênes crie et craque, en s'agitant comme une tige d'herbe.

WALTER.

C'est affreux!

SOPHIE.

Le vent de l'orage fouette la neige et la pluie contre nos fenêtres.

WALTER, *inquiet.*

Il passera la nuit auprès des fils du sacristain, comme il y a un an, lorsqu'on patinait si bien.

SOPHIE, *vivement agitée.*

Dieu! la glace.

WALTER.

Qu'y a-t-il?

SOPHIE.

Je t'en prie, notre fils a-t-il pris ses patins?

WALTER.

Oui bien, ce matin il faisait encore froid.

SOPHIE, *courant vers la lanterne.*

Oh! alors, alors je ne reste pas ici, dût l'orage briser les chênes.

WALTER.

Es-tu chrétienne? .... console-toi, fie-toi à Dieu et reste ici. (*Violent bruit sur le foyer. La flamme jaillit.*)

SOPHIE.

Jésus-Christ! Mon Émile.

WALTER, *ôtant le devant de la cheminée.*

Que diable y a-t-il donc? ce n'est rien. Tu cries, comme si la maison s'écroulait et ensevelissait hommes et bêtes

(*mit Mann und Maus*), parce que l'orage jette quelques morceaux de la cheminée dans le feu. Vois-tu ?

SOPHIE, *morne et immobile.*

Walter .... *il est mort.*

SCÈNE II.

(*Les précédens, Émile, ayant ses livres à la courroie, ses patins en main.*)

ÉMILE.

Qui donc, maman ?

WALTER, *riant.*

Ha !

SOPHIE, *joyeuse.*

Mon fils ! (*Elle l'embrasse, et lui ôte tout son attirail.*)

ÉMILE.

Qui donc est mort, mon père ?

WALTER.

Toi.

ÉMILE.

Non pas que je sache !

WALTER.

Eh bien ! tâche de le faire bientôt, car nous avons eu un présage de ta mort. *Si tu ne meurs pas*, personne n'y croira plus.

SOPHIE.

Viens, Émile, change de vêtemens.

ÉMILE, *riant.*

Ce n'est pas nécessaire.

SOPHIE, *effrayée en voyant le collet de sa chemise.*

Que vois-je ?

WALTER, *que la peur a aussi gagné.*

Quoi donc ?

SOPHIE.

Du sang!

WALTER.

Où?

SOPHIE.

Ici au collet de la chemise.

ÉMILE, *embarrassé.*

Oh! ce n'est rien, cela.

WALTER.

Sans doute quelque escapade, n'est-ce pas? tu t'es encore frotté contre une couvée turbulente?

SOPHIE.

Tu l'as f[illegible]fi, ce n'est pas bien.

ÉMILE.

Oh! très-peu, ce matin, en courant sur la glace.... Ils ne savent pas s'esquiver, tombent et puis se querellent.

WALTER.

Et toi tu bats.

ÉMILE.

C'est que je m'échauffe aisément.

SOPHIE.

Veux-tu manger?

ÉMILE.

Je puis encore attendre .... tu es bien bonne.

SOPHIE.

Oui? eh bien! mon enfant, veux-tu me plaire?

ÉMILE.

A toi? quoi donc? volontiers.

SOPHIE.

Donne-moi tes patins qui t'entraînent au danger. Ne va plus sur la glace. Me le promets-tu?

ÉMILE.

Je puis bien le promettre aujourd'hui, car demain il y aura dégel. (*Le père et la mère témoignent de l'émotion.*) Mais tu me les garderas, et quand il gèlera de nouveau, tu me les rendras.

WALTER.

Tu y es attaché de cœur et d'ame.[1]

ÉMILE.

Sans doute, quand je les ai mis à mes pieds .... oh! tu ne croirais pas combien je suis léger! C'est un amusement où, sans peine, avec la rapidité d'une flèche, comme des *esprits* sans corps, quand on y a à peine songé, *la course est terminée.*

SOPHIE.

Oui, bien souvent on est comme toi trop vif.

ÉMILE, *d'un ton grave.*

C'est ainsi, je l'imagine, que doivent être les enfans *morts.* Des ames ne sont pas pesantes. Les corps seuls les empêchent de tendre vers les airs, vers les étoiles brillantes où vivent les anges chéris. (*Sophie émue l'embrasse et veut sortir.*) Reste donc!

SOPHIE.

Il faut que j'aille dans la cuisine. (*Elle sort.*)

SCÈNE III.

(*Les précédens, excepté Sophie.*)

ÉMILE.

Ma mère pleure?

WALTER.

Elle pense à Clara.

ÉMILE.

Oh! je l'ai vue aujourd'hui.

1 L'Allemand dit : de [illegible]s et de vie (*mit Leib und Leben*).

WALTER, étonné.

Comment?

ÉMILE.

Au sortir de classe, nous avons joué et fait des pelotes de neige; nous avons combattu, et du haut de la colline où est la potence, nous descendions comme l'éclair, sur des os, en forme de traîneaux. Alors j'ai ressenti une douleur secrète; j'ai été tiré vers la maison comme par les cheveux. En voulant gravir notre montagne, il m'a semblé entendre des voix d'enfans là-bas auprès de la rivière; je me suis senti entraîné de côté et d'autre.

WALTER.

Quoi donc?

ÉMILE.

Que sais-je? nous sommes solitaires dans cette maison.

WALTER *auprès de la pierre à aiguiser.*

Ne sommes-nous pas ici? ne nous aimes-tu pas?

ÉMILE.

Oh oui; mais avec qui jouer ici?

WALTER.

Pauvre enfant.... avec moi!

ÉMILE.

Bah! tu n'aimes pas à le faire. Quand j'apprendrai le noble jeu de la chasse, alors seulement nous serons d'accord.

WALTER.

Bientôt je te l'apprendrai.

ÉMILE.

Écoute, tu es un habile tireur; tu atteins l'hirondelle au vol, tu perces le sanglier de ta lance, droit au cœur, et tu ne lui permets pas de suer long-temps et de se débattre, tu attires avec art le renard hors de son terrier; mais jouer, tu ne le saurais.

WALTER.

Hélas! il n'y a pas de retour au temps chéri de l'enfance. Que ne puis-je jouer!

ÉMILE.

Si cela te plaît, écoute, je te l'apprendrai. Tu veux tout voir corporellement, tout entendre. Ce que tu ne saisis pas de tes mains, comme le coutelas que tu aiguises, ne suffit pas à ton esprit. Imite désormais Émile. Pour moi, tout ce que je veux existe. Je change cette chambre en forêt, un entonnoir devient mon cor. Je chevauche sans cheval et sans éperon, et le cerf, le chamois, je le couche en joue avec ton bâton.

WALTER.

Oui, c'est le propre de l'enfant d'avoir tout en soi. Tout ce qu'il imagine est à lui, et dans ses rêves il gouverne le monde.

ÉMILE.

Tiens, depuis la mort de Clara tu as perdu tout courage. Je suis joyeux: elle est encore ici, sourit encore et joue avec moi.

WALTER, *ému*.

Enfant!

ÉMILE.

Quand je fus venu là où j'avais entendu ces voix d'enfans, il faisait sombre et personne n'était là. Mais la tombe de ma sœur était proche. Je désirai ardemment la voir, mes yeux étaient remplis de larmes. Il fallut m'appuyer contre le tronc desséché qui s'élève tout auprès. Comme le vent soufflait violemment, je m'enveloppai dans mon manteau, je m'en couvris la tête et je fermai les yeux. Alors je fus calmé et mon désir fut satisfait; car la petite se penchait, pour me recevoir au ciel, et dans un joli berceau, orné de fleurs, nous jouâmes avec sa colombe que j'avais emportée; elle baisait...

WALTER, *saisi de douleur.*

Arrête!

ÉMILE.

Sans la pluie j'y serais encore.

WALTER, *marchant d'un air inquiet.*

As-tu écrit aujourd'hui.

ÉMILE.

Non, c'était aujourd'hui leçon d'histoire sainte (*Bibelstunde*).

WALTER.

Lis-moi ce que tu y as lu en dernier lieu. La Bible me consolera.

ÉMILE, *lisant.*

Des projets réussissent, quand la prudence les exécute, et il faut faire la guerre avec raison. Fuis celui qui révèle des secrets, le calomniateur et le médisant. Celui qui maudit son père et sa mère, verra sa lumière s'éteindre dans les ténèbres.

WALTER.

Comment? relis cette dernière sentence.

ÉMILE, *appuyant sur les mots.*

Celui qui maudit son père et sa mère, verra sa lumière s'éteindre dans les ténèbres.

WALTER, *à part.*

Ah! c'était donc la malédiction céleste ce que je prenais pour une infernale taciturnité. Cet enfant-là était ma lumière dans le sentier ténébreux de la vie.

ÉMILE.

Si elle t'a plu cette sentence; attends, j'en trouverai une semblable dans le livre, hors duquel on nous dicte.

WALTER.

C'est assez.

ÉMILE.

Ecoute : l'œil qui se moque d'un père, qui refuse d'obéir à une mère, sera crevé par les corbeaux au bord du torrent, et les aiglons le dévoreront. Dois-je continuer ?

WALTER, *vivement.*

Non !

ÉMILE, *à demi-voix.*

C'est dommage. La suite valait encore bien mieux. (*Pause. Émile trouve un couteau tout près du coutelas.*) Papa, vois ce couteau, doit-il rester émoussé et rouillé ?

WALTER.

On ne s'en sert pas beaucoup.

ÉMILE.

Qui sait !.... écoute, si tu ne veux pas aiguiser le couteau, je l'aiguiserai moi-même.

WALTER.

Fais-le.

ÉMILE.

J'aime tant à tourner la roue. (*Il la tourne. Pause, pendant laquelle on n'entend que le bruit de la pierre et de la roue.*)

WALTER, *à part.*

Ce ne sont pas mes yeux, ce sont mes actes qui ont insulté mon père. Mais puis-je dire : je m'en repens ? Non ! et les feux de l'enfer fussent-ils neuf fois plus ardens ! sans Sophie je ne pourrais vivre.

SCÈNE IV.

(*Les précédens, Sophie, puis un étranger.*)

SOPHIE, *entrant à la hâte.*

Walter.

WALTER, *effrayé.*

Qu'y a-t-il ?

SOPHIE.

Un étranger arrive à l'instant chez nous.

WALTER.

C'est bien ! cela nous distraira. (*On frappe.*) Entrez.

ÉMILE.

C'est un vieillard.

L'étranger en voyageur.

Au nom de Dieu, je vous salue.

WALTER.

Le salut est bon, si vous l'êtes aussi, soyez le bien-venu.

L'étranger, ôtant son chapeau.

J'ai trop marché, vous permettez....

WALTER, *voyant l'étranger embarrassé de son chapeau.*

Époussetez votre chapeau.

SOPHIE, *dans l'avant-scène.*

Walter, je frissonne !

WALTER.

Hem ! moi aussi et sans raison.

SOPHIE, *à l'étranger.*

Sans doute vous ne connaissez pas bien la route ?

L'étranger.

Il y a long-temps que je ne suis plus venu de ce côté-ci. (*Il regarde autour de lui et paraît prier tacitement.*)

SOPHIE.

Eh bien !

WALTER, *à Sophie en la calmant.*

C'est un homme pieux ! Vous êtes-vous par hasard égaré dans la forêt ?

L'étranger.

Non, que je sache. Vous êtes monsieur Jacques Horst ?

WALTER.

Dieu l'a enlevé ! Je suis son fils et je m'appelle Walter. Avez-vous connu le père ?

L'étranger.

Oui.

WALTER, *le regardant fixément.*

Vous discernez mal les âges. S'il vivait encore, il aurait votre âge. Quelque affaire vous conduit-elle chez moi?

L'étranger.

Oui.

WALTER.

Mais pas une mauvaise?

L'étranger.

Non.

WALTER.

Voulez-vous manger?

L'étranger.

Merci.

WALTER.

Du vin?

L'étranger.

Merci.... quand je l'aurai bu.

WALTER.

Eh bien, il y en a tout près d'ici. (*Il prend une clef suspendue à la muraille.*)

ÉMILE.

Papa, attends, je vais t'éclairer. (*Il prend la laterne et part. Sophie met la table et sort.*)

SCÈNE V.

L'étranger.

D'où vient que les étincelles de la joie s'éteignent dans ma poitrine oppressée? Est-ce le regard inquiet de mes hôtes que peut-être mon arrivée n'a fait que troubler? Ne doivent-ils pas apprendre d'heureuses nouvelles de la bouche de l'inconnu?.... Serais-je venu dans une heure funeste;

de ces murs si connus un sombre esprit me menacerait-il? ou bien, est-ce le tombeau, est-ce la mort qui m'envoient leurs terreurs? ne viens-je pas ici pour y finir? (*Il fait quelques pas.*) Qu'importe à l'arbre qu'il se dessèche là où, plein de séve, il s'est élancé? Le flot s'éloigne de plus en plus de la source où il a pris naissance. L'orbite des planètes est déterminée. L'homme, parent des astres, ne meurt avec joie que dans sa patrie. Destiné à l'immortalité, dans la carrière qu'il parcourt, il aime à empreindre de l'image de l'éternité la feuille du temps : le serpent roulé en cercle, ses efforts tendent à unir la fin au commencement; heureux s'il trouve sa tombe là où fut son berceau.

SCÈNE VI.

(*L'étranger; Walter apporte du vin, Sophie des verres, Émile s'assied sur une chaise au fond du théâtre, examine quelque temps sa lanterne, l'éteint et s'endort.*)

WALTER.

Buvez donc! le vin renouvelle les forces.

L'étranger.

A votre santé!

WALTER.

Merci. Maintenant votre affaire.

L'étranger, se mettant à table avec Walter.

Bientôt. Vous aviez un oncle en Amérique?

WALTER.

Hem, un frère de mon père, oui. Je l'ai connu dans mon enfance.

L'étranger.

Ne voudriez-vous pas de son héritage?

WALTER.

Qui sait gagner son pain ne souhaite pas la mort de ses parens; la volonté de Dieu sera faite.

L'étranger.

Elle l'est. Bien qu'il ne vous connût guère, Louis Horst vous a nommés ses héritiers.

WALTER, *avec un regard défiant.*

Oui?

SOPHIE, *tissant la gibecière.*

Ce serait joli.

L'étranger.

Vous et votre sœur.

WALTER.

Qui? Vous vous trompez; je n'en ai pas.

L'étranger.

Comment? vous ne savez pas?

WALTER.

Je n'en eus jamais.

L'étranger, à part.

Quel frisson de fièvre me perce subitement jusqu'à la moelle des os? Pauvre enfant, délaissée!....

WALTER.

Eh bien! ne voulez-vous pas nous donner plus de détails? vous n'avez plus rien à pêcher ici avec vos nouvelles d'Amérique?

SOPHIE.

Vous ne savez pas débiter (*auftischen*) des contes!

L'étranger, tirant son portefeuille.

Walter, vous avez une sœur, en voici la preuve!

WALTER.

C'est l'écriture de mon père. Je suis curieux de voir. (*Il lit.*)

L'étranger à Sophie.

Écoutez ce qui s'est passé! Jacques Horst a épousé la fille aînée du fauconnier royal.

WALTER.

C'est juste; c'est d'elle qu'il m'a eu, moi, et nul autre.

L'étranger.

Oui, cependant son cœur tomba dans les piéges du tentateur. La cadette de son beau-père, Agnès, élevée hors de la maison paternelle, l'enflamma dans un festin que donna le fauconnier pour célébrer la naissance de Horst. Il la célébrait toujours avec solennité, tel est le cœur humain, parce qu'elle était rare. C'était le 29 Février, qui ne vient que tous les quatre ans.

WALTER.

C'est aujourd'hui.

SOPHIE, *effrayée, regarde vers la porte.*

Oui, certes! c'est aussi le jour de sa mort!

WALTER.

C'est un jour funeste dans l'année, je le dis toujours. Ce n'est pas un jour accordé de Dieu, c'est l'œuvre insensée, l'œuvre humaine de Rome.

L'étranger.

Il n'y a pas un seul jour où l'homme ne puisse tomber. Agnès tomba et donna la vie à votre sœur. Votre oncle, alors maître d'école à Gemind, vit, après un accouchement secret, cet enfant chéri expirer sur sa poitrine.

WALTER, *joyeux.*

Oui, c'est vrai, Sophie, il écrit ici à son frère : que marié, malgré lui, mais nécessairement, il doit insister pour que le fruit d'un amour défendu soit éloigné de lui et reste bien caché, jusqu'à ce que sa femme ou lui vienne à mourir.

SOPHIE, *l'embrassant.*

Quel bonheur, Walter!

WALTER.

Sophie!

SOPHIE, *à l'étranger.*

Votre bouche, que je vous baise!

L'étranger, surpris.

Jeune femme!

SOPHIE.

Vous saurez qu'aujourd'hui vous avez ôté de notre poitrine une pierre qui, lourde comme un quintal, nous a oppressés douze ans durant.

WALTER, *lui serrant la main.*

Oui, sur mon ame, merci pour cette bonne nouvelle.

L'étranger.

Pour la nouvelle, que vous devez partager avec une sœur l'héritage de votre oncle?

WALTER.

Si je ne possédais que le fruit de mes sueurs, je le partagerais avec elle, si elle en avait besoin. Votre nouvelle vaut mieux que vous ne pensez.

L'étranger.

Je n'y comprends rien.

SOPHIE.

Votre nouvelle, vieillard, nous apprend que notre mariage n'a pas tué son père.

L'étranger.

Comment?

WALTER.

Je vais vous le raconter : lorsque j'eus dix-huit ans, mon père voulut choisir pour moi....

SOPHIE.

Une personne qui apportait dix mille écus comptant.

WALTER.

Celle-ci, pauvre orpheline, adoptée par mon père depuis la maladie de ma mère, m'a échauffé cet endroit (*il montre son cœur*), et j'ai cherché à la posséder. Elle était belle comme la rose et les lis[1], et son cœur était attaché au mien.

1 L'Allemand dit : comme le lait et le sang (*wie Milch und Blut*).

Mon père l'aimait cordialement, la traitait comme sa fille; mais pour nous unir, il n'était plus père, il était barbare.

SOPHIE.

C'était dur! il fallut partir, à l'insçu de Walter, il fallut m'engager par serment à ne pas lui envoyer de lettre, à ne pas l'informer de mon séjour, à le fuir.

WALTER.

J'essayai prières et menaces; mais en vain: alors, dans mon aveugle fureur, je m'arrachai les cheveux, je maudis père, mère et naissance!

L'étranger.

Impiété!

WALTER.

Je l'ai expiée.

L'étranger.

Dieu est fort et jaloux. (*Pause. Puis s'adressant à Sophie:*) Pourquoi jurâtes-vous ce terrible serment?

SOPHIE.

Les prières du père vainquirent mon cœur chancelant.

WALTER.

La fureur et le chagrin me chassèrent du logis paternel.

L'étranger.

Vous abandonnâtes vos parens sans bénédiction?

SOPHIE.

Voilà ce qu'il a fait pour moi; il a erré plus d'un an dans le pays.

WALTER.

Plus clément que mon père, fut le hasard; je trouvai Sophie en pays étranger; son cœur semblait me fuir, elle m'évitait.

SOPHIE.

Hélas! ma langue était enchaînée par mon serment, nos

cœurs étaient inséparables [1]. J'annonçai à la maison que Walter était ici. La réponse se fit attendre long-temps, bien long-temps; pour sauver la partie immortelle de moi-même, je voulais fuir.... Alors vinrent des lettres....

WALTER.

Annonçant qu'après une longue et douloureuse maladie, ma mère dormait du sommeil éternel, que mon père indisposé, hélas! il était malade, me rappelait auprès de lui.

SOPHIE.

Il me mandait aussi; tous deux pour le jour qui ne revient que tous les quatre ans, son jour de naissance.

WALTER.

Dans ma lettre était un passage qui me transporta de joie.

SOPHIE.

Hélas! il me fit pécher!

WALTER.

Arrivé au bord de la tombe, disait-il, j'ai à t'annoncer une heureuse nouvelle qui unira à toi un cœur chéri. Sophie était pour moi ce que j'avais de plus cher au monde. J'explique le passage par Sophie.

L'étranger, qui écoute sans presque respirer.

Ah! vous vous appelez Sophie?

SOPHIE.

Oui.

L'étranger, à part.

Dieu soit loué!

WALTER.

Je la pressai, je me jetai à ses genoux, je la priai de former avec moi un lien éternel! elle céda....

L'étranger.

Quoi! vous n'attendîtes pas que votre père bénît votre union?

1 L'Allemand dit : se tenaient comme les graines de chardon.

WALTER.

Hélas! non.

SOPHIE.

Quand il pleut des larmes sur le champ fertile du cœur que l'amour a cultivé, le germe rompt avec force l'enveloppe du sol. (*La main sur le cœur.*) Ainsi germa ici le péché.

WALTER.

Moi, qui brûlais, j'étais fouetté par l'angoisse. Si mon père ne voulait pas dire ce que tu as désiré, me disais-je, tu es perdu pour toujours. Quand l'affaire fut terminée, il me sembla renaître. L'explication était juste ; car Sophie était à moi. Gaiement nous prenons la poste, nous partons. Maisons et forêts volaient à nos côtés. Cor et chant, songes d'amour, abrégèrent la route. Des heureux parcourent en un clin d'œil l'univers.

SOPHIE.

Aurore de notre hymen, qui ne reviendra plus!

WALTER.

Joyeux nous entrâmes dans cette chambre-ci. C'est là qu'il était couché. Il se leva plein de joie. Enfans, nous dit-il, et tous deux nous sommes suspendus à sa bouche, nous lui apprenons que le prêtre nous a unis. Alors, l'œil ouvert et morne, la bouche béante, il retombe, frappé d'un coup d'apoplexie. (*Pause. L'étranger est ému.*) La vie finit par lui revenir ; mais sa langue et sa main étaient paralysées, et pendant qu'il s'efforçait de se rendre intelligible, une sueur froide ruisselait de son front et de ses tempes. Se détournant, creusant la muraille de ses ongles, il s'étendit pour ne plus respirer.

L'étranger, d'un ton pieux.

Oui, pour éteindre notre dette, pour confesser notre honte, souvent Dieu, dont la miséricorde est épuisée, refuse la respiration au bord de la tombe.

WALTER.

Il y a aujourd'hui douze ans. Tant satan nous a fait craindre long-temps que la colère n'ait tué mon père.

SOPHIE, *vivement.*

Maintenant c'est évident : l'excès de la joie lui donna la mort. Son râle voulait nous découvrir le mystère de cet enfant de l'amour.

WALTER, *après une pause, d'un air sombre.*

Cette maison des forêts, fief royal, avec le libre exercice de la chasse dans le bois, est héréditaire dans la maison Horst. Je suis devenu père ici. Mon fils a mis mon épouse à deux doigts du tombeau. Ma fille m'y a presque entraîné; elle était née cinq ans après la mort de mon père. Elle.... (*Des larmes l'empêchent de continuer ; il s'éloigne.*) Pardonnez!

SOPHIE.

Cette petite fille était tout pour lui,.... fraîche et vive.... il y a tout juste quatre ans aujourd'hui; tous deux étaient en ville pour une fête d'enfans. Tout à coup arrive un homme, se précipitant de son cheval écumant, essoufflé, avec la nouvelle que mon enfant va se noyer. Le dégel commençait; l'enfant s'aventure sur un glaçon qui se détache du bord. Personne n'ose....

L'étranger.

Juste Dieu!

WALTER.

Un père ose tout. Je me précipite vers le fleuve qui tout près d'ici se replie autour de l'extrémité de la forêt. Clara flotte, suivie par les regards des curieux qui courent et galoppent sur la rive, elle flotte debout sur le glaçon, frappe l'eau d'une baguette. Ému, je détache une barque d'un poteau, je la pousse avec une perche, je rame. « Mon père, je flotte. » (*D'une voix brisée.*) Elle flotta.... au fond.

SOPHIE, *après une longue pause.*

On l'enterra là où on la trouva. (*Tous trois répandent des larmes.*)

WALTER, *qui le premier s'est calmé, verse à boire.*

Vous voulez du vin; je vous donne des larmes; jamais vous n'avez acheté si cher.

SOPHIE.

Il faut vous y accoutumer ici; mon nom est *Thränen* (pleurs).

L'étranger, stupéfait.

Comment?

SOPHIE.

Le père Horst m'appelait Sophie; on m'a baptisée Agnès Thrän.

L'étranger, hors de lui.

Agnès Thrän, élevée à....?

SOPHIE.

A Gemind, chez le curé.

WALTER.

Vieillard, vous êtes immobile!

L'étranger.

O vagues, inondez-nous! fleuve, engloutis crime et innocence! Walter!.... je suis votre oncle, votre femme est votre sœur.

SOPHIE.

Sauveur! (*Elle tombe évanouïe; Louis accourt auprès d'elle, Walter reste anéanti. Profond silence.*)

ÉMILE, *dormant.*

Laisse en paix les nids des noirs corbeaux.... Satan, retire-toi.

WALTER.

Il rêve. Le repos de son sommeil est troublé par l'enfer déchaîné sur le lieu où mourut mon père. (*Il le saisit par*

le bras.) Enfant (*Bursch*), réveille-toi ! quelle était cette sentence ?

ÉMILE.

Laquelle ?

WALTER.

Celle de la lumière et de la malédiction.

ÉMILE.

Celui qui maudit son père et sa mère verra sa lumière s'éteindre dans les ténèbres.

WALTER.

Oncle ! le livre de Dieu me juge et le diable me saisit par les cheveux.

ÉMILE *aperçoit Sophie.*

Dieu ! ma mère ! homme, qu'est-il arrivé à ma mère ?

LOUIS.

Elle se ranime. Enfant, du vin. (*Émile apporte le verre.*)

WALTER.

Oh ! ne la réveillez pas pour une douleur que nulle mesure humaine ne saurait mesurer.

ÉMILE.

Elle se ranime. Serais-tu tombée, ma mère ?

SOPHIE *le considère d'un air effaré, revient à elle, se dresse sur son séant sans détourner ses yeux de lui.*

Oui, tombée *bien bas.*

LOUIS, *à l'enfant.*

Tais-toi !.... ici ! asseyez-vous. Êtes-vous mieux ?

ÉMILE.

Oui, tu étais auparavant bien plus pâle.

SOPHIE.

Je suis bien. Mon esprit est plus libre qu'il ne l'était depuis la violation de mon serment. Celui qui souffre ici-bas, échappe au feu éternel.

ÉMILE *au vieillard.*

Dis-moi, qu'y a-t-il?

LOUIS.

Puisses-tu ne jamais l'apprendre! Mais qui pourrait arrêter le torrent des conséquences?

ÉMILE, *à son père.*

Dis-moi, que se passe-t-il?

WALTER, *avec l'ironie du désespoir.*

Une énigme.

ÉMILE.

Laquelle? dis-la moi, je la résoudrai.

WALTER.

Tu es le neveu de ta mère, et ton père est ton oncle.

ÉMILE, *secouant la tête.*

Moi? (*à sa mère*) dis-moi, toi, ce que tu as.

SOPHIE.

Des douleurs interminables, jusqu'à mon séjour dans le silence de la tombe.

ÉMILE *à Louis.*

L'ai-je offensée?

LOUIS.

Non, mon fils! Dieu est irrité contre eux, parce qu'ils se sont mariés, en dépit de leur père; et ils se désolent, parce qu'aujourd'hui ils ont appris que la séparation seule peut l'apaiser.

WALTER *se lève en sursaut, le coutelas en main.*

Séparation!

SOPHIE, *douloureusement.*

Séparation!

WALTER, *serrant Sophie dans ses bras.*

Jamais! quoique mon père en soit mort, tu es encore à moi comme auparavant. Je t'ai achetée bien cher.

SOPHIE, *douloureusement.*

Savions-nous donc qui nous étions?

WALTER, *paraissant avoir des idées de meurtre.*

Oncle! l'enfer vous a envoyé pour que les hommes l'apprennent, et ma main est entraînée à ensevelir le secret dans votre sein avec cet acier!

SOPHIE *s'élance vers lui.*

Walter!

LOUIS.

Laissez-le.... assouvis ton désir! (*Walter se détourne et tourne la pointe du coutelas contre terre.*) Dans les pays lointains j'étais poussé vers la maison paternelle, vers vous. N'ayant pas d'enfans, riche sans être heureux, je voulais expirer dans les bras de mes parens. Si cela pouvait détruire l'influence de votre mauvaise étoile, je mourrais volontiers par vos coups.

WALTER, *à part.*

Le tentateur me poursuit. (*Il brise le coutelas contre le plancher.*) Il est fort, l'homme est faible.

SOPHIE *à Louis.*

Il est égaré, oncle! cela n'est pas bien. Votre présence agite son sang. Laissez-nous maintenant.

LOUIS.

Je parlerai, dût-il m'assommer d'un coup de poing! Horst! la législation humaine ne condamne pas votre union; elle ne punit pas l'erreur. Mais Dieu parle à haute voix du fond de la tombe de votre père. Il a péché, et le fruit de son péché lui a donné le coup de mort, parce qu'il avait osé, sacrilége, arrêter la roue destinée à dérouler, hors des abîmes ténébreux de l'avenir, les résultats d'une mauvaise action. Il voulait échapper à la honte; le châtiment le fit sortir de ce monde au milieu des tortures.

SOPHIE.

C'est vrai! un désir pur que mes sens ont méconnu a fait de moi l'épouse de Walter. L'amour fraternel devint amour. Notre père nous a caché notre faute, lorsque nos cœurs se sont rencontrés.

LOUIS.

Voulez-vous être, comme lui, tourmentés, si vous cachez ce qui s'est passé? Telle que l'ivraie qui se glisse parmi les blés, le crime caché porte son fruit avec usure et prodigalité. La bouche d'un fils maudit père, mère et naissance; vous oubliez vos sermens; tous deux, vous êtes pécheurs comme votre père. Le fruit de l'adultère fera naître des enfans incestueux. (*Sophie se cache le visage.*) Le Ciel, pour vous montrer sa malédiction, vous a enlevé un de vos enfans. Qu'arrivera-t-il à celui-ci, si vous persévérez dans vos péchés?

SOPHIE.

Arrêtez, mon sang se glace.

LOUIS, *reculant.*

Pour que l'homme, luttant avec les passions, puisse se déterminer librement, Dieu lui a donné la force de la volonté. Si vous vous séparez, j'adopte celle-ci (Sophie), ce sera ma fille chérie jusqu'à ce que le temps ait guéri votre plaie. Si vous restez époux, mon pied me portera hors de la demeure ténébreuse de mon père dans l'orage, comme maintenant, et avec moi périra la connaissance de votre forfait. (*Il sort.*)

SCÈNE VII.

(*Les précédens, sans Louis, Émile assis au fond du théâtre.*)

SOPHIE, *après un profond silence.*

Dieu peut-il exiger ce sacrifice? Peux-tu le supporter, Walter? Plus la tienne!

WALTER.

Ma lumière s'est éteinte ; les ténèbres m'environnent.

SOPHIE, *après une pause.*

Le premier retour (du 29 Février) sortit du lit de mort de notre père et épargna nos têtes. Le second nous frappa davantage, le fleuve nous enleva notre enfant ; oh ! je le sens, le troisième finit ! L'ombre de notre père a envoyé celui-ci, qui, lui ressemblant pour le ton de la voix, nous ordonne de l'apaiser par la séparation. (*Sa tête se baisse.*) Qui pourrait résister au conseil de Dieu ? (*Pause. Elle s'approche de Walter.*) Walter Horst ! Cet anneau que je t'apporte humecté de mes larmes, te délie de ton serment de fidélité.

WALTER *l'embrasse en pleurant.*

Agnès !

SOPHIE.

Que ton amour ne s'éloigne pas avec ta main.

WALTER.

Je conserve un gage chéri qui nous unira pour toujours.

SOPHIE.

Dieu ! Émile. (*Elle court l'embrasser.*) L'Église délie du serment des lèvres. Quelle puissance déchire les liens de la nature ?

WALTER.

N'y avais-tu pas songé ?

ÉMILE.

Avais-tu oublié Émile, veux-tu l'abandonner ?

SOPHIE.

Ah !.... Ma prière est bien téméraire, Walter ! Si tu m'exauces, tu approches de Dieu.

WALTER.

Tu demandes....

SOPHIE.

Écoute-moi dans mon angoisse ! l'ombre de mon père

irrité, planant sur ces murailles, me chasse hors de la maison de mon époux, où je ne trouverais plus le repos. Mais les traits de mon fils, rians comme la lumière du ciel, me retiennent par des liens d'airain. Pour me sauver de la démence, Walter, laisse-moi l'enfant.

WALTER.

Là où l'oncle sera avec toi, je vous l'enverrai souvent.

SOPHIE.

Non! il ne restera pas entre tes mains sans moi, il ne s'arrêtera plus dans cette maison de malheur! toujours je crois entendre le vol des chouettes autour de sa tête innocente, et dans mon affreuse vision, il est arraché de mes bras. Vois, je suis prosternée dans la poussière, donne, par les souffrances du Sauveur, frère! donne-moi l'enfant.

WALTER, *dans l'indécision.*

Agnès! cruelle est ta demande. Je ne puis ni refuser, ni accorder. Qu'Émile en décide!

SOPHIE, *embrassant l'enfant.*

Que ma misère te conjure! enfant des douleurs, ne dis pas non.

ÉMILE.

Veux-tu me briser le cœur? Si je ne puis appartenir à tous deux, je n'appartiendrai à aucun. Depuis que je sais sentir, je me sens toujours entraîné loin d'ici; je te suis donc volontiers. Pourtant je ne suis pas entraîné au loin! c'est là-haut, là-haut que je veux aller, et partout où je t'accompagnerai, toujours mes sentimens resteront les mêmes. *(Voyant l'émotion de ses parens, il saisit la main de l'un et de l'autre et les pose sur son cœur.)* Croyez que je vous aime de tout mon cœur! Mais je suis un pauvre enfant qui ne peut guère vous réjouir. Votre œil est toujours si sombre et l'éclat des astres si pur! Voilà, je pense, pourquoi je suis toujours entraîné hors de cette chambre étroite et sombre

là-haut où sont les étoiles! Voilà pourquoi, enfant turbulent, je veux m'ébattre dans l'espace, parce que je ne puis monter là-haut. Voilà pourquoi, ma mère, si je te suivais, tu ne me louerais guère. Laisse-moi rester ici auprès de mon père et m'occuper de la chasse dans nos contrées montagneuses.

WALTER, *le serrant contre son cœur.*

Fils! (*Il le tient embrassé pendant quelques secondes.*)

SOPHIE.

Il reste? Eh bien, puisse la colère céleste, renversant cette maison, la précipiter sur moi pour m'engloutir là où mon père fut frappé d'apoplexie. Jamais je ne quitterai l'enfant! (*Elle le serre dans ses bras.*)

WALTER, *après une pause.*

Non, la mesure est pleine; un grain unique ne pourrait plus y entrer. (*Avec un calme apparent.*) Si tu ne veux pas quitter l'enfant, eh bien! fais rentrer l'oncle. S'il veut être son père, je pourrais bien céder à tes larmes.

SOPHIE, *l'embrassant.*

Horst! tu n'as pas ton égal. (*Elle sort.*)

SCÈNE VIII.

(*Les précédens; sans Sophie.*)

ÉMILE.

Papa, je te quitterai?

WALTER.

Non pas, aussi long-temps que je vivrai. (*A part.*) La mort seule peut rompre des mariages dont les liens sont des enfans. Eh bien! elles finiront, tes souffrances; tu trouveras séparé ce qui ne peut rester uni. (*Il saisit le couteau d'un mouvement précipité.*)

ÉMILE.

Papa, saisis-le avec précaution. Ne sais-tu pas que j'ai aiguisé le couteau, bien affilé, bien pointu.

WALTER.

Tant mieux ! (*Il prie, le couteau sur ses genoux.*)

ÉMILE.

Quoi ? tu pries ? veux-tu te tuer ?

WALTER, *se levant et l'embrassant.*

Prie pour mon ame ! (*Il veut se percer.*)

ÉMILE, *l'arrêtant.*

Papa, arrête. Tue-moi d'abord.

WALTER, *le regardant d'un air effaré.*

Qui ?

ÉMILE

Je t'en prie, unis-moi avec Clara, ma fiancée. Te rappelles-tu que nous jouions le mari et la femme dans cette chambre ; toi-même tu nous as fiancés. Emmène-moi vers ma tendre petite.

WALTER, *à part.*

Jeu d'enfant et le Ciel unissent ce que l'Église sépare sur la terre.

ÉMILE.

Ce qui brûle ici dans mon cœur, hélas ! je ne puis te le dire. Mais tous mes désirs me portent là-haut dans un berceau, où je pense la trouver quand je serai dégagé du corps.

WALTER.

Heureux enfant, tes sentimens si purs ne sont pas indigènes sur cette terre.

ÉMILE.

Crois-tu que cela me fasse mal ? Tiens, lorsque j'eus aiguisé l'acier, et que je me fus endormi sur ma chaise, je l'ai senti bien avant dans mon cœur.

WALTER, *ému.*

Ah ! le songe d'Agnès.

ÉMILE.

Mais la blessure ne faisait pas mal.

WALTER, *à part.*

Un rayon céleste jette-t-il de la lumière dans mon sombre cœur? Tous deux ont eu ce songe? Voici le lieu, c'est aujourd'hui le jour où mon père fut frappé d'apoplexie. Bizarrerie! faut-il l'apaiser ainsi?

ÉMILE.

Réfléchis-tu encore, si tu dois me tuer?

WALTER.

Tais-toi! je tremble quand tu parles.

ÉMILE.

Ne me laisse pas seul! je frissonne de penser que je resterai auprès de ma mère qui, dans son anxiété, craint toujours des malheurs pour moi. Le maître d'école me gourmande continuellement, me traite de méchant, quand je suis vif; d'impie, quand je suis joyeux. Toi seul tu connais mon cœur. Sans doute j'ai un sang bouillant; plus que d'autres, je me hasarde, et quand je vois une injustice, je me sens entraîné à taper dessus. Cela désole ma mère; le maître d'école dit que c'est le germe de tous les péchés, de tous les forfaits. Pour qu'un enfant impétueux réussisse, dit-il, il faut que Dieu fasse un miracle.

WALTER.

Il dit vrai!

ÉMILE.

Tu penses? Eh bien! faut-il qu'Émile, le turbulent, devienne toujours plus grand, toujours plus méchant. (*D'un ton attendrissant.*) Termine les maux de ton enfant, maintenant qu'il est encore jeune et bon! emmène-moi avec toi. (*Nimm mich heim mit.*)

WALTER, *succombant.*

Oui, la mort veut avoir ce que le péché a engendré, et.... mon œil est pour les corbeaux et pour la couvée de l'aigle. Enfant tourné vers le ciel, reçois de la puissance

qui te donna la vie et ce sang impétueux, la mort, don préférable. (*Il le tient de la main gauche et le perce de la droite au cœur.*)

ÉMILE, *tombant.*

Ah !....

SCÈNE IX.

(*Les précédens, Louis, Sophie, qui, déjà entrés, accourent rapidement.*)

SOPHIE.

Seigneur Jésus.

LOUIS.

Walter ! du sang ? le sang de ton fils ? O forfait ! Votre tête pâlira sur la roue.

SOPHIE.

(*Elle cherche à étancher le sang, et dit en gémissant :*) Oh, mon rêve !

WALTER, *d'un ton ferme.*

Il est venu d'en haut.

ÉMILE, *se relevant.*

Ne soyez pas irrités contre lui, il a fait ce que je lui ai demandé instamment. Ne pleure pas ; car je me sens comme soulevé par des ailes, et ce qui aujourd'hui me sembla un songe auprès de l'arbre de Clara, devient maintenant vrai ! Je la vois clairement et distinctement ; elle tient de sa main un vêtement dont elle m'ornera comme ange. (*Avec un rire céleste et un léger mouvement de tête.*) Oui, je viens. (*Il retombe, raidit ses membres, en disant d'une voix très-nette :*) Volez après moi.

LOUIS.

Seigneur, daigne me faire mourir ainsi. (*Profond silence.*)

WALTER, *sans regarder.*

Est-il chez lui ? (*Ist er heim ?*)

SOPHIE, *pleurant.*

Son œil s'est brisé.

WALTER, *avec résolution.*

Eh bien donc! sortons des chaînes de la vie pour nous sauver là-haut, où l'illusion disparaît dans la lumière, où l'amour est un lien éternel, où la foi trouve caution! (*Il veut partir, mais s'arrête à la vue de l'enfant; il est saisi de repentir et de chagrin; il tombe à genoux à ses côtés, et dit d'un ton déchirant:*) Pendant que tu aiguisais le couteau pour toi, le bourreau aiguisait son glaive pour moi. Un sang impétueux doit être puni d'une manière sanglante.

(*Sophie est effrayée; mais bientôt après elle dit avec force et énergie:*)

Oui, je veux le voir répandre! je veux voir ta tête rouler à mes pieds comme dans le songe. Alors mon Sauveur sera proche, alors mon œil se fermera.

LOUIS.

Vous avez abandonné le Seigneur et il vous a abandonné. Qui ne marche pas avec lui, tombe. Jamais le coup de la vengeance n'est attendu en vain. Mais il est aussi riche en clémence, celui qui appelle *les enfans* à lui.

LE DANITZA.

Recueil des Chants populaires des Serviens, publié à Vienne par Talvj, *et traduit pour la première fois,*

PAR MADAME ÉLISE VOÏART.

Il ne faut pas confondre les poésies serviennes avec les chants de la *Guzla*, pastiche si parfait qu'il vient encore de tromper un jeune littérateur, lequel, plein de foi et d'admiration pour ces chants inspirés, proclame avec enthousiasme le vieil Hyacinthe Maglanowitch, l'*Homère de notre temps.*[1]

Le spirituel et prestigieux auteur du Théâtre de Clara Gazul n'a imité dans la *Guzla* que les chansons sauvages des Morlaques, ou les bardits des Monténégrins; il n'a raconté, avec son talent accoutumé, que les sombres traditions du vampirisme, en honneur parmi les âpres rochers qui bordent l'Adriatique, la vie turbulente des heyduques et la bravoure de leurs chefs. La Servie, autrefois royaume indépendant, gouverné par ses propres princes, régie par des lois écrites, ayant une langue nationale, des croyances particulières, sa littérature offre un tout autre caractère que celle des hordes des frontières, et demande à être plus spécialement analysée.

En 1829 la *Nouvelle Revue germanique*, en rendant compte de l'ouvrage intitulé : *Les Révolutions de Servie, par Léopold Rancke*, a publié un excellent article sur ce sujet[2]. Dans le tableau rapide, plein d'intérêt, que l'auteur a tracé de l'histoire de ce malheureux pays, il a donné, avec beaucoup de charme, une idée des mœurs, des usages et de la poésie de ces peuples, qui par l'originalité de leur

1 Voyez le *Mercure de France*, 3 Septembre 1831.

2 Tome II, p. 145 et 289.

caractère, le merveilleux de leurs croyances et la touchante énergie de leurs sentimens, seraient dignes d'exciter la sympathie des amis de la vraie poésie, laquelle se nourrit du vrai partout où il se rencontre.

C'est donc pour concourir à ce but que nous avons entrepris la traduction du *Danitza*, (ou chants nationaux) dont nous donnons ici quelques extraits, et que Wuck Stephanowitsch Karadschitz, sécrétaire intime du prince Milosch, le héros actuel de la nation, a rassemblés à la prière de ses amis. Talvj, poète, et que nous croyons Servien d'origine[1], les a traduits en mètres allemands, et avec cette exactitude consciencieuse que les Allemands mettent à toute chose, il a fait ce travail sous les yeux de son ami M. Wuck, et l'a dédié au patriarche de la littérature allemande, Gœthe, qui le premier avait signalé à l'attention publique les beautés de cette poésie encore ignorée, et qui, en donnant une traduction fidèle des *Plaintes touchantes de la noble femme d'Ason-Aga*, avait ouvert une source féconde aux investigateurs des formes et des images nouvelles.

S'il est vrai, comme l'a dit un célèbre écrivain, que *la littérature soit l'expression de la société*, cette vérité est surtout applicable à la poésie des peuples slaves. De même que la langue slavone est un composé de grec, de turc, de russe et de l'ancien teuton, sa littérature offre un attrayant et singulier mélange de ces diverses origines. C'est à la fois l'imagination orientale avec ses richesses et ses images brillantes; quelque chose de la grâce et de la simplicité grecque; c'est la mélancolie allemande nourrie par les croyances fantastiques du Nord, et ces attributs donnent à cette langue, et à la poésie surtout, je ne sais quoi d'inspiré, de naïf, de tendre et de mystérieux, qui séduit et attache.

1 Nous avons tout lieu de croire que le nom de Talvj est pseudonyme; si nous sommes bien informés, l'auteur qui se cache sous ce nom, est Mademoiselle Thérèse Jacob. *Note du Rédact.*

C'est là que la pensée revêt des formes pittoresques, expressives, inattendues.

La douleur de l'amant.

Kanda mourut.... lui de sa mère l'unique enfant!
Elle pleure, la mère, et ne souffre point que loin de sa cour,
Loin de sa demeure, on l'enterre.
On le porte dans le verger de sa demeure,
Et sous les orangers aux fruits d'or,
Au fond d'une tombe repose le jeune homme.

Et elle se glisse dans ce lieu chaque matin,
Et frémissant, soupirant, gémissant, elle dit :
«Parle, mon fils! la terre te pèse-t-elle?
Te plains-tu du poids de ton cercueil d'érable?»
Paix! voilà que du sein de la tombe s'élève une faible voix:..

«Ce n'est point la terre qui me pèse, ô ma mère!
Ce ne sont point les ais de ma demeure;
Ce qui m'oppresse, c'est la douleur de la bien-aimée;
Quand elle soupire, mon ame soupire au ciel;
Mais si elle se parjurait!.... de désespoir
La terre tremblerait et mon cœur frémirait!»

Les noces d'Haykuna.

Elle était belle! et rien n'était plus beau.
La taille haute et svelte d'un jeune sapin....
Ses joues, blanches et roses,
Comme si elles eussent gardé l'empreinte de l'aurore
Depuis le soleil levant jusqu'à l'heure de midi.
Ses yeux.... deux pierres précieuses;
Deux petites *Piawitza*[1], ses bruns sourcils;
Les ailes de l'hirondelle, ses noires paupières;
Des tresses de soie, ses blonds cheveux;
Sa bouche gracieuse, une boîte de sucre;

1 Nom servien de la *sangsue*, comparaison qui se trouve souvent employée pour exprimer la beauté des sourcils; *l'aile noire de l'hirondelle* peint assez bien celle des paupières.

Ses petites dents, deux rangs de perles,
Et sa gorge blanche, deux blanches colombes.
Quand elle parlait, on entendait gémir une tourterelle;
Quand elle riait, on croyait voir luire le soleil, etc.

Il y a dans la poésie des Serviens une association touchante, une sorte de confraternité entre l'homme et la nature; comme tous les peuples primitifs, celui-ci, naïf encore, emploie le langage que les hommes durent parler, lorsqu'ils étaient, comme les astres, les oiseaux, les fleurs, les objets d'une commune et récente création, et qu'ils se regardaient comme les enfans d'un même père; là tout prend une ame, une voix, un langage; si une mère demande aux oiseaux qui suivent les batailles, des nouvelles d'un fils chéri, elle leur dit:

Noirs corbeaux! mes frères en Dieu!
Avez-vous vu mon fils sur le champ de carnage?

La jeune fille, inquiète de ne pas voir arriver celui qui doit la choisir pour épouse, dit en parlant à l'étoile du matin:

«Sœur matinale, sœur étoilée, bon jour!
Toi qui marches de l'orient à l'occident,
Tu passes au-dessus d'Herzegovine;
Tu vois, sans doute, le duc Stéphan,
Dis-moi les portes de sa blanche demeure sont-elles ouvertes?
Son coursier l'attend-il dans la cour tout bridé?...
S'arme-t-il enfin pour aller quérir sa fiancée?»

Et doucement l'étoile matinale répondit:
«Petite sœur, jeune et belle fille!
Je marche de l'orient à l'occident,
Je passe chaque jour au-dessus d'Herzegovine,
Je vois la cour du duc Stéphan,
Tout ouvertes sont les portes de sa blanche demeure,
Tout sellé l'attend son coursier,
Il s'arme en effet pour aller quérir sa fiancée....
Mais ce n'est pas toi qu'il a choisie,
Trois de tes amans ont médit de toi, etc.»

Amenés ainsi dans le drame, les êtres de la création, soit animée, soit muette, telles que les arbres, les fleurs, servent aussi à personnifier de tendres ou de nobles affections.

L'adieu.

Une vigne rouge et une vigne blanche
Entourent la forteresse, la blanche forteresse de Bude.
Ce n'est point une vigne blanche, une vigne rouge.
Non! c'est un couple d'amans fidèles.
Dès leur tendre jeunesse ils furent unis,
Et maintenant il faut se séparer!....
L'un dit à l'autre en le quittant :
«Va, mon ame! va, mon cœur!
Là-bas tu trouveras un immense jardin.
Dans ce jardin est un buisson de roses rouges —
Cueille un bouquet de ces roses,
Cache-les dans ton sein, sur ton cœur,
Et vois! ainsi se faneront les roses,
Ainsi se flétrira pour toi mon pauvre cœur!

A l'imitation des Orientaux, le rossignol joue un grand rôle dans les poésies serviennes.

Le rossignol captif.

Le rossignol chantait gracieusement
Là-bas, dans la verte forêt,
La-bas, sous la feuillée,
Sur les souples rameaux.

Voilà que viennent trois chasseurs
Pour prendre le rossignol;
Il prie les trois chasseurs :
«Ne me tuez point! ô chasseurs!

«Ne me tuez point!
Je vous chanterai une chanson,
Dans le jardin vert,
Une chanson sur le rosier rose!»

Mais les chasseurs le prennent,
Ils emportent le pauvre oiseau!
Ils l'enferment dans une cage
Pour réjouir leur belle.

Le rossignol ne veut plus chanter,
Il se tait, et penche sa petite tête;
Aussitôt les chasseurs le reprennent
Et le portent dans le jardin.

Alors le rossignol commence ainsi:
«Malheur! trois fois malheur!
A l'ami sans son ami,
Au rossignol sans son bocage!»

Souvent l'intervention des objets de la nature ne sert au poète que pour entrer en matière.

La jeune fille suppliante.

Un jeune coursier paissait dans l'humide et verte prairie;
Il paissait, puis écoutait long-temps
Ce que la jeune fille suppliante disait à sa mère.
«Ne me donne point, ô ma mère! à celui que je hais?
J'aimerais mieux avec l'ami de mon cœur
Vivre dans la forêt, m'y nourrir de fruits sauvages,
Puiser de l'eau avec une feuille,
Sur une froide pierre reposer ma tête,
Que, dans un château avec le *non-aimé*,
Me nourrir de sucre et coucher sur la soie.»

Propos d'amour.

Sur les champs le vent porta la rose,
Il la porta tout près de la tente de Banko,
Banko le brave, et de son épouse Militza.
Banko écrivait, Militza brodait.
Et quand toutes les pages furent remplies,
Quand l'or bruni fut tout employé,
Banko parla ainsi à Militza:
«Dis-moi, chère ame! ma Militza,
Dis-moi, etc.»

De cette sympathie pour nos joies et nos douleurs, prêtées ainsi par le poète aux astres, aux plantes, aux animaux, résultent des effets gracieux ou touchans. C'est ainsi que par une superstition pleine de mélancolie, le coucou est regardé comme l'emblême de la tendresse fraternelle. Le chant plaintif de cet oiseau est pour le Servien l'annonce d'un malheur arrivé à un frère chéri, à une sœur bien-aimée. D'après une ancienne tradition et dont l'origine est peut-être grecque, le coucou est une jeune fille, qui, à force de pleurer la mort de son frère, fut transformée en cet oiseau, dont le cri monotone semble imiter encore sa plainte douloureuse. Une Servienne que la mort a privée d'un frère, ne peut entendre chanter le coucou sans répandre des larmes; elle applique ces tristes accens à sa pauvre destinée, et l'expression reçue *pauvre coucou*, qu'elle répète, équivaut à celle de *malheureuse que je suis!*

La mère, la sœur et l'épouse.

Jean était sur la terrasse,
Et la terrasse s'enfonça sous ses pieds;
Dans sa chute, sa main droite fut brisée.
Il se trouva un médecin pour le jeune homme:
C'était la Wila de la verte forêt;
Mais elle exigea un grand salaire, la Wila:
De la mère, la main droite;
De la sœur, les cheveux de soie;
De l'épouse, le collier de perles.

Volontiers la mère donna sa main droite;
Sans regrets, la sœur sa chevelure soyeuse;
Mais l'épouse refusa son collier de perles.
«Non! je ne donnerai point mes blanches perles;
C'est un héritage de mon père!.....»
Là-dessus, irritée, la Wila des montagnes
Exprima du poison dans la blessure de Jean;
Il mourut, le jeune homme! Pauvre mère!

Alors les tristes coucous femelles
Commencèrent leurs chants plaintifs.
L'un criait et se lamentait incessamment,
L'autre pleurait dès le matin et le soir encore;
Mais le troisième ne pleurait que quand il s'en souciait.
Quel est celui qui se lamente incessamment?
C'est la pauvre mère de Jean.
Quel est celui qui pleure matin et soir?
C'est la triste sœur de Jean.
Quel est celui qui ne chante que quand il s'en soucie?
C'est la jeune épouse de Jean.

Le sentiment fraternel étant extrêmement honoré en Servie, l'autorité des frères y est également reconnue et respectée; l'aîné surtout la partage avec le chef de la famille, et quand ce dernier a payé le tribut à la nature, son fils le remplace dans toutes ses attributions. La mère veuve lui est soumise; lui seul accorde ou refuse sa sœur à ses nombreux prétendans.

.... Alors le frère dit à sa sœur:
«Vois, Haijkuna, ma sœur chérie,
Ainsi que ta mère t'a donné la vie,
Tu dois la donner à d'autres enfans.
Beaucoup d'amans te courtisent;
Mais ceux qui me semblent les meilleurs,
Sont aujourd'hui au logis.
L'un d'eux est le vieux Mustapha-Aga;
Il vient de Kraijna, de la forteresse de Novi.
Immenses sont les richesses du vieillard;
Il te vêtira de velours et de soie,
Il te nourrira de sucre et de miel.
Suko d'Obinja est le nom de l'autre;
Mais Suko ne possède rien au monde
Que son sabre et son bon coursier;
Maintenant choisis, chère sœur!
Et dis-moi auquel je dois t'accorder.»

Alors la sœur lui répondit:
«A toi le choix, ô mon frère!

Je serai l'épouse de celui auquel tu me donneras.
Pourtant .... j'aimerais mieux un jeune homme,
Encore qu'il n'eût rien au monde,
Qu'un vieillard quelque riche qu'il soit....
La richesse, ce n'est ni l'or, ni l'argent,
La richesse, est seulement de posséder ce qu'on aime.» —
Mais le frère n'écouta point les paroles de sa sœur,
Il donna la vierge au vieux Mustapha-Aga,
Contre son gré il la donna au vieillard, etc.

Aux noces, c'est le frère du marié qui conduit la fiancée; il jouit des prérogatives attachées à cette honorable fonction; il veille attentivement sur la vierge confiée à ses soins, et celle-ci, avec une tendre vénération, le nomme *parrain* ou plus souvent *mon joyau d'or.*

De ce respect pour les liens fraternels dérive un autre sentiment non moins doux, et qui règne avec une égale puissance dans les cœurs serviens, c'est celui de l'amitié. Cette affection rappelle par son énergie passionnée les amitiés célèbres de ces jeunes Scythes dont Lucien nous a conservé le touchant souvenir. Empruntant les formules et le langage de l'amour fraternel, elle semble n'en être qu'une modification. Bien plus, l'amitié chez ces peuples qu'on qualifie de barbares, est un lien aussi sérieux que tendre; un engagement sacré et durable qui se contracte au pied des autels et avec toute la solennité d'un acte religieux. Les amis liés par cette sorte d'adoption, commune aux deux sexes, et qu'on pourrait nommer *confraternité*, portent le nom de *Pobratimi* pour les hommes, et de *Posestrima* pour les femmes, ce qui veut dire *frère* ou *sœur de choix;* le mot *Pobratim*, employé familièrement, équivaut à celui d'*ami*.

Le sentiment d'amitié, exalté chez ces peuples jusqu'à la passion, donne quelque chose d'infiniment tendre à leurs relations entre eux, adoucit ce que leurs mœurs belliqueuses auraient de trop farouche, et prête aux poésies qui les retracent un caractère tout particulier.

Le conducteur de la mariée.

Hier au soir est arrivé un noir message,
Un noir message pour une heure plus noire encore.
Mon amie est fiancée, Bogdan l'a obtenue.
Si c'était un autre, moindre serait ma douleur;
Mais Bogdan est mon ami,
Et il m'a choisi pour *Djewéri*[1]!
O malheureux! comment exercer cette tâche!
Quand je viderai la coupe à sa santé,
Dirai-je: Salut à toi, ma belle sœur!
Ou dirai-je: Salut à toi, ma bien-aimée!
Si je dis: Salut à toi, ma belle sœur!
Je ne pourrai dompter mon cœur;
Si je dis: Salut à toi, ma bien-aimée!
Je détruirai le bonheur de mon ami!
M'y rendre est douloureux, rester, plus douloureux encore.
J'irai!.... dussé-je n'en point revenir.

L'opinion triste et flétrissante de ceux qui refusent aux femmes les qualités propres à être entre elles de véritables et sincères amies, se trouve ici puissamment réfutée. Les jeunes Serviennes apportent à la consécration de cette touchante relation la douce gravité, la pureté du cœur, cette foi mêlée d'espoir qui donne tant de charme à nos jeunes filles lors de leur premier acte religieux.

« Je fus témoin, dit un auteur nommé Fortis, d'une cérémonie de ce genre. Dans l'église de Perusch, en présence du peuple assemblé, deux jeunes filles se lièrent l'une à l'autre des nœuds solennels de l'amitié. Le prêtre prononça sur elles une bénédiction particulière, et les déclara *pour la vie et à toujours posestrima*, c'est-à-dire amies ou sœurs d'adoption; et tandis qu'il prononçait les paroles, formule sacrée de leur engagement, on lisait dans les yeux des deux aimables filles la joie pure dont leurs cœurs étaient pénétrés, et dans l'attendrissement des assistans de quels sentimens

1 Conducteur de la mariée.

s et délicats sont susceptibles ces peuples réputés demi-vages. »

Si l'amitié s'exprime parmi eux avec cette vivacité, l'amour lui cède pas en grâce, en douceur et surtout en énergie.

Tourmens d'amour.

O merveilleuse fleur de beauté!
Que Dieu punisse ta mère!
De t'avoir faite si aimable,
Et de t'avoir envoy[illegible] à la ville,
Au lieu où les héros s'amusent à boire,
Et les jeunes garçons à lancer le disque,
Où les jeunes fiancées forment des danses,
Où les vierges chantent leurs chansons!
Car c'est là que je t'ai vue....
Et mon cœur en souffre pour jamais!

La prière.

Rossignol, ne chante pas si fort,
N'éveille point mon cher seigneur!
Je l'ai endormi moi-même,
Moi-même aussi je veux l'éveiller!
J'irai là-bas dans le jardin,
J'y cueillerai une tige de lis,
J'en caresserai ses joues,
Et mon amant s'éveillera!

Soins amoureux.

Je devrais chanter et je n'ose;
Car elle souffre, la tête chérie de mon ami;
S'il m'entendait, son cœur deviendrait triste;
Il dirait que je n'ai point s[illegible] de ses maux,
Et pourtant je songe à lui, [illegible]i donne mon ame;
Je le porte dans mon cœur, et l'y berce,
Comme une mère son plus petit enfant.

L'amour.

Lumineuse, éclatante, la paisible lune au soir
Éclairait la verte prairie,
Où deux nobles coursiers paissaient,
Gardés par leurs jeunes maîtres,
Le kapetan Johann et le ban Stéphan.
Et Stéphan disait à Johann:
«Vois, comme il est clair, l'éclat de la lune, frère!
Heureux! frère, heureux le héros
Dont l'amante n'est point éloignée!
Hélas! loin d'ici est ma douce amie!
Si, chevauchant vers elle, je porte dans ce mouchoir
Des raisins doux à ma bien-aimée,
Ils seront écrasés par la longueur de la route,
Et le mouchoir sera gâté par les raisins,
Ou, à mon retour, par mes larmes....»
Alors au ban Stéphan Johann répondit:
«Vois! mon amie est loin aussi;
Mais quand tout à coup elle me vient à la pensée,
Je ne demande pas: est-elle avancée, la sombre nuit?
Ni mon coursier: y a-t-il un gué au torrent?....
À travers la nuit, à travers les eaux profondes!
Sur les champs, la poussière ne révèle pas ma trace,
Par les flots, aucun bruit ne la trahit.....»

Si nous parlons de leurs croyances, quel parti notre littérature actuelle, qui, dédaignant les anciennes sources de son illustration, recherche curieusement des formes, des couleurs et peut-être des idées nouvelles, quel parti, disons-nous, ne tirerait-elle pas de l'emploi de ces poétiques inventions? Sans rappeler les traditions mystérieuses et terribles du vampirisme, plus spécialement établies dans les provinces du Sud que dans la Servie proprement dite, sans parler de la foi aux génies bienveillans et aux anges de Dieu qui s'interposent entre un fils et son père irrité, et qui reçoivent dans le sein le coup de kandjar destiné à l'innocence, nous signalerons seulement à nos jeunes poètes, amans du mer-

veilleux, les *belles et fuyantes Wilas*, création fantastique qui de la mythologie slave a passé dans la religion chrétienne grecque, que professe la Servie. Jeunes, puissantes, rapides, les Wilas portent une longue chevelure flottante et des voiles blancs et aériens; ce sont des êtres élémentaires, privés d'ame, mais accessibles comme les mortels aux passions et à la douleur. Malicieux, irritables, volontaires, ces génies des forêts sont vindicatifs à l'excès envers ceux qui les ont une fois offensés, fût-ce même involontairement. La crédulité populaire leur attribue un grand pouvoir: ce sont les Wilas qui forment les orages, qui gonflent subitement le torrent de la montagne, et qui au gué des rivières exigent du voyageur un *dur péage*. Elles dorment sur le *bord des vertes ondes du lac de la forêt*, sous les sapins de la fontaine; elles s'irritent quand le pied du coursier du voyageur en profane les eaux. Malheur à l'imprudent qui, en traversant les demeures ombragées de la Wila, en trouble le délicieux silence, soit par des éclats de rire prolongés, soit par un de ces beaux chants qui racontent les hauts faits des héros ou les temps glorieux de la patrie! Malheur à lui! surtout si par caprice, ou si captivée, par ses chants, la Wila, daignant joindre sa voix à celle du chanteur, se trouve vaincue dans la lutte!....

.... Alors le Woivode commença à chanter,
Et c'était un très-beau chant qu'il commença;
Il racontait de nos pères et de nos héros,
Alors que jadis ils possédaient un royaume;
Et que dans la glorieuse Macédoine
Ils fondaient tant de beaux monastères pour leur salut;
Mais quelque agréable que ce chant fût à Marko,
Il tomba endormi sur le pommeau de la selle.
Marko dormait, Milosch chantait:
Voilà que la Wila Raviolika l'entendit,
Et elle commença un double chant avec Milosch;
Milosch chantait, la Wila répondait;

Mais plus beau était le chant de Milosch,
Plus belle était sa voix que celle de la Wila,
Alors courroucée, la Wila Raviolika
S'élance à travers la forêt de Mirotsch,
Elle tendit son arc, ajusta deux blanches flèches:
L'une pénètre la gorge du chanteur,
L'autre le cœur du héros !
Alors Milosch s'écrie : Malheur à moi ! ma mère !
Malheur à moi ! frère d'adoption, Marko ! etc.

La Wila est tout à la fois la fée de l'Orient et la druidesse du Nord ; on la voit exercer tantôt les fonctions de médecin, tantôt celles de prophétesse. Elle se mêle aux événemens de la vie par curiosité, par malice, rarement par le désir d'obliger, si elle n'y est contrainte par la force, à moins qu'elle ne soit alliée à celui qui réclame son secours par les liens sacrés de l'adoption.

La beauté, la rapidité, l'inconstance de ces êtres fantastiques, servent fréquemment de comparaison aux poètes serviens. *Belle comme la Wila des montagnes boisées, inconstante et légère comme la Wila des nuées*, sont des images qui reviennent souvent dans leurs chansons. Un cheval rapide, une masse lancée avec vigueur, une flèche qui vole au but, prend le nom de Wila comme adjectif. L'imagination des Serviens peuple de ces redoutables et gracieux fantômes, les prés, les bois, les montagnes, le bord des torrens, le gué des rivières, et croit les voir se rassembler sous l'ombrage des forêts pour y former des danses légères.

Au premier rang des traditions merveilleuses de la Servie on doit placer celles qui racontent la gloire de ces héros du moyen âge, dont les faits prodigieux sont autant d'articles de foi pour ces peuples sensibles et guerriers. Au nombre de ces héros il faut distinguer le brave *Marko, fils de roi*, célèbre par sa sagesse, son courage, sa force gigan-

tesque, et son cheval pie appelé Scharatz, qui écrase les ennemis sous ses pieds, et boit du vin doré dans le vaste bassin d'argent de son maître Marko, dont la massue *rapide et dorée* atteint au haut des airs la redoutable Wila que ses cris ont éveillée au bord du lac vert; Marko qui, lorsqu'il retourne son bonnet et sa pelisse de peau de loup, fait trembler le sultan sur son divan; *car on voit alors qu'il est en colère.* Les aventures de ce héros, et surtout sa fin mystérieuse, racontées dans une suite de petits poëmes, fourniraient des tableaux neufs et variés à une épopée d'un nouveau genre. Dans ces poésies vraiment nationales on voit briller l'aimable Milosch, dont le nom sert de terme de comparaison pour exprimer la beauté unie à la valeur, qui par la douceur de ses chants sut vaincre la Wila des forêts; Milosch, qui à la bataille d'Amsel, pour se laver du soupçon de trahison, pénétra dans la tente du sultan Amurat, et, nouveau Scévola, poignarda de sa main le farouche oppresseur de sa patrie. « Milosch, enfin, qui pour cette action et sa mort héroïque vivra dans le cœur des Serviens, dans les chansons des vierges, dans les récits des vieillards, jusqu'à ce que le monde et la plaine d'Amsel soient anéantis. »

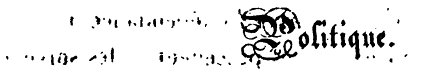
Oublierons-nous le pieux Lazar, dernier souverain indépendant de la Servie, qui combattit avec tant de valeur pour la liberté de son pays, et perdit la vie à la sanglante bataille d'Amsel (1386). Au temps de sa prospérité il édifia quantité de beaux monastères; mais, dit la vieille chronique, « il les bâtit de son propre argent, il les dota de son propre bien, et sans qu'il en coutât une larme au pauvre peuple. »

Et Milan Toplitza et Iwan Kokanovitz, et les neuf Jugowitz, et le vieux Jug, leur père, dont les chants serviens célèbrent encore aujourd'hui les exploits et la fin glorieuse. Il y a peu de nations plus riches en douloureux et poétiques souvenirs!

Il règne dans la description de ces terribles combats, livrés

en vain contre les Turcs pour sauver l'indépendance du pays, dans celle des circonstances qui les précèdent ou les suivent, un sentiment de profonde mélancolie. Ce sont bien les accens plaintifs d'un peuple qui a perdu sa liberté, et qui raconte avec désespoir comment cette liberté fut perdue, ainsi que les héroïques efforts qui ont été faits pour la sauver. La *Bataille d'Amsel*, petit poëme en quatre récits, est empreinte au plus haut degré de ce touchant caractère; dans un prochain article nous en donnerons quelques fragmens.

E. V.



ÉTAT ACTUEL DE L'ALLEMAGNE.

Pour me convaincre des dispositions, de l'état et des voeux des peuples allemands, je résolus de parcourir l'Allemagne septentrionale et méridionale.

Je trouvai dans le grand-duché de Bade les États pleinement entrés dans la carrière constitutionnelle; l'accord des deux chambres avec le ministère présage d'heureux résultats; dans le pays on renaissait à l'espoir de temps meilleurs, et l'attachement au grand-duc actuel croissait de jour en jour. Quant au commerce, on désirait la réunion universelle des États allemands, et si l'on témoignait quelque répugnance à entrer dans le système commercial de la Prusse, c'est parce que ce royaume n'a pas encore de constitution. Quelques voix, c'étaient surtout les contrebandiers, voulaient le maintien de l'isolement; bien peu songeaient sérieusement à se rattacher à la France, mais nulle part le moindre mot en faveur du système autrichien. Dans le Wurtemberg je trouvai à peu près les mêmes idées; toutefois les personnes même les plus instruites n'y présageaient rien de bon pour l'avenir; quant à la dernière assemblée des États, on n'en faisait pas un très-grand éloge.

Une réunion commerciale avec tous les États constitutionnels de l'Allemagne est le vœu presque unanime du pays. Là aussi j'ai trouvé de l'estime pour le roi de Prusse et pour la conduite qu'il a tenue dans ces derniers temps; mais on ne sait pas trop si le système de la Prusse est dû à un sentiment de conviction ou à des motifs de pure politique. En Bavière je trouvai plus de mouvement dans les esprits, parce que la nation prend le plus vif intérêt aux délibéra-

tions des chambres ; c'était d'ailleurs le moment où l'on discutait les différens motifs d'accusation contre le ministre de Schenk. En Bavière aussi on était généralement persuadé que le système commercial demandé ci-dessus ramènerait l'ancienne prospérité par des voies paisibles. On ne voyait pas de mauvais œil la réunion avec la Prusse ; mais on témoignait quelque inquiétude relativement à son système politique, et les personnes de toutes les conditions formaient le vœu que le grand roi de Prusse concédât librement et franchement ce qu'il avait promis, il y a seize ans, à son peuple et à l'Allemagne. Aucune voix ne s'élevait en faveur du système autrichien ; employés civils et militaires, tous se gardaient de prononcer même le nom de l'Autriche. En Saxe, mêmes vœux au sujet du commerce. Ici l'on avait déjà plus de confiance dans les intentions loyales de la Prusse, parce qu'on était à même de juger de l'excellente organisation du pays ; toutefois on désirait que la Prusse reçût la constitution promise depuis si long-temps ; l'on craignait que, si le roi de Prusse venait à mourir, plusieurs notabilités de la Saxe ne profitassent des circonstances pour trahir le système constitutionnel. Ici, comme partout ailleurs, l'Autriche ne comptait pas un seul défenseur. Dans la Prusse même je trouvai, sous tous les rapports, de grands progrès dans la voie constitutionnelle. Le sujet est dévoué à son roi qu'il chérit ; il est en général content du gouvernement et de ses employés, et nulle part on ne voit aucune trace de mécontentement. Cependant on répétait de tous côtés : pourvu que notre bon roi reste en bonne santé, pourvu qu'il reste dans le système suivi jusqu'ici, pourvu qu'il couronne bientôt son œuvre en nous donnant une constitution. Dans la capitale de la Prusse, la classe la plus éclairée était d'avis que, pour mettre le comble à sa gloire, ce roi chéri n'avait plus qu'à garantir son système actuel par la proclamation d'une constitution ; il est vrai que la

constitution, est personnifiée dans le roi actuel. Quelques personnes révoquaient en doute la prédominance de ce vœu, en disant que ni les autorités, ni les provinces ne l'avaient encore exprimé au pied du trône. Mais qu'on envoie un homme intelligent qui n'appartienne à aucun parti, qu'il voyage incognito par la Prusse, et il trouvera partout le vœu dont j'ai parlé; ce qui jusqu'ici a retenu les Prussiens dans leurs démarches, c'est la ferme conviction que le roi choisira, pour l'accomplissement de sa promesse, l'occasion la plus favorable, et cela sans avoir besoin d'y être provoqué.

Moi-même je suis persuadé que le noble souverain de la Prusse et ses excellens ministres ne laisseront pas passer l'occasion opportune. Je conseille à toutes les personnes défiantes de faire le voyage de Berlin; elles y pourront voir combien, dans sa vie publique et privée, le roi mérite l'estime et la confiance; elles verront que, bien loin de vouloir comprimer la civilisation, il désire la faire avancer, mais sans précipitation.

Dans la Prusse entière, du moins d'après ce que j'ai vu, je n'ai trouvé nulle part de la sympathie pour le système autrichien, ni dans les classes supérieures, ni dans les classes moyennes, ni dans les classes inférieures. Tout y est Prussien, c'est-à-dire éclairé et disposé à des améliorations raisonnables. J'étais anti-Prussien en entrant dans la Prusse, j'en sortis avec des dispositions bien différentes.

Dans le Hanovre je trouvai les opinions comprimées; la noblesse y était orgueilleuse, et les autres classes de la société la détestaient cordialement; on n'avait d'autre espoir que dans le roi et le vice-roi, tous deux chéris dans le pays. Dans ce royaume on désirait aussi, sous le point de vue commercial, la réunion avec la Prusse, et pour le bien du Hanovre, on désirait que la Prusse eût une constitution.

Dans le Brunswick on était satisfait pour le moment, mais on demandait généralement la réunion avec la Prusse sous

le rapport commercial. Ici, pas plus que dans le Hanovre, on n'était porté pour le système autrichien, à l'exception toutefois de quelques aristocrates.

Dans la Hesse électorale je trouvai le peuple dans une disposition très-énergique, et fermement décidé à ne plus souffrir d'illégalités, de quelque côté qu'elles vinssent. On était fort content des États, et disposé à se rattacher à la Prusse, sans arrière-pensée, pourvu que la Prusse reçût une constitution.

Dans la Hesse grand-ducale les esprits semblent se calmer peu à peu et bien espérer de l'avenir, malgré la détresse actuelle. Ici, comme partout ailleurs, on voudrait se réunir à la Prusse, mais à la Prusse constitutionalisée.

Dans les provinces rhénanes, de tout temps bien disposées pour la France, on entend l'éloge du roi, on l'honore et on lui consacrera volontiers ses biens et sa vie, pourvu qu'il donne une constitution.

Dans les pays de Nassau, mêmes vœux, mêmes sentimens.

Dans tous les pays nommés ci-dessus, la masse des hommes éclairés était constitutionnelle; elle espérait que la Prusse, en proclamant une constitution, se mettrait à la tête du système constitutionnel de l'Allemagne, pour le protéger envers et contre tous, et pour perpétuer ainsi la paix maintenue jusqu'à ce jour.

Quoique persuadé que la Prusse aura dans son roi un défenseur persévérant de la civilisation, je ne puis m'empêcher de m'écrier avec toute l'Allemagne : Si le roi de Prusse a jusqu'ici tenu lieu de constitution à ses sujets, il faut que, pour tranquilliser l'Allemagne, il fasse paraître cette constitution qui, peut-être, est depuis long-temps achevée. Une fois ce pas fait, la Prusse et l'Allemagne seront *inattaquables;* tout en accordant aux Français leur constitution très-libérale, aux Autrichiens leur absolutisme, nous voulons être Allemands, et, quoique partagés en plusieurs

principautés, nous aimer entre nous, et nous défendre jusqu'au dernier soupir envers et contre tous.

Personne n'aurait droit de dissuader en ce moment le roi de Prusse de tenir sa promesse. Non-seulement toute la masse de son peuple, mais encore les provinces les plus turbulentes, le grand-duché de Posen et la Prusse rhénane, ont conservé leur attachement au roi actuel dans les temps les plus critiques; elles ont ainsi mérité de plein droit leur émancipation, elles sont dignes d'être déclarées majeures.

Je prie donc les administrations provinciales de se convaincre des vœux de leurs administrés, puis de les exposer franchement au trône, afin qu'elles répondent à la confiance du roi et de la nation. (*Hesperus.*)

Mœurs.

LETTRES SUR VIENNE.

PREMIÈRE LETTRE.

Juillet 1831.

Au lieu de vous écrire sur les événemens du jour qui offrent dans ce moment-ci peu d'intérêt pour un journal non politique, j'essaierai de vous donner quelques détails sur les mœurs et quelques-uns des établissemens de cette capitale.

Dès que le printemps fait pousser ses premières fleurs, toute la ville s'anime d'une vie nouvelle. Des cris d'alégresse retentissent dans toutes les rues, et une musique joyeuse remplit tous les jardins. Une colonne vivante se porte incessamment vers le *Prater*, et s'y disperse, sur les vertes pelouses et dans des allées ombreuses, dans toutes les directions. Une longue file de voitures, comme on ne la voit que sur le Corso à Rome, occupe l'avenue principale. A droite on voit une multitude de cavaliers élégamment vêtus, à gauche la foule variée des piétons. Le turban des Turcs, le riche costume des Grecs, les barbes mal peignées et les hauts bonnets de feutre des Juifs, les larges pantalons et les vastes manteaux des Esclavons et des Croates, donnent à cette foule une physionomie particulière, et rappellent à chaque pas qu'on se trouve dans une capitale de l'Europe orientale.

Êtes-vous fatigué de la course, vous vous asseyez à l'ombre d'un maronnier devant un des nombreux cafés de la promenade. Là une multitude de belles femmes sont assises sur de longs bancs ou autour de petites tables chargées de rafraîchissemens.

Si l'on quitte la partie du *Prater* réservée à l'aristocratie pour celle abandonnée au peuple, la scène change tout à coup. D'innombrables tavernes retentissent de musique et de chants populaires. Partout des carrousels, des escarpolettes, des comédies de singes, des marionnettes, des tableaux représentant des meurtres et expliqués par des complaintes chantées, occupent la scène et partagent l'attention. Des musiciens aveugles, muets, paralytiques, jouant de la harpe, du violon, de la clarinette, de l'orgue de Barbarie, etc., forment un immense et discordant concert, tandis que de bruyantes trompettes invitent à toute sorte de spectacles. Celui qui paraît surtout amuser le public, c'est une espèce de théâtre de marionnettes, qui a quelque ressemblance avec ceux qu'on voit sur le *Molo* à Naples. Il est vrai que l'esprit du *Hanswurst* allemand ne peut se comparer à celui du Pulcinello napolitain. Il y a encore cette différence qu'ici la scène est à poste fixe, et que les pièces représentées, le plus souvent pantomimiques, ont un commencement et une fin, tandis que le Napolitain, dans sa hutte couverte de toile et portative, laisse couler ses *lazzi* sans s'interrompre tant qu'il a des auditeurs.

Le *Prater* est surtout brillant le lundi de Pâques et le premier Mai au matin. C'est alors qu'a lieu, dans la grande allée, le jeu de la course, où les domestiques des grands seigneurs se disputent le prix. Après avoir assisté à ce spectacle, la foule se porte dans l'*Augarten*, promenade très-belle, égayée au printemps par d'innombrables rossignols, et située entre la cité et le faubourg Léopold. La terrasse, où Joseph se plaisait à s'arrêter, offre une vue charmante sur les montagnes. De là on peut se rendre dans la *Brigittenau*, où l'on trouve un grand nombre de restaurans; il y a surtout grande affluence à la fête de S.te Brigitte.

Un large glacis (le *Graben*), coupé en tout sens de chemins et d'allées, et éclairé la nuit de plusieurs milliers de lampes,

entoure la ville comme une ceinture et la sépare de 32 faubourgs populeux. Il sert de théâtre aux exercices militaires et aux ébats des enfans et de leurs bonnes.

DEUXIÈME LETTRE.

Vienne est une belle ville; elle s'étend sur les rives du Danube, dans l'enfoncement formé par le mont Cétius des anciens à l'ouest, avec les montagnes bleues de la Hongrie à l'est. Au-dessus de la cité s'élève, à une hauteur extraordinaire, la tour de l'église S. Étienne, vénérable monument des temps passés. Les environs de la ville sont superbes: au nord des champs fertiles à perte de vue; à l'ouest une chaîne de montagnes pittoresques, avec de belles forêts et de riantes vallées, où, entre de riches vignobles, des villages charmans sont entourés de maisons de plaisance, de jardins et de parcs. C'est là que les habitans de Vienne se portent en foule depuis les premiers soleils du printemps jusqu'aux dernières feuilles de l'automne. Semblables à de longues processions, ils remplissent tous les chemins, et dans les villages, les jardins et les bois, on croit voir une fête non interrompue. De tous les points de cette contrée montueuse, le Brühl, appelé la Suisse de Vienne, est le plus fréquenté et le plus intéressant. A travers un défilé étroit, entouré de rochers, en partant du charmant bourg de Mœdling, situé sur les bords d'un torrent rapide, on arrive dans une riante vallée, pleine de prairies émaillées de fleurs, entrecoupée de forêts, où les feuilles brillantes du hêtre forment un contraste ravissant avec le vert foncé des pins. Ce paysage, autrefois aride et pierreux, doit sa beauté actuelle au propriétaire du Brühl, le prince de Lichtenstein, qui a prodigué ses trésors à embellir les abords du manoir de ses aïeux. De l'arrière-Brühl un chemin vous conduit à l'abbaye de Heiligenkreuz, et de là aux eaux de Baaden. Baaden

lui-même est un des endroits les plus intéressans des environs de Vienne. Dans son voisinage, à une poste seulement de la capitale, est le château de Laxenbourg, résidence d'été de l'empereur. L'étendue et la grandeur de son parc excitent l'étonnement, et la Franzensbourg (château de François), entourée d'un étang de 72,000 toises carrées et construite dans le style gothique, renferme d'innombrables trésors du moyen âge. Une superbe allée de plus de deux lieues de longueur conduit de Laxenbourg au château de Schœnbrunn, dont les jardins, situés à la sortie d'une riante vallée et entourés de beaux villages, ne sont qu'à une demi-lieue des barrières de Vienne. La vue superbe dont on jouit à la *Gloriette*, la ménagerie impériale, les carpes dorées si familières de l'étang bordé de statues colossales, et le vaste jardin botanique, attirent des milliers de curieux, surtout à l'époque où les hyacinthes et les roses remplissent les airs de leurs délicieux parfums. A l'est de Schœnbrunn, sur le penchant d'une colline, est un lieu nommé Tivoli. S'il est loin de pouvoir se comparer à son homonyme sur les bords de l'Arno, sous le beau ciel de l'Italie, la vue qu'on a de là sur la ville et une partie de ses alentours, n'est pas sans charme, et en fait un des rendez-vous les plus fréquentés des environs de Vienne.

TROISIÈME LETTRE.

Jusqu'ici j'ai plutôt caractérisé les environs de Vienne que la ville elle-même ; je vais maintenant vous parler des habitans de cette capitale et de ce qu'elle offre de plus intéressant. Pour ce qui est du caractère du Viennois, on sait que son goût pour la vie champêtre et la belle nature lui fait déserter la ville dès les premiers rayons du soleil printanier. Son cœur, fait pour la joie, s'ouvre en quelque sorte avec les premiers boutons de printemps, et ne se ferme pas lors-

que les fleurs se flétrissent. Affable à l'étranger, ami de la société, et heureux, au milieu des orages de l'époque, de jouir d'une tranquillité que rien ne paraît devoir troubler sitôt, il cherche, sans trop de raffinement, à rendre son existence aussi agréable que possible, et ressent moins l'oppression qui excite d'autres peuples, plus attentifs au cours des événemens, à de sanglans débats. Dévoué naïvement et sans arrière-pensée à la dynastie régnante, dans la ferme conviction que l'Autriche a rendu la paix à l'Europe, il aime sincèrement son pays, et aime mieux parler du passé que de ce qui agite le présent et de ce que pourra amener l'avenir. La musique est pour ses sens un besoin impérieux, et si dans quelques grandes maisons on semble dans les soirées prendre à tâche d'ennuyer la société par le jeu, dans la plupart des réunions du soir la jeunesse se livre au plaisir de la danse, tandis que les matrones, en prenant le thé, s'entretiennent des nouvelles du jour, et que les hommes faits, dans une salle particulière, fument leur pipe et boivent du vin de Hongrie. On trouve d'ailleurs très-souvent, le soir, dans les bonnes auberges de Vienne et des environs, une bonne musique, qui vous dédommage de la musique discordante qui vous poursuit de toutes parts dans les rues. Pendant le carnaval il n'y a que des bals publics; les bals domestiques ont lieu tout l'hiver, excepté dans le carnaval. Il n'y a pas de mascarades dans les rues. Une chose curieuse ce sont les caves, voûtes souterraines, divisées en plusieurs salles, au-dessus desquelles souvent on entend rouler les voitures, où l'on trouve une société très-variée, et où l'on peut apprendre à connaître jusqu'à quel point l'être humain peut s'avilir.

Vienne a cinq théâtres, ouverts tous les jours, et réunissant tous les soirs de nombreux spectateurs. Le *Burg-Theater*, que les Viennois regardent comme le premier de l'Allemagne, a de bons acteurs pour le drame et la comédie;

le public applaudit principalement M. Anschütz. L'opéra, au contraire, à la porte de Carinthie (*Kärnther Thor*), est en ce moment-ci dans un état peu satisfaisant.

Le théâtre sur la Vienne (*an der Wien*) et le théâtre de *Josephstadt*, tous deux sous la direction de M. Carl, représentent pêle-mêle comédies et drames, mélodrames et pièces à grand spectacle, pantomimes et parodies, et tel en est ordinairement le jeu, qu'aux premiers applaudissemens l'amateur qui a pitié de ses oreilles et de son goût, se sauve aussi vite que possible. Mais celui qui peut se plaire à voir écorcher ou profaner par des parodies grimaçantes les chefs-d'œuvre de Schiller et de Shakspeare, y trouvera son affaire. Au moins le théâtre de *Leopoldstadt* donne des farces locales et aborigènes, à peu près comme le théâtre San-Carlino de Naples. Quelque riches que soient ou que se prétendent les Viennois d'esprit et de bons mots, rien de plus stérile cependant que ces planches, si l'on excepte ce que l'excellent comique Schuster leur prête de son propre fonds en jouant.

Les rues et les places de la ville sont étroites, et pour voir le peuple à son aise, il faut se rendre au *Graben*, sur le marché aux charbons, et la place Saint-Étienne. C'est là qu'à midi et au soir, se porte la foule. Là sont aussi les riches magasins décorés avec une extrême élégance. Sur les enseignes de boutique, et particulièrement sur celles des pharmaciens, on trouve quelquefois de très-jolis tableaux.

Les logemens sont chers à Vienne, et le prix des vivres est plus élevé qu'on ne devrait s'y attendre vu l'extrême fertilité du pays. Mais on y vit infiniment mieux qu'à Berlin et dans d'autres villes du nord, où tout est à la fois cher et mauvais. Il y a dans cette capitale une légion de mendians qui vous assaillent dans les rues et dans les hôtels. Et dans ce genre de luxe, Vienne l'emporte encore sur la capitale de la catholicité.

Rien de plus varié que les langues qu'on entend parler

à Vienne : l'italien, le turc, le grec moderne, l'hébreu, le polonais, l'esclavon, les idiomes de Hongrie et de Bohême, se croisent et se mêlent incessamment ; rien de plus riche que le vocabulaire des injures que prodiguent les marchandes et les revendeuses des marchés publics. Mais voulez-vous assister à un spectacle bien populaire, il faut suivre la foule lorsqu'elle court voir pendre quelque pauvre diable, ce qui n'est pas rare à Vienne ; les condamnés militaires sont également exécutés par la corde ; mais ils ont leur gibet particulier.

QUATRIÈME LETTRE.

Cette lettre renfermera une courte notice sur la vie scientifique de Vienne, ainsi que sur ses hôpitaux, ses établissemens et ses collections savantes. L'université de la capitale de l'Autriche est peut-être la plus déplorable de l'Allemagne. C'est une justice que lui a déjà rendue *Kilian* dans son ouvrage sur les universités allemandes. La faute en est moins à l'organisation même de cette école, qu'à l'absence totale d'esprit scientifique et au laissez-aller routinier de la plupart de ceux qui en occupent les chaires. Il y a cependant ici comme partout de bonnes têtes, qui ont rendu à la science des services essentiels. *Mohs*, *Littrow*, *Jaquin*, *Baumgartner*, et parmi les jeunes professeurs *Czermak*, sont dignes d'estime : le premier surtout a beaucoup contribué à faire de la minéralogie une science véritable. L'université de Vienne compte beaucoup d'élèves, par la raison toute simple, que nul Autrichien ne peut faire ses études à l'étranger.

Les hôpitaux de Vienne sont connus ; malheureusement ils ont beaucoup perdu par la mort prématurée du grand pathologue *Hartmann* ; mais ils ont encore à leur tête trois hommes d'un grand mérite : *Jæger*, *Rosas* le jeune et *Hildebrand*. Quelques éloges que méritent ces beaux établissemens, on doit hautement blâmer l'organisation très-vicieuse de la

maison des aliénés, jointe au grand hospice (*das allgemeine Krankenhaus*), et qu'on devrait plutôt appeler la tour de la terreur que la tour des fous, comme on la nomme. Quelle distance de cet établissement à celui d'Aversa près de Naples, ou à celui de Pirna près de Dresde! Les musées impériaux offrent une richesse d'objets d'histoire naturelle, qui n'est surpassée peut-être que par celle du cabinet de Paris. Mais la plus grande partie de ces richesses est un trésor enfoui, un capital mort pour la science. Depuis quatorze ans Natterer est au Brésil, chargé d'y recueillir de nouvelles curiosités et de les envoyer ici; mais tout ce qu'il envoie, loin d'être livré à l'étude des amateurs, est aussitôt mis sous les verrous et abandonné à la poussière et aux vers. Au lieu de mettre toutes ces choses à leur place et de les exposer dans un même local où se donneraient les leçons publiques, l'université demeure bornée à sa collection peu importante, et les nouveaux objets qui arrivent sont dispersés dans les divers musées impériaux, et classés d'après des systèmes différens ou vieillis. La collection entomologique et des amphibies dans le cabinet zoologique, et surtout la collection de minéraux, font seules exception. Cette dernière, classée par Mohs d'après son propre système, est disposée de manière à exciter l'intérêt même de ceux qui s'y connaissent peu, et sert aux leçons que ce savant professeur donne dans le même local.

Quant aux autres établissemens scientifiques de Vienne, je ne nommerai l'école vétérinaire que pour dire qu'elle se trouve à peu près dans le même état que l'université en général, et l'école polytechnique, que pour en déplorer la décadence. Je citerai avec plus de plaisir l'excellente institution pour les sourds et muets, et celle des aveugles, qui est la meilleure de celles de ce genre que j'ai vues. L'édifice où cette dernière est établie, est construit magnifiquement dans un local convenable et possède un beau jardin; son intérieur ne laisse rien à désirer. Le directeur, M. Klein,

homme selon le cœur de Dieu, dirige les infortunés qui lui sont confiés, avec un amour et une bonté qui lui gagnent tous les cœurs. On est saisi d'admiration et d'attendrissement lorsqu'on voit ici des hommes privés de la vue, uniquement à l'aide du tact, exercer toutes sortes de métiers, et souvent faire de plus belles choses que ceux qui ont de bons yeux; on est surtout vivement touché, lorsque les jeudis, après les épreuves publiques, où les élèves lisent, écrivent et calculent, une belle musique, exécutée par les aveugles, vient terminer la séance. Alors tous les yeux se remplissent de larmes. L'établissement des sourds et muets n'est pas moins parfait en son genre. Ce sont là, certes, les plus beaux monumens que puisse fonder un monarque pour faire bénir sa mémoire. (*Morgenblatt.*)

Nouvelles et Variétés.

Trois nuits de carnaval à Wurtzbourg.[1]

Le carnaval venait de commencer à Wurtzbourg; dans toute la ville circulaient des personnes masquées au costume bigarré, à la voix aiguë, aux propos libres et joyeux; enfin, les classes pauvres et malheureuses durant toute l'année, s'égayaient alors aux dépens de ceux qui vivaient de leurs sueurs, contrefaisaient les nobles à la démarche altière, les moines à la sainte corpulence, au maintien composé, à la dévotion hypocrite, devant lesquels elles se courbaient la veille pour mendier quelques pfennings ou implorer des bénédictions. Le carnaval était pour les malheureux citadins une époque de liberté dont il fallait profiter au plus vite; une fois passé, arrivaient les jeûnes, les abstinences, toutes choses de rigueur dans une ville peuplée de moines de toutes les couleurs et de tous les ordres : tel était l'aspect des rues durant le jour; avec la nuit commençait le bal masqué dans le plus bel hôtel de la ville. Je ne m'arrêterai pas à décrire les différens déguisemens sous lesquels se cachaient les personnes de tout rang, de tout sexe et de tout âge; un masque seulement fixa mon attention; c'était le comte de...., jeune écervelé, uni depuis deux ans à la plus aimable, mais aussi à la plus infortunée des femmes. En arrivant à Wurtzbourg, je lui avais remis, pour moi, une lettre de recommandation d'un de ses amis d'enfance; et, grâce à de fréquentes visites que je lui avais faites, je connaissais à fond son caractère

1 Le fond de cette nouvelle est vrai, ou du moins a passé pour tel, il y a environ 25 ans, dans une grande partie de l'Allemagne. Je la tiens de personnes qui l'ont entendu raconter vers le temps même où elle a dû s'être passée.

et sa conduite. La veille du bal, j'avais eu avec lui un assez long entretien. Assis auprès d'un poêle de fonte, qui nous garantissait, il est vrai, du froid de la saison, mais nous donnait de violens maux de tête, triste compensation du service qu'il nous rendait, nous parlions de nos plaisirs et de nos occupations favorites. Ah! me dit-il, j'ai long-temps joui de la vie, j'ai abusé de ma vigueur, usé ma constitution par des orgies continuelles, sans pouvoir trouver le bonheur que je cherchais et qui fuyait toujours devant moi. Insensé que j'étais, semblable à l'homme de la fable qui courait après la fortune, j'ai poursuivi toutes les belles aux vénales faveurs, et j'ignorais que le bonheur était chez moi, que je pouvais le trouver dans les bras d'une aimable épouse. Il est trop tard, hélas! reléguée par moi dans une de mes terres, mon infortunée Bertha, en proie au chagrin et à la mélancolie, y a dépéri à vue d'œil, et maintenant elle est à l'agonie; mon fermier, Wildfrid, me l'a écrit ce matin. Quand même, me disait-il dans sa lettre, vous vous mettriez en route au moment où vous recevrez ce peu de lignes, vous arriveriez trop tard pour trouver Bertha encore en vie. Et à qui l'ai-je sacrifiée? continua le comte, à de vils essaims de prostituées, à des malheureuses, indignes de lui être comparées sous quelque rapport que ce soit. Toutefois, voyez quelle est ma faiblesse; dans le moment où je vous parle, je suis certain qu'elle a cessé de vivre, ce qui ne m'empêchera pas d'aller au bal masqué demain. Toute ma vie j'ai eu la passion des bals masqués; cette fois-ci je cède à mes désirs de jeunesse, mais je crains qu'il ne m'en arrive du mal. D'ailleurs, quand je voudrais ne pas y aller, je n'en serais pas libre; car une foule de mes camarades m'ont pressé de partager demain leurs folies et leurs mascarades, et si j'y manquais, ils me traiteraient d'ermite et d'anachorète, d'ours, et je ne me sens pas la force de braver leurs sarcasmes.

Lorsque le comte m'eut fait tous ces aveux, je hasardai quelques douces remontrances; je le priai de rentrer en lui-même, et de résister avec plus de fermeté au tourbillon des plaisirs. Il me promit de suivre mes conseils, mais, ajouta-t-il, après le carnaval; permettez-moi de faire le fou, au moins ces trois jours encore; après ce délai, je me ferai philosophe, trappiste, chartreux, tout ce que vous voudrez, pourvu que je ne m'ennuie pas trop dans mon nouvel état. Nous échangeâmes ensuite quelques propos indifférens, et je pris congé de lui, car il se faisait nuit. Trois heures après que je fus rentré chez moi, un domestique du comte me pria de venir en toute hâte chez son maître. Je le suis à pas précipités, j'entre et je le vois tenant en main l'extrait mortuaire de la pauvre Bertha. Un exprès venait de lui apporter cette funeste nouvelle. O mon cher, me dit-il, je n'avais que trop raison tout à l'heure en vous disant que Bertha était morte; je l'ai perdue au moment où je commençais à la comprendre, au moment où j'allais implorer le pardon de mes égaremens passés. Mais, ajouta-t-il après une pause, ne dites rien à personne de ce que vous venez d'apprendre; vous connaissez mon faible; malgré ma douleur, il faudra que je me rende demain au bal masqué; là, s'il est possible, je m'étourdirai un moment; je tâcherai de me consoler; en tout cas personne ne me verra triste; mon masque cachera les sensations que j'éprouve.

Au commencement de mon récit, j'avais laissé le comte au milieu du bal. Je le suivis long-temps des yeux parmi les masques innombrables qui circulaient dans la salle et formaient des groupes animés, se renouvelant sans cesse et bariolés de toutes les couleurs. Quand mes yeux se furent rassasiés de ce spectacle, le besoin de quelque repos se fit vivement sentir à tout mon être; je quittai le bal après l'avoir dit en passant au comte, et je rentrai dans mon logis, où je ne tardai pas à m'endormir. Vers quatre heures du

matin une voix bien connue vint me réveiller; c'était celle du comte, sortant du bal pour me raconter l'étrange aventure qui lui était arrivée. « Figurez-vous, me dit-il, que j'ai dansé avec une personne tellement semblable à ma Bertha, qu'on aurait juré que c'était elle. Si j'étais superstitieux, je croirais que pour me punir, l'ombre de mon épouse est tout exprès sortie du tombeau. Curieux de savoir qui pouvait être ce masque mystérieux, je le suppliai de se faire connaître à moi, de permettre que je visse dans toute leur beauté les traits de son visage; car, d'après sa tournure, je ne pouvais m'empêcher de croire que sa figure était digne de son extérieur. Mais prières, supplications, complimens flatteurs, tout fut inutile. La belle ne voulut jamais ôter son masque, et pendant que je sortais pour aller lui chercher des rafraîchissemens, elle disparut comme une ombre légère, comme un fantôme aérien. J'eus beau demander partout de ses nouvelles, personne ne l'avait vue sortir, personne n'y avait fait attention. Ce soir je retournerai au bal et je l'y retrouverai, car elle m'a promis de revenir. C'est la seule faveur qu'elle ait voulu m'accorder. » — Le comte, après m'avoir dépeint le costume de la belle inconnue, me posta en sentinelle, afin que je pusse lui aider à dévoiler le mystère. Mais le masque, ayant changé de déguisement, trompa ma surveillance. Enfin la troisième nuit il se décida à quitter l'incognito. « Persistez-vous, dit l'inconnue au comte, à vouloir me regarder sans masque? Oui, dit le comte, et maintenant plus que jamais, je brûle de contempler vos traits. Eh bien! reprit-elle, suivez-moi dans le cabinet que je vois là-bas, à gauche en entrant, et vous serez satisfait. Mais j'y mets une condition expresse, c'est que nous soyons seuls et éloignés de toute cette cohue. Personne ne doit vous accompagner, pas même vos plus intimes amis. » Le comte me fit signe de rester. J'obéis avec répugnance, il est vrai, mais enfin je m'y résignai. Un quart d'heure se passe, le comte

ne revient pas ; j'attendais dans la plus vive anxiété l'issue de cette entrevue singulière ; je n'y tins plus ; entraîné par mon impatience, je cours vers le cabinet, je regarde par le trou de la serrure ; plus de lumière, et pourtant ils y étaient entrés avec une chandelle. Je cours en chercher une dans un cabinet voisin, je reviens, et le premier objet que je rencontre est le comte étendu sans vie à mes pieds. Quelques personnes m'avaient accompagné ; elles connaissaient le comte, et à l'aspect du cadavre elles poussèrent des cris d'effroi et de douleur. Pour moi, j'étais plus mort que vif ; l'étonnement, la douleur, m'avaient pour ainsi dire pétrifié. Cependant la foule grossissait autour de moi ; bientôt je m'arrachai à ce spectacle déchirant ; je descendis l'escalier avec autant de vitesse que si la meute infernale m'avait poursuivi ; tout ce que je venais de voir me semblait surnaturel et incompréhensible. Je ne pouvais penser que l'inconnue eût poignardé ou étranglé mon ami ; car il n'y avait sur son corps aucune souillure de sang, aucune tache livide qui eût pu autoriser mes soupçons. A peine eus-je fait quelques pas dans la rue, que je rencontrai un attroupement considérable autour de deux porteurs de chaises. Oui, s'écriaient ces deux hommes, nous avons porté un spectre au cimetière ; là il a disparu subitement, auprès du caveau des comtes de..., en poussant un cri lugubre et sépulcral qui nous a glacés d'effroi. Et les personnes attroupées demandaient aux deux porteurs tous les détails de cette aventure merveilleuse. Dès que j'eus entendu de quoi il s'agissait, je ne doutai plus que Berthe ne fût revenue de l'autre monde pour faire expier à son époux toutes les infidélités dont il s'était rendu coupable. Je n'ai jamais cru aux revenans ; mais ici les preuves de l'apparition étaient si manifestes, si palpables, qu'il aurait fallu être S. Thomas lui-même pour se refuser d'y croire. Comme je ne me vante pas d'être très-courageux, surtout contre les lutins de l'autre monde, je quittai au plus vite la ville de Wurtzbourg et je

revins dans ma patrie. J'entretins une correspondance suivie avec un des amis du comte défunt ; ses lettres me mettaient au courant de tout ce qui se passait à Wurtzbourg et dans les environs ; l'une d'entre elles me donna un jour le mot de l'énigme. Bertha, retirée dans un couvent après la fameuse aventure du carnaval, y avait tout révélé à son confesseur, avec permission de divulguer le secret. Le fermier Wildfried, de concert avec elle, avait fait enterrer un morceau de bois à la place de la comtesse ; au bal elle portait deux masques ; celui de dessous représentait une tête de mort ; ce masque avait fait sur le comte l'impression d'un coup de foudre ; croyant voir l'ombre de sa femme, il était tombé mort d'effroi et d'épouvante. Le lecteur devinera le reste.

J. B. G.

L'instruction publique en Espagne.

Les systèmes de Pestalozzi, de Bell et de Lancaster ont été successivement essayés en Espagne, et dans ce moment-ci l'enseignement mutuel est répandu dans toutes les villes. Sous Charles III, quelques patriotes espagnols fondèrent, avec l'approbation, mais sans le secours du gouvernement, dans deux ou trois provinces des sociétés pour le progrès de l'instruction publique et de l'économie rurale, les *sociedades economicas, o de los amigos del pais*. Des associations semblables s'élevèrent bientôt de toutes parts et rendirent de grands services. Celles de Madrid, de Saragosse, de Valladolid, de Valence, la Bascongada, la Cantabrica et autres, non contentes de fonder des écoles élémentaires, établirent aussi des cours publics d'économie politique, de chimie, d'économie rurale, etc. Au commencement du dix-neuvième siècle, il y avait cinquante sociétés de ce genre ; aujourd'hui il y en a vingt-deux. On voit que les Espagnols appartiennent au parti du mouvement....rétrograde.

Les écoles élémentaires se multiplièrent avec une grande rapidité, moins par les efforts des sociétés et les ordres des rois, que par l'autorisation accordée dès 1580 aux municipalités de payer les instituteurs primaires de l'argent du trésor public. C'est un fait reconnu que dans le siècle passé la moitié de la population de l'Espagne ne savait pas lire; depuis l'an 1800, la proportion a bien changé. Dans presque toutes les villes d'Espagne il y a des instituteurs chargés d'instruire gratuitement les enfans de la classe pauvre et soldés *ad hoc*. Comme on peut bien le croire, l'instruction n'y est pas bien étendue; on apprend aux enfans à lire, à écrire, à faire les quatre premières opérations de l'arithmétique, et on leur enseigne le catéchisme. Dans les écoles des sociétés économiques on enseigne aussi les élémens de philosophie et les dogmes de la religion catholique avec assez de liberté.

On ne connaît pas dans les écoles espagnoles un plan général d'instruction comme en France. Avant l'année 1808 il y avait à Madrid, pour les fils des gentilshommes, un collége très-célèbre; mais il n'a pas été rétabli lors de la conclusion de la paix. Celui de Bagera, fondé par la *Sociedad Bascongada*, il y a 70 ans, est encore toujours le meilleur collége de l'Espagne. On en a établi quelques-uns sur le même modèle. On trouve de semblables établissemens dans quelques couvens de Bénédictins; mais l'enseignement, quoique assez bon d'ailleurs, y embrasse moins d'objets.

L'éducation du beau sexe a fait, en Espagne, depuis 50 ans, plus de progrès que celle des hommes. Avant le règne de Charles III on se serait fait un scrupule d'apprendre à lire et à écrire à une demoiselle, parce qu'on ne voulait pas qu'elle pût écrire des billets doux. Aujourd'hui ce préjugé a disparu, et toutes les dames de l'ancien régime avouent, en rougissant, qu'elles ne savent pas écrire. Presque toutes les jeunes filles reçoivent une très-bonne éduca-

tion, soit par des leçons particulières, soit dans les couvens, soit dans les écoles publiques.

En 1806 l'Espagne avait 22 universités; le nombre en fut diminué de moitié la même année. Aujourd'hui il y en a 16. Parmi celles-ci 3 sont *mayores*, c'est-à-dire de première classe, savoir : celles de Salamanque, de Valladolid et d'Alcala; les autres s'appellent *menores*, ou universités de seconde classe; ce sont celles de Valence, de Cervera, de Saragosse, de Grenade, de Séville, Oviédo, San-Jago, Huesca, Majorque, Oribuela, Ossena et Ognate. Si les Espagnols ne sont pas le peuple le plus éclairé de l'Europe, ce n'est pas faute d'universités; car on en compte une par 700,000 habitans. Mais 3 ou 4 universités bien dotées vaudraient certainement mieux que 16 universités pauvres. A Salamanque les professeurs sont en général bien payés, mais il n'en est pas de même des autres universités. Les professeurs de mathématiques et de philosophie n'ont guère plus de 100 francs par an; les mieux payés ont de 1000 à 1200 francs. Il en résulte que le professorat n'est pas fort ambitionné; la plupart des professeurs cumulent d'autres fonctions, et ordinairement on ne considère les places de professeurs que comme des points de transition à des places plus lucratives. (*Blätter für lit. Unterhaltung.*)

Population. Une des questions les plus importantes de la politique est celle qu'on a déjà souvent discutée, mais qui est devenue, seulement depuis la fin du dix-huitième siècle, lorsque Malthus la posa, l'objet de l'examen scrupuleux de tous les hommes d'État; la voici : faut-il encourager la population ou en entraver les progrès? Si l'État ne l'empêche, ni ne la favorise, faut-il craindre une surabondance de population, en laissant aller la nature, ou bien la population sans cesse croissante trouvera-t-elle toujours un

espace suffisant? Le simple bon sens regarde comme aisée la solution de ce problème. Il dira que si les hommes sont accumulés sur un terrain donné, il est possible que la population devienne tellement nombreuse, qu'à la fin elle se trouvera à l'étroit. Heureusement la terre n'est pas une arène entourée d'une cloison. On trouve sur la terre une foule de pays vastes et fertiles, où l'on peut envoyer la population surabondante de chaque pays, afin de se tirer d'embarras. Mais quand même cela ne serait pas possible, on n'a qu'à ne pas favoriser mal à propos le mouvement progressif de la population, et les hommes sentiront s'ils sont ou non en position de se marier; s'ils ne peuvent pas se marier, ils resteront célibataires, et se garderont bien d'augmenter la population. Voilà ce que répondrait, à mon avis, le bon sens du premier venu. Malthus ne se contenta pas de cette réponse. Par un calcul, plein de sagacité, il découvrit que si la population croît en rapport géométrique, les productions de la terre croissent en rapport arithmétique, c'est-à-dire que si la population croît dans la proportion de 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, les alimens croissent dans la proportion de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, de sorte que, supposé les progrès réciproques de la population et des productions de la terre, sans obstacles, la population passerait de mille millions à cinq cent mille millions, tandis qu'il n'y aurait d'alimens que pour dix mille millions. Perspective effrayante, qui pourrait aisément engager un gouvernement philanthrope à adopter le système bien connu de Weinhold. Sur quoi reposent ces calculs effrayans? sur le progrès de la population des États-Unis, population doublée dans l'espace de 25 ans. Malthus ne compte donc pour rien ces éternelles émigrations d'Allemands du Nord, du Midi, de l'Est et de l'Ouest, de Français, d'Anglais, etc. Un des admirateurs de la théorie de Malthus ajoute, que dans 500 ans la population de chaque pays serait un million de fois plus grande. S'il en était ainsi,

l'Angleterre aurait dans 500 ans douze millions de millions d'habitans, chaque famille occuperait un terrain d'un pouce carré d'étendue. L'histoire est là pour réfuter cette assertion erronée. Mais nos habiles administrateurs ont été effrayés des caculs de Malthus, ils ont semé de difficultés et d'obstacles la route qui conduit au mariage. En Angleterre, où les théories de Malthus comptent un grand nombre de partisans, on en revient de plus en plus, et au lieu d'empêcher les hommes d'être hommes, on a facilité l'émigration dans le Canada et les autres colonies de l'empire britannique. La France a, dans sa conquête d'Alger, un immense débouché pour l'excès de sa population, et peut-être verrons-nous briller, au-delà de la mer Méditerranée, une seconde France. Mais nous autres Allemands, sans vaisseaux, sans colonies, que ferons-nous? Il est possible toutefois, vu l'ardeur guerrière de quelques pays de l'Allemagne, qu'on emprunte une flotte aux Anglais pour aller conquérir quelques colonies. En attendant que nos braves compatriotes émigrent en pays étranger, si le sol natal est trop étroit pour eux, soyons du reste sans inquiétude au sujet d'une famine causée par une trop nombreuse population. (*Blätter für lit. Unterhaltung.*)

— *Célébration de la semaine sainte à Lisbonne.* Nulle part, dans toute la chrétienté catholique, le vendredi saint n'est solennisé d'une manière aussi lugubre qu'en Portugal, et particulièrement à Lisbonne. Dans ce jour toutes les boutiques sont fermées, toutes les cloches se taisent, jusqu'aux clochettes des mules. Tout le monde est vêtu de deuil; nulle part on n'aperçoit de lumières; le maître-autel même n'est éclairé que de petites lampes. Les fenêtres des églises sont couvertes de tentures; les tableaux et tous les ornemens sont enlevés ou voilés. De jeunes garçons vous déchirent l'oreille en frappant avec des marteaux de bois sur une planche; le bruit est d'autant plus désagréable que c'est

à peu près le seul qu'on entende ce jour-là. Le lendemain tout change d'aspect. Un homme, délégué pour cela par sa confrérie, vêtu d'un manteau de laine rouge, et portant une bannière de la même couleur, sur laquelle est peint le saint Esprit sous la forme d'une colombe, parcourt les rues, recueillant des aumônes pour les ames qui gémissent dans le purgatoire, et donnant à baiser la colombe. Cependant la foule court sur les grandes places, où est exposé un mannequin représentant le traître Judas Iscarioth. Il a une corde au cou, au moyen de laquelle on lui fait faire mille gambades qui provoquent les rires et les moqueries du peuple. Ensuite il est pendu à un pieu, puis détaché et traîné dans les rues. Enfin, on allume des artifices dans sa tête qui est lancée dans les airs, tandis que le tronc mutilé est précipité dans les flots du Tage.

L'après-midi commence la célébration des Pâques avec les cérémonies ordinaires; les cierges sont rallumés, les voiles retirés, toutes les cloches sont mises en mouvement, et un *Halleluia* universel retentit de toutes parts. Le soir, ce n'est partout que des coups de fusil, feux d'artifice, musique bruyante; les vaisseaux sont illuminés et pavoisés, et l'on serre joyeusement les restes de la triste morue, qui pendant plusieurs semaines a été la seule nourriture. Dans la matinée de Pâques, tout le monde, jeunes et vieux, nobles et plébéiens, hommes et femmes, accourt dans les églises pour prier et se confesser, pour voir les solennités du culte et pour entendre la musique et le sermon. Les prédicateurs portugais, habituellement vifs et ardens, se surpassent en ce jour, et se démènent en chaire comme des furieux, surtout lorsqu'ils viennent à dépeindre des plus vives couleurs le supplice du Sauveur, et qu'en découvrant le crucifix voilé jusque-là, ils accablent les auteurs de ses maux des plus horribles imprécations. Plus de deux cents cierges brûlent à l'autel principal, et tout est orné de guirlandes et de fleurs. (*Zeitung für die elegante Welt.*)

— *Culte des reliques.* Le respect pour la mémoire des grands hommes est un sentiment bien naturel au cœur humain. Aussi voyons-nous qu'il est allé quelquefois jusqu'à l'adoration ; c'est à lui qu'on doit l'apothéose d'une foule de héros du paganisme et la canonisation des martyrs de toutes les religions. Mais comme il s'est trouvé de tout temps des fourbes qui ont abusé de la crédulité populaire, ce sentiment de reconnaissance a été fort souvent exploité par la cupidité. Les détails suivans, extraits d'un ouvrage de Pontoppidan (*dänische Bibliothek*), montreront jusqu'à quel point les moines spéculaient sur la dévotion de nos ancêtres.

« A Rotschild on conservait et l'on offrait aux hommages des fidèles : un morceau de la sainte croix, un fragment d'une pierre qui avait servi à lapider S. Étienne, un morceau de l'habillement de S. Jean-Baptiste, cinq dents des onze mille vierges, une partie de la croix de S. André, un bout de la baguette d'Aaron, un fragment de la pierre sur laquelle se tenait S. Jean-Baptiste lorsqu'il baptisa notre Seigneur, un morceau de la pierre sur laquelle était assis Jésus lorsqu'il pleura sur les malheurs de Jérusalem, la pierre sur laquelle s'assit Jésus-Christ lorsqu'il apprit le *Pater* à ses disciples, un bout de la verge d'Aaron qui fleurit par miracle, quelques cheveux de la S.te Vierge, des gouttes du sang de S. Côme, une partie des vêtemens que portait Jésus-Christ lorsqu'il fut circoncis, la longueur de la ceinture de la vierge Marie, un morceau de la table sur laquelle eut lieu la Cène, des poils de la barbe de l'apôtre S. Pierre, la pierre sur laquelle la S.te Vierge était assise quand elle entendait prêcher son fils, etc. »

— *Anciens monumens de la langue allemande.* Il existe une traduction très-ancienne, en idiome germanique, d'un ouvrage d'Isidore de Séville sur la naissance, la passion, la résurrection et l'ascension de notre Seigneur. C'est un des monumens les plus précieux et les plus anciens

de la langue allemande ; il date du commencement du dixième siècle. On ignore le nom du traducteur. Voici quelques extraits de cette traduction ; j'espère qu'ils intéresseront ceux de nos lecteurs qui désirent acquérir une connaissance approfondie de la langue allemande. *Dhanne ist nu chichundit dhazs fona dhemu almahtigin fater, dhurah inan ist all nuordan dhazs chiscaffanes ist*, signifie littéralement : car il est maintenant connu que par le tout-puissant Père, par lui est tout devenu ce qui créé est. *Ioh fona allem himil fleugendem ist siu chiborgan*, qui à tous (dans le) Ciel volant est elle cachée. Il s'agit de la sagesse. *Dhazs Christus Got enti druhtin ist*, que (le) Christ Dieu et Seigneur est. *Huuer ist dhanne dhese chisalbodo Got fona Gote? antuurdeen nu uns dhea unchilaubendun.* Qui est donc cet oint Dieu de Dieu? répondent alors (à) nous les incrédules. *Ibu Christ Got nist, saghem nu dhea unchilaubun uns, zi huuemu Got uuari sprehhendi in Genesi dhar ir quhad: duoemes mannan uns anachilihhan, endi in unsern chilhiinissu.* Si (le) Christ Dieu n'est pas, disent donc (les) infidèles à nous, à qui Dieu était parlant dans la Genèse lorsqu'il disait : faisons l'homme (à) nous ressembler, et à notre ressemblance. Le Seigneur des années signifie *druhtin uuerodheoda*. *Soe ih hepfu minu hant ubar sie*, voyez je lève ma main sur eux. *Suohhemes nu auur in dhemu aldin heileghin chiscribe dhea selbun dhrinissa.* Cherchons donc mais dans l'ancienne Sainte-Écriture cette même Trinité. *Ih eristo endi ih aftristo*, moi le premier et moi le dernier. *So huuanne so dhu dhina dagha arfullis*, car si ainsi tu tes jours remplis. *Grab* signifie tombeau ; *dodh*, mort ; *Uurza*, racine ; *Lambu*, agneau ; *Chalp*, veau ; *ezssant*, mangeront ; *lerunga*, doctrine ; *Chind*, enfant ; *Muoter*, mère ; *Augono*, yeux ; *Orono*, oreilles ; *Bloman*, fleur ; *Huus*, maison ; *heilegen Gheist*, Saint-Esprit ; *Fleisch*, chair ; *Zunga*, langue, etc. etc. etc. *Ibu* se retrouve dans

le mot anglais *if*, si. *Aftrist*, le dernier, vient du mot *after*, après, qui existe encore aujourd'hui dans la langue anglaise; il se retrouve dans le mot allemand *Afterrede*, calomnie; mot prononcé *après* le départ de celui qu'il concerne.

— *La coupe et le diable.* Resen (Resenius), dans son Atlas danois, cité par Pontoppidan, rapporte le conte suivant, au sujet d'une patère qui se trouvait dans l'église de Ronskilde (ville de la Seeland), et dont tous les étrangers admiraient le travail: Un paysan de Themmerup se rendait, à cheval, à la messe de minuit: arrivé sur le Leedsbierg, il tomba au milieu d'une foule à lui inconnue, qui dansait et poussait des cris de joie; il arrêta son cheval, et considéra ce qui se passait. Au même instant s'approcha de lui une vieille femme boiteuse, à la chevelure grise et flottant au gré des vents. Elle tenait en main une coupe d'argent dorée, faite avec beaucoup d'art et remplie d'une liqueur; la vieille femme la présenta au paysan, avec une mine riante, et le pria de se délecter avec ce vin, en l'honneur de son seigneur Jésus-Christ. Le paysan prit la coupe, en ôta le couvercle, considéra la liqueur et la porta à son nez; mais comme elle lui répugnait, il fit semblant de la boire, et versa tout derrière lui. Quelques gouttes étant tombées sur le cheval, les poils tombèrent à l'instant, le paysan partit au galop et emporta la coupe. La vieille femme le poursuivit de ses malédictions, et cria à un de ceux qui la suivaient de poursuivre le paysan et de lui reprendre la coupe. Elle lui dit en danois les mots suivans : *löb fylding borte er gylding*. Mais le paysan était déjà trop loin pour qu'on pût l'atteindre. Il était à environ cent pas de la ville, lorsque son cheval tomba mort sous lui; il se vit alors forcé de courir jusqu'à l'église. Entendant le diable de la montagne qui le poursuivait, il voua, dans sa frayeur, sa coupe à Dieu et à

Saint-Laurent. Tous deux couraient de toute la vîtesse de leurs jambes; le paysan, arrivé le premier en ville, courut droit au cimetière. Là le diable fut obligé de s'arrêter; dans sa fureur, il saisit une pierre énorme et la lança contre le paysan, mais ne l'atteignit pas. La coupe fut donnée à l'église et maintenant on s'en sert en guise de patère.

— *Traduction anglaise du Wilhelm Tell* de Schiller. M. Collin-Banfield, professeur de langue anglaise à l'université de Gœttingue, vient de publier à Londres (chez Black et Young) une traduction en vers du *Guillaume Tell* de Schiller, à laquelle les *Annonces savantes* de Gœttingue donnent de grands éloges (numéro d'Août 1831). Elle est accompagnée d'une suite de scènes lithographiées.

— *L'Évangile de Reims.* Une des choses les plus curieuses et les plus difficiles à expliquer, c'est que l'Évangile sur lequel les rois de France prêtaient serment à la cérémonie du sacre, était une Bible en langue slave. Elle était conservée à Reims avec d'autres choses précieuses, et remontait jusqu'aux temps de Charlemagne. Dobrowsky la croyait plus ancienne que la Bible d'Ostrow. Ce monument périt dans la révolution. (*Blätter für lit. Unterhaltung.*)

— *Esprit public dans le royaume d'Hanovre.* La *Gazette littéraire* de Halle (Septembre 1831) n'annonce pas moins de 33 brochures et pamphlets publiés dans ce royaume à l'occasion des troubles de Gœttingue, et exposant la plupart les griefs du pays. Remarquez bien que cette fois ce ne sont pas les brochures qui ont provoqué l'insurrection, mais que l'insurrection a provoqué les brochures. La première de ces publications est intitulée : *De l'appauvrissement des villes et des campagnes, et de la décadence de l'industrie dans le nord de l'Allemagne;* cet écrit du D.r Gans a eu

trois éditions et fit naître une vive controverse. Une réponse au D.r Gans a pour auteurs prétendus les deux frères *Jean qui rit et Jean qui pleure :* c'est le persiflage opposé au langage de la raison.

Correspondance.

M. Theiner[1] m'ayant prié de rectifier quelques passages de l'article de la *Nouvelle Revue germanique* qui le concerne, je me rends d'autant plus volontiers à son invitation, que je sympathise entièrement avec les efforts et les idées de ce savant et laborieux écrivain. Je l'avais fortement blâmé de ce qu'il ne commençait son ouvrage qu'au nouveau Testament; j'avoue qu'il n'est pas absolument nécessaire de commencer par l'ancien Testament ou par l'Inde, toutefois je verrais avec plaisir dans la nouvelle édition que M. Theiner nous promet, édition française et augmentée d'une foule de documens très-précieux; je verrais, dis-je, avec beaucoup de plaisir dans une introduction l'histoire du monachisme et du célibat chez les Indous, dans ses rapports avec le monachisme et le célibat des Chrétiens. Je pense que de la sorte M. Theiner rendrait un éminent service à la littérature française, que va bientôt enrichir sa savante publication. Il est inutile d'ajouter que le public doit me tenir quitte de la promesse que je lui ai faite, en lui annonçant la traduction faite par moi de l'ouvrage de M. Theiner. Loin de moi la prétention de mieux comprendre l'ouvrage de M. Theiner que l'auteur lui-même. Je fais des vœux bien sincères pour la réussite de sa publication, et mes vœux seront exaucés; car l'ouvrage de M. Theiner n'a besoin ni de recommandation, ni d'éloges.

J. B. GLÜCK.

1 Auteur d'une histoire du célibat, annoncée dans ce volume, page 1.re

Bulletin bibliographique.

PHILOSOPHIE.

Briefwechsel zweier Deutschen: Correspondance de deux Allemands, publiée par *P. A. Pfizer*. Stuttgart, chez Cotta, 1831.

Cet ouvrage indique un grand talent de la part de l'auteur, qui n'appartient à aucun parti et qui est en toutes choses éclectique. Les lettres qu'il renferme traitent du mérite et de l'importance de la philosophie allemande, de l'absolu, du monde, de la liberté, de la nécessité, de la religion, de l'immortalité, de la révélation, du christianisme, des rapports de la philosophie avec l'art et la poésie. Voilà ce que renferme la première partie. Dans la seconde, M. Pfizer s'étend sur l'état actuel de la littérature, de l'Église, des gouvernemens et des mœurs en Allemagne, sur le cosmopolitisme et la nationalité, sur la position de l'Autriche et de la Prusse comparativement au reste de la Confédération germanique, et enfin sur l'avenir de l'Allemagne. Dans un appendice se trouvent vingt-quatre morceaux de poésie, tous roulant sur des sujets politiques et patriotiques. L'auteur déplore vivement l'humiliation et l'abaissement du peuple allemand, qui a joué un si grand rôle dans tout le moyen âge.

« Que doit penser l'étranger, dit-il, d'une nation qui assiste tranquillement au spectacle de ses malheurs, mais qui se désespère quand en France un candidat libéral échoue dans une élection, ou quand une réaction paraît devoir être favorable au ministère Wellington. Nos lecteurs de journaux, nos politiques de cabaret, ne se sont-ils pas pavanés lors de la révolution de 1830, ne se croyaient-ils pas de plus grands héros que les Français eux-mêmes, quand ils chantaient à tue-tête la Marseillaise, ou quand auprès d'un verre de bierre ils parlaient de couper la tête aux ministres français, d'extirper les Bourbons, de jeter les

Jésuites à la mer. » La situation politique de l'Allemagne n'étant pas la même que celle de la France avant Juillet 1830, M. Pfizer n'aime pas à voir ses compatriotes singer avec tant d'affectation les mœurs et les institutions du peuple français. « Et pourquoi donc faut-il que les Français nous servent en tout de modèle? pourquoi, dénués des talens sociables des Français, nous rendre ridicules en affectant leur légèreté et leur aimable vivacité? pourquoi échanger notre vie intérieure contre un monde de pensées et de sentimens tout-à-fait extérieur et léger, notre plus grande intimité et pureté, dans les rapports de famille et de sexe, avec la frivolité des Français? pourquoi, enfin, et c'est dans ce moment la question la plus grave, devons-nous apprendre la politique et le gouvernement exclusivement à l'école des Français? »

LITTÉRATURE.

Leben, Thaten und Fahrten eines jungen Buchhändlers, etc. : Vie et voyages d'un jeune libraire. Schwelm, chez Scherz, 1830.

Quel est l'auteur de cet excellent roman qui nous exalte et nous transporte? nous l'ignorons, et nous regrettons en même temps qu'une fausse modestie lui ait fait cacher son nom. Le titre du roman promet peu, mais l'ouvrage donne beaucoup. L'histoire du libraire n'est qu'une chose secondaire pour l'auteur; le roman renferme une foule de maximes précieuses, de conseils utiles, relativement à l'éducation; il respire une humanité pure et éclairée, la forme en est belle est simple. Nous engageons l'auteur à nous donner plusieurs compositions d'un mérite aussi distingué, et nous le prions de renoncer à garder l'anonyme.

Neue Novellen, Erster Band, enthaltend : 1) *den Unsterblichkeitstrank,* 2) *den Seelenmarkt :* Nouvelles de *Léopold Schefer.* Leipzig, chez Hartmann.

Le nom de Léopold Schefer, en titre de l'ouvrage, annonce dès l'abord quelque chose de spirituel, d'original; mais aussi quelque chose de bizarre, ainsi qu'un style morcelé, raboteux à dessein, comme si l'auteur voulait montrer le peu de cas qu'il fait d'un style poli, et de ceux qui ne font attention qu'à l'écorce sans chercher le fruit. L'esprit, l'originalité se trouvent pour ainsi dire en surabondance dans ces nouvelles; le style en est plus agréable qu'on ne l'espérerait, surtout dans la première, qui est une des apparitions les plus remarquables de la littérature actuelle. L'auteur a fort à propos choisi pour la scène de son roman la Chine, pays bizarre et baroque, qui excuse toutes les bizarreries qu'il peut se permettre; tout, dans cette Nouvelle, rappelle le pays aux clochers, aux maisons de bambous, à la végétation féconde, aux oiseaux dont le plumage brille comme des lampes de métal. Les caractères, opinions et folies appartiennent à l'Europe, et en sont une satire âpre et spirituelle. Le héros de la Nouvelle représente le principe de la plaisanterie fantastique.

Le marché des ames (seconde Nouvelle) drape les contrefacteurs et les critiques. Tous les coups portent juste et sont mérités. Cette Nouvelle décèle aussi beaucoup d'esprit; elle est toutefois inférieure à la première.

POLITIQUE.

Die absolute Monarchie, etc. : La monarchie absolue. Vues politiques du dix-neuvième siècle, par *Frédéric Murhard.* Cassel, chez Bohné, 1831.

Les journées de Juillet ont eu un long retentissement par toute l'Europe. En Allemagne surtout elles ont réveillé l'ardeur généreuse des publicistes que le despotisme de la censure forçait à

renfermer dans leur sein les vérités dont ils étaient pénétrés. Au nombre de ces savans il faut compter Frédéric Murhard, ancien rédacteur du journal intitulé : *Allgemeine politische Annalen*. Son ouvrage sur la monarchie absolue est un objet de contrebande dans les États prussiens, dont le gouvernement redoute autant le choléra-morbus révolutionnaire que celui contre lequel naguère il formait de nombreux cordons. Et pourtant n'allez pas croire que Frédéric Murhard attaque avec beaucoup de virulence le despotisme d'un seul, le bon plaisir des rois absolus. Sans doute il rejette leurs prétentions, mais il ne base pas la société sur le principe exclusif de la souveraineté nationale. Son idée favorite est la monarchie constitutionnelle. Il voudrait voir toute l'Europe, la terre entière, pour ainsi dire, monarchisée constitutionnellement. « Le pouvoir absolu, dit-il, est, considéré relativement à la base sur laquelle il s'appuie, composé d'élémens plus ou moins hétérogènes. Dans sa pureté il reposerait soit sur une supériorité matérielle, soit sur une supériorité intellectuelle. Une autorité absolue, basée uniquement sur des forces matérielles, n'est possible que chez des hordes peu nombreuses de sauvages ou de demi-sauvages. Le despotisme, pour s'étendre avec quelques chances de durée sur des centaines ou des milliers de familles, doit, pour peu que les hommes soient un peu avancés en civilisation, s'appuyer sur un fondement légal ou moral. Et quant à la supériorité intellectuelle d'un seul, si elle veut fonder et maintenir une monarchie absolue, elle a besoin d'une base semblable pour s'assurer de la bienveillance et de la soumission des subordonnés. Elle doit, pour faire admettre universellement ses prétentions et pour les justifier aux yeux de la multitude, en appeler à une mission divine, et alors la théocratie devient pour elle une base légale; car l'idée de droit est la base de la théocratie.

Un des plus longs chapitres de l'ouvrage est consacré aux panégyristes de l'absolutisme. L'auteur sentait bien qu'aujourd'hui plus que jamais il importait de démasquer et d'exposer dans toute leur nudité ces hommes campés autour des trônes, et qui interviennent fréquemment entre le prince et le peuple pour rendre le premier inaccessible aux vœux les plus justes et les

plus raisonnables du dernier, au moyen de leurs odieuses insinuations, excitées par l'égoïsme le plus dégoûtant. L'ambition est, selon M. Murhard, le principal mobile de ceux qui défendent le système de l'absolutisme. M. de Bonald et les autres coryphées du parti absolutiste en France ont dit : « Les monarchies constitutionnelles ne sont que des républiques déguisées ; » à cela l'auteur répond, « que les monarchies absolues ne sont que des oligarchies déguisées. » Murhard avoue que les absolutistes français savent, avec beaucoup d'esprit, voiler et orner leurs sophismes, tandis que les absolutistes allemands sont d'une sécheresse rebutante. Sur ce dernier point nous autres Français ne pouvons que féliciter nos voisins.

Meinung über Preussen : Opinion sur la Prusse. Leipzig, chez Brockhaus, 1831.

Que la Prusse, par son attitude politique, comme puissance du premier ordre, comme le seul État prépondérant de l'Europe qui, à l'exception de quelques provinces, soit réellement et purement allemand, que la Prusse, dis-je, soit appelée à se mettre à la tête de l'Allemagne, que dans ce moment, où le morcellement de cette contrée a entraîné la misère et la stagnation du commerce au dedans, la faiblesse au dehors, il n'y ait pas d'autre moyen de salut pour les principautés allemandes que de se liguer avec une puissance formidable, c'est ce que l'on a tant de fois dit et démontré, que nous pourrions nous dispenser de toute réflexion à cet égard.

Malheureusement tout ce qui est nécessaire, n'est pas toujours possible. Tous les hommes éclairés sentent la nécessité de la formation de l'Allemagne en masse plus compacte et plus homogène que ne l'était jusqu'ici la Confédération germanique. Mais les princes allemands sont-ils disposés à céder une partie si essentielle de leurs droits de souveraineté, consentiront-ils à supprimer toutes leurs lignes de douanes pour les tranporter aux frontières de la Confédération? C'est une difficulté grande, épineuse, mais pas insoluble. Nos princes sentent aussi bien que

nous la nécessité d'une union plus étroite. Mais quel sera le chef de cette ligue? La Prusse, crie-t-on de tous côtés. Mais pourquoi pas l'Autriche, dira-t-on, qui est encore plus puissante que la Prusse, l'Autriche qui a de plus que sa rivale, la jouissance de l'autorité impériale? L'Autriche s'est, depuis de longues années, tellement isolée du reste de l'Allemagne, qu'elle ne pourrait, sans inconséquence, aspirer à la confiance des peuples allemands, à la direction de nos affaires.

Mais ne faut-il pas en dire autant de la Prusse? Malgré notre répugnance, nous ne pouvons nous empêcher de répondre : Malheureusement, si ce n'est pas autant que l'Autriche, c'est du moins suffisamment pour arrêter tous les patriotes allemands. A peine si l'on entend encore le nom de l'Allemagne en Prusse; là on n'est plus allemand, on est prussien, et bien des gens se formaliseraient du titre honorable d'Allemand. Ce sentiment énergique de nationalité fait sans doute la force du gouvernement; mais il n'est guère encourageant pour nous autres Allemands, et nous risquerions bien d'échanger le nom d'Allemands contre celui de Prussiens. Car on a beau dire, l'alliance d'un État secondaire avec une puissance infiniment supérieure, n'est, en définitive, autre chose qu'une dépendance réelle. Personne ne peut exiger de nos princes, ni des peuples allemands, qu'ils se soumettent à la Prusse. L'État qui doit présider aux intérêts de l'Allemagne, doit être assez puissant pour résister, en cas de besoin, à l'orage, mais pas assez pour faire de ses alliés des sujets. Et sous ce point de vue, l'État le plus digne de l'hégémonie germanique est la Bavière, sortie de son assoupissement et réveillée de sa léthargie par le patriotisme, la fermeté et le noble dévouement de ses députés, ainsi que par la généreuse modération de son roi. Mais pas la Prusse, pas un royaume absolu, pas un gouvernement qui n'est paternel que par la volonté d'un seul homme, et qui, du jour au lendemain, pourrait devenir despotique. Les États provinciaux de la Prusse sont dominés par l'influence des nobles et des aristocrates. Leurs délibérations sont secrètes, et d'ailleurs en Prusse la presse est esclave. Bien plus, il est défendu aux employés civils et militaires de parler politique.

HISTOIRE.

Nörd-Friesland im Mittelalter, etc. La Frise septentrionale dans le moyen âge, esquisse historique, par *A. L. J. Michelsen*. Schleswig, institut des sourds-muets, 1828.

La partie sud-ouest du Jutland est habitée, d'après l'histoire et les traditions orales, par une peuplade frisonne, dont la langue, les mœurs et la constitution physique dénotent, il est vrai, une origine germanique et une parenté avec les Sassen, mais qui néanmoins a conservé quelque originalité. Dès le commencement du neuvième siècle, les Frisons septentrionaux furent soumis par les Danois. Dès ce moment ils payèrent des contributions, firent la guerre sous des lieutenans (*Stallern, Statthaltern*); cependant ils continuèrent à former une communauté libre, ayant des magistrats choisis dans son sein. L'ouvrage de M. Michelsen se distingue par un travail consciencieux, rempli de clarté et de perspicacité. Pour le comprendre parfaitement, il faut avoir quelque teinture de l'histoire du Danemarck, alors on le lit avec un intérêt toujours croissant. L'auteur fait un grand éloge des chansons nord-frisonnes de Hansen. Il se loue aussi beaucoup des secours qu'il a reçus pour la rédaction de son ouvrage des autorités du pays et de savans distingués, et le public, en lisant l'ouvrage de Michelsen, doit partager la reconnaissance de l'auteur.

Die deutsche privilegirte Lehn- und Erbaristocratie, etc. L'aristocratie privilégiée, féodale et héréditaire de l'Allemagne, examinée selon la raison et l'histoire, à l'usage des Allemands éclairés de toutes les classes, par *J. Chrétien Fleischhauer*. Neustadt-sur-l'Oder, chez Wagner, 1831.

L'introduction de cet ouvrage est partagée en deux parties, dont l'une embrasse le sujet sous le point de vue philosophique, et l'autre sous le point de vue politique. La première traite de

la destination de l'homme, du but de l'association politique, etc., d'après les idées de Kant. L'opinion que les hommes naissent égaux et que Voltaire exprime avec tant d'affectation dans ses tragédies, n'est pas neuve. Le vieux *Frigedank* (pensée libre) disait:

Wer wohl thut, ist wohl geboren,
Ohne Tugend ist Adel gar verloren.[1]

Et ailleurs :

Der Kayser sterben muss wie ich,
Drum mag ich wohl genossen mich.[2]

Rumbold disait d'une manière bien plus originale au roi d'Angleterre, Charles II : « Je ne croirai jamais qu'il y ait une foule d'hommes nés la selle sur le dos et le mors à la bouche, tandis qu'un petit nombre d'autres sont nés avec des bottes et des éperons, afin de pouvoir les monter. »

On trouve dans la seconde partie de l'introduction le passage suivant : « On vit toujours plus clairement que l'intérêt réel, juste et universel de la totalité ne devait pas être sacrifié à l'intérêt particulier, à l'ignoble amour-propre de quelques familles, ni le droit et la raison à l'aveugle naissance, à l'arrogance, à l'injustice et à la déraison ; on vit que tout cela devait un jour finir. Cette opinion avait pénétré peu à peu dans toutes les classes de la société européenne ; elle se manifestait par les discours, les écrits, les écoles, la conversation, la réalité, la poésie, le sérieux, la plaisanterie, la satire badine et mordante. Mais en vain. L'aristocratie héréditaire, qui disposait de toutes les charges suprêmes de la magistrature et de l'administration, qui assiégeait tous les trônes de l'Europe, étouffait ces cris avant qu'ils n'y parvinssent, ou du moins en faisait des échos sans force et sans



effet. Quant aux hommes qui exprimaient la volonté des masses, leur dévouement était récompensé par l'infortune, on leur fermait tout accès aux honneurs ou à l'illustration. Car non-seulement les membres de l'aristocratie héréditaire étaient toujours préférés à ceux qui les surpassaient en mérite, mais encore ils

1 Qui agit bien, est bien né ; sans vertu, la noblesse est perdue.
2 L'empereur doit mourir comme moi ; je puis bien me comparer à lui.

opprimaient tous ceux qui leur résistaient le moins du monde; aussi n'est-ce pas sans raison que l'on a nommé l'aristocratie de naissance : la maladie héréditaire, le cancer de l'Europe. »

La révolution de 1789 semblait avoir amené le triomphe complet du tiers-état, autrement dit des intérêts populaires. Mais Napoléon ressuscita la noblesse, qui le renversa, parce qu'il ne faisait pas pour elle tout ce que promettaient les Bourbons. L'élan de 1813 promettait aux Allemands des institutions démocratiques ; mais le congrès de Vienne les étouffa dans leur naissance. L'aristocratie allemande forma vers ce temps une association qu'elle nomma *la Chaîne* (*die Kette*). Les statuts de cette association, cachant le but réel de la chaîne, déclaraient que tout ce qui était relatif à la religion et à la politique, était étranger à cette ligue ; qu'elle n'avait d'autre fin que de resserrer les liens de la concorde entre les membres de la noblesse, de répandre parmi eux les principes de la saine morale et les élémens des sciences, afin d'en faire le premier corps de l'État, soit pour l'esprit, soit pour le cœur. On voulait ressusciter l'esprit chevaleresque de l'antique noblesse allemande : à cet effet, l'Allemagne devait être partagée en cercles, chaque cercle en cantons ; ces divisions devaient avoir chacune son chef; on se promettait de tenir des assemblées, de faire des protocolles, de se les communiquer mutuellement, d'établir des caisses *ad hoc*, etc. Cette association se détruisit peu à peu, parce que la noblesse dominait assez pour n'avoir pas besoin d'une ligue aussi compacte. Les privilèges tombèrent en foule sur la noblesse ; elle obtint des tribunaux particuliers, eut les premières places d'officiers dans l'armée, s'empara exclusivement des cours, etc. Un éclair soudain qui parcourut un ciel pur, un coup de tonnerre effroyable, parti d'un pays voisin, vint troubler la sécurité de la caste nobiliaire d'Allemagne. Les trois journées avaient réveillé les peuples!

La noblesse, se voyant battue sur le terrain de la philosophie, en appelle à l'histoire, qui, dit-elle, a reconnu ses droits et ses prétentions. C'est sur ce nouveau terrain que Fleischhauer l'attaque; il parcourt l'histoire de la féodalité, son origine, celle des impôts, des péages, du patriciat, du servage, de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, de l'ordre Teutonique, etc.

L'auteur pousse si loin sa haine contre la noblesse, qu'il voudrait qu'on défendît sévèrement les *de*, les *armoiries*, les titres, etc. L'ouvrage de M. Fleischhauer renferme une innombrable quantité de faits précieux et importans.

(*Blätter für litterarische Unterhaltung.*)

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

LEVRAULT, *éditeur-propriétaire.*

TABLE DES MATIÈRES

DU HUITIÈME VOLUME.

VINGT-NEUVIÈME NUMÉRO.

TRENTIÈME NUMÉRO.

TRENTE-UNIÈME NUMÉRO.

TRENTE-DEUXIÈME NUMÉRO.



